

SOURCES CHRÉTIENNES

*Fondateurs : H. de Lubac, s.j., et † J. Daniélou, s.j.  
Directeur : C. Mondésert, s.j.*

N° 291

281  
C4P

CYPRIEN DE CARTHAGE

A DONAT  
et  
LA VERTU DE PATIENCE

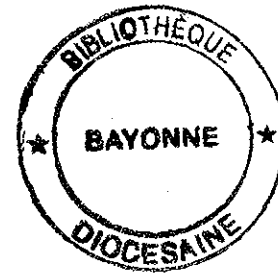
(Texte latin)

Introduction, traduction et notes de

**Jean MOLAGER**

Professeur honoraire aux Facultés Catholiques de Lyon

LES ÉDITIONS DU CERF, 29 Bd de Latour-Maubourg, Paris  
1982



*La publication de cet ouvrage a été préparée  
avec le concours de l'E.R.A. 645 du C.N.R.S.  
(Institut des Sources Chrétiennes)*

A DONAT

NIHIL OBSTAT:  
Lyon, 4 février 1982  
C. MONDÉSERT, s. j.

IMPRIMATUR:  
Lyon, 6 février 1982  
J. ALBERTI  
cens. dep.

© Les Éditions du Cerf, 1982  
ISBN 2-204-01855-6

## INTRODUCTION

### I

#### OCCASION ET BUT DE L'AD DONATVM, DATE

##### Occasion et but

Dès les premiers mots de l'*Ad Donatum*, Cyprien présente ce traité comme l'accomplissement d'une promesse faite à un ami : « C'est bien de me rappeler à l'ordre, très cher Donat ; je me souviens en effet de ma promesse et, pour la tenir, l'époque est tout à fait propice<sup>1</sup>. » Mais on ignore qui est exactement Donat ; ce nom était assez répandu en Afrique romaine à cette époque. Dans sa Correspondance, l'écrivain mentionne cinq chrétiens qui le portent<sup>2</sup> : son prédécesseur à l'évêché de Carthage, deux autres évêques membres des conciles qu'il présidait, un prêtre qui lui a écrit, et un martyr de la persé-

1. Pour une hypothèse sur le début de ce traité, voir *infra*, p. 35 s.

2. Son prédécesseur, *Ep.*, 59, 10, 1 ; deux évêques *Ep.*, 57 : *Cyprianus*, ... *Donatus*, ... *alius Donatus*, ... *Cornelio fratri salutem dant* ; mêmes personnages une seconde fois désignés en tête de la lettre 70 ; un prêtre, qui lui a écrit (probablement sur la question des *lapsi*), cité *Ep.*, 14, 4, 1 avec Fortunatus, Nouatus et Gordianus ; enfin un martyr, mort de faim dans sa prison, nommé avec d'autres, *Ep.*, 22, 2, 2. Dans les *sententiae episcoporum* du 7<sup>e</sup> Concile de Carthage tenu en 256 sous la présidence de Cyprien, la 55<sup>e</sup> *sententia* est annoncée par « Donatus a Cibaliana dixit : ... » Ce n'est vraisemblablement pas un sixième personnage, mais l'un des évêques désignés dans les lettres 57 et 70.

cution de Dèce. Mais aucun d'eux ne peut être identifié avec vraisemblance au dédicataire de l'ouvrage. C'était un de ses amis, un collègue peut-être, rhéteur ou avocat, rencontré dans les écoles ou au barreau de Carthage ; en tout cas, un récent converti qui venait d'être baptisé, mais chez qui la grâce n'avait pas encore produit des effets aussi sensibles que chez Cyprien.

Que Donat ait déjà reçu le baptême, cela ressort clairement du chapitre 15 de ce traité : « Toi que déjà la milice céleste a marqué du signe dans le camp de l'Esprit. » C'est à tort que J. Boutet<sup>1</sup> estime qu'ils ont été baptisés ensemble ; il paraît plus près de la vérité quand il écrit ailleurs<sup>2</sup> qu'ils durent recevoir le baptême en même temps « ou peu s'en faut ». La grâce baptismale a déjà commencé à opérer en lui, puisque au chapitre 16 Cyprien déclare qu'il a « l'âme solide et la foi sûre » ; mais son action surnaturelle manque encore de force ; et le jeune néophyte a de la peine à se détacher du monde. L'auteur le laisse entendre à diverses reprises, au début du chapitre 6 notamment : « pour que la vérité brille d'un plus vif éclat..., je lèverai le voile qui dissimule le monde » ; et au chapitre 11 : « Je vais te montrer ce que l'ignorance du monde regarde comme des biens, là aussi tu verras qu'il faut les fuir. »

C'est pour stimuler cet ami qu'il trouve trop tiède, et pour achever de le détourner des honneurs et des biens matériels que Cyprien rédige cette œuvre, qu'il présente comme un entretien familial, à l'époque des vendanges, sous les treilles d'un jardin, dans une riche propriété des faubourgs de Carthage. Il peut s'agir d'un bien familial, celui peut-être où il sera arrêté la veille de son martyre<sup>3</sup>. Mais il est probable que l'*Ad Donatum* ne s'adresse pas seulement au destinataire dont il porte le nom, et avec qui l'auteur avait souvent l'occasion de s'entretenir de vive voix, comme il le déclare au dernier chapitre. Certes, Cyprien n'avait pas encore charge d'âmes, mais dans un souci apostolique bien naturel chez un néophyte aussi convaincu

et aussi enthousiaste que lui, il se proposait vraisemblablement d'atteindre des catéchumènes peu pressés de recevoir le baptême, et sans doute des païens encore adonnés au culte des idoles et aux vices de la société dont il fait une peinture si attristante. Cette portée plus générale de l'ouvrage est admise par M. Simonetti dans la brève préface qui figure en tête de ce traité<sup>1</sup>.

Notons pourtant que E. W. Watson a proposé une hypothèse ingénieuse<sup>2</sup>. Cyprien aurait rédigé ce traité, comme plusieurs autres, pour que ses fidèles n'aient pas besoin de se référer aux œuvres originales de Tertullien, ce qui pourrait leur faire courir des dangers en les invitant à lire aussi ses ouvrages montanistes. Ainsi l'*Ad Donatum* les dispenserait de se reporter à l'*Apologétique* et à l'*Ad Nationes*, comme le *De bono patientiae* au *De patientia*, et comme le *De habitu virginum* au *De cultu feminarum*. Mais à l'époque où il compose cet opuscule, Cyprien n'était pas encore pasteur ; il veut surtout aviver l'ardeur de son ami, en lui montrant les merveilleux changements opérés dans sa propre personne par la grâce baptismale. Un tel mobile suffisait à ce néophyte qui avait l'âme d'un apôtre.

### Place de l'Ad Donatum dans l'œuvre de Cyprien

On place en général cet opuscule en tête de ses ouvrages, comme le font les mss. C'est aussi l'ordre des traités dans la *Vita*, de Pontius, si « Quis emolumentum gratiae per fidem proficientis ostenderet ? » désigne l'*Ad Donatum*, ce qui est probable<sup>3</sup>. De plus, le style de ce *libellus*, l'abondance des souvenirs littéraires, les fautes de goût qu'y relève Augustin, semblent en faire l'œuvre d'un débutant. L'écrivain, en suivant parfois d'assez près l'*Octavius* de Minucius Felix, rappellerait alors Virgile, qui dans sa première Bucolique multiplie les imitations

1. J. BOUTET, *Saint Cyprien évêque de Carthage et martyr*, I, p. 61, n. 2.

2. *Ibid.*, p. 55.

3. Cf. AUGUSTIN, *Sermo Guelfer.*, 28, 6, dans *Misc. Agost.*, t. I, p. 540, 26 : *secesserat enim in hortos suos causa persecutionis, sicut Dominus post cenam in monte Oliueti oleum pacis rigavit et fouit.*

1. Cf. *Sancti Cypriani episcopi opera*, CCL, vol. III A, pars II, 1976, p. 2.

2. E. W. WATSON, *The Style and Language of Cyprian*, dans *Studia Biblica et Ecclesiastica* 4, Oxford 1896, p. 199.

3. PONTIUS, *Vita Cypriani*, 7, 3.

de Théocrite, et celles d'Homère dans le premier chant de l'*Énéide*<sup>1</sup>. On ne saurait considérer cette œuvre comme son second ou son troisième ouvrage ; le *Quod idola* n'est probablement pas de lui<sup>2</sup>, et l'*Ad Quirinum* ne lui paraît pas antérieur. On comprendrait mal alors qu'il n'y ait pas dans l'*Ad Donatum* quelques citations de l'Écriture, au moins sur la force de l'Esprit-Saint, ce qui aurait pu stimuler Donat. Aussi convient-il de conserver l'ordre des mss : il est le premier des traités vraiment originaux de Cyprien.

Il fut probablement écrit dans les mois qui suivirent son baptême ; ce dernier ayant eu lieu en juin 245 ou 246, on retient généralement pour cet opuscule, et avec raison, la date de l'automne 246. L'auteur sera ordonné prêtre deux ans plus tard, alors qu'il sera encore néophyte, c'est-à-dire jeune converti et jeune baptisé ; dans l'ancienne Église on gardait assez longtemps la robe de néophyte. Il deviendra évêque de Carthage au début de l'année 249, un an avant la persécution de Dèce.

## II

## CONTENU ET STRUCTURE

Que Cyprien ait enseigné l'éloquence ou qu'il l'ait pratiquée au barreau, l'invention et la composition de son premier ouvrage s'inspirent essentiellement de la rhétorique traditionnelle à Rome, de Cicéron à Quintilien. L'*Ad Donatum* est l'œuvre d'un rhéteur, qui veut ranimer la tiédeur religieuse de son ami. Pour y parvenir, il n'ignore pas qu'il doit « docere et mouere », ce qui conditionne le choix de la « matière<sup>1</sup> » et de la mise en œuvre de ce discours : l'auteur livrera son expérience personnelle de catéchumène, longtemps hésitant, puis transformé par la réception du sacrement (chap. 3-5).

Conformément au genre littéraire choisi, il devra ensuite s'élever contre les vices de la société pour en détourner définitivement Donat, multipliant les invectives contre les goûts pervers d'un monde passionné pour les spectacles scandaleux du théâtre et de l'amphithéâtre, épris aussi de procès, mais d'où la justice est absente ; il est respectueux des dieux, mais de faux dieux, remarquables seulement par leurs adultères et leur mauvaise conduite<sup>2</sup>. Il lui faudra encore dénoncer les illusions du bonheur recherché dans la richesse, ainsi que la vanité des honneurs et du pouvoir (chap. 6-13). Cyprien dispose pour le faire de nombreux « loci », qu'il lui suffira d'adapter, en les animant de

1. Sur l'« inventio », voir CICÉRON, *Orator*, 14, 43 s. : *tria videnda sunt oratori, quid dicat, et quo quidque loco, et quo modo*. QUINTILIEN, *De institutione oratoria*, chap. 3-7.

2. Selon la tradition des apologistes, avant d'exposer leur doctrine, ils doivent invectiver avec vigueur contre les vices et les préjugés du public. C'est ce que fait notamment Tatien dans le *Discours aux Grecs*, à l'image d'ailleurs des auteurs de Protreptiques. C'est une imitation de la littérature païenne, où les philosophes commençaient par attaquer énergiquement leurs adversaires, avant d'exposer et de vanter leur propre doctrine. Nous noterons plus bas qu'elle en reprend souvent le ton, celui des stoïco-cyniques (cf. p. 44 s.).

1. Cf. SAINTE-BEUVE, *Étude sur Virgile*, p. 94.

2. Cf. M. SIMONETTI, « Sulla paternità del *Quod idola...* », *Maia*, t. 3, 1950, p. 265-288.

sa profonde conviction. Il soulignera ensuite que la véritable félicité, la vraie sécurité, c'est de rompre avec le monde et de conserver toujours la grâce et l'innocence baptismales (chap. 14).

Le terrain ainsi déblayé, le rhéteur passera à l'*exhortatio*, également traditionnelle, elle aussi, en invitant vivement son ami à la persévérance et à la prière (chap. 15). La péroraison (*rem concludere, perorare*<sup>1</sup>) ira de soi : elle se situera dans un climat de douceur et de calme, qui rappellera celui des développements précédents sur la grâce et sur l'action bénéfique de l'Esprit-Saint au moment du baptême. Tous ces points s'enchaînent naturellement pour obtenir un discours bien structuré.

Fidèle aux normes imposées, c'en est enfin le moment, il ne restera plus à Cyprien qu'à trouver un exorde<sup>2</sup> approprié à ce sujet délicat. L'École lui viendra encore en aide, qui veut que ce genre de discours débute par des « *circumstantiae* » précisant les personnes, le temps, le lieu de l'exposé. C'est justement la relâche des tribunaux, les vacances d'automne, l'époque des vendanges, et l'auteur connaît un jardin ravissant qui peut servir de cadre idéal à cet entretien : voilà « *inventés* » la matière et le ton du premier chapitre. Mais comme le thème est très spécial et assez nouveau, l'écrivain éprouvera le besoin de spécifier en un second chapitre qu'à la différence des discours et des plaidoiries ordinaires, il usera d'un style simple et qu'il n'établira sa démonstration que sur des faits, il pourrait dire : des faits vécus par lui-même.

Quant à l'élocution<sup>3</sup>, Cyprien peut évidemment compter sur son habileté personnelle pour amplifier et orner (*amplificare*

11. Voir QUINTILIEN, chap. 6, 1, 1-29.

12. Sur l'exorde (exordium, prooemium, principium) voir CICÉRON, *De oratore*, 2, 315 : *quod primum est dicendum, postremum soleo cogitare*. La remarque sera reprise par PASCAL, *Pensées*, I, 19 : « La dernière chose qu'on trouve en faisant un ouvrage est de savoir celle qu'il faut mettre la première. » Voir aussi *Orator*, 15, 50 ; 35, 122. QUINTILIEN, 4, 1, 1-9 ; 4, 1, 42-79.

13. Pour l'élocution, voir CICÉRON, *De orat.*, 3, 10, 37 s. *latine dicere, plane dicere, congruenter dicere*. QUINTILIEN, 8, 1-6 ; 9, 1-4.

*et ornare*<sup>1</sup>) agréablement ce discours. C'est à cette fidélité à la formation première de l'écrivain que nous devons l'*Ad Donatum* tel qu'il est rédigé

1. Cf. CICÉRON, *De orat.*, 3, 26, 104 : *summa laus eloquentiae est amplificare rem ornando* ; *ibid.*, 1, 13, 59 : *varie copioseque dicere* ; *Orator*, 32, 113 : *fuse lateque dicendi*. Voir aussi *De orat.*, 3, 98 s. ; QUINTILIEN, 8, 4 s. ; en 8, 4, 3 il préconise quatre moyens : le grossissement, la comparaison, le raisonnement, et l'accumulation. C'est à la suite de l'amplification que l'un et l'autre parlent de l'ornementation.

## III

LES EFFETS SPIRITUELS DU BAPTÊME,  
D'APRÈS L'EXPÉRIENCE PERSONNELLE  
DE CYPRIEN

Au chapitre 3 de l'*Ad Donatum*, Cyprien révèle à son ami la nuit où il était prostré avant de se décider à recevoir le baptême. Quelques mots expriment déjà, par contraste, les heureux effets qu'il n'ose espérer : *ueritatis, lucis, in salutem, diuina indulgentia pollicebatur, renasci, in nouam uitam, aquae salutaris* : parvenir à la vérité, à la lumière, au salut, naître à nouveau, être enfanté à une vie nouvelle par l'eau qui procure le salut. Il énumère ensuite les doutes qui l'assaillaient sur l'efficacité du sacrement : comment s'affranchir de vices endurcis, d'habitudes bien implantées, opérer une complète transformation ?

Le chapitre suivant rappelle en quatre lignes ses interminables hésitations : *haec egomet saepe mecum...* Il entre alors dans le vif du sujet : *Sed postquam undae genitatis auxilio...*, désignant successivement : l'eau qui lave des taches antérieures (li. 68 s)<sup>1</sup>, qui met la lumière d'en haut dans son âme délivrée, l'Esprit venu du ciel (70) qui par une seconde naissance le change en un homme nouveau<sup>2</sup> (70 s.) ; dès lors, il ne connaît plus ni doutes,

1. Ce sacrement efface en effet le péché originel, et chez l'adulte les autres fautes commises depuis sa naissance. Dans le N.T., Jean baptise pour effectuer la rémission des péchés (*Math.* 3, 11) en utilisant l'eau du Jourdain qui avait purifié Naaman de sa lèpre (*IV Rois* 5, 9-14). Le baptême de l'Église est le bain qui nous lave de nos péchés (*I Cor.* 6, 11 ; *Éphés.* 5, 26 s ; *Hébr.* 10, 22 ; *Act.* 22, 16). Par son immersion et son émergence le néophyte évoque son ensevelissement avec le Christ et sa résurrection. Sur cet effet du baptême et sur les aspects suivants, voir aussi « Allusions à l'Écriture », *infra*, p. 119 s.

2. Le baptême est une nouvelle naissance dans l'eau et dans l'Esprit (*I Jn* 2, 27-29 ; 3, 9 ; 4, 7 ; *Jn* 3, 3-17) ; il fait de nous des fils adoptifs (*Gal.* 4, 6), des enfants de Dieu (*I Jn* 3, 1). Pour Paul, c'est de plus un sceau imprimé pour toujours dans l'âme (*Éphés.* 1, 13 ; 4, 30) une illu-

ni obstacles, ni ténèbres ; tout lui devient facile. Ce rôle de l'eau et de l'Esprit concorde avec la doctrine constante de l'Église<sup>1</sup>.

Faisant appel au témoignage de son ami (77 s.), il vante alors le don de Dieu (85 s.), qui nous communique la vie, l'énergie surnaturelle, et la connaissance anticipée des réalités futures<sup>2</sup>. L'effusion en nous de la grâce nous donne une impression de sécurité, mais il faut être vigilant, et la conserver par des œuvres de justice. Là encore Cyprien est en conformité avec les textes du N.T.<sup>3</sup>.

mination qui nous fait passer des ténèbres à la Lumière du Christ ressuscité (*Éphés.* 5, 8-14 ; *Hébr.* 6, 4). Enfin, il nous introduit dans le Royaume (*Jn* 3, 5) et nous donne les moyens du salut (*Mc* 16, 16).

1. Ce sacrement est à la fois l'œuvre de l'eau et de l'Esprit. Effectivement le baptême de Jésus par Jean s'accompagne de la descente de l'Esprit-Saint et de la proclamation de sa filiation divine. Cette investiture réalise les prophéties (*Is.* 11, 2 ; 42, 1 ; 61, 1) ; ayant reçu la plénitude de l'Esprit, il devient « Esprit vivifiant » (*I Cor.* 15, 45) et communique l'Esprit à ceux qui croient en lui. C'est l'annonce pour l'Église (*Act.* 1, 5 ; 11, 16) et pour ceux qui en feront partie (*Éphés.* 5, 25-32 ; *Tite*, 3, 5 s.) du baptême dans l'Esprit qui les fait entrer dans le Corps du Christ (*Act.* 2, 38-41 ; *I Cor.* 12, 13). Dès lors le baptisé détient les arrhes de l'Esprit (*II Cor.* 1, 22 ; 5, 5) qui lui en donneront un jour la possession parfaite et définitive (*I Jn* 3, 2 ; *Apoc.* 3, 12 ; *Éphés.* 1, 14). La communion avec le Christ et le Père dans le don de l'Esprit, qui assure la présence en nous de la grâce sanctifiante, constitue l'effet essentiel du baptême.

2. C'est un don de Dieu, et un don gratuit : Paul insiste beaucoup sur cet aspect (*Rom.* 4, 4-5 ; 11, 6) ; il n'est pas dû, même si l'on observe fidèlement la Loi (*Gal.* 2, 21 ; *Rom.* 4, 16) ; il est la révélation de la générosité du Père qui fait « surabonder la grâce, là où le péché s'est multiplié » (*Rom.* 5, 15-20). Seule la foi peut accueillir cette grâce, mais la foi elle-même est le fruit de la grâce (*Éphés.* 2, 8).

3. La régénération baptismale n'opère pas automatiquement. Pour qu'elle devienne effective, il faut d'abord avoir « confessé sa foi » en J.-C. (*Act.* 16, 30 s.), en J.-C. ressuscité (*Rom.* 10, 9 ; *Éphés.* 2, 17-21). Cette foi requise n'est pas une simple adhésion, mais une conversion totale, une donation entière au Christ, qui doit transformer notre vie ; car il nous restera, le baptême reçu, à répondre avec l'aide de la grâce (*II Pierre* 1, 10) à l'appel divin, à conserver la pureté du baptême, à nous fortifier dans notre existence nouvelle. Aussi importe-t-il de développer en nous la foi (*Hébr.* 10, 38-39), de tenir ferme dans l'espérance (*Hébr.* 3, 6 ; 6, 18-19). Voir aussi *Rom.* 6, 12 s. et CYPRIEN, *Ép.*, 79, 14, 2 comparaison avec la parabole du grain de blé tombé en des terrains plus ou moins fertiles.

Cette invitation à la persévérance, Cyprien la renouvelle encore à son ami au début du chapitre 5 : sois fidèle à ce que tu as commencé d'être (95). Puis il revient aux thèmes essentiels et associés de la grâce et de l'Esprit. La grâce accroît notre liberté (91 s.). Le don reçu est sans limites. L'Esprit ne saurait être endigué, il déborde ; il coule au gré de notre soif et à proportion de l'ouverture de notre âme (99 s.). C'est selon la capacité de notre foi que nous puisons la grâce (102 s.). Elle nous donne pouvoir sur la maladie, le poison, le démon. L'Esprit continue ce que nous avons commencé d'être (114 s.). Et Cyprien achève le chapitre en admirant le pouvoir de l'âme ainsi pénétrée par la grâce et par l'Esprit : elle peut maîtriser toutes les forces du mal.

Ces trois chapitres, le premier évoquant la vie païenne et les hésitations de l'écrivain avant de recevoir le sacrement, les deux autres présentant ses impressions de jeune baptisé, constituent, sous l'aspect d'une réalité concrète et vécue, comme l'esquisse d'un petit traité de catéchèse sur le baptême et sur la grâce<sup>1</sup>. On s'est étonné qu'un tel exposé ne comporte aucune citation de l'Écriture. Mais était-ce utile ? Donat n'avait pas été admis au sacrement sans une bonne formation scripturaire, aussi l'intention de Cyprien était-elle moins de compléter son éducation religieuse que de lui montrer, pour réchauffer sa tiédeur, l'œuvre extraordinaire accomplie en lui par la réception du baptême. C'est dans ses Lettres et dans ses autres traités qu'il reprendra ces points, au fur et à mesure des occasions — et peut-être aussi du développement de ses connaissances —, en complétant son exposé doctrinal et en l'étayant par des textes assez nombreux, mais sans en faire jamais la synthèse. Nous traiterons cette

1. Toutes ces pages ne doivent rien au traité de Tertullien sur le baptême. En ne précisant pas les divers rites du sacrement, l'auteur évite d'ailleurs l'erreur commise par ce dernier quand il déclare que l'ablution prépare à recevoir l'Esprit-Saint d'une façon négative en nous lavant de nos péchés, et que c'est l'imposition des mains (la confirmation) qui communique les dons positifs de l'Esprit, l'illumination. A l'époque de Cyprien, la cérémonie baptismale était considérée comme un acte unique : voir J. COPPENS, *Le rite de l'imposition des mains et les rites connexes*, Louvain 1923, p. 355.

question en annexe<sup>1</sup>. Voici, enfin, deux remarques pour terminer.

Il ne faut pas se méprendre lorsque Cyprien nous dit, au chapitre 4 de l'*Ad Donatum*, que tout devient soudainement facile. Ce fut vrai pour lui, à la faveur de la grâce. Ce l'est pour chacun de nous à la mesure de notre foi et de notre prière pour en demander le bienfait. L'auteur veut montrer à Donat qu'il est possible d'obtenir cette facilité qu'il a connue lui-même, et à la fin du traité il l'invitera à la solliciter sans cesse de Dieu.

Sur un point seulement Cyprien s'écartera de la théologie chrétienne du sacrement de baptême. Il veut que l'on rebaptise les hérétiques et les schismatiques déjà baptisés dans leur secte, s'ils se convertissent au christianisme. C'était l'habitude répandue en Afrique et même en Asie. Mais à Rome le pape Étienne jugeait inutile un second baptême. Nous aurons l'occasion de développer cette importante question dans l'Introduction du *De bono patientiae*, avec lequel elle est directement en rapport.

C'est d'ailleurs pour ce motif que nous avons choisi de réunir ces deux traités : ils témoignent, chacun à sa manière, du souci apostolique de l'auteur, en face du sacrement qui marque l'entrée dans la vie chrétienne. Si le néophyte veut d'abord stimuler Donat et ceux qui lui ressemblent, le pasteur s'inquiète ensuite pour ses ouailles, chez qui le douloureux problème baptismal risque de provoquer des discussions et des querelles ; cette pensée ne le quitte pas au cours de la rédaction du *De bono*, aussi ne cesse-t-il de les inviter à l'unité et à la charité, de crainte que leurs divisions n'excitent contre eux les païens qui les épient. Le second ouvrage réalise, de plus, et presque à la perfection, le genre de style que l'écrivain préconise au début de l'*Ad Donatum* pour parler convenablement de tels sujets ; et les critiques ont eu vite fait de voir, en l'un ou en l'autre de ces deux opuscules, le chef-d'œuvre littéraire et pastoral de l'évêque de Carthage. Enfin, la comparaison des deux textes, séparés par de longues années, permet de mesurer dans toute

1. Voir *infra*, p. 121 s.



son ampleur l'évolution accomplie par la prose métrique de Cyprien au détriment de la quantité syllabique et au profit de l'accent, dont l'influence croissante aboutira aux *cursus* du Moyen-Age.

## IV

## L'AD DONATVM : TRADITION ET NOUVEAUTÉ

A. Place de l'Ad Donatum dans la littérature des récits de conversion.  
Esquisse d'un genre littéraire nouveau

Bien avant Cyprien, il y avait eu des écrits apologétiques plus ou moins autobiographiques, certains païens, d'autres chrétiens, mais ils ne contenaient qu'une part de vérité, difficile à déterminer, et une autre part, importante, d'arrangement littéraire. C'est ainsi que, parmi les premiers, Dion Chrysostome nous explique comment il a découvert la vanité de l'éloquence et s'est tourné vers la philosophie<sup>1</sup>. Lucien, sous le truchement de Ménippe, nous montre de manière parodique comment son héros a découvert que les hauts faits des dieux de l'Olympe ne sont que des adultères et des raptés, contraires aux lois. C'est un mage de Babylone qui, le conduisant aux Enfers, lui fait comprendre que la sagesse réside chez les ignorants<sup>2</sup>. Les apologistes chrétiens, grecs et latins, utilisent le même procédé autobiographique, mais pour aboutir à la découverte de la révélation chrétienne.

Dans son *Dialogue avec Tryphon*, Justin fit le tour des diverses philosophies, à l'exception de l'épicurisme qu'il méprisait. Il contacta successivement un stoïcien<sup>3</sup>, un péripatéticien éminent mais très avare, un pythagoricien qui exigeait qu'il étudie d'abord l'astronomie, la géométrie et la musique<sup>4</sup>, un platonicien récemment arrivé à Naplouse, sa ville natale<sup>5</sup>. Finalement, retiré dans une solitude au bord de la mer<sup>6</sup>, il rencontra un vieillard qui lui révéla les prophéties

1. Voir spécialement dans son *Oratio XIII*; de même PHILOSTRATE, *Vitae sophistarum* I, 7.

2. Cf. *Menippos*, 3.

3. JUSTIN, *Dialogue avec Tryphon*, éd. Archambault, Paris 1909, II, 3.

4. *Ibid.*, II, 4.

5. *Ibid.*, II, 6.

6. *Ibid.*, III, 1 à 5.

judéo-chrétiennes<sup>1</sup> et l'invita à prier<sup>2</sup>. Justin lut l'Écriture, pria et se convertit, trouvant la paix de l'esprit et du cœur. Mais tout n'est pas à prendre à la lettre dans ce récit<sup>3</sup>.

Plus tard, se rattachant à un ouvrage perdu du II<sup>e</sup> ou du III<sup>e</sup> siècle, les apocryphes clémentins, *Première homélie* et *Recognitiones*, restent encore très romanesques. Ce sera au IV<sup>e</sup> siècle seulement que le prologue du *De Trinitate* d'Hilaire aura valeur historique. Il est probable que Cyprien connaissait le *Dialogue* de Justin, mais, comme nous le verrons plus bas, on ne saurait dire s'il l'a vraiment influencé. Ce qui est sûr, c'est que le traité de Cyprien est le premier en date à ne rien contenir de romancé. Nous regrettons seulement que la partie biographique relative à sa vie passée soit aussi brève, mais elle n'aurait sans doute rien appris à son interlocuteur. Elle se réduit aux premières phrases du chapitre 3 et au début du suivant. Elle sera encore évoquée en 4 : « Tu sais assurément et tu reconnais tout comme moi ce que nous a enlevé ou ce que nous a apporté cette mort des péchés, cette vie des vertus. » Tout est centré sur les heureux effets du baptême, après l'irruption dans son âme de la grâce divine.

Hilaire, qui n'ignorait vraisemblablement pas Cyprien, ne paraît pas s'être directement inspiré de lui. C'est le prologue de Jean qui lui enseigne la toute-puissance du Verbe de Dieu qui crée, s'incarne et sauve<sup>4</sup>. Comme l'auteur de l'*Ad Donatum*, celui du *De Trinitate* signale la sécurité parfaite de l'âme engendrée par la possession de la vie éternelle<sup>5</sup> (de l'Esprit, de la grâce, dit Cyprien) ; mais c'est peut-être une rencontre fortuite, assez normale.

Ce que l'on sait par contre, c'est que les *Confessions* d'Augustin, qui doivent beaucoup à Hilaire, se réfèrent aussi maintes fois au traité de Cyprien<sup>6</sup>. Si bien que l'on peut dire qu'il y a dans cet opuscule comme l'ébauche des *Confessions* d'Augustin et de toute la littérature qui découlera de ce dernier ouvrage<sup>7</sup>.

1. *Ibid.*, VII, 1 et 2.

2. *Ibid.*, VII, 3 : « Pour franchir les bornes de la raison, le secours divin est nécessaire ; ce secours, Dieu nous l'a procuré par les Prophètes, le Christ et les Apôtres. Priez, si vous voulez que les portes de la lumière vous soient ouvertes. »

3. Cf. A. FUECH, *Les Apologistes du II<sup>e</sup> siècle*, p. 48-50.

4. *De Trin.*, I, 10, *PL* 10, 31-34.

5. *Ibid.*, I, 13 et I, 14.

6. Cf. P. COURCELLE, *Les Confessions de saint Augustin dans la tradition littéraire : antécédents et postérité*, p. 95-96 ; 119-125.

7. P. COURCELLE, *op. cit.*, p. 201-535, étudie longuement cette postérité, de Paulin de Nole à la méditation sur l'Acropole, de Renan, et au-delà.

Effectivement, les deux écrivains ont d'abord vécu une vie passionnée dans le plaisir, et ils ne pouvaient pas croire à un total renouvellement par le baptême ; chez l'un comme chez l'autre, les effets de la grâce ont été fulgurants. Tous deux donnent un cadre identique à leur ouvrage. Cyprien situe son entretien aux *feriae vindemiales*, dans un jardin, ou mieux dans un parc, *hortus*, complaisamment dépeint, à l'abri des importuns<sup>1</sup>. Il en ira de même chez Augustin pour la scène de conversion de Trèves qui précède de peu le temps des vendanges<sup>2</sup>, ou celle de Milan<sup>3</sup> : *Hortulus quidem erat hospitii nostri...* sobrement décrit avec la seule notation d'un figuier, car il reproche à Cyprien son manque de gravité dans ce passage<sup>4</sup>. C'est un procédé emprunté aux discours philosophiques des Grecs et des Latins. La description du lieu est en général assez poussée et poétique chez Platon ; elle est plus sobre chez Cicéron. On la trouve également chez les apologistes chrétiens, ainsi dans le *Dialogue avec Tryphon* de Justin, au début des chapitres 1, 3, 9, et chez Minucius Felix. Plus tard encore, Ennode choisira l'ambiance des *feriae vindemiales* pour un entretien spirituel : *Sit inter nos felicitium vindemiarum uice conloquium, currant musta sermonum*<sup>5</sup>.

Mais, outre ces notations traditionnelles de temps et de lieu, il existe un autre rapport plus important entre les *Confessions* d'Augustin et l'*Ad Donatum*, c'est l'insistance des deux écrivains sur le problème de la grâce. Tout pouvoir vient de Dieu, affirme Cyprien, en 4 : *Dei est, inquam, Dei omne quod possumus*. Puis il paraphrase un texte paulinien : *Inde uiuimus, inde pollemus*<sup>6</sup>, *inde sumpto et concepto uigore hic adhuc positi futurorum indicia praenoscimus*. De même, dans la conception augustiniennne de la conversion, le dilemme « pouvoir avec Dieu, ne pas pouvoir sans Dieu » est essentiel. Pour s'en convaincre, il suffit de se reporter aux *Enarrationes in Psalmos*<sup>7</sup>. P. Courcelle, par-delà Cyprien, fait remonter l'idée à Luc : *quae impos-*

1. *Ad Don.*, I.

2. *Conf.*, VIII, 6, 15, 8 s.

3. *Ibid.*, VIII, 8, 19, 15 s. Albius et lui s'y retirent pour fuir les bruits de la maison.

4. Cf. *infra*, p. 37 s.

5. ENNODE 334, *Epist. ad Maximum* 7, 20, dans *M.G.H., Auct. ant.*, 7, p. 245, 7.

6. *Act.* 17, 28 : *in ipso uiuimus et mouemur et sumus*.

7. P. COURCELLE, dans son article « Source chrétienne et allusions païennes à l'épisode du Tolle, lege » : *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuses*, t. 32, 1952, p. 171-200 ; spécialement p. 197 et 198.

*sibilia sunt apud homines, possibilia sunt apud Deum*<sup>1</sup>, mais il pourrait également citer *Matthieu* et *Marc*<sup>2</sup>.

On trouve aussi chez Cyprien et Augustin la même notion de « sécurité » qui envahit soudainement l'âme en supprimant toutes les obscurités<sup>3</sup>. Il est même possible de rapprocher certaines expressions communes aux deux écrivains. On sait notamment que les mots marquant les atermoiements de Cyprien dans les chapitres 3 et 4 de l'*Ad Donatum*, sont repris surtout dans le chapitre 8 des *Confessions*<sup>4</sup>. Il est certain en tous cas que l'évêque d'Hippone aimait beaucoup ce traité, malgré la réserve formulée<sup>5</sup>, et son auteur, au point de parler plusieurs fois de lui dans ses sermons<sup>6</sup> et même de le citer, ainsi que nous le verrons plus bas à propos de la survie de l'ouvrage<sup>7</sup>.

### B. L'« Ad Donatum » doit-il quelque chose aux écrits apologétiques qui l'ont précédé ou à des ouvrages profanes traitant de sujets semblables ?

Il est évident que les écrivains chrétiens ses devanciers développent plus ou moins longuement des thèmes que l'on retrouve parfois chez Cyprien, en général très condensés. Comment en serait-il autrement ? Mais on ne peut pas en préciser l'origine et les attribuer à l'un ou à l'autre, d'autant plus que beaucoup figurent dans l'Écriture. On ne saurait affirmer non plus qu'il avait lu ces auteurs avant de rédiger ce premier ouvrage. Jamais il ne cite un élément de phrase important ; au mieux, il extrait d'un modèle quelques termes ou expressions

1. *Lc* 18, 27.

2. *Matth.* 19, 26 ; et *Mc* 10, 27.

3. *Ad Don.*, 4 ; *Conf.*, VIII, 1, 1, 11 s. : *de uita aeterna certus eram...* ; VIII, 12, 29 fin : *quasi luce securitatis infusa cordi meo omnes dubitationis tenebrae diffugerunt.*

4. P. COURCELLE, *Les Confessions...*, note 2 de la p. 124, en cite une quinzaine. Parmi eux, certains semblent inévitables quand on traite un tel sujet : *renasci, nouae uitae, tenebar* (j'étais retenu par...), *munera tua, dubitans* ; mais *fluctuans*, reproduisant *fluctuarem* de Cyprien ; *nutabant*, reprenant *nutabundus*, sont un peu plus probants.

5. Voir *infra*, p. 37 s.

6. *Sermon* 311, 7, 7 (*PL* 38, 1416) ; 312, 2, 2 (*PL* 38, 1420).

7. Voir *infra*, p. 47.

indispensables pour exprimer une idée. Le plus souvent il abrège, il résume. Ainsi *Ad Donatum* 9 : *libidinibus insanis in uiros uiri prouunt*, qui condense et atténue *Octavius* 28, 10-11 que nous citons plus bas dans ce chapitre, caractérise bien sa méthode. Parfois aussi il prend divers passages d'un auteur ou de plusieurs qu'il amalgame, au point qu'il est difficile d'en reconnaître le modèle avec certitude, ou même de supposer que l'on est en présence d'un emprunt. A propos d'un développement du *De bono patientiae*, où il y a double source, nous avons cherché à montrer en détail comment il assemble ces textes pour aboutir à une formulation nouvelle, qui porte vraiment son cachet<sup>1</sup>. Mais il est exceptionnel de pouvoir se livrer à ce travail de restitution, l'habileté de Cyprien à user des ressources de la rhétorique dissimule tout, assurant à chaque paragraphe une parfaite unité de style et de ton. Aussi les efforts pour déceler l'imitation des auteurs chrétiens antérieurs, si elle existe, sont-ils assez décevants. On ne peut guère citer sans risque d'erreur, pour l'*Ad Donatum*, que quelques passages de Minucius Felix, dont il avait le texte présent à l'esprit, ou, pour le *De bono patientiae*, de Tertullien qu'il considérait comme son maître. A l'époque où il compose le premier de ces deux ouvrages, peu de temps après sa conversion et son baptême, il connaissait beaucoup mieux les écrivains païens que la littérature chrétienne.

Au surplus, la *Vita Cypriani*, du diacre Pontius, ne nous renseigne pas sur ses lectures. Elle nous apprend seulement, au chapitre 4, que c'est un prêtre Caecilianus « qui a tiré Cyprien de l'erreur profane et l'a amené à la connaissance de la vraie divinité<sup>2</sup> ». Mais il ne nous dit pas si c'est avant ou après sa rencontre avec lui qu'il « apprit les saintes Écritures, vit se dissiper les nuages du monde, et émergea à la lumière de la sagesse spirituelle<sup>3</sup> ». Ce peut bien être pendant son catéchuménat ou peu de temps après son baptême, car la dette de Cyprien à son égard semble importante. En effet, son biographe déclare qu'il entourait d'égards ce vénérable prêtre, le considérant « non plus comme un ami de son âme et un égal, mais comme le père de sa vie nouvelle<sup>4</sup> ». On peut cependant présumer qu'il connaissait

1. Voir *infra*, annexe du *De bono*, « Cyprien mosaïste ».

2. *Vita Cypriani*, 4, 1 : *Erat sane illi etiam de nobis contubernium uiri iusti et laudabilis memoriae Caeciliani et aetate tunc et honore presbyteri, qui eum ad agnitionem uerae diuinitatis a saeculari errore correxerat.*

3. *Ibid.*, 2, 3 : *postquam et sacras litteras didicit et mundi nube discussa in lucem sapientiae spiritalis emerit.*

4. *Ibid.*, 4, 2 : *hunc toto honore atque omni obseruantia diligebat, obsequenti ueneratione suscipiens, non iam ut amicum animae coequalem, sed tamquam nouae uitae parentem.*

l'œuvre de Justin et de Tatien, en partie au moins, car elle formait vraisemblablement un fonds commun à la disposition de la catéchèse et des chrétiens des premiers siècles, et qu'il put s'en inspirer par endroits. Voici quelques rapprochements possibles.

Justin, dans son *Dialogue avec Tryphon*, parle assez longuement du baptême, et parfois avec les idées que nous retrouvons dans l'*Ad Donatum*. Ainsi en XIII, 1 : « Ce n'est certes pas au bain que nous envoyait Isaïe pour nous y laver de nos meurtres et de nos autres péchés, l'eau tout entière de la mer ne suffirait pas à nous en purifier... il parlait de ce bain salulaire de ceux qui se convertissent » (Cyprien, *Ad Don.*, 3 écrit : *Lauacro aquae salutaris*) et en XIV, 1 : « ce qu'il prédisait, c'était le bain baptismal... ». Au chapitre XIX, 2, il revient sur le bain inutile des citernes, affirmant qu'il n'est rien au regard du baptême, qui est baptême de vie. Mais cela Cyprien ne l'ignorait pas ; plus tard, dans ses Lettres, il dira que cette eau « n'agit pas comme le bain corporel<sup>1</sup> », mais qu'elle doit d'abord « avoir été purifiée et sanctifiée par l'évêque<sup>2</sup> ».

A propos de l'Esprit-Saint et des prophètes, Justin écrit au chapitre VII du *Dialogue* : « Il y eut, dans les temps reculés et plus anciens que les prétendus philosophes, des hommes... qui parlaient par l'Esprit-Saint et rendaient sur l'avenir des oracles qui sont maintenant accomplis : on les appelle prophètes... Ce n'est pas en démonstration qu'ils ont parlé, ils étaient les dignes témoins de la vérité ; mais ce sont les événements passés et présents qui forcent à adhérer à ce qu'ils ont dit. » Dans le chapitre 2 de l'*Ad Donatum*, Cyprien se souvient peut-être de l'importance de cet argument, lorsqu'il déclare qu'il ne s'appuiera pas sur les forces de l'éloquence, mais sur des faits (*rebus*). Et Justin poursuit : « prie pour que les portes de lumière te soient ouvertes, car personne ne peut voir ni comprendre, si Dieu et son Christ ne lui donnent pas de comprendre ». Ce texte est à rapprocher des conseils de prière que Cyprien donne à son ami (li. 346 : *sit tibi... oratio adsidua*) et surtout (85) : *Dei est, inquam, Dei omne quod possumus*. En VIII, 1, après qu'il eut entendu les paroles du vieillard, Justin s'exprime avec la même exaltation que Cyprien récemment baptisé : « Un feu subitement s'alluma dans mon âme ; je fus pris d'amour pour les prophètes et pour les amis du Christ... je trouvais que cette philosophie était la seule sûre et profitable. »

Même sécurité chez l'un et chez l'autre : Justin assure, en VIII, 2, que « la doctrine du Sauveur renferme une vertu de crainte qui la rend

1. *Ep.*, 69, 12, 2.

2. *Ep.*, 70, 1, 3.

propre à effrayer ceux qui se détournent de la voie droite, et qu'elle procure le plus doux repos à ceux qui s'y attachent » ; Cyprien signale aussi cette « securitas » à la fin du chapitre 4 : *ne accepta securitas...* Si, en terminant le chapitre 8 de l'*Ad Donatum*, Cyprien s'en prend à l'impudique Vénus, à Mars et à Jupiter, Justin avant lui avait invectivé contre les dieux grecs qui furent d'abord des hommes : (en LXIX, 2 s.) Dionysos, Héraclès, Asclépios : « Tout cela, dit-il, sous l'action du démon qui cherchait à imiter les prophéties relatives au Christ ». Cyprien aurait encore pu lire des développements analogues sur Héraclès et Asclépios dans la *Première Apologie*<sup>1</sup> ; mais, selon son principe, l'auteur de l'*Ad Donatum* ne fait qu'une assez brève mais énergique allusion à ce thème fréquent chez les apologistes.

Enfin, comme Cyprien au chapitre 22 du *De bono patientiae*, Justin (en XIV, 8) insiste sur la différence des deux parousies ; dans la première, le Christ s'est montré « sans gloire, sans aspect, mortel » ; dans la seconde, il paraîtra dans toute sa gloire. Clément d'Alexandrie<sup>2</sup> et Origène<sup>3</sup> soulignent également ce contraste.

Il est possible aussi que le *Discours aux Grecs* de Tatien<sup>4</sup> ait inspiré l'auteur de l'*Ad Donatum*. Les deux ouvrages contiennent des idées semblables, spécialement à propos de l'action de la grâce divine, de l'Esprit-Saint, du Verbe de Dieu. Ce qu'en dit Cyprien aux chapitres 4 et 5 rappelle les chapitres V et VII du *Discours*. Tatien y glorifie le Verbe divin qui purifie les âmes, qui ne fait pas des philosophes ou d'habiles rhéteurs, mais qui par ses enseignements rend les mortels immortels. Il admire ensuite la puissance du *Logos* céleste, esprit né de l'esprit, qui, chassant de notre âme le désir, la rend calme et sereine. En XXX, il ajoute encore : le Verbe s'est emparé de ce qui est à nous ; grâce à un trésor caché... nous acquérons une richesse précieuse : idée que l'*Ad Donatum* exprime en 6, 21 : *quod esse iam coepimus, acceptus spiritus licentia sua potitur*. Le chapitre XV du *Discours* insiste sur l'Esprit-Saint : « Il faut que nous cherchions à retrouver maintenant ce que nous avons été autrefois, mais que nous avons perdu, que nous unissions notre âme à l'Esprit-Saint. » L'homme, fait à la ressemblance de Dieu, est comme un temple où Dieu vient habiter. Évidemment cette image est dans Paul (*I Cor.* 3, 16 ; 6, 19 ; *II Cor.* 6, 16 ; *Éphés.* 2, 22). Elle figurera dans le *De*

1. *I Apol.*, LIV, 9 et 10 ; XXI, 2 ; XXII, 6.

2. *Pédagogue* III, 1 ; *Stromates* III, 16.

3. *Contre Celse* VI, 75-76.

4. Voir A. PÜRCH, *Recherches sur le Discours aux Grecs de Tatien*, p. 106-158.

*bono patientiae* et dans les Lettres. Dans tous ces développements, Tatien est aussi réservé que Cyprien vis-à-vis de l'Écriture.

De plus, si l'*Ad Donatum*, en une dizaine de lignes, à la fin du chapitre 8, attaque les dieux païens, Tatien présente huit chapitres sur ce thème, où il dénonce particulièrement leurs adultères et leur mauvaise conduite<sup>1</sup>. En X, il cite, comme Cyprien, Jupiter métamorphosé en cygne, et une première fois Ganymède auquel l'ami de Donat fait aussi allusion ; en XXIV, il nomme de nouveau cet androgyne. Ce sont, avec Vénus, les principales divinités visées dans l'*Ad Donatum*. Est-ce une simple coïncidence ? Peut-être. Comme le fait encore avec force Cyprien au début du chapitre 8, Tatien, en XXII, s'en prend aux bouffons qui miment des adultères et se font professeurs de débauche, apprenant aux jeunes filles et aux jeunes gens ce qui est inconvenant. Le chapitre XXIII du *Discours* correspond au chapitre 7 de l'*Ad Donatum* sur les jeux et sur les gladiateurs ; ces individus combattent sans motif, ils se vendent pour être égorgés. Cyprien reprend plusieurs idées de ces deux chapitres de Tatien.

Enfin, plus tard, les dernières lignes du chapitre 2 du *De bono patientiae* : *insolens affectatae libertatis audacia et exerti ac seminudi pectoris inuerecunda audacia* rappelleront le portrait des philosophes tracé au chapitre XXV du *Discours* : « ils laissent l'une de leurs épaules découverte... ».

Nous ne relevons guère là que de vagues indices : il en va de même pour quelques rapprochements possibles avec Athénagoras, Théophile d'Antioche et Clément d'Alexandrie que nous signalons dans les notes du texte ; si bien que l'œuvre de Cyprien demeure vraiment originale par rapport aux apologistes du siècle précédent. Sa dette envers les écrivains chrétiens qui furent presque ses contemporains, Tertullien et Minucius Felix, est plus évidente.

Nous savons, par le *De uiris illustribus* de Jérôme, que le futur évêque de Carthage lisait quotidiennement Tertullien, qu'il appelait son Maître<sup>2</sup>. Si le *De bono patientiae* doit beaucoup au *De patientia*, l'*Ad Donatum* rappelle beaucoup moins les autres œuvres de ce modèle. On y relève cependant des thèmes voisins notamment sur les démons, mais alors que Cyprien en traite en quelques lignes seulement au cours du chapitre 5, l'auteur de l'*Apologétique*, dont le but est de présenter la défense du christianisme, y consacre deux chapitres<sup>3</sup>. L'un et l'autre invectivent contre les dieux païens, spécia-

lement contre Jupiter, s'épanchant en pluie d'or : *Ad Don.*, 8, 192 s. : *nunc in pluma oloris albescere, nunc aureo imbri defluere* ; *Apol.*, 21, 8 : *plumatum amatorem in auro conuersum*. Tertullien proteste également, au chapitre 15, contre les représentations sur scène et dans l'amphithéâtre des aventures scandaleuses des dieux : il cite en particulier, comme Cyprien en 8, Vénus et Jupiter ; mais les développements ne se ressemblent pas du tout et ils n'offrent pas d'expressions identiques. On peut aussi rapprocher *De spect.*, 17 : *cur liceat audire quae loqui non licet... cur liceat uidere quae facere flagitium est*, de Cyprien 9, 201 s. : *aspicias ab impudicis geri quod nec possit aspicere frons pudica, uideas quod crimen sit et uidere*. Bien que dans l'*Ad nationes*, au livre 2 surtout, il soit longuement question des aventures scandaleuses des dieux, on ne peut déceler aucun indice précis de comparaison avec le texte de Cyprien.

Dans l'*Ad Donatum* au contraire, Cyprien s'est visiblement inspiré de l'*Octavius* de Minucius Felix. La lecture de cet ouvrage était encore fraîche dans sa mémoire, et il pouvait en avoir le texte sous les yeux. Non seulement il suit d'assez près la présentation de ce dialogue, en faisant de la promenade sur la plage une conversation dans un jardin, mais on y relève des notations identiques. Il suffit de comparer *Ad Don.*, 1, 3 s. : *indulgentia uindemia solutus animus... anni fatigantis industias sortiatur* avec *Oct.*, 2, 3 : *ad uindemiam feriae iudicariam curam relaxauerant*. L'évocation de la brise d'automne chez Cyprien : *ad leues auras blandientis autumnii hortorum facies amoena consentit* rappelle *Oct.*, 2, 4 : *ut et aura adspirans leniter membra uegetaret* ; on y trouve aussi, dans les lignes précédentes : *blanda... curatio*, ainsi que *autumnitas*. La phrase suivante de l'*Ad Donatum* : *sermonibus diem ducere et studentibus fabulis...* apparaît comme une transposition d'*Octavius*, 3, 4 : *iter fabulis fallentibus legebamus*.

Dans le chapitre 2 de l'*Ad Donatum*, nous avons relevé plusieurs idées et expressions des chapitres 15 et 16 de l'*Octavius*. Cyprien écrit : « *adgrediar tamen facultate quae ualeo... uocis pura sinceritas non eloquentiae uiribus nititur ad fidei argumenta, sed rebus... Accipe non diserta... nec ad audientiae popularis inlecebram culto sermone fucata sed... rudi ueritate simplicia* », en face d'*Octavius*, 15, 2 : « *ut examine scrupuloso nostram sententiam non eloquentiae tumore, sed rerum ipsarum soliditate libremus*, puis de 16, 1 : « *dicam equidem ut potero pro uiribus* », et de 16, 6 : « *cum non disputantis auctoritas sed disputationis ipsius ueritas requiratur... quoniam non fucatur pompa facundiae et gratiae, sed, ut est, recti regula sustinetur*. » Encore qu'ils ne figurent pas dans le même ordre, les mots et les idées se répondent curieusement dans ces deux développements parallèles.

1. Voir les chapitres VIII, IX, X ; XIX ; XXI, XXII ; XXXII et XXXIV.

2. Voir *infra*, *De bono*, p. 140 et n. 1.

3. TERTULLIEN, *Apol.*, 22 et 23 ; *Ad Scap.*, 1.

A diverses reprises, Cyprien démarque aussi le chapitre 37. On lit en effet dans ce dernier, 37, 10 : « fascibus et purpuris gloriaris ? Vanus error hominis et inanis cultus dignitatis fulgere purpura mente sordescere » ; 37, 8 : « absque notitia Dei, quae potest esse solida felicitas ?... rex es ? sed tam times quam timeris et quamlibet sis multo comitatu stipatus, ad periculum tamen solus es » ; 37, 14 : « noxia blandimenta ». Ces trois passages ont pu inspirer à Cyprien *Ad Don.*, II, 265-266 : « fulgere sibi uidetur in purpura : quibus hoc sordibus emit ut fulgeat », et 13, 307-317 : « an... illos putas tutos... stabili firmitate securos quos regalis aurae splendore fulgentes armorum excubantium tutelat circumstat ? maior illis quam ceteris metus est ; tam ille timere cogitur quam timetur... necesse est non sit et ille securus : ante ipsos terret potestas sua quos fecit esse terribiles » ; enfin, répondant à « blandimenta », il a successivement : *probrī blandientis*, (188) ; *malorum blandientium* (258) ; *blanditur ut fallat* (317).

Il convient également de signaler, dans la description de la société païenne, l'expression vigoureuse de Cyprien sur la pédérastie : *libidinibus insanis in viros uiri prorumpunt* (204 s.), qui abrège et atténue volontairement le développement de l'*Octavius*, 28, 10-11 : *qui medios viros lambunt, libidinoso ore inguinibus inhaerescunt, homines malae linguae etiamsi taceant, quos prius taedescit in pudicitiae suae quam pudescit*. On peut signaler aussi comme une indication assez probante de la lecture de cet ouvrage par Cyprien, le troisième chapitre du *De bono patientiae*, où les deux écrivains dénoncent la fausse philosophie en des termes très voisins. Nos notes du texte suggèrent d'autres rapprochements. Observons enfin que l'*Ad Donatum* rappelle l'*Octavius* par le souci un peu poussé de l'élégance littéraire et par l'absence de références scripturaires, mais les deux traités diffèrent essentiellement. Le dialogue de Minucius Felix est l'œuvre d'un philosophe qui s'adresse à la raison, tandis que le discours de Cyprien est celle d'un néophyte enthousiaste qui parle également au cœur.

Deux écrivains profanes enfin, Sénèque et Apulée, exposant l'un avec un style plein d'éclat une philosophie dont on trouve des traces chez les Pères de l'Église<sup>1</sup>, l'autre les cérémonies de l'initiation isiaque, sorte de baptême païen, paraissent avoir exercé une influence sur l'*Ad Donatum*.

Il est probable que Cyprien, lorsqu'il enseignait la rhétorique, dut pratiquer longuement l'œuvre de Sénèque, où il trouvait sans doute

1. Voir M. SPANNEUT, *Le stoïcisme des Pères de l'Église*. De même J.-C. FREDOUILLÉ, *Tertullien et la conversion de la culture antique*, Paris 1972 ; ainsi que *infra* p. 152 et note, 164-168.

pour ses élèves matière à des exercices d'école sur des sujets moraux. Il devait aussi l'aimer pour les nombreux et brillants exemples de figures de style et de pensée qu'elle lui fournissait ; plus tard il en approuvera encore mainte idée, mais on ne saurait dire que son premier ouvrage comporte des emprunts directs à ce moraliste. On peut cependant faire quelques rapprochements. Le passage brillant sur le combat des gladiateurs au chapitre 7 évoque la description fameuse de la 7<sup>e</sup> lettre à Lucilius. Les deux écrivains s'y élèvent en particulier contre l'influence néfaste des spectacles. Au § 3 de ce chapitre, Sénèque déclare : *auarior redeo, ambitiosior, luxuriosior, immo uero crudelior et inhumanior*. Cyprien n'en retient qu'une idée pour sa démonstration : *redeo luxuriosior*, mais il la développe en évoquant la matrone venue pudique et s'en retournant impudique. Les expressions similaires abondent. U. MORICCA<sup>1</sup> et H. KOCH<sup>2</sup> en signalent un certain nombre, mais pas toujours probantes<sup>3</sup>. On peut encore en citer d'autres. En général, elles ne portent que sur quelques mots ou elles expriment des idées courantes empruntées à des thèmes rebattus. Voici cependant quelques exemples non dénués d'intérêt :

*Ad Don.*, 6, 136 s. : *homicidium cum admittunt singuli, crimen est ; uirtus uocatur, cum publice geritur*. Sén., *Ep.*, 95, 30 : *homicidia comescimus et singulas caedes : quid bella et occisarum gentium gloriosum scelus ?... quamdiu furtim et a singulis fiunt... publice iubentur uetata priuatim ; De ira*, II, 9, 3 : *pro gloria habita quae... scelera sunt*.

*Ad Don.*, 8, 182 s. : *plus illic placet, quisque uirum in feminam magis fregerit*. Sén., *Ep.*, 66, 53 : *aliquis in mulierculam ex uiro uersus*.

*Ad Don.*, 9, 214 : *ore illo quicquid iam uoce delinquitur minus est*. Sén., *De ira*, 9, 3 : *ne os quidem libidini exceptum*.

*Ad Don.*, 10, 227 s. : *inter togas pace rupta forum litibus mugit insanum*. Sén., *De ira*, II, 8, 2 : *inter istos, quos togatos uides, nulla pax est ; Ep.*, 97, 3 : *minus crimine quam absolutione peccatum est*.

*Ad Don.*, 14, 321 s. : *una... fida tranquillitas, una solida et firma securitas*. Sén., *Ep.*, 44, 7 : *cum... sit solida securitas et eius inconcussa fiducia ; 56, 6 : illa tranquillitas uera est*.

1. U. MORICCA, « Di alcune probabili fonti d'un opuscolo di S. Cipriano (*Ad Donatum*) ». Il ne groupe pas les imitations de Sénèque : elles sont éparses, mêlées à celles des autres auteurs, en suivant le texte de l'*Ad Donatum*.

2. H. KOCH, *Cyprianische Untersuchungen*, chapitre VII, p. 289-294.

3. J. FONTAINE, *Aspects et problèmes de la prose d'art au III<sup>e</sup> siècle : la genèse des styles latins chrétiens*, p. 158, n. 14, estime aussi que les rapprochements établis dans le livre fondamental de H. Koch ne sont pas absolument convaincants, surtout en ce qui concerne Sénèque et le stoïcisme.

*Ad Don.*, 5, 102 s. : *quantum illuc fidei capax adferimus, tantum gratiae inundantis haurimus.* Sén., *Ep.*, 108, 2 : *quantum capis hauriendum est.*

C'est surtout, comme on le voit par ces exemples, dans les passages diatribiques, où Cyprien fait le procès de la société, que figurent ces rapprochements.

Il semble aussi que Cyprien, comme plus tard Augustin, ait été quelque peu influencé par Apulée. Il trouvait dans les *Métamorphoses* la description des grandes agitations de l'âme en proie aux passions, puis aux hésitations. Et lorsque, au début du chapitre 4 de l'*Ad Donatum*, il évoquait ses interminables tergiversations, il pouvait s'adresser intérieurement le reproche mérité par Psyché en V, 23, 1 : *insatiabili animo Psyche satis et curiosa rimatur...* ; et en VI, 20, 5 : *mentem capitur temeraria cupiditate.* C'est à cette curiositas, qui est un aspect de la sensualité, innée en chaque homme, qu'il avait si souvent obéi ; elle avait ensuite retardé sa conversion<sup>1</sup>. Le XI<sup>e</sup> livre lui montrait qu'elle ne disparaissait qu'en face des plus vives émotions religieuses, celles de l'initiation isiaque par exemple.

Dans ce livre d'ailleurs, Cyprien rencontrait, évoqués avec respect et dévotion, à la fois le symbolisme de l'eau, de la lumière, de la blancheur, et un vague monothéisme. Nous y avons relevé maintes idées et expressions parallèles à celles exprimées dans les chapitres 3 à 6 de l'*Ad Donatum*, dont plusieurs dans le sermon du prêtre d'Isis. C'est lui qui, en 15, 1, rappelle à Lucius sa vie ballottée et incertaine : *multis et variis exanclatis laboribus magnisque Fortunae tempestatibus et maximis actus procellis, avant d'aborder au port du repos (ad portum quietis...)*. Lucius lui-même évoquera plus loin, en 19, 3, ses hésitations incompréhensibles : « tout impatient que j'étais, je remettais sans cesse », *nescio quo modo, quanquam festinans, differebam.* Le prédicateur souligne ensuite, en 15, 1, que c'est la curiosité qui lui fut fatale : *curiositatis inprosperae sinistrum praenium reportasti*, mais que désormais la sécurité lui est acquise : *non habet locum casus infestus* ; en 15, 4, il nomme la blancheur du costume qui doit l'inviter à l'allégresse : *sume iam vultum laetiozem candido isto habitu tuo congruentem.* Apulée revient ailleurs sur cette allégresse, en 7, 2 :

1. Cf. P. COURCELLE, *Les Confessions...*, p. 103-109 ; spécialement p. 104-105 où il cite des exemples d'Augustin sur ce point, ainsi que l'article de S. LANCEL, « *Curiositas* et préoccupations spirituelles chez Apulée », dans *Revue de l'Histoire des Religions*, t. 160, 1961, p. 25-46 ; A. LABHART, « *Curiositas*, notes sur l'histoire d'un mot et d'une notion » dans *Museum Helveticum*, t. 17, 1960, p. 206-224.

*gestire mihi cuncta uidebantur*, et en 17, 4 : *gaudio delibuti.* Puis le prêtre achève son discours en invitant le candidat à l'initiation à s'engager dans la sainte milice sous le signe du serment : 15, 5 : *da nomen sanctae huic militiae... sacramento...*, à se vouer à la discipline religieuse : *teque iam nunc obsequio religionis nostrae dedica.* C'est au début du chapitre 15 que Cyprien parle de cet engagement et de cette discipline : *Tu quem iam spiritualibus castris caelestis militia signavit, tene incorruptam... disciplinam.* On est un peu tenté de croire que l'auteur de l'*Ad Donatum* avait à portée de la main le texte des *Métamorphoses*, et que contrairement à son habitude il le suit parfois d'assez près.

Mais on peut faire encore nombre de rapprochements suggestifs entre les deux textes. De même que Cyprien déclare que tout pouvoir vient de Dieu, ici c'est Isis elle-même qui se déclare seule puissante (5, 1) : *numen unicum multiformi specie.* Elle insiste sur la nécessité d'une purification (5, 5) : *Id sacrum... nec profana mente debebis opperiri* ; par l'eau, et par une eau spéciale, celle puisée au fond du sanctuaire, (20, 4) : *de penetrati fontem petitum spondeo libat* ; de même en 23, 1, le pontife conduit Lucius à la piscine toute proche, il prie, l'asperge d'eau, le lave de ses ultimes impuretés : *deducit ad proximas balneas et, prius sucto lauacro praefatus deum ueniam, purissime circumrorans abluit.* On renaît alors (21, 7) : *quodam modo renatos ad nouae reponere rursus salutis curricula* ; si l'on rapproche de cette expression le mot *lauacro* de la citation précédente, on n'est pas loin de la formule employée par Cyprien (li. 43 s.) : *ut quis renasci denuo posset utque in nouam uitam lauacro aquae salutaris...*, où *denuo* renforce *renasci*, comme chez Apulée *rursus* renforce *reponere*. Ajoutons que dans l'initiation isiaque la métamorphose est aussi soudaine que dans l'*Ad Donatum* : *figuram tuam repente mutatam* (6, 4) ; qu'elle rend tout facile (6, 3) : *nec quicquam rerum mearum reformides ut arduum* ; qu'elle conforte l'initié (22, 4) : *recreatus animi*, et que, comme chez Cyprien encore, elle ouvre ses yeux à la lumière (7, 2) : *noctis atrae fugato nubilo, sol exurgit aureus* ; de même en 27, 6 : *sublata est... ambiguitatis tota caligo*, ce qu'exprime l'*Ad Donatum* au début du chapitre 6 : *malorum caligine abstersa operti saeculi tenebras reuelabo.* Enfin, comme Cyprien à diverses reprises, Isis invite son disciple à persévérer dans une obéissance scrupuleuse et une pureté sans faiblesse (6, 7) : *Quodsi sedulis obsequiis... et tenacibus castimoniis numen nostrum promerueris, scies, ultra statuta fato tuo spatia, uitam quoque tibi prouogare mihi tantum licere*, mais ce n'est pas l'immortalité céleste qu'elle lui promet.

En dehors de ce livre XI, on trouve encore dans les deux ouvrages des idées identiques et des expressions voisines. Ainsi celui d'Apulée

dénonce, aussi violemment que Cyprien, les mœurs perverses du forum (X, 33, 1) : *utilissima capita, immo forensia pecora, immo uero togati uulturii, si toti nunc iudices sententias suas pretio nundinantur...* On peut mettre en parallèle IV, 2, 1 : *in isto cogitationis salo fluctuarem*, avec *Ad Don.*, 39 s. : *in salo iactantis saeculi... fluctuarem*.

Si bien que l'auteur des *Métamorphoses* est l'un des écrivains païens qui ont pu retenir l'attention de Cyprien, dès avant sa conversion. Peut-être même risqua-t-il de ressentir son influence pernicieuse avant d'affermir sa foi chrétienne. Plus tard, il dut probablement redouter pour ses fidèles la lecture d'un tel ouvrage.

Les rapprochements signalés avec ces divers auteurs ne représentent probablement pas tous des imitations conscientes. Il est certain qu'au cours de ses lectures, Cyprien avait emmagasiné dans sa mémoire nombre de passages d'écrivains qui l'avaient frappé et d'expressions imagées qu'il retrouve au fur et à mesure de la rédaction de l'*Ad Donatum*. Aussi, malgré les parallèles que l'on peut établir, son traité demeure une œuvre vraiment originale dans sa conception et dans sa réalisation. La partie satirique des chapitres 6-13, soutenue par la foi ardente du converti, est rajeunie par le style. Avant que Cyprien écrive ses hésitations à recevoir le baptême et les heureux effets de la grâce aux chapitres 3-5, on n'avait encore rien lu de semblable, et il faudra attendre le v<sup>e</sup> siècle avec Augustin pour trouver pareille « confession ». Les trois derniers chapitres, enfin, qui forment la conclusion spirituelle et la partie exhortative de l'opuscule, témoignent d'une élévation de pensée et d'une certaine évolution de son style qui laissent présager les meilleures pages des autres traités, notamment celles du *De bono patientiae*, si personnel lui aussi malgré le *De patientia* de Tertullien.

## V

LA PRÉSENTATION LITTÉRAIRE  
SES PROBLÈMESA. L'Ad Donatum se présentait-il primitivement  
sous la forme d'un dialogue ?

L'*Ad Donatum* pose un problème : les premiers mots, donnés par la plupart des codices, *bene admones*, « c'est bien de me rappeler à l'ordre », semblent être une réponse à un interlocuteur. De fait, quelques mss, entre autres *M* (*Monacensis* 208), offrent pour ce traité un double début.

*M* commence par *Bene admones...* et continue jusqu'au chapitre 4, *nabiuitas secunda reparauit* (71). Suit immédiatement (folio 3 r. vers le bas) le *Donatus Cypriano*, écrit de la même main<sup>1</sup>. Il s'agit d'un fragment très court que nous donnons en note<sup>2</sup>. *Bene admones* et le texte de l'*Ad Donatum* figurent ensuite, intégralement, jusqu'à la fin du traité. On relève quelques variantes dans la partie redoublée du texte (chapitres 1-4). Elles figurent seulement dans l'apparat critique de G. Hartel ; mais elles n'apportent rien d'essentiel.

La disposition est identique dans le ms. *Q* (*codex Trecentis* 581) qui remonte au même archétype, ainsi que dans le *codex Cambronensis* que reproduit Pamèle dans son édition d'Anvers, en 1568. Mais dans l'édition parue à Genève en 1593, il renvoie ce fragment du *Donatus Cypriano* en tête de la correspondance,

1. Cf. L. BAYARD, *Le latin de saint Cyprien*, p. LII.

2. *Donatus Cypriano* : *Credo te retinere, sanctissime Cypriane, quae nobis fuerit apud oratorem garrulitas, unus sensus, una cogitatio, inuidua lectio (dilectio). Quare non et in diuina lectione ita animis roboramur, aut non ea semper nobis fuit cogitatio, sicut promittebas, ut simul crederemus...*



avec le titre du ms. « Admonitio Donati ad Cyprianum ». Les éditions suivantes de Rigault, d'Oxford, de Baluze le relèguent aussi au bas des pages. G. Hartel le reporte dans son Appendice, p. 272, en tête de quelques *epistulae*. La récente édition du CCL n'en parle pas, mais elle cite l'article de K. G. Goetz dans sa Bibliographie.

C'est, en effet, K. G. Goetz le premier qui a pensé que l'*Ad Donatum* était un dialogue, en deux parties : le bref appel de Donat, puis la très longue réponse de Cyprien, et que c'était là sa forme primitive<sup>1</sup>. Certes, *M* est un ms. du IX<sup>e</sup> siècle et peut-être du VIII<sup>e</sup> ; de plus, la fidélité scrupuleuse de son copiste est attestée ailleurs, à propos de la correspondance notamment<sup>2</sup> ; la présence effective d'un interlocuteur semble réclamée par plusieurs expressions : *petamus hanc sedem* (I, 12) ; *in me oculos tuos fixus es* (I, 20) ; Cyprien interpelle plusieurs fois son ami : ainsi en 4, 77 s. : *Scis profecto... Scis ipse...* ; en 6, 128 : *te crede subduci...* ; et surtout au dernier chapitre, il lui confie la charge d'entonner le psaume au moment de se mettre à table.

On ne saurait certes objecter valablement contre ce texte que les idées du *Donatus Cypriano* rappellent de près celles du début de l'*Octavius*, ou le *sanctissime* (*Cypriane*) qui peut être une modification apportée au texte après que Cyprien eut subi le martyre ; cela n'obligerait pas non plus à retarder la date du traité<sup>3</sup>. Mais il serait bien étonnant que Donat n'ait parlé qu'une fois ; on s'attendrait au moins à ce qu'il intervienne à la fin de l'exposé, ne serait-ce que pour remercier son ami. Les explications que l'on pourrait donner à ces lacunes : répliques supprimées pour des lectures publiques, peut-être aussi à cause d'allusions à la persécution de Dèce, si l'ouvrage avait été rédigé à cette époque, ne paraissent pas satisfaisantes. De même, les passages supposant la présence de Donat ne sont pas vraiment convaincants ; il peut s'agir d'une simple convention littéraire et d'un « dialogue » purement fictif. Ce tour est

1. K. G. GOETZ, *Der alte Anfang und die ursprüngliche Form von Cyprians Schrift ad Donatum*.

2. L. BAYARD, *op. cit.*, p. XXXI.

3. Par contre, la correction de *lectio en dilectio* (*individua dilectio*), conjecturée par Baluze, s'impose.

fréquent dans la diatribe et Cicéron l'utilise abondamment dans les *Paradoxa*<sup>1</sup>. Sans doute « bene admones » indique bien qu'il y eut des échanges de propos entre Donat et l'écrivain, mais ils peuvent remonter beaucoup plus haut, soit à une conversation, soit à une lettre ou à un billet, ce qui expliquerait peut-être la brièveté et la banalité du fragment. Ces deux mots, en constituant un début « ex abrupto », sont bien dans le ton des premières pages. De plus, comme le dernier chapitre reprend certains mots et certaines expressions du premier et qu'il s'achève dans la même tonalité, il semble bien que nous tenions là, avec la grande majorité des mss, le véritable exorde et la véritable péroraison de Cyprien. L'*Ad Donatum* est un exposé oratoire, où l'auteur s'adresse à un ami, présent ou absent, mais avec lequel il ne dialogue pas vraiment. S'il ne convient pas d'y insérer le *Donatus Cypriano*, l'hypothèse de Goetz et le texte de Donat méritent du moins de figurer dans un commentaire.

## B. Grieffs formulés contre ce traité

On a souvent fait des réserves sur le style de l'*Ad Donatum*, que l'on trouve trop travaillé, malgré la promesse faite par Cyprien, au début du traité, d'un entretien familier. Ce reproche vise notamment les premières pages, où la composition du lieu rappellerait les exercices d'école par la recherche et l'affectation du langage surchargé d'ornements et de tours poétiques ; il vise aussi les descriptions, d'une présentation extrêmement fouillée et brillante, de la société païenne. Si l'énergie des expressions en fustige vigoureusement les vices, elle leur donnerait aussi un relief qui surprend parfois dans un ouvrage aussi relevé. Il importe d'apprécier la valeur de ces griefs.

C'est Augustin qui le premier a souligné le caractère apprêté de la forme dans ce traité qu'il estime beaucoup par ailleurs. Il le fait

1. Cf. CICÉRON, *Paradoxa*, éd. J. Molager, CUF 1971, 2, 17 ; 4, 27 ; 4, 28 ; etc.

dans le *De doctrina christiana*<sup>1</sup>, où il trouve qu'un style aussi fleuri ne convient guère à la gravité du sujet : *Est tale aliquid in epistola beatissimi Cypriani, quod ideo puto uel accidisse uel consulto factum esse, ut sciretur a posteris quam linguam doctrinae Christianae sanitas ab ista redundantia reuocauerit et ad eloquentiam grauiorem modestioremque restrinxerit... At ergo quodam loco : Petamus hanc sedem... frondea tecta fecerunt*<sup>2</sup>. Il blâme alors discrètement cette dernière phrase qui détonne un peu dans un discours aussi sérieux : « Il y a là une merveilleuse autant qu'étonnante fécondité de paroles ; mais cette profusion messied à la gravité du sujet... Le saint homme a prouvé qu'il était capable d'employer un tel langage puisqu'il s'en est servi en quelque endroit, mais qu'il répudiait cette manière, puisque par la suite il n'y a plus eu recours. » D'autres, qui, comme Augustin, apprécient beaucoup cet ouvrage par ailleurs, ainsi que nous le verrons à propos de sa longue survie, lui reprochent la même recherche excessive. D. Érasme, au xvi<sup>e</sup> siècle, trouve que Cyprien abuse quelque peu des agréments du style<sup>3</sup>. Le cardinal italien C. Baronius voit dans cet opuscule un patient exercice de rhétorique et une éloquence qui résulte de beaucoup de sueurs : *exultiam illam suam totoque orbe spectatam dicendi facundiam tot sudoribus partam*<sup>4</sup>. Pour J. L. Guez de Balzac, c'est « un discours peint, et aussi florissant que s'il eut parlé de l'Amour<sup>5</sup> ». Fénelon y dénonce « trop de fleurs semées<sup>6</sup> ». Le théologien de la Congrégation de S. Maur, P. Maran, critique ses ornements affectés : *tanto artificio composita est ac tot elegantibus ornata picturis*<sup>7</sup>. Enfin les *Acta Sanctorum* blâment « son style trop paré, emprunté à la rhétorique profane<sup>8</sup> ». Mais ces griefs sont-ils vraiment fondés ?

Nous ne le pensons pas. Cyprien ne mérite pas les reproches dont on l'accable pour cet exorde. Qu'y a-t-il d'excessif dans ces deux

1. Cf. AUGUSTIN, *De doct. christ.*, 4, 14, 31.

2. Cf. *Ad Don.*, I.

3. Cf. *Lettre d'Érasme au Card. Lorenzo Pucci* (Louvain, le 31 juillet 1519) dans *Opus epistolarum D. Erasmi Roterodami*, Oxford 1922, t. 4, Ep. n° 1000, p. 23 s.

4. Cf. *Annales*, Lucques 1788, t. II, p. 567.

5. Cf. F. LÉONARD, *Sancti Cypriani libri Ad Donatum...*, p. 62, notice de présentation.

6. Cf. *Ibid.*, p. 62.

7. Cf. *PL* 4, 81.

8. Cf. *Acta Sanctorum*, septembris, t. IV, Anvers 1753, p. 201 C : *... eloquentia quam apud gentiles sibi comparauerat... : ... epistula I ad Donatum...*, *rheloricis flosculis ornatissima, quales in ceteris omnibus eiusdem litteris ac opusculis frustra requiras.*

phrases le plus souvent critiquées ? « L'endroit même s'accorde avec le jour et, pour caresser les sens et les flatter, l'aspect agréable des jardins s'harmonise avec les douces brises d'un automne plein de charme. » Il n'est pas défendu d'apprécier la nature, de l'aimer, et de le dire. Il est parfaitement normal que le néophyte ardent qu'était encore Cyprien à cette époque, tout pénétré d'affection et de reconnaissance pour celui qui vient de le combler de sa grâce, et qui lui prodigue de surcroît au milieu de ses loisirs l'agrément d'un ravissant tableau, soit sensible à l'attrait de ce paysage et veuille en faire partager le plaisir à son ami. Aussi s'efforce-t-il de trouver un style imprégné de douceur et de lumière, qui soit en harmonie avec l'idée que nous nous faisons de la parole créatrice qui communiqua cette beauté à notre univers. Il en va de même pour le second passage incriminé : « Tandis que les pampres, qui retombent en jets vagabonds et pendent entrelacés, rampent le long des roseaux qui les supportent, la vigne a formé un portique avec sa frondaison pour toit. » Encore qu'il ne le précise qu'indirectement : *animam simul auditus instruit et pascit obtutus*, Cyprien apprend ici à Donat à goûter la nature dans ses moindres détails et à les rapporter à Dieu pour l'en remercier.

Nous constaterons aussi, en commentant le texte, la reprise dans la péroraison, nettement religieuse, de certains mots caractéristiques employés dans cet exorde, et un retour discret à son style poétique. Il semble qu'il y ait là une intention bien arrêtée de l'écrivain, dont on ne saurait le blâmer. Platon n'agissait pas autrement quand il décrivait les circonstances de ses dialogues. Ce chapitre est une excellente introduction pour un traité sur la grâce. Il reste que, dans l'ensemble de l'ouvrage, les *procédés de rhétorique*, la symétrie surtout et les antithèses, abondent. Voici quelques-unes des figures de mots ou de pensée les plus fréquentes. Elles nous donnent une idée du travail minutieux effectué par l'auteur pour obtenir des passages brillants.

Le parallélisme ou symétrie, la fameuse *concininitas* recommandée par Cicéron, se rencontre couramment, souvent combinée avec d'autres procédés. Ainsi *Ad Don.*, 5, 102 : *quantum illuc fidei capacis adferimus, tantum gratiae inundantis haurimus* : chaque mot du premier membre (le banal *illuc* excepté) a dans le second un correspondant qui occupe la même place, souvent avec assonance finale *capacis / inundantis ; adferimus / haurimus* ; de plus le nombre total des syllabes (*illuc* excepté), douze, est identique dans les deux membres<sup>1</sup>. Les antithèses prédominent aussi, 15, 348 s. : *quem*

1. A. QUACQUARELLI, *La retorica...*, consacre sept pages (152-158)

*ille diuitem fecerit, nemo pauperem faciet*; ainsi que les allitérations, souvent en trois mots, 13, 312 : *exigit poenas pariter de potentiore sublimitas*<sup>1</sup>. Les chiasmes figurent en bonne place, 11, 280 : *quod nec populus acciperet, et perderet magistratus* (avec assonances)<sup>2</sup>. On relève des exemples de gradation, 7, 147 : *ut quis possit occidere, peritia est, usus est, ars est*<sup>3</sup>; des répétitions de mots<sup>4</sup>. Le rythme ternaire alterne fréquemment avec le rythme binaire; il est en général souligné par l'assonance ou par l'isosyllabisme<sup>5</sup>.

Cyprien coordonne parfois deux mots synonymes, mais moins souvent que dans les autres traités, où ils servent d'ordinaire à introduire des citations de l'Écriture. Ils sont tantôt reliés par *ac*, tantôt par *et*, rarement par *atque* ou *-que*<sup>6</sup>. L'auteur de l'*Ad Donatum* aime aussi à formuler des *sententiae* dont il signale minutieusement la présentation, 6, 138-139 : *impunitatem sceleribus acquirit non innocentiae ratio, sed saeuitiae magnitudo*. Elle est placée au terme d'un développement important, dont on a fait une fin de chapitre, et les deux derniers mots des groupes antithétiques reprennent, dans le même ordre, les voyelles *i a e a i o* (*-tiae ratio | -tiae magnitudo*)<sup>7</sup>.

à énumérer les figures de rhétorique de ce traité (dont quatre pour les homéotéleutes).

1. De même, en 12, 298-299 : *pergit poenalibus cumulis pertinaciter adhaerere*.

2. Chiasmes de subordonnées autour de deux principales : en 6, 136-138 : *homicidium cum admittunt singuli, crimen est; uirtus uocatur* (avec allitération), *cum publice geritur*.

3. Voir deux lignes plus bas : *disciplina est ut perimere quis possit, et gloria est quod perimit*.

4. Anaphore d'un verbe en 4, 77-80 : *scis*; en 12, 298 : *pergit*; en 15, 345 : *tene*; en 9, 202-203 : *uideas*; d'un mot invariable en 4, 86 : *inde*; en 8, 192-195 : *nunc*.

5. On rencontre ces deux rythmes dans la structure d'une même phrase, ainsi, en 5, 93-96 : *ceterum si... : après trois si, survient le groupe binaire tantum... quantum*.

6. Ainsi en 3, 39-41 : « *nutabundus ac dubius* »; « *ueritatis ac lucis* »; en 4, 69 : « *in expiatum pectus ac purum* »; en 5, 94-95 : « *uiribus totis ac toto corde* » (avec chiasme); en 3, 50 : « *alta haec et profunda* »; en 4, 87-87 : « *sumpto et concepto uigore* »; en 3, 53 : « *in auro atque in purpura* ». La liaison par *-que* se trouve normalement dans une expression ancienne, en 8, 179 : « *contra foedus iusque* ». Il y a cinq de ces groupes binaires dans la première phrase du chapitre 3.

7. On trouve encore, 8, 197 : *fiunt miseris et religiosa delicta*; il y a parallélisme, antithèse et fréquence des *i*, en 4, 80-81 : *in proprias laudes odiosa iactatio est*; pour les sonorités et le parallélisme, 10, 218-219 : *quo secretior culpa, maior audacia est*.

On rencontre, certes, tous ces procédés de style dans les autres ouvrages de Cyprien, mais ils sont moins nombreux et relèvent en général d'une élaboration moins raffinée. Ils semblent plus naturels et passent davantage inaperçus. Ici, ils communiquent au texte une tension et une force qui témoignent de la profonde conviction de l'auteur et de son intense désir de convaincre.

### C. La structure de la phrase

On trouve encore l'empreinte laissée en Cyprien par sa formation de rhéteur dans la manière dont il organise sa phrase. Elle se développe en général selon les procédés d'amplification recommandés par Quintilien au chapitre 8 de l'*Institution oratoire*<sup>1</sup> : *incrementum, comparatio, ratiocinatio, congeries*. Les comparaisons ne manquent pas dans l'*Ad Donatum*. En plus de celles relatives au baptême, l'eau qui lave, qui coule en abondance, la lumière surgissant dans son âme, la seconde naissance, l'homme nouveau, il convient de citer, en 1, la tonnelle dont la vigne forme le toit; en 2, la motte de terre inculte à laquelle ressemble son intelligence; en 3, ses fluctuations sur la mer agitée du monde; la coupe agréable à boire, mais empoisonnée, en 11; le port du salut où aborde l'âme pacifiée, en 14, et la façon dont l'Esprit se répand dans les âmes : comme de leur propre nature le soleil rayonne, le jour éclaire, la source coule, la pluie tombe en gouttes, ainsi l'esprit céleste se répand; enfin, en 15, la maison peinte. Certaines sont une concession au style fleuri cher à son époque.

Le raisonnement chez lui est toujours clair et simple : basé sur des faits empruntés à sa propre expérience du baptême, il ne s'exprime pas en syllogismes. L'écrivain laisse parler la réalité qu'ils évoquent, en se contentant parfois d'une énumération, d'un rapprochement de termes expressifs, de groupes antithétiques, comme au début du chapitre 3 où il note ses longues tergiversations avant de se décider à recevoir le sacrement. Ailleurs, à propos des effets du baptême, il fait se succéder les images de l'eau, de la lumière, de la facilité à accomplir certains actes qui auparavant lui coûtaient beaucoup. D'autres fois, il fait simplement appel à l'expérience de son ami,

1. Cf. QUINTILIEN, *Inst. orat.*, 8, 4, 1-17.

et Donat doit se rendre à ses arguments. C'est la grande originalité de sa méthode : il ne cherche pas à prouver en utilisant les procédés ordinaires de la logique, il évoque, il montre, il veut toucher.

Au point de vue de l'*incrementum*, la phrase de l'*Ad Donatum*, qui ne comporte parfois qu'un membre, en a souvent deux ou trois (*dikhōla, trihōla*). Une étude d'A. F. Memoli<sup>1</sup>, tout en se référant au même passage de Quintilien, néglige les aspects précédents pour s'attacher à ce point<sup>2</sup>, avant de signaler à propos de la « redondance » (*congeries, συναθροισμός*) les sortes de strophes que l'on y rencontre<sup>3</sup>. C'est dans l'ensemble des traités de Cyprien qu'il relève des exemples de ces deux procédés d'amplification, mais son dépouillement ne vise pas à être exhaustif. Il étudie 35 phrases de l'*Ad Donatum* et 15 du *De bono patientiae*<sup>4</sup>.

Pour compléter ces observations il convient de signaler d'autres phrases, longues sans être périodiques : celle par exemple où l'écrivain rappelle ses hésitations avant de recevoir le baptême<sup>5</sup>, celle du chapitre 4 où il développe les effets de la grâce ; enfin, la double période du dernier chapitre : *Nam etsi...*, la première comportant deux concessives initiales, élargies, l'une par trois compléments qualifiés chacun par une épithète, l'autre par une comparative ; *tamen* introduit la principale. Cette période est liée par *et* à une seconde qui, après une double causale et une relative générale, s'achève avec deux principales ; divers ornements s'y ajoutent.

Autre originalité, le rejet d'une proposition consécutive après la principale, dans une phrase longue ; ainsi en 4 : *Sed postquam...* où après deux temporelles, et six principales à l'infinif de narration, *mirum in modum protinus confirmare se dubia...*, survient une consécutive (*ut esset agnoscere...* « si bien qu'il était loisible de reconnaître... ») dont le complément comporte deux propositions infinitives brèves,

1. Cf. A. F. MEMOLI, *Studi sulla formazione della frase in Cipriano*.

2. *Ibid.*, p. 9-52.

3. *Ibid.*, p. 66-94.

4. Il s'agit de la première phrase du chapitre 3 : *Ego cum in tenebris... mente mutaret* ; elle débute par deux temporelles (*cum ... iacerem cumque... fluctuarem*), la seconde chargée de deux appositions au sujet (*nutabundus ac dubius, nescius*) ; suit la principale *opinabar* avec une infinitive *durum* (*esse*) et une relative *quod... pollicebatur* ; elle se poursuit par un *ut* explicatif (*savoir*) affectant *posset*, et par *utque... exponeret et... mutaret* ; ce dernier élément complétif comporte une apposition (*animatus*) et une brève relative (*quod prius fuerat*). On y trouve cinq groupes du type « *veritatis ac lucis* ». Sa longueur, sa construction syntaxique, ses nombreuses appositions, les mots jumelés traduisent bien les hésitations de Cyprien et la difficulté qu'il éprouve à se livrer à son interlocuteur.

mais surchargées chacune d'une relative. Nous en lisons une autre six lignes plus bas : *ut iam non peccare esse coeperit fidei, quod ante peccatum est, fuerit erroris humani*. Cet *ut* consécutif en rejet apparaît trois fois dans le *De bono patientiae*<sup>1</sup>. C'est un tour qui se rencontre chez Horace, et que J. Fontaine étudie à propos des *Hymnes* d'Ambroise<sup>2</sup>. Il n'est pas étonnant de le rencontrer chez un prosateur habile à agencer les phrases et imbu des grands poètes latins. Il est en tout cas bien venu ici pour exprimer la surprise et l'émotion du néophyte, qui fait de cette page, avec celle des hésitations de Cyprien avant de recevoir le baptême, l'une des plus attachantes du traité.

Si dans cet opuscule la phrase est nuancée, complexe parfois sans être obscure, le style offre les mêmes qualités de clarté et de variété.

## D. Les divers styles

Le style de Cyprien dans l'*Ad Donatum* ne se laisse pas ramener à une définition unique<sup>3</sup>. Plusieurs types, assez différents les uns des autres, apparaissent successivement. Celui du premier chapitre et du début du second, quelque peu précieux et poétique<sup>4</sup>, offre évidemment un échantillon assez particulier du style de Cyprien dans

1. Cf. *De bono*, I, ligne 4 ; 7, 155 ; 16, 361 ; également *Ep.*, 43, 7, 2 : *ut repraesenter uobis...*

2. Cf. HORACE, *Odes*, 3, 4, 17-18 (où il est redoublé) ; *Ep.*, I, II, 24 ; I, 20, 22 ; etc. ; J. FONTAINE, « L'apport de la tradition poétique romaine à la formation de l'hymnodie latine chrétienne », *REL*, t. 52, 1974, p. 318-355, surtout p. 334-335 et note 3 de la p. 334, ainsi que I et 2 de la p. 335. Il le découvre dans les *Hymnes* d'Ambroise, spécialement en I, 25-32 et 45-52.

3. A. QUACQUARELLI, *La retorica...*, p. 147 se contente de le placer dans la catégorie du style « simplex » : « Il genus dicendi dell' *Ad Donatum* e il simplex » ; ce qui est insuffisant, car il contient des éléments complexes.

4. Tours poétiques : des pluriels neutres : *uicina secreta, frondea tecta* ; les groupes : *erratici palmitum lapsus, harundines baiulas* ; le tour : *totus auditor es, pour audis (tota mente)* ; l'accusatif d'un nom abstrait avec *in* au lieu d'une proposition finale : *in quietem sortiatur* ; les expressions : *studia in aures damus, in arbores et in uites uidemus* ; l'hellénisme : *in me oculos fixus es*. — Tours oratoires : nombreux adjectifs pour donner à la phrase ampleur et cadence ; groupes de mots liés par *ac* ; répétition : *sola... sola* ; pléonasme : *simul et... et...*

ce traité, mais il ne jure nullement avec le caractère sérieux de l'ouvrage.

L'auteur fait ensuite, en 2, une déclaration judicieuse sur ce que doit être le style d'un écrivain chrétien : « Dans les procès, dans un discours du haut des rostrs, admettons que l'on déploie une éloquence somptueuse avec une prétention volubile ; mais quand on parle du Seigneur, de Dieu, la pureté naturelle des mots ne s'appuie pas sur la force de l'éloquence pour établir les raisons de croire, mais sur les faits. » Les qualités exigées par ce genre de prose l'apparentent à la conception cicéronienne, à tel point que l'on a voulu voir dans cet ouvrage « une brève Tusculane chrétienne adressée à un compagnon néophyte et à un frère en rhétorique<sup>1</sup> ». Mais Cyprien se laisse assez vite entraîner, dans les chapitres 3, 4 et 5, où il fait sa « confession » et décrit la subite irruption de la grâce baptismale. C'est un style de transition où il n'a pas encore dépouillé totalement « le vieil homme », et qui comporte un reste de préciosité africaine, une imitation de la prose d'art sophistique et quelques éléments diatribiques, ainsi au chapitre 3 : *Qui possibilis... libido praecipitet*. Il y a probablement, dans ces pages, un aveu des difficultés rencontrées pour réaliser le nouvel *ars dicendi*, mais aussi l'indice d'une gêne à se confier à un autre, en même temps peut-être qu'une concession à son interlocuteur, féru de rhétorique, et dont il ne voulait pas trop déranger les habitudes.

La présentation de ces trois chapitres est particulièrement expressive, soit par la notation, en 3, des attermolements du converti, soit, en 4, par les images qui évoquent l'eau, la souillure disparue, l'irruption de la lumière, la naissance de l'homme nouveau, pour aboutir à l'allégresse et à la sécurité qui s'installent dans l'âme du baptisé. Ils annoncent directement les pages où Augustin décrira plus tard ses états de sensibilité religieuse<sup>2</sup>.

Les chapitres 6-13 présentent un nouveau style. C'est le centre de l'ouvrage, où Cyprien fait une satire en règle du monde païen pour en détourner définitivement son ami encore sensible à ses attraits. Ces pages portent l'empreinte de l'éthique stoïcienne<sup>3</sup>, mais elles

1. Définition de Benson, rappelée par M. SCHANZ, *Geschichte der römischen Literatur...*, t. 3, 3<sup>e</sup> éd. remaniée par C. HOSTUS et G. KRÜGER, München 1921 (réimprimée 1959), 708, p. 341.

2. J. FONTAINE, *Aspects et problèmes...*, p. 166-171, commente une partie de ce chapitre.

3. Pour le stoïcisme assez discret de Cyprien, J. FONTAINE, *op. cit.*, p. 158 texte et note 14, p. 161 texte et note 21 ; pour celui beaucoup plus accusé de Tertullien, J.-C. FREDOUILLÉ, *Tertullien et la conversion*

sont surtout diatribiques. Pas de thèmes plus rebattus dans la littérature des cyniques et de leurs imitateurs que l'immoralité du cirque, la perversion du théâtre, l'obscénité des mimes, l'absence de justice dans les tribunaux, la vanité des honneurs, les inquiétudes du riche, dont Cyprien remplit ces huit chapitres. Aussi l'écrivain met-il en œuvre la plupart des procédés propres à ce genre littéraire. Les tours du style parlé abondent : apostrophes à l'interlocuteur, questions oratoires, exclamations, antithèses, énumérations avec assonances : *ne praedo uastet, ne percussor infestet, ne... locupletioris inuidia... inquietet*, comparaison développée du poison. Cependant le bon sens de l'auteur et la gravité du sujet l'empêchent de jouer sur les mots, d'introduire des anecdotes, ce qui est courant dans la diatribe et dont ne se prive pas Cicéron lui-même dans les *Paradoxa*<sup>1</sup>. Habilement il met en œuvre toutes les ressources de sa vaste culture pour arriver à ébranler Donat.

Ces pages diatribiques, où Cyprien se conforme à la tradition établie, ne sont certainement pas sans intérêt apologétique. Elles ont pu toucher son ami. Et nous savons qu'elles ont eu par la suite une longue influence sur les débuts de la spiritualité ascétique occidentale, grâce à l'utilisation qu'en fit Isidore de Séville dans la fameuse méditation des *Synonyma*<sup>2</sup>.

Enfin, les trois derniers chapitres de l'*Ad Donatum* nous révèlent un style assez différent du précédent et qui tend davantage vers l'idéal fixé par l'écrivain. Mais il n'est pas encore absolument dépouillé et épuré : la métaphore de la maison peinte<sup>3</sup> et l'harmonieuse *sententia* : *Caduca sunt, quaecumque fucata sunt*, minutieusement étudiée avec sa majorité de consonnes sourdes et la reprise de ses voyelles *a u a / u a a*, ainsi que les groupes binaires assonants *cultu... uiuido, honore integro, splendore diuturno* semblent une concession aux goûts de l'époque et peut-être à ceux de son ami. Ces procédés de rhétorique, comme certains des chapitres 3-5, ne sont pourtant

de la culture antique, Paris 1972, p. 363-388 (réminiscences et convergences, p. 368-379 ; schèmes de pensée d'origine stoïcienne, p. 379-388) ; enfin, pour une étude plus générale de la question, M. SPANNEUT, *Le stoïcisme des Pères de l'Église*.

1. Sur la forme de la diatribe, cf. A. OITRAMARI, *Les origines de la diatribe romaine*, Payot, Lausanne 1926 ; CICÉRON, *Les paradoxes*, éd. J. Molager, introd., p. 59-67.

2. Cf. J. FONTAINE, « Isidore de Séville auteur ascétique : les énigmes des *Synonyma* », dans *Studi Medievali*, 3<sup>e</sup> série, t. 6, 1, 1965, p. 179-180.

3. Cf. *Ad Don.*, 15.

pas ici un simple ornement littéraire surajouté. Ils contribuent à créer une atmosphère de douceur et de charme, qui subsistera jusqu'aux derniers mots du traité : *si sit nobis spiritalis auditio, prolecte aures religiosa mulcedo*. La phrase finale du chapitre 15 : *Aboleri non potest nec extingui, potest tantum in melius, corpore vedeunte, formari*, en évoquant discrètement la résurrection des corps, est un exemple de *simplicitas* réalisé avec bonheur. Il faut voir dans tout cela un effort louable de Cyprien pour convertir son style et pour le rapprocher de celui qu'il préconise au début du traité et auquel il parvient progressivement. Certes, vouloir exprimer l'inexprimable demeure un peu une gageure ; mais c'est le mérite de l'écrivain de s'y être essayé avec constance, et d'être parvenu à un tel résultat.

Il conviendrait maintenant d'étudier les clauses de cette prose pour en déterminer la pureté métrique et ses rapports avec la prose rythmique et le *cursus*. Le lecteur voudra bien se reporter à la *Revue des Études Augustiniennes*, 1981, XXVII 3-4, où la comparaison entre les clauses de l'*Ad Donatum* et celles du *De bono patientiae* rédigés à dix ans d'intervalle, montre, selon la méthode inaugurée par les métriciens des Pays-Bas et de Suède, que Cyprien tend progressivement à donner le pas à l'accent sur la quantité syllabique, en se rapprochant alors de la prose rythmique et du *cursus*.

## VI

## SURVIE DE CE TRAITÉ

L'*Ad Donatum* a partagé, du vivant même de l'auteur et au cours des siècles, le succès remporté par l'œuvre de Cyprien, que nous évoquons à propos du *De bono patientiae*<sup>1</sup> ; il en fut même l'une des causes principales, beaucoup le considérant comme son chef-d'œuvre.

Les Pères de l'Église latine lisaient ce traité, l'admiraient et l'utilisaient dans leurs prédications et dans leurs écrits. Ambroise en parle dans ses *Sermons*, faisant en particulier une allusion très précise au premier chapitre de l'opuscule : *cum beatissimi martyris Cypriani celebramus natalem, suavissime in eius festiuitate iucundati sumus ; qui enim hoc uindemiarum tempore passus est...*<sup>2</sup>. On sait également en quelle estime, malgré les quelques réserves signalées sur son style, Augustin le tenait, l'imitait, le citait<sup>3</sup>. Dans une homélie, Maxime de Turin évoque également le début de l'*Ad Donatum* et la saison des vendanges : *Sancti Cypriani festiuitatem... celebramus... inminente uindemia... ; conueniunt igitur uota nostra et mundi. Mundus uindemiarum ubertate laetetur, nos sanctorum passione gaudemus...*<sup>4</sup> ; et comme Ambroise il poursuit assez longuement la comparaison.

Cassiodore, au VI<sup>e</sup> siècle, écrit à propos de Cyprien qu'il admire fort, la question du baptême des hérétiques mise à part : *uelut oleum decurrens in omnem suauitatem... declamator insignis doctorque mirabilis*<sup>5</sup>. Rappelons Isidore de Séville qui, au siècle suivant, par ses *Synonyma* prolongea l'influence des chapitres 6-13 de ce traité sur les origines de la spiritualité

1. Cf. *infra*, p. 169 s.

2. Cf. *Sermo* LVIII, PL 17, 747.

3. Cf. *infra*, p. 170-171.

4. Cf. *Hom.*, 79, dans PL 57, 433.

5. Cf. *De institutione diuinarum litterarum*, I, 19 (éd. A. B. Mynors, Oxford 1937), p. 58.

ascétique occidentale<sup>1</sup>. Agobard, archevêque de Lyon au début du IX<sup>e</sup> siècle, vante le courage de Cyprien dénonçant les vices de la société romaine ; il cite alors le dixième chapitre de cet opuscule : *inter leges ipsas delinquitur, inter iura peccatur...*<sup>2</sup> (225). Au XII<sup>e</sup> siècle, Abélard, comparant Cyprien et Origène, assure que son éloquence surpasse celle de tous les écrivains païens *in dictamine omnes transcendisse gentiles*, et il en donne pour preuve le premier chapitre de l'*Ad Donatum* qu'il cite longuement : *Petamus hanc sedem...* etc. ; il reconnaît pourtant le bien-fondé des réserves formulées par Augustin<sup>3</sup>.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, D. Érasme, le grand humaniste, place cet opuscule au-dessus de tous les écrits de Tertullien et d'Augustin pour sa « Romana dictionis germana puritas ». Il écrit notamment : *In una dumtaxat epistula cuius initium est « Bene admones, Donate » nonnihil lusit apparatu pompaque sermonis : unde et Augustinus comptae iucundae, splendidaeque depromit exemplum*<sup>4</sup>. Si le cardinal italien C. Baronius voit dans ce traité une éloquence qui résulte de beaucoup de sueurs, il l'apprécie au demeurant, car ces excès s'effacent devant la simplicité chrétienne : *eloquentiam Christianae simplicitati posthabuit, ac... missam fecit, testatur hoc ipse « Ad Donatum*<sup>5</sup>. L'imprimeur et érudit vénitien P. Manuce pense à cette « lettre » (c'est ainsi

1. Cf. *supra*, p. 45 et n. 2.

2. Cf. *Ad Matfredum procerem palatii. Deploratoria de iniustitiis, PL* 104, 187-188.

3. Cf. *Theologia christiana* II, *PL* 178, 1210.

4. Cf. Lettre au Cardinal L. Pucci (Louvain, 31 juillet 1519), dans *Opus epistolarum D. Erasmi Roterdami*, Oxford 1922, t. IV, *Ep.*, n° 1000, p. 23-29. Ce témoignage particulièrement important (lignes III-III4) est précédé (li. 68) de l'éloge qu'en fait JÉRÔME (*Ep.*, 58, 10), ainsi que (li. 69 s.) de celui de LACTANCE (*Inst.*, 5, 1, 25), et (li. 76 s.) de celui d'AUGUSTIN (*De doctr. christ.*, 4, 21) ; nous citons le détail de ces éloges dans l'Introduction du *De bono patientiae*, « Cyprien et Tertullien », p. 142, n. 1 et 2. Érasme évoque ensuite (li. 100 s.) *Ad Don.*, 2 : *Loquitur disertia, sed magis fortia quam diserta ; neque tam loquitur fortia quam uiuit, ut ipse meminit alicubi* (cf. *De bono*, 3). Enfin (li. 154 s.) il parle, d'après JÉRÔME (*Vir. ill.*, 53), de ses emprunts à Tertullien : *... e Tertullianis libris multa mutuatus est Cyprianus ; ... quoties ab amanuensi codicem posceret, dicere solitus sit « Da magistrum »*.

5. Cf. *Annales*, Lucques 1788, t. 2, p. 567.

qu'il l'appelle) quand il écrit : *Quae sententiarum grauitas, uerborum uis, doctrinae praestantia ! Nemo ita languet aut ita friget in cupiditate summi boni, qui non excitetur, et quasi facibus admotis iucundatur, cum eius epistolam legit*<sup>1</sup>.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, le Cardinal Bellarmin qualifie l'écrivain de « uir eloquentissimus »<sup>2</sup>. J. L. Guez de Balzac écrit au cardinal de Richelieu qu'il préfère l'*Ad Donatum* à l'*Octavius* de Minucius Felix, « cette lettre si estimée... à Donat »<sup>3</sup> bien que, nous l'avons signalé, elle commence par une description purement poétique. L'évêque de Milan, le cardinal Frédéric Borromée, visait spécialement ce traité, quand il donnait ce conseil aux prédicateurs : *Studiare Cipriano per auere grande efficacia nella parola*<sup>4</sup>. Dans son édition de Cyprien, N. Rigault loue cet ouvrage : *sermonem exhibet Cyprianus de religionis Christianiae praestantia et superstitionis ethnicae futilitate*<sup>5</sup>. J. de Bussièrès l'appelle « le rhéteur du Christ ». Il trace un parallèle entre lui et le célèbre philosophe Plotin son contemporain, mettant en relief la plus grande efficacité de l'enseignement de Cyprien : *Plotinus, ceber Platonicus et auditor Origenis, Romae tunc docebat, ingenti mortalium plausu. At longe melius Cyprianus Carthagine, eloquentia clarissimus, vera Christi doctrina suos imbuebat*<sup>6</sup>. Bossuet, dans son sermon sur la loi de Dieu, déclare qu'il imite le chapitre 6 de l'*Ad Donatum*, en s'imaginant élevé tout à coup au sommet d'une haute montagne pour contempler ce qui se passe dans le monde<sup>7</sup>. Et si Fénelon admet les réserves d'Augustin sur les ornements un peu excessifs de ce traité, il le trouve vraiment éloquent : « L'Épître de saint Cyprien

1. Cf. *Epistularum libri XII, uno nuper addito eiusdem quae praefationes appellantur*, Venise 1584, p. 116.

2. Cf. R. BELLARMIN, *De scriptoribus ecclesiasticis*, Rome 1613, p. 51.

3. Cf. F. LÉONARD, *Sancti Cypriani libri Ad Donatum, De mortalitate, Ad Demetrium, De bono patientiae*, p. 62.

4. Cf. F. BORROMEO, *De sacris nostrorum temporum oratoribus*, Milan 1632, p. 172 et 173.

5. Paris 1648, préface.

6. J. DE BUSSIÈRÈS, *Flosculi Historiarum in areolas suas distributi*, Lyon 1677, p. 199 et 201.

7. Cf. *infra*, p. 90, n. 1.

à Donat... mérite d'être éloquente, car... on voit bien que le gros (du texte) est très sérieux, très vif, et propre à donner une haute idée du christianisme à un païen que l'on veut convertir<sup>1</sup>. »

Au siècle suivant, P. Maran, l'illustre théologien de la Congrégation de S. Maur, considère les traités de Cyprien comme des chefs-d'œuvre : *inest gravitas sententiarum ac uerborum splendor* ; il n'en exclut nullement celui qui nous concerne, puisqu'il ajoute que si la lettre à Donat est un peu ornée, c'est que l'auteur l'a écrite en un temps où il n'était pas encore absorbé par d'importantes fonctions épiscopales<sup>2</sup>. Un autre théologien, bien connu lui aussi, F. S. Mannhart, n'hésite pas à égaler presque Cyprien à Cicéron : *eloquentia Ciceroni non multum impar*<sup>3</sup>. Les *Acta Sanctorum* présentent l'*Ad Donatum* comme une œuvre persuasive tant par sa rhétorique que par son argumentation, mais pas étoffée de textes du Nouveau Testament, car l'écrivain n'était pas encore suffisamment imbu des saintes Écritures<sup>4</sup>.

Plus tard, si Mgr Ch. E. Freppel reproche encore à Cyprien, comme à Mabilion, « un penchant excessif pour l'amplification oratoire », il admire la profondeur d'analyse du premier : « Mais quelle finesse d'analyse dans l'étude des passions, et quelle attention minutieuse à les saisir dans leurs mouvements les plus secrets et à les peindre avec vérité ! » Aussi se contentera-t-il « de détacher quelques lignes de ces pages qui font de l'Épître à Donat une des plus belles productions de l'éloquence chrétienne<sup>5</sup> ».

Si la tradition est ainsi unanime à admirer l'*Ad Donatum*, et à le relire pour en tirer profit, on voit par notre bibliographie, réduite pourtant à l'essentiel, qu'au xx<sup>e</sup> siècle les études sur ce traité ne manquent pas. Il y a certainement intérêt pour nos contemporains à méditer ces pages écrites sous l'emprise de la grâce et si riches d'une expérience exceptionnelle, à l'heure surtout où le baptême des adultes connaît un regain de faveur.

1. Cf. F. LÉONARD, *op. cit.*, p. 62, notice.

2. Cf. PL 4, 81.

3. Cf. F. S. MANNHART, *Dissertationes theologicae*, Vienne 1750, p. 292.

4. Cf. *Acta Sanctorum*, t. 4, Anvers 1753, p. 202 F.

5. Cf. Mgr Ch. E. FREPPEL, *Saint Cyprien et l'Église d'Afrique au III<sup>e</sup> siècle*, p. 90.

### Commodien imitateur de l'Ad Donatum

Le premier poète chrétien latin, Commodien, qui vivait soit au début du IV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup> ou à la fin du III<sup>e</sup>, soit un peu plus tard<sup>2</sup>, à Rome peut-être<sup>3</sup>, s'est beaucoup inspiré lui aussi des écrits de Cyprien. Si J. Martin, dans l'édition de ses poèmes, donne de nombreuses références aux différents traités et lettres de l'évêque de Carthage, il n'en signale que trois pour l'*Ad Donatum*, et quatre pour le *De bono patientiae*<sup>4</sup> nous en relevons pourtant davantage.

Pour l'*Ad Donatum*, voici d'abord les trois passages qu'il indique : ils figurent tous dans le *Carmen de duobus populis*, appelé aussi le *Carmen Apologeticum*. Le vers 211 : *si fuerat castus, incestus proficit inde*, est un souvenir de l'*Ad Don.*, 8, 175-177 : *quae pudica fortasse ad spectaculum matrona processerat, de spectaculo reuertitur impudica*. Le vers 587 : *insanum forum cognoscere... est à rapprocher d'Ad Don.*, 10, 227-228 : *inter togas... forum litibus mugit insanum*. Enfin les vers 597-598 : *stat miser in medio mutus, cui plus dolet intus ; | illi tonant ore et ille silentio nummis* développent *Ad Don.*, 10, 231-241, 233 : *quis inter haec uero subueniat ? patronus ?... prostitutae uocis uenalis audacia... sententiam uendit*.

Mais il faut ajouter que dans cet ouvrage le poète s'étend aussi sur la vénalité des juges au v. 600 : *et saepe fit causa melior mala pluscula dando*. Visant le *patronus*, il écrit encore v. 603 et 604 : *nihil sua*

1. Voir J. MARTIN, *Commodiani carmina*, p. XI-XIII ; *Traditio*, t. 13, New York 1957, p. 1-71.

2. P. COURCELLE, *Revue des Études latines*, XXIV, 1956, p. 227-246.

3. On a hésité : à Carthage ? à Gaza en Palestine ? dans la Gaule narbonnaise ? probablement à Rome. Sur ces hypothèses, voir l'éd. J. Martin, p. x et xi.

4. J. MARTIN, *op. cit.*, indique pour les *Instructiones* : 19 passages du *De hab. uirg.*, 15 de l'*Ad Quir.*, 14 du *De laps.*, 13 des lettres, 11 du *De dom. orat.*, 10 du *De mort.*, 10 du *De op. et elem.*, 7 du *De zel. et liu.*, 6 du *Quod idola...*, 5 du *De eccl. cath. unit.*, 2 de l'*Ad Fort.*, et 3 du *De bono pat.*, aucun de l'*Ad Don.* Pour le *Carmen de duobus populis* : 34 pour l'*Ad Quir.*, 4 pour l'*Ad Fort.*, 2 pour le *De mort.*, 2 pour le *De zel. et liu.*, 1 pour le *De hab. uirg.*, 1 pour l'*Ad Dem.*, 1 pour le *De eccl. cath. unit.*, 1 pour le *De bono pat.*, et 3 pour l'*Ad Don.* En 1698, H. DODWELL (*Dissertatio chronologica de editi a Rigaltio Commodiani aetate*, Oxford) était impressionné par les nombreux emprunts que Commodien fait à l'évêque de Carthage, au point de le croire son compatriote et son contemporain.



de causa tractat, cum lucra conatur ; | spem subit alterius et sua posterga remittit. Nous constatons également qu'avant le passage cité du v. 211, on doit mettre en parallèle le v. 209 : *spectaculis ire cruentis*, ainsi que le suivant : *aut nimis obscenis, impudica nosse pudicis*, le premier avec *Ad Don.*, 7, 142 s. : *paratur gladiatorius ludus...* ; le second avec le chapitre 8, 173-174 : ... *quid gereve possit audire*.

Dans ce même *Carmen*, il convient également de rapprocher v. 3 ; *errabam ignarus...* et *Ad Don.*, 3, 38-40 : *Ego cum... dubius uestigiis oberantibus fluctuarem vitae meae nescius*. La même expression est reprise par *Commodien* au v. 765 : *erravimus omnes manifesto, saeculo suasi* ; elle figure encore dans la préface du 1<sup>er</sup> livre des *Instructiones*, v. 4 : *Ego similiter erravi tempore multo*.

L'écrivain pensait probablement à l'*Ad Don.*, 15, 346-347 : *sit tibi uel oratio adsidua uel lectio* (où *adsidua* se rapporte aussi à *lectio*) en composant les vers 49 et 50 : *Suadeo nunc ergo... ut legant adsidue uel ista uel cetera legis* ; ainsi que *Instr.*, II, 6, v. 1 : *noctibus diebusque precare*.

Il semble enfin possible de rapprocher d'*Ad Don.*, 4, 87-88 : *hic adhuc positi futurorum indicia praenoscinus*, les v. 136 et 137 : *nullo (sic) datur scire, donec fiat exitus. Sufficiat tantum de futuro nosse promissa*.

Bien que, dans les *Instructiones*, J. Martin ne signale aucune imitation de l'*Ad Donatum*, nous en discernons plusieurs. En II, 18, v. 3, dans un mouvement qui rappelle la fin du chapitre 3 de *Cyprien*, on lit la même expression : *libido praecipitet*, transcrite intégralement, car chez son modèle c'est une clause. *Commodien*, rappelant la mauvaise conduite des dieux, cite les deux divinités auxquelles s'en prend l'*Ad Don.*, au chapitre 8 : *Jupiter*, en I, 5, v. 3 : *nobilium uxores sororesque delusit*, et *Vénus*, en I, 16, v. 10 : *Venerem cui coniuges uestrae delumbant*. Au sujet des tribunaux où se vendent les arrêts, comme *Cyprien* au chapitre 10, il écrit en I, 31, v. 3 et v. 6 : *dona quam et xenia corrumpunt iudices omnes ; ... causa victoriam tollit iniqua*. Mêmes critiques contre les riches insatiables : *Ad Don.*, 12, 282-284 : *continuantes saltibus saltus... infinita ac sine terminis rura latius porrigentes*, et *Instr.*, I, 29, v. 2 : *insatiabiliter quibus adhuc adicere quaeris*. Même développement sur le *miles Christi*, après *Paul*<sup>1</sup>, en *Cyprien* 15, 344-346 : *quem... caelestis militia signauit, tene incorruptam... disciplinam*, et en *Commodien* II, 1, v. 5 : *esto*

1. Pour les références, voir dans J. MOLAGER, *Saint-Paul et l'idéal chrétien du soldat*, les passages sur le *miles Christi*, spécialement p. 40-48.

*bonus tiro* ; en II, 7, v. 4 : *ecce militatur Christo sicut Caesari : paret ;* et en II, 8, v. 1 : *militiae nomen cum dederis, freno teneris*.

Ces divers emprunts de *Commodien* à l'*Ad Donatum*, parfois un peu paraphrasés comme il convient dans une œuvre en vers, montrent que le poète considérait cet ouvrage comme aussi fondamental que les autres traités de *Cyprien*. Il en sera de même pour le *De bono patientiae*<sup>1</sup>.

1. Cf. *infra*, p. 172 s. Signalons en terminant qu'au vers 749 du *Carmen*, *Commodien* emploie *quisque* au sens du relatif *quicumque*, ce qui est un trait particulier du style de *Cyprien* et des écrivains africains, cf. p. 96, n. 2. On peut y voir encore l'influence de son modèle.

## VII

## MANUSCRITS ET ÉDITIONS DE CYPRIEN

A. Étude des manuscrits de Cyprien  
nombreux à contenir

## l'« Ad Donatum » et le « De bono patientiae »

*Nature du problème*

Il n'en va pas pour les manuscrits de Cyprien comme pour ceux de la plupart des écrivains classiques, qui dérivent presque tous d'un archétype unique et ne forment en général qu'un petit nombre de familles. L'évêque de Carthage faisait lui-même copier certaines de ses lettres et ses traités pour les distribuer soit à l'une quelconque de ses communautés, soit à toutes à la fois ; il en adressait aussi des exemplaires à ses collègues dans l'épiscopat et à des amis. Souvent ces textes étaient ensuite recopiés par les destinataires et dans les abbayes pour une plus large diffusion. A force d'être repris, des corrections et des interpolations s'ajoutèrent très vite qui donnèrent naissance à de nombreuses familles de valeur très diverse ; le même manuscrit, du reste, n'offre pas une autorité identique dans chacune de ses parties. De plus, aucune famille, aucun *codex* ne peut être considéré avec certitude comme supérieur aux autres. Il y eut aussi des imitations, dont certaines passèrent à la postérité sous le nom de Cyprien. Une partie seulement nous est signalée soit par la *Vita Cypriani* du diacre Pontius, soit par le *Catalogus Cheltenhamensis* découvert par Th. Mommsen, vers 1885, et qui date des environs de l'année 359. Il est décrit par W. Sanday, *The Cheltenham List of the Canonical Books of Old Testament and New Testament and of Writings of St*

*Cyprian*<sup>1</sup>. Mais la comparaison des *codices* a permis aux critiques de discerner les ouvrages authentiques ainsi que les meilleures variantes.

C'est ainsi que M. Bévenot, dans *The Tradition of Manuscripts. A Study in the Transmission of St Cyprian's Treatises*<sup>2</sup>, a mis en lumière un principe excellent pour le choix de ces dernières. Au terme de son étude, il aboutit à cette conclusion : lorsque concordent tous les autres *codices*, si l'on trouve une variante identique dans deux ou plusieurs d'entre eux (même remplis de fautes) et qui diffèrent de tous les autres, cette variante a d'autant plus de chance de représenter le texte authentique que ces mêmes *codices* concordent plus rarement entre eux dans leurs fautes. Mais il ajoute qu'il ne faut cependant pas négliger d'autres critères. Il a illustré cette doctrine dans un article fort judicieux, « The Preparation of a Critical Edition, illustrated by the Manuscripts of St. Cyprian<sup>3</sup> », et il l'a appliquée dans son édition du *De lapsis* et du *De Ecclesiae Catholicae unitate*<sup>4</sup>.

*Nombre, localisation, description  
des principaux de ces manuscrits.*

Nous connaissons près de 200 manuscrits de Cyprien antérieurs au xv<sup>e</sup> siècle, dont une vingtaine rédigés avant le x<sup>e</sup>. Ils sont dispersés à travers toute l'Europe, mais ils se trouvent surtout en France et en Italie. L'Angleterre conserve quelques pages du *codex* le plus ancien (aux environs de l'année 400), au British Museum, *Add.* 40615 A ; elle possède aussi plusieurs manuscrits du xii<sup>e</sup> siècle qui en dérivent.

1° Voici d'abord les deux mss complets les plus anciens, des traités de Cyprien, S et V.

S Paris, B.N., *codex Parisinus lat.* 10592, milieu du vi<sup>e</sup> s. ou même aux environs de 500. Il appartient au chancelier Séguier, d'où son ancien nom *Seguierianus* et son sigle S. Il fit partie du

1. Voir *Studia Biblica et Ecclesiastica*, 3, Oxford 1891, p. 217-325.
2. Oxford 1961.
3. Voir *Studia Patristica*, 10, Berlin 1970, p. 3-8.
4. Voir CCL, vol. 3, t. 1, p. 217-268.

fonds *Coislin* cote 185; *CLA V* 602. Écriture onciale. Il contient : *Ad Don., De habit., De laps., De unit., De orat., De mort., De pat., De op., Ad Fort.*, les lettres, *Sent., De mart.* Plusieurs *libelli* sont tronqués au début ou à la fin, parfois aux deux ; ainsi pour le *De bono patientiae* manquent les chapitres 1-6, et 20-24. C'est le *codex* qui semble le plus sûr à G. Hartel qui l'a pris pour base de son édition, même contre tous les autres, à moins de fautes évidentes. Il est cependant regrettable que le copiste n'ait pas été plus attentif. Dans les traités qui nous occupent, non seulement il lui échappe des erreurs du type *patia* pour *patientia*<sup>1</sup>, mais il écrit *portaret* pour *portare*<sup>2</sup> ; *putaretur* pour *potaretur*<sup>3</sup> ; *non* pour *nox*<sup>4</sup> ; *dominis* pour *nominis*<sup>5</sup> ; *agnoscit* pour *ignoscit*<sup>6</sup> ; *negaretur* pour *necaretur*<sup>7</sup> ; *infirmitas* pour *firmitas*<sup>8</sup>, etc. Il lui arrive d'omettre des mots : *illos blasphemus*<sup>9</sup> ; *qui*<sup>10</sup> ; et (plusieurs fois) ; *benigna est, caritas*<sup>11</sup>, etc. ou encore de déplacer un groupe de mots, ainsi pour *si ipsum induimus*<sup>12</sup>. En dépit de ces fautes grossières, aisément repérables, ce *codex*, vu son ancienneté, demeure l'un des plus valables, mais probablement pas le meilleur. C. Moreschini réfute la supériorité que lui accordait G. Hartel : il se fonde sur l'examen du *De dominica oratione* et du *De bono patientiae*<sup>13</sup>.

V *Codex Veronensis*, aujourd'hui perdu. Il était probablement du VI<sup>e</sup> siècle et avait appartenu aux chanoines de Vérone qui en firent don au Cardinal Borromée. Il contenait : *Ad Don., De habit., De op., De zel., De unit., De mort., Ad Dem., De pat., De laps., Ad Fort., De orat., Ad Quir.*, les lettres, *Sent., Quod idol.* Il a disparu au XVI<sup>e</sup> siècle. On le connaît cependant grâce

1. *De bono.*, 10, 225 ; exemples cités d'après les apparats de G. Hartel et du *CCL*.

2. *Ibid.*, 6, 126.

3. *Ibid.*, 7, 163.

4. *Ibid.*, 7, 169.

5. *Ibid.*, 8, 179.

6. *Ibid.*, 10, 219.

7. *Ibid.*, 16, 351.

8. *Ibid.*, 17, 377.

9. *Ibid.*, 8, 177.

10. *Ibid.*, 8, 184.

11. *Ibid.*, 15, 134.

12. *Ibid.*, 9, 189.

13. Voir C. MORESCHINI, « Contributo allo studio della tradizione manoscritta degli Opuscula di Cipriano »,

à l'humaniste Latino Latini qui, à partir de mars 1559, en transcrivit une collation du Cardinal Cervini dans les marges d'une édition de Cyprien par Érasme, parue à Lyon, chez Gryphe en 1537 ; mais cette collation de L. Latini est demeurée perdue jusqu'en 1897. Elle est conservée actuellement à Naples, Bibl. Naz. fondo *Branacciano, Rari A.* 19. C'est le document de base : il est utilisé par Dom R. Weber dans la collection du *Corpus Christianorum*<sup>1</sup>. Dans un article de la *Revue des Études Latines*, P. Petitmengin en retrace l'histoire<sup>2</sup>.

On a émis des opinions opposées sur la valeur de V. G. Hartel, qui en cite d'assez nombreuses variantes, n'en use qu'avec prudence, car il les considère comme de *merae coniecturae*<sup>3</sup>. Ce jugement sévère s'explique, car il ne connaissait le texte de ce ms. que par une édition aldine conservée à Göttingen. Même attitude réservée de M. Bévenot qui, dans son édition du *De Ecclesiae Catholicae unitate*, en donne des variantes, mais n'en adopte aucune<sup>4</sup>. Une dizaine d'années plus tôt, établissant à l'intention des éditeurs de Cyprien un choix de mss à collationner, il ne signalait pas V dans sa sélection finale<sup>5</sup>. J. Martin par contre qualifie le *codex Veronensis* de « *summae auctoritatis* »<sup>6</sup>. C'est P. Petitmengin, dans l'article cité, qui réhabilite pleinement V. Il dérive d'une sorte d'édition critique établie en Afrique peu de temps après la mort de Cyprien ; il y a lieu d'en relever les leçons dans les apparats et d'en introduire quelques-unes dans le texte, en pensant « qu'elles remontent peut-être à un état du texte étonnamment proche de saint Cyprien<sup>7</sup> ».

1. Voir *CCL*, vol. 3, t. 1, p. LVI ; de même C. MORESCHINI pour le *De bono patientiae*, et M. SIMONETTI pour l'*Ad Donatum*.

2. Voir P. PETITMENGIN, « Le *codex Veronensis* de Saint Cyprien... ».

3. Voir G. HARTEL, *S. Tasci Caecilii Cypriani Opera omnia, CSEL*, vol. 3, pars 3, p. XIV et XVIII.

4. Voir *CCL*, vol. 3, t. 1, p. 243 s.

5. Voir M. BÉVENOT, *The Tradition...*, p. 136-139.

6. Voir J. MARTIN, *De lapsis*, Bonn 1930, *Florilegium patristicum*, 21, p. 5 ; également H. VON SODEN, *Die Cyprianische Briefsammlung, Geschichte ihrer Entstehung und Ueberlieferung, TU*, 25, 3, Leipzig 1904, p. 154 : il place V en tête de sa liste chronologique des mss de Cyprien. De même P. CAPELLÉ, *Le texte du psautier latin en Afrique, Collectanea Biblica Latina*, 4, Rome 1913, p. 37, après avoir étudié ses variantes pour le texte des Psaumes, assure que V est « un très bon manuscrit ».

7. H. VON SODEN admettait déjà l'idée de cette « édition-critique », cf. *Das lateinische Neue Testament in Afrika zur Zeit Cyprians, TU* 33,

2° Parmi les nombreux manuscrits de Cyprien contenant les traités et qui s'échelonnent ensuite des dernières années du VIII<sup>e</sup> siècle à la fin du IX<sup>e</sup>, il convient de citer :

- Q* Troyes, Bibl. munic., *codex Trecentensis* 581, provenant de Saint-Amand ou de Salzbourg ; il est des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> s., *CLA VI*, 839 ; il contient la plupart des traités et les lettres ; il s'apparente à *M*.
- M* Munich, Bayer. Staatsbibl., *Clm* 208 ; des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s., *CLA IX* 1237 ; même origine et même contenu que *Q*. Il ne faut pas confondre ce *M*, utilisé par Dom Weber pour le *Ad Quir.*, avec *M*, Munich, Bayerische Staat., *Clem.* 14.431, du IX<sup>e</sup> s., également décrit par P. Petitmengin, dans l'article cité, *RHT II*, 1972, p. 201-203. *M* 208 renferme le *Donatus Cipriano*.
- Y* Munich, Bayer. Staatsbibl., *Clm* 4597 ; ms. allemand en provenance de Benediktbeuern ; de la première moitié du IX<sup>e</sup> s., il offre des variantes fort intéressantes et M. Bévenot le tient en assez haute estime<sup>1</sup>.
- W* Wurtzbourg, Univ. Bibl., *codex Wirceburgensis*, *M.P.Th.F.* 145 ; une partie est du début du IX<sup>e</sup> s. (*fol.* 1-43), le reste du milieu de ce siècle. Il comprend presque tous les traités ; le *De bono patientiae* occupe les *fol.* 112<sup>a</sup>-121<sup>a</sup> ; l'*Ad Donatum* les *fol.* 48<sup>b</sup>-55<sup>b</sup>. Il a été corrigé d'une seconde main notée par les éditeurs *W<sup>a</sup>* ou *Wmg*, et qui s'impose souvent. Son copiste a eu moins de distractions que celui de *S*. Le texte comporte cependant des interpolations inutiles et parfois erronées. G. Hartel le considère comme l'un des meilleurs manuscrits<sup>2</sup>. M. Bévenot l'apprécie mais ne le cite qu'en appui de *Y<sup>3</sup>*. Pour la *Correspondance* le chanoine Bayard utilise, sous le sigle *W*, le *codex Wirceburgensis* 56, du IX<sup>e</sup> s. aussi, probablement.
- G* Saint-Gall, *codex Sangallensis* 89, de la même époque ; il contient cinq traités : *De bono patientiae*, *De orat.*, *De op.*, *De mort.*, *De unit.*, ainsi que le *de abus.* (faussement attribué à Cyprien). Il diffère beaucoup de *W* mais il est précieux pour les ressem-

Berlin 1909, p. 24. De même C. H. TURNER, *J. Th. St.*, 29, Québec 1928, p. 119-120.

1. Voir M. BÉVENOT, *op. cit.*, p. 138.

2. Voir G. HARTEL, *op. cit.*, p. XX et XXI.

3. Voir M. BÉVENOT, *op. cit.*, p. 94-95 et 138-139.

blances qu'offrent leurs variantes. Assez voisin de *S* et de *V*, il présente un réel intérêt ; il est isolé, mais M. Bévenot l'inclut dans sa première « classe » de mss<sup>1</sup>. Pour nous, il offre, d'après G. Hartel, une variante importante (*communiet*), correspondant à la ligne 519 du *De bono*, et qui ne figure pas dans l'apparat critique du *CCL*. A ne pas confondre avec le *codex Sangallensis* 454, du IX<sup>e</sup> s. également, utilisé pour les lettres par le chanoine Bayard (*Saint Cyprien, Correspondance, CUF*, Paris 1961-1962<sup>2</sup>, p. IIV).

- P* Paris, B.N., *codex Parisinus lat.* 1647 *A* ; de la première moitié du IX<sup>e</sup> s. ; il provient de S. Denis et contient tous les traités et les lettres ; selon P. Petitmengin il remonte à un archétype assez ancien, voir article cité, *RHT II*, 1972, p. 198-201 ; et p. 219-229 pour l'arbre généalogique de la famille.
- K* Leyde, Bibl. Univ., *Voss. lat. f.* 40 ; première moitié du IX<sup>e</sup> s. Il peut provenir de Soissons et contient une dizaine de traités : *De bono patientiae*, *De habit.*, *De pudic.*, *De laps.*, *De unit.*, *De zel.*, *De mort.*, *Ad Dem.*, *Ad Fort.*, *Ad Nouat.*, *De op.*
- R* Cité du Vatican, Bibl. Apost., *codex Reginensis lat.* 116 ; début du IX<sup>e</sup> s. ; provient d'Orléans et présente tous les traités et les lettres. Apprécié par M. Bévenot qui le situe dans sa deuxième « classe » de mss<sup>2</sup>. Même date pour P. Petitmengin, *REL* 1968, p. 369, qui l'estime antérieur à *D*.
- J* Angers, Bibl. munic., *codex Andegauensis* 148 ; première moitié du IX<sup>e</sup> s. Copié dans l'Ouest de la France, il contient presque tous les traités, la lettre 63 et la lettre 10 ; il s'apparente à *W*, à *O* et à *b*. M. Bévenot donne à ce ms. le sigle *J*, alors que pour Dom Weber, *CCL*, vol. 3, t. 1, p. LVI, 2 et 182, il porte le sigle *D*.
- U* Oxford, Bodl., *codex Oxoniensis, Laud. Misc.* 105, première moitié du IX<sup>e</sup> s. ; copié dans les pays rhénans, il s'apparente à *T*, et renferme la plupart des traités. Dom Weber utilise *T* et *U* pour l'*Ad Quir.* et l'*Ad Fort.*
- T* Cité du Vatican, Bibl. Apost., *codex Vaticanus Reginensis lat.* 118 ; copié à Lorsch au milieu du IX<sup>e</sup> s., et apparenté à *U* dont il a sensiblement les mêmes traités, avec, en plus, les lettres. Le chanoine Bayard utilise ce ms. pour la *Correspondance*.

1. Voir M. BÉVENOT, *ibid.*

2. Voir M. BÉVENOT, *op. cit.*, p. 95 et 138.

- L Vienne, Oesterr. Nationalbibl., *codex Vindobonensis lat.* 962 ; milieu du IX<sup>e</sup> s., provient de Lorsch et contient quelques traités : *Ad Quir.*, *Sent.*, *De mart.*, *Quod idol.*, et les lettres ; selon P. Capelle (*op. cit.*, p. 23) c'est le meilleur ms. pour les citations bibliques.
- D Oxford, Bodl., *codex Oxoniensis, Laud. Misc.* 451 ; milieu ou deuxième moitié du IX<sup>e</sup> s. Il provient de Cluny et ne comporte pas tous les traités ; mais il a l'*Ad Donatum*, le *De bono patientiae*, *De laps.*, *De unit.*, *De habit.* et quelques autres. Il ne faut pas le confondre avec D (Angers, 148) que Dom Weber utilise pour l'*Ad Quir.*, et auquel M. Bévenot donne le sigle J.
- O Oxford, Bodl. *Add. C, codex Oxoniensis* 15 ; deuxième moitié du IX<sup>e</sup> s. ; il provient du Nord-Est de la France et présente tous les traités.
- X Manchester, John Rylands Libr. lat. 15, provenant de Murbach ; fin du VIII<sup>e</sup> s., *CLA II* 222 ; il contient trois traités : *Ad Quir.*, *Sent.*, *Quod idol.*, et les lettres.
- 3<sup>o</sup> Manuscrits de Cyprien des X<sup>e</sup>, XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.
- b *Codex Beneventanus*, du X<sup>e</sup> s., aujourd'hui perdu. Comme pour V, on le connaît grâce aux collations de L. Latini ; en particulier par l'exemplaire conservé à Naples, Bibl. Naz., *Rari Branc. A.* 19. Il contenait la plupart des traités et les lettres. Les éditeurs désignent par b' une leçon déduite *ex silentio*. Il ne faut pas confondre ce ms., utilisé par Dom Weber pour l'*Ad Quir.*, avec un autre b : Berne, Burgerbibl. 235, du XII<sup>e</sup> s., signalé par P. Petitmengin (art. cité *REL* 1968, p. 369).
- B Bamberg, Staatl. Bibl. Patr., *codex Bambergensis* 63 (B. IV. 5), du XI<sup>e</sup> s. ; contient tous les traités.
- N Mont Cassin, Arch. della Badia, *codex Montecassinensis* 204 ; XI<sup>e</sup> s. ; il ne comprend que quelques traités : *Ad Quir.*, *Ad Fort.*, *Sent.*, *De mart.*, *Quod idol.*, et les lettres.
- h Leyde, Bibl. der Rijksuniv., *codex Leidensis, Voss. lat. Oct.* 7 ; du XI<sup>e</sup> s. ; il comporte entre autres l'*Ad Donatum*, le *De bono patientiae* et les lettres. M. Bévenot le retient parmi les dix meilleurs mss.
- m Mantoue, Bibl. Com., *codex Mantuanus, B. III.* 18 ; du XI<sup>e</sup> s. ; provient de S. Benedetto Po (traités et lettres).
- p Cité du Vatican, Bibl. Vat., *codex Vaticanus lat.* 202, du XI<sup>e</sup> s. ; provient de Fonte Avellana.

- a Admont, Stiftsbibl., *codex Admontanus* 587 ; fin du XI<sup>e</sup> s. début du XII<sup>e</sup> (traités et lettres).
- H Paris, B.N., *codex Parisinus lat.* 15282, du XII<sup>e</sup> s. (traités et lettres).
- e Londres, Brit. Mus., *codex Londiniensis*, Brit. Mus., *Royal 6 B XV*, du XII<sup>e</sup> s. Parmi les traités figurent l'*Ad Don.*, et le *De bono*. Il ne faut pas confondre ce ms. (e de P. Petitmengin, *REL* 1968, p. 369) avec un autre de Dom Weber : Bâle, Univ. Bibl., *F III* 15 c, du VIII<sup>e</sup> ou IX<sup>e</sup> s., provenant de Fulda, *CLA VII* 846, important pour l'*Ad Quir.*
- l Londres, Brit. Mus., *codex Londiniensis*, Brit. Mus., *Arundel 217*, du XII<sup>e</sup> s.
- k Metz, Bibl. munic., *codex Metensis* 224, du XI<sup>e</sup> s., complété au XII<sup>e</sup> s. ; en provenance de Saint Arnould ; P. Petitmengin le fait remonter (à deux siècles d'intervalle) au même archétype que P ; il le décrit dans l'art. cité, *RHT* II, 1972, p. 203-204.
- u Admont, Stiftsbibl., *codex Admontanus* 381, du XII<sup>e</sup> s. ; même contenu que a.
- w Vienne, Oesterr. Nationalbibl., *codex Vindobonensis* 850 ; du XII<sup>e</sup> s. ; il provient sans doute de Saint Polten.
- ω Paris, B.N., *codex Parisinus lat.* 1656 ; du XII<sup>e</sup> s.

#### Les familles de manuscrits

On a essayé de grouper en familles ces divers manuscrits ; plusieurs offrent entre eux des ressemblances, mais il est difficile d'articuler ces familles.

G. Hartel estimait que l'on pouvait en distinguer trois : 1<sup>o</sup> LNP ; 2<sup>o</sup> MGT ; 3<sup>o</sup> CR. Selon lui, les deux premiers groupes avaient un archétype remontant au VII<sup>e</sup> ou au VIII<sup>e</sup> s.<sup>1</sup> Par contre H. von Soden a montré qu'il en va bien ainsi pour la première famille, mais que dans la seconde il faut séparer T de MG ; quant à la famille CR, elle n'existe pas<sup>2</sup>. Dom R. Weber

1. Voir G. HARTEL, *op. cit.*, p. xxiii.

2. Telles sont les conclusions qui se dégagent de son importante

complète LNP en lui ajoutant X pour l'*Ad Quirinum*<sup>1</sup> et K pour l'*Ad Fortunatum*<sup>2</sup>. Il groupe ensuite VR à part, puis rapproche T de U.

Dans son ouvrage *The Tradition of MSS. A Study in the Transmission of St. Cyprian's Treatises*, M. Bévenot constitue ainsi les groupes de mss apparentés pour établir le texte du *De ecclesiae catholicae unitate*<sup>3</sup>.

Une première « classe » de mss comprenant les familles M (*m, p*, et en appui le *codex* d'Oxford, *New. Coll.* 132), W (*WY*), L (*a, u*, et en appui l'Amont 136, *w*), P (*P, k* et en appui *Vatic. Reg. Lat.* 117, Turin *D IV* 37, Escorial *S.I.* 11). Entre les familles W et L, il place le ms. isolé G.

Une deuxième « classe » comprenant les familles : D (*D*, avec les mss cisterciens : Berlin, *Th. lat. fol.* 700 ; Dijon, 124 ; Paris, *Nouv. acq. lat.* 1792 ; ainsi que Bamberg, *Patr.* 64), E (*e, f*, avec en second lieu Oxford, *Bodl.* 210 ; Lambeth 106 ; Oxford, *New Coll.* 130). Il place en tête de cette « classe » les trois mss isolés R, J, O ; il met B entre les familles D et E ; puis, après E, un ms. de Berne, *Bibl. Bongarsiana* 235 (voisin de V).

Une troisième « classe » qui comprend la famille H composée de H, T avec en appui Oxford, *Laud. Misc.* 105 ; et de h avec en appui Madrid, *Bibl. Nac.* 199.

Il élimine ensuite un certain nombre de ces *codices*<sup>4</sup> pour qu'un éditeur ne laisse rien passer d'essentiel, et il aboutit à la sélection suivante où il retient cinq groupes de mss<sup>5</sup> :

En tête Y (*W* en appui), *m* (meilleur représentant de la famille M), *e* (de la seconde classe, représentant la famille E).

Dans un deuxième groupe S, vu son ancienneté.

étude sur les collections des lettres : *Die Cyprianische Briefsammlung...*, ouvrage déjà cité, et où l'auteur fait une critique serrée du système de Hartel ; voir, entre autres, p. 112 s., 165 s., 172 s.

1. Voir *CCL*, vol. 3, t. 1, p. 2.

2. *Ibid.*, p. 182. C. MORESCHINI, art. cit. *supra*, p. 56, n. 13, envisage également comme possible la répartition des mss en deux familles proposée par G. Hartel.

3. M. BÉVENOT, *op. cit.*, p. 94-95.

4. Voir *op. cit.*, p. 137 s.

5. *Ibid.*, p. 139.

Troisième groupe : G (ms. isolé de la première classe), *a* (le meilleur représentant de la famille L), *h* (représentant la famille H).

Quatrième groupe : P meilleur ms. de la famille P (quatrième famille de la première « classe »), son parent *k* peut lui servir d'appui ; D représentant la famille de ce nom ; R ms. isolé (de la seconde classe, comme D).

Il cite enfin un cinquième groupe, mais subsidiairement, car, dit-il, il n'apporte pas grand chose : J et B mss isolés de la deuxième classe, ainsi que T, second représentant de la famille H.

On remarquera qu'il exclut V, l'un des *codices* les plus anciens. En résumé son choix final se présente ainsi :

Yme S ahG PDR (J, B, T)

Pierre Petitmengin admet pour l'ensemble les groupements de M. Bévenot, mais il donne au *codex Veronensis* une plus grande importance que son prédécesseur, attestant qu'il a des leçons qu'aucun autre ms. ne présente<sup>1</sup>.

## B. Les éditions

### 1°. Anciennes

Citons parmi les plus importantes :

*Editio princeps Romana*, Rome 1471, par J. Andreas.

*Editio Veneta*, Venise 1471 ; reprise de la précédente avec de simples modifications orthographiques.

*Editio Veneta*, Venise 1483 ; des améliorations, avec un bref sommaire en tête de chaque traité et des lettres.

*Editio Memmingensis*, Memmingen 1477 ; le texte ne diffère pas beaucoup de l'édition romaine, mais l'auteur s'efforce de présenter les traités et les lettres dans un ordre plus logique.

1. Voir « Le *codex Veronensis...* », spécialement p. 362-368 ; et *supra*, p. 57, et n. 7 pour « l'édition critique » dont il est question p. 368.

*Editio Dauentriensis*, Daventry 1477, chez Rich; elle contient quelques traités nouveaux.

*Editio Ramboliana*, Paris 1512; reprise de l'*editio Veneta*, mais dans un ordre nouveau; les lettres sont classées en quatre livres.

*Editio Erasmiiana*, Bâle 1520; elle comporte en tête la *Passio Cypriani* et contient certains traités nouveaux, avec les *Sententiae episcoporum*; elle vaut par les notes d'Érasme. Plusieurs éditions suivirent, dont deux peuvent être retenues:

*Editio Erasmiiana*, Bâle 1530, avec l'*Ad Fortunatum*.

*Editio Erasmiiana*, Cologne 1544, mois d'août, chez P. Quentel, avec un index nouveau, plus abondant que l'ancien et mieux réparti; Érasme était mort en 1536; H. Grauij ajoute quelques notes très valables.

*Editio Manutiana*, Rome 1563. Préparée par L. Latini qui avait corrigé d'après V, un ms. non encore utilisé, l'édition d'Érasme; mais quand il vit que l'on avait modifié profondément son texte, Latini ne voulut pas y laisser figurer son nom, aussi porte-t-elle celui de l'imprimeur, Manuce<sup>1</sup>.

*Editio Moreliana*, Paris 1564. Elle contient plusieurs traités jusqu'alors inédits et attribués à tort à Cyprien, et les dernières lettres.

*Editio Pameliana*, Anvers 1568; G. Hartel la déclare *peissima*<sup>2</sup>.

*Editio Rigaltiana*, Paris 1648. N. Rigault y utilise quelques mss nouveaux et des variantes de L. Latini.

*Editio Oxoniensis*, Oxford 1682, par de Fell et Pearson. Les éditeurs disposaient de nombreux mss, dont certains très anciens, et des variantes de L. Latini. Elle offre un intérêt, c'est ainsi que l'ordre chronologique des Lettres y est à peu près exact.

*Editio Baluziana*, Paris, commencée à être imprimée en 1717; Baluze, qui avait travaillé à cette édition pendant plus de quinze ans et très activement, mourut l'année suivante à 88 ans. C'est P. Maran qui acheva son œuvre. L'édition repose sur la comparaison de nombreux *codices* français, italiens, anglais et allemands, ainsi que sur des annotations plus ou moins fidèles de L. Latini. Elle fut souvent reprise au XIX<sup>e</sup> s., notamment à Milan en 1835 et à Paris en 1836,

1. Il en transcrivit néanmoins les variantes dans la marge d'un deuxième exemplaire de travail: une édition romaine, conservée actuellement à Viterbe (Bibliothèque capitulaire) sous la cote N. 149.

2. Voir G. HARTEL, *CSEL*, 3, 3, p. LXXXII. Pour les relations de J. de Pamèle avec Latini, voir P. PETITMENGIN, « *Le codex Veronensis...* », spécialement p. 340 s.

mais sans modifications, ce sont de simples rééditions. En 1844, la collection *Migne*, à Paris, chez Sirou, rue d'Amboise, la reproduit avec de nombreuses corrections.

*Editiones Krabingeri*, Tübingen 1853 (*De ecclesiae catholicae unitate, De lapsis, De habitu uirginum*); 1859 (*Ad Donatum, De dominica oratione, De mortalitate, Ad Demetrianum, De opere et eleemosynis, De bono patientiae, De zelo et liuore*). Le premier en Allemagne, Krabinger utilisa les mss des abbayes de Bamberg et de Wurtzbourg; il s'intéressa même à une collation du *codex Veronensis*. De là, d'excellentes corrections, mais ce n'est pas encore une œuvre vraiment scientifique. G. Hartel déclare « qu'il préfère compter les mss plutôt que les peser<sup>3</sup> ». C'est Routh qui vers la même époque fait une étude beaucoup plus sérieuse de cinq traités de Cyprien<sup>4</sup>.

Sur les éditions anciennes on peut consulter C.T.G. Schoenemann<sup>5</sup> et G. Hartel<sup>6</sup>, mais la question sera vraisemblablement traitée à fond par P. Petitmengin.

### 2<sup>e</sup> Éditions critiques plus récentes

G. Hartel, *S. Thasci Caecili Cypriani Opera omnia*, t. 1-3, Vienne 1868-1871, *CSEL*. Ce fut, un siècle durant, la grande édition à laquelle on devait se référer. Aujourd'hui encore, malgré des faiblesses évidentes, les éditeurs tiennent compte de son texte et parfois en notent la pagination en regard du leur: c'est ce que fait l'édition du *CCL*.

Il faut citer surtout l'excellente édition du *Corpus Christianorum, series latina*, vol. 3, *Sancti Cypriani episcopi opera*, t. 1, Turnhout 1972; t. 2, 1976. Remarquable à tous points de vue, elle rallie les faveurs des spécialistes.

Pour la *Correspondance*, voir L. Bayard, Paris 1925, t. I et II; 2<sup>e</sup> éd. 1961-1962.

1. Voir G. HARTEL, *op. cit.*, p. LXXXVIII.

2. Voir *Script. eccles. opuscula praecipua quaedam*, Oxford 1859, I, p. 229 s.

3. Voir *Bibliotheca historico-literaria Patrum Latinorum*, I, Leipzig 1792, p. 105-131.

4. Voir G. HARTEL, *op. cit.*, p. LXX-LXXXVIII.

Avec l'aimable autorisation de dom Dekkers, directeur du *CCL*, à qui nous exprimons notre vive gratitude, la présente édition reproduit le texte de M. Simonetti pour l'*Ad Donatum* et celui de C. Moreschini pour le *De bono patientiae*, encore qu'ici ou là nous introduisons un minimum de variantes, en nous en expliquant.

Voici celles de l'*Ad Donatum* : ligne 28 : « In iudiciis, in contione pro rostris », voir p. 77, n. 6 ; li. 196-197, le collectif *ueneratur-imitatur* au lieu du pluriel *uenerantur-imitantur*, voir p. 98, n. 1 ; li. 224, l'adverbe *publice* à la place de l'adjectif *publico*, voir p. 100, n. 2.

## BIBLIOGRAPHIE

Nous citons les ouvrages et les articles les plus importants pour la connaissance de Cyprien (l'homme, son époque, son influence) et ceux qui se rapportent plus directement à l'*Ad Donatum*. On trouvera dans le *De bono patientiae* ceux qui ont spécialement trait à cet opusculé. Pour les autres traités de l'écrivain et pour certains aspects particuliers de son œuvre, on peut se reporter au *CCL*, vol. 3, t. 1, p. XII à L, paru en 1971 et qui donne de très nombreuses références, sous une vingtaine de rubriques. Dans la présentation de notre Bibliographie, mise à jour et développée pour les livres qui nous intéressent, nous conservons seulement cinq de ces subdivisions :

1. Ouvrages généraux.
2. Ouvrages sur les mss de Cyprien.
3. Grammaire, langue, style, lexicographie.
4. Clausules métriques et *cursus*.
5. Ouvrages plus directement en rapport avec l'*Ad Donatum*.

Pour les éditions de Cyprien, se reporter *supra*, Introduction, p. 63 s.

### 1. Ouvrages généraux

- E. P. ARNS, « Contribução de São Cipriano para a renovação pastoral », *Revista ecclesiastica Brasileira*, 18, Rio de Janeiro 1958.
- G. BARDY, *Littérature latine chrétienne*, Paris 1929.
- *La conversion au christianisme durant les premiers siècles*, Paris 1949.
- « S. Cyprien », *Dict. de Spiritualité*, II, Paris 1953, col. 2661-2669.
- « Cyprien », *DHGE*, XIII, Paris 1956, col. 1148-1160.
- *La vie spirituelle d'après les Pères des trois premiers siècles*, Paris 1935, éd. revue et mise à jour par A. Hamman, Paris 1968.



- A. A. R. BASTIAENSEN, *Vita di Cipriano, Vita di Ambrogio, Vita di Agostino*, coll. *Vite dei Santi*, Fondazione L. Valla, Milan 1975 ; pour la vie de Cyprien, 22 p. de texte latin, ainsi que d'abondantes notes et une traduction en italien.
- M. BÉVENOT, « Cyprien, St. », *New Catholic Encyclopedia*, 4, New-York 1967, p. 564-566.
- P. CAMELOT, « Saint Cyprien et la primauté », *Istina*, 4, Boulogne 1957, p. 421-434.
- J. CAPMANY, « San Cipriano de Carthago, maestro y pastor en la persecucion », *Estudios Eclesiasticos*, 33, Salamanca-Madrid 1959, p. 275-302.
- « El sacerdocio ministerial según San Cipriano », *Teologia del sacerdocio*, IV, Burgos 1972, p. 147-175.
- K. DELAHAYE, *Erneuerung der Seelsorgsformen aus der Sicht der frühen Patristik*, Fribourg-en-Br. 1958 ; traduction française : Ch. Delahaye, *Ecclesia Mater chez les Pères des trois premiers siècles*, Paris 1964.
- S. DELÉANI, *Christum sequi*, Étude d'un thème dans l'œuvre de saint Cyprien, *Études Augustiniennes*, Paris 1979.
- Ch. FAVEZ, « La fuite de Saint Cyprien lors de la persécution de Décius », *REL*, 19, Paris 1941, p. 191-201.
- Ch. F. FREPPHÉ, *Saint Cyprien et l'Église d'Afrique au III<sup>e</sup> siècle*, Paris 1890, 3<sup>e</sup> éd.
- M. JOURJON, *Cyprien de Carthage*, Paris 1958.
- P. DE LABRIOLLE, *Histoire de la littérature chrétienne*, I, 3<sup>e</sup> éd., revue et corrigée par G. Bardy, Paris 1947.
- P. MONCEAUX, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, II : *Saint Cyprien et son temps*, Paris 1902.
- *Saint Cyprien évêque de Carthage*, Paris 1914<sup>2</sup>.
- « Saint Cyprien (210-258) », *Nova et Vetera*, 33, Fribourg 1958, p. 249-261.
- J. QUASTEN, *Patrology*, II, Utrecht 1953, p. 240-382 ; traduction française, Paris 1957.
- T. A. SABATTINI, « S. Cipriano nella tradizione agiografica », *RSC*, XXI, Turin 1973, p. 181-204.
- M. M. SAGE, *Cyprien* (« Patristic Monograph. Series », n° 1), Cambridge (Massachusetts), 1975.
- Ch. SAUMAGNE, *Saint Cyprien évêque de Carthage et « pape » d'Afrique*, Paris, éd. du CNRS, 1975.
- V. SAXER, *Vie liturgique et quotidienne à Carthage vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle : le témoignage de saint Cyprien et de ses contemporains d'Afrique*, Cité du Vatican 1969.

- J. TIXERONT, « S. Cyprien », *Mélanges de patrologie et d'histoire des dogmes*, Paris 1921, p. 153-209.
- F. TRISOGLIO, « San Cipriano, un governatore di anime », *Latomus*, 20, Bruxelles 1961, p. 342-343 ; 549-567.
- M. WILES, « The Theological Legacy of St. Cyprien », *JEH*, 14, Londres 1963, p. 139-149.

## 2. Ouvrages sur les manuscrits de Cyprien

- M. BÉVENOT, *The Tradition of Manuscripts. A Study in the Transmission of St. Cyprian's Treatises*, Oxford 1961.
- « The Preparation of a Critical Edition, illustrated by the Manuscripts of St. Cyprian », *Studia Patristica*, X, Berlin 1970 (*TU*, 107), p. 3-8.
- C. MORESCHINI, « Contributo allo studio della tradizione manoscritta degli Opuscula Cipriano », *SCO*, XXI, Pise 1972, p. 244-253.
- P. PETTMENGIN, « Le codex *Veronensis* de saint Cyprien. Philologie et histoire de la philologie », *REL*, 46, Paris 1968, p. 330-378.
- « Cinq manuscrits de saint Cyprien et leur ancêtre » (*Parisinus Lat. 1647 A, Mettensis 224, Monacensis Lat. 14431, Cusani 28 et 29*), *RHT* II, Paris 1972, p. 197-230.
- « Notes sur des manuscrits patristiques latins, II : Un Cyprien de Cluny et la lettre apocryphe du pape Corneille (*Clavis* n° 63) », *REAug*, XX, Paris 1974, p. 15-35.
- M. SIMONETTI, « Note sulla tradizione manoscritta di alcuni trattati di Cipriano », *Studi Medievali*, 3<sup>a</sup> Ser. XII, Spoleto, Centro ital. di studi sull'alto medioevo, 1971, p. 865-897.
- H. L. RAMSAY, « An Uncial Fragment of the 'Ad Donatum' of St Cyprian », *JThS*, 4, Oxford 1903, p. 86-89.

## 3. Grammaire, langue, style, lexicographie

- L. BAYARD, *Le latin de Saint Cyprien*, Paris 1902.
- Biblia Patristica. Index des citations et allusions bibliques dans la littérature patristique*, publication du Centre d'analyse et de documentation patristiques, t. 1 *Des origines à Clément d'Alexandrie et Tertullien*, Paris 1975 ; t. 2 *Le troisième siècle (Origène excepté)*, Paris 1977.
- A. BLAISE, *Dictionnaire Latin-Français des auteurs chrétiens*, revu pour le vocabulaire théologique par H. Chirat, Strasbourg 1954.

- *Manuel du latin chrétien*, Strasbourg 1955.
- J. FONTAINE, *Aspects et problèmes de la prose d'art latine au III<sup>e</sup> siècle : la genèse des styles latins chrétiens*, Turin 1968.
- H. KOCH, *Cyprianische Untersuchungen, Arbeiten zur Kirchengeschichte*, t. 4, Bonn 1926.
- H. LAUSBERG, *Handbuch der literarischen Rhetoric*, 2<sup>e</sup> éd., München 1963.
- A. F. MEMOLI, *La struttura strofica della frase nella prosa d'arte di alcuni scrittori latini cristiani*, *Aevum* 38, 1964.
- *Studi sulla formazione della frase in Cipriano*, *Studi Classici*, 13, Naples 1971, 97 pages.
- P. A. H. J. MERKX, *Zur Syntax der Kasus und Tempora in den Traktaten des hl. Cyprian, Latinitas Christianorum primaeva*, 9, Nimègue 1939.
- Chr. MOHRMANN, *Études sur le latin des Chrétiens*, I Rome 1958, II Rome 1961, III Rome 1965, IV Rome 1977.
- J. MOLAGER, « Un procédé de style propre à Tacite », *Orpheus*, XI, 1, Catane 1964, p. 25-32.
- A. QUACQUARELLI, « La parentesi negli apologeti retori latini », *Orpheus*, 4, Catane 1957, p. 63-75.
- J. SCHRJNEN und Chr. MOHRMANN, *Studien zur Syntax der Briefe des hl. Cyprian*, Nimègue 1936, t. 1.
- G. STRAMONDO, « L'uso di *hic* e *iste* nelle opere di Cipriano », *Orpheus*, XVIII, Catane 1971, p. 3-17.

#### 4. Les clausules métriques et le cursus

- L. BAYARD, « Les clausules chez S. Cyprien et le cursus rythmique », *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 48, Paris 1924, p. 52-61.
- M. BORNECQUE, *Les clausules métriques latines*, Lille 1907, fasc. 6, N.S. 1.
- R. BRAUN, *Quodvultdeus, Le livre des promesses et des bénédictions de Dieu*, t. 2, Paris 1964, SC 102, p. 675-692 = *Liber*.
- L. COUTURE, « Le cursus ou rythme prosaïque dans la liturgie et la littérature de l'Église latine du III<sup>e</sup> siècle à la Renaissance », *RQH*, 51, 1892, p. 253-261.
- F. DI CAPUA, *Il ritmo prosaico in S. Agostino*, *Miscellanea Agostiniana* II, Rome 1931.
- A. W. de GROOT, *De numero oratorio latino*, Groningue 1919 = *Num.*  
— *Der antike Prosarhythmus*, Groningue 1921 = *A.P.*

- E. de JONGE, *Les clausules métriques dans Saint Cyprien*, Louvain, Paris 1905.
- H. HAGENDAHL, *La prose métrique d'Arnobe*, Goteborg 1937 (*Göteborgs Högskolas Arsskrift* 42, 1936, 1).
- L. HARVET, *La prose métrique de Symmaque*, Paris 1892.
- P. C. KNOOK, *De overgang van metrisch tot rythmisch proza bij Cyprianus en Hiëronymus*, Amsterdam 1932.
- Ed. NORDEN, *Die antike Kunstprosa*, 2<sup>e</sup> éd., Leipzig 1909.
- E. VACANDARD, « Le cursus, son origine, son emploi dans la liturgie », *RQH*, 78, 1905, p. 59-102.
- N. VALOIS, « Étude sur le rythme des bulles pontificales », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 42, 1881, p. 259.
- J. H. WASZINK, « The technique of the clausula in Tertullian's, *De anima* », *Vigiliae Christianae*, t. 4, 1950, p. 245.
- Th. ZIELINSKI, *Das Clauselgesetz in Cicero's Reden*, *Philologus suppl.* IX, Leipzig 1904, p. 589-884, suivies d'un tableau.  
— *Das Ausleben des Clauselgesetzes in der Römischen Kunstprosa*, *Philologus suppl.* X, Leipzig 1907, p. 431 à 466 ; spécialement p. 448-449 ; 452-454.  
— *Der Constructive Rhythmus in Cicero's Reden*, *Philologus suppl.* XIII, Leipzig 1920, p. 1 à 295 ; et IV tableaux.

#### 5. Ouvrages plus directement en rapport avec l'Ad Donatum

- A. d'ALÈS, *Dict. Apologétique de la Foi Catholique*, art. « grâce », par E. Tobac, fasc. VIII, Paris 1912, col. 324-343.
- G. ARCHAMBAULT, *Justin, Dialogue avec Tryphon*, Paris (Picard) 1909.
- S. BARBALATO, *La dottrina della grazia in S. Cipriano*, Rome 1953 (dissertation).
- G. BARDY, *Athénagore, Supplique au sujet des chrétiens*, SC 3, 1943.
- A. BERGER, *The Encyclopedic Dictionary of roman laws*, Philadelphie 1953, s.u. *falsum*.
- J. BOUTET, *Saint Cyprien évêque de Carthage et martyr*, I, *La vie chrétienne à l'école des Saints Pères*, Avignon 1923 ; spécialement sur le baptême, p. 74-82.
- P. Th. CAMELOT et Cl. MONDÉSERT, *Clément d'Alexandrie, Stromate II*, SC 38, 1954.
- P. COURCELLE, *Les Confessions de saint Augustin dans la tradition littéraire. Antécédents et postérité*, Paris 1963, p. 119-125.
- G. CRIFO, « La legge delle XII tabole. Osservazioni e problemi », *ANRW*, Berlin 1972, I, 2, p. 115-133.
- R. DUNAN-JONES, *The Economy of the Roman Empire*, Cambridge 1974.

- J. FONTAINE, « Isidore de Séville auteur ascétique », *Studi Medievali*, 3<sup>e</sup> série, t. 6, 1, Spolète 1935, p. 179-180.
- P. GAUDETTE, « Baptême et vie chrétienne chez saint Cyprien de Carthage », *LThPh*, Québec 1971, p. 163-190; 251-279.
- K. G. GOETZ, « Der alte Anfang und die ursprüngliche Form von Cyprianus Schrift ad Donatum », *TU*, 19, 1c, Leipzig 1899.
- R. M. GRANT, *Theophilus of Antioch ad Autolyicum*, Oxford, Clarendon, 1970.
- K. LATTE, *Römische Religionsgeschichte*, Munich 1967.
- F. LÉONARD, *Sancti Cypriani libri Ad Donatum, De mortalitate, Ad Demetrianum, De bono patientiae*, Namur 1887.
- H. I. MARROU, M. HARL, *Clément d'Alexandrie, Le Pédagogue*, t. 1, SC 70, 1960.
- J. MARTIN, *Commodiani Carmina*, Turnhout 1960 (CCL 128).
- A. MEIARDI, *S. Cipriano di Carthagine. Contributo all' apologetica latina del III<sup>e</sup> secolo*, Potenza 1921.
- Cl. MONDÉSERT, H. I. MARROU, *Clément d'Alexandrie, Le Pédagogue*, t. 2, SC 108, 1965.
- Cl. MONDÉSERT, H. I. MARROU et Ch. MATRAY, *Le Pédagogue*, t. 3, SC 158, 1970.
- Cl. MONDÉSERT, A. PIASSARD, *Clément d'Alexandrie, Protreptique*, SC 2bis, 2<sup>e</sup> éd. 1949, réimpression en 1976.
- Cl. MONDÉSERT, M. CASTER, *Clément d'Alexandrie, Stromate I*, SC 30, 1951.
- U. MORICCA, « Di alcune probabili fonti d'un opuscolo di S. Cipriano (*Ad Donatum*) », *Athenaeum, Studi periodici di letteratura e storia*, vol. 5, Pavie 1917, p. 124-158.  
— « L'opuscolo di Cipriano a Donato », *Bilychnis*, 22, Rome 1923, p. 235-244.
- I. PAUTIGNY, *Justin, Les Apologies*, Paris (A. Picard) 1910.
- A. PUECH, *Discours aux Grecs de Tatiens, Recherches, suivies de la traduction du Discours*, Faculté des Lettres, Paris 1903.  
— *Les Apologues du II<sup>e</sup> siècle*, Paris 1912.
- A. QUACQUARELLI, *La retorica antica al bivio. L'Ad Nigrinum e l'Ad Donatum di Cipriano*, Rome 1956; étude sur les divers procédés de rhétorique; mais aussi (p. 161; 169-188) sur les clausules et le cursus.
- J. RIVIÈRE, *Saint Justin et les Apologues du II<sup>e</sup> siècle*, Paris (Bloud) 1907.
- M. SPANNEUT, *Le stoïcisme des Pères de l'Église*, Paris 1957.
- P. VEYNE, *Le pain et le cirque*, Paris 1976; pour Rome, chap. 3 et 4.

## TABLE DES SIGLES

CCL	Corpus Christianorum, Series latina, Turnhout.
CLA	Codices Latini Antiquiores, Oxford.
CSEL	Corpus Scriptorum Ecclesiasticorum Latinorum, Vienne.
CUP	Collection des Universités de France, Paris.
DHGE	Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques, Paris.
JEH	Journal of Ecclesiastical History, Londres.
JThS	Journal of Theological Studies, Oxford.
LThPh	Laval Théologique et Philosophique, Québec.
MGH	Monumenta Germaniae Historica, Berlin.
PL	J.-P. Migne, Patrologie, série latine, Paris.
PLS	Patrologiae Latinae Supplementum, Paris.
REA <sup>Aug</sup>	Revue des Études Augustiniennes, Paris.
REL	Revue des Études Latines, Paris.
RHE	Revue d'Histoire Ecclésiastique, Louvain.
RHT	Revue d'Histoire des Textes, Paris.
RPh	Revue de Philologie, de Littérature et d'Histoire anciennes, Paris.
RQH	Revue des Questions historiques, Paris.
RSC	Revista di Studi Classici, Turin.
SC	Sources Chrétiennes, Paris.
SCO	Studi Classici Orientali, Pise.
TLL	Thesaurus Linguae Latinae, Munich.
TU	Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, Leipzig.

## AD DONATVM

1. Bene admones, Donate carissime : nam et promississe me memini, et reddendi tempestiuum prorsus hoc tempus est, quo indulgente uindemia solutus animus in quietem sollemnes ac statas anni fatigantis  
5 indutias sortiatur. Locus etiam cum die conuenit, et mulcendis sensibus ac fouendis ad lenes auras blandientis autumnus hortorum facies amoena consentit : hic iocundum sermonibus diem ducere et studentibus fabulis in diuina praecepta conscientiam pectoris  
10 erudire. Ac ne eloquium nostrum arbiter profanus impediatur aut clamor intemperans familiae strepentis

1. Pour ce début voir *supra*, p. 35-37.

2. Les Romains connaissaient deux genres de *feriae* ; les *feriae* religieuses, cf. K. LATTE, *Römische Religionsgeschichte*, 2<sup>e</sup> éd., Munich 1967, tableau final ; les vacances proprement dites, en juillet les *feriae messium* et en septembre les *feriae uindemiarium* ; *Dig.*, II, 12 ; J. BEAUJEU, « Vacances de la moisson et vacances de la vendange », *RPh*, t. 41, 1967, p. 124-134.

3. On ne saurait préciser de quel jardin il s'agit : peut-être celui où Cyprien sera arrêté la veille de son martyre ; cf. P. COURCELLE, *Les Confessions...*, p. 123, n. 3. Depuis bien longtemps le jardin est un lieu de détente, en même temps qu'un lieu de conversation pour les philosophes. Mais le jardin de Cyprien, encore qu'un peu complaisamment décrit, n'est ni celui de CICÉRON dans *De orat.*, 3, 63 : (*ea philosophia quae suscepit patrocinium uoluptatis in hortulis... ubi recubans molliter et delicate nos auocat a rostris...*), ni celui des philosophes en quête d'ataraxie évoqué par SÉNÈQUE dans le *De benef.*, 4, 13, 1 : *Vobis uoluptas est... securitatem sopitis simillimam adpetere et sub densa umbra latitare*. Le conseiller de Donat se situe au plan spirituel, c'est pour lui une occasion

## A DONAT

1. **Motifs et cadre de l'entretien** C'est bien de me rappeler à l'ordre<sup>1</sup>, très cher Donat ; oui, je me souviens de ma promesse, et pour la tenir, l'époque est tout à fait propice : à la faveur des vendanges l'esprit détendu obtient pour se reposer la trêve habituelle et fixe<sup>2</sup> de l'année qui décline. L'endroit même s'accorde avec le jour et, pour caresser les sens et les flatter, l'aspect agréable des jardins<sup>3</sup> s'harmonise avec les douces brises d'un automne plein de charmes<sup>4</sup>. C'est un plaisir de passer ici une journée à converser, et par de sérieux propos d'instruire son âme<sup>5</sup> des préceptes divins. Et pour que nul témoin profane ne gêne notre entretien<sup>6</sup> et que les cris sans retenue d'un per-

d'élever son âme et celle de son ami ; il le dit clairement : *animam simul et auditus instruit et pascit obtutus*. Sur l'importance des jardins dans la vie romaine, voir P. GRIMAL, *Les jardins romains*, 2<sup>e</sup> éd., Paris 1969.

4. On peut évoquer ici, par contraste, la description de l'automne du martyre, ce petit poème en prose inséré dans la lettre 37, 2 de CYPRIEN : *Vindemia foris premitur et profutura poculis in torcularibus uua calcatur : uos de Domini uinea pingues racemi...* J. FONTAINE commente ce passage, *Aspects et problèmes...*, p. 172-176.

5. Chez Cyprien *pectus* désigne parfois l'âme, cf. *De laps.*, 15, 8 : *paenitentia de pectoribus excussa est*. Mais cet emploi est rare chez les autres écrivains chrétiens. Au III<sup>e</sup> siècle leur vocabulaire se cherche encore ; c'est ainsi que, *infra* 4, 89, la grâce sera désignée par *indulgentia caelestis*.

6. Avec M. SIMONETTI, « Note sulla tradizione manoscritta di Cipriano », p. 882, et pour les mêmes motifs, nous adoptons *eloquium* donné par la plupart des mss contre *loqui* de V (malgré son ancienneté) et de YW : le texte primitif a toute chance d'être *ne eloquium*.

obtundat, petamus hanc sedem : dant secessum uicina  
 secreta, ubi dum erratici palmitum lapsus nexibus  
 pendulis per harundines baiulas repunt, uiteam portiu-  
 15 cum frondea tecta fecerunt. Bene hic studia in aures  
 damus, et dum in arbores et in uites uidemus, oblectante  
 prospectu oculos amoenamus, animam simul et auditus  
 instruit et pascit obtutus. Quamquam tibi sola nunc  
 20 uisionis inlecebris in me oculos tuos fixus es, qua  
 ore, qua mente totus auditor es et hoc amore quo  
 diligis.

2. Ceterum quale uel quantum est, quod in pectus  
 tuum ueniat ex nobis, exilis ingenii angusta mediocritas  
 25 tenues admodum fruges parit, nullis ad copiam fecundi  
 caespitis culminibus ingrauescit, adgrediar tamen facultate,  
 qua ualeo : nam et materia dicendi facit mecum.  
 In iudiciis, in contione pro rostris opulenta facundia

1. **erratici**, désignant les jets vagabonds de la vigne, figure déjà dans CICÉRON, *C.M.* 52 : (*uitis*) *serpentem multiplici lapsu et erratico*, après avoir comparé ses vrilles à des mains (*clauiculis suis quasi manibus... complectitur*).

2. Pour *frondea tecta*, cf. VIRGILE, *Georg.*, IV, 61-62.

3. Cf. *supra*, p. 37 s., les réserves d'Augustin sur ce passage.

4. Dans cette comparaison du champ improductif, Cyprien sacrifie au style précieux, si cher aux Africains. Pour le fond, il s'agit d'une vieille image classique, cf. *Tusc.*, II, 5, 13. Il dira plus simplement, *De mort.*, I, 11 : *quantum nostra mediocritas sufficit*.

5. L'écrivain cherche ici à se concilier les bonnes grâces de l'auditeur. Sur l'ascendance antique et la descendance médiévale de la *captatio beneuolentiae*, voir E. R. CURTIUS, *La littérature européenne et le Moyen Age latin*, traduction française, Paris 1956, p. 504-512. La simplicité de cette fin de phrase contraste avec la métaphore précédente et introduit avec bonheur le type de style qu'il va préconiser maintenant pour parler de Dieu. Pour un rapprochement avec Minucius Felix, cf. *supra*, p. 29. **Materia dicendi facit mecum** est cicéronien : *De diu.*, I, 81 : *si ratio mecum facit*.

sonnel bruyant ne l'assourdissent pas, gaguons le séjour que voici ; un endroit solitaire tout proche nous offre une retraite où, tandis que les pampres, qui retombent en jets vagabonds et pendent entrelacés<sup>1</sup>, rampent le long des roseaux qui les supportent, la vigne a formé un portique avec sa frondaison pour toit<sup>2</sup>. Nous y sommes bien pour offrir un exposé à nos oreilles, et, en regardant les arbres et les vignes, un spectacle attrayant réjouit les yeux ; en même temps l'ouïe instruit l'âme et la vue la nourrit. Mais tu n'as maintenant que le seul agrément, le seul souci de l'entretien ; dédaignant les attraits d'un tableau ravissant, tu tiens les yeux fixés sur moi, ton visage aussi bien que ton esprit m'écoutent tout entiers, et qui plus est avec l'affection dont tu me chéris<sup>3</sup>.

## 2. Précautions oratoires, qualités du style chrétien

Quel profit du reste ou quel avantage important puis-je apporter à ton esprit ? L'étroite médiocrité de ma frêle intelligence ne produit que de bien maigres fruits, elle ne porte en elle aucune haute tige d'un gazon luxuriant<sup>4</sup>, je vais pourtant commencer avec les moyens dont je dispose : car le sujet aussi travaille pour moi<sup>5</sup>. Dans les procès, dans un discours du haut des rostrés<sup>6</sup>, admettons que l'on déploie une éloquence somptueuse avec

6. M. SIMONETTI, article cité, p. 883, pense avec raison que le texte le plus ancien et le mieux attesté, *in iudiciis contione*, est fautif. Il adopte la variante de *c* : *in iudiciis, in contione, pro rostris* avec la virgule et le *et* le *trihétion*, il entend : « dans les procès, dans les assemblées (d'au moins quelques personnes), du haut des rostrés » ; nous croyons devoir supprimer cette virgule : « dans les procès, dans les discours prononcés du haut de la tribune » ; *contio* est classique au sens de « discours », cet emploi s'opposerait mieux aux plaidoiries des tribunaux (*iudiciis*). Il y a deux termes, et non trois : ces deux éléments commencent par *in* et s'achèvent sur une assonance en *-is* ; enfin, ils répondent à l'élément binaire correspondant : *de Domino, de Deo*.

uolubili ambitione iactetur : cum de Domino, de Deo uox  
 30 est, uocis pura sinceritas non eloquentiae uiribus nititur  
 ad fidei argumenta sed rebus. Denique accipe non disertam  
 sed fortiam, nec ad audientiae popularis inlecebram culto  
 sermone fucata, sed ad diuinam indulgentiam praedi-  
 35 antequam discitur, nec per moras temporum longa  
 agnitione colligitur, sed compendio gratiae maturantis  
 hauritur.

1. L'étalage des procédés de rhétorique traduirait la vanité de l'orateur, sa prétention. C'est probablement l'idée qu'a voulu exprimer Cyprien. Mais il se pourrait aussi que le rhéteur cultivé qu'il était ait conservé un emploi ancien de *ambitio*. Le *Thesaurus Linguae Latinae* (Leipzig 1900 s., s.u. p. 1851, col. 1, in ima parte) donne le sens : *i. fere q. circuitus (i. e. circuitus sententiarum, uerborum)*. Il faudrait entendre alors : « on déploie une éloquence opulente avec des périodes (ou des périphrases) bien tournées » ; ce qui concorderait aussi avec le contexte. Nous avons hésité à admettre cette seconde interprétation, le texte de Caton, cité par Julius Victor, ne semblant pas très sûr. Il reste possible que Cyprien use ici de l'*ambiguum*, comme à la fin du chapitre 8. Chr. MOHRMANN, « Word-play in the letters of St Cyprian », *Études sur le latin des chrétiens*, Rome, vol. IV, 1977, p. 289-298, en relève des exemples dans la Correspondance.

2. Le style chrétien doit être simple. Déjà SÉNÈQUE voulait que le langage du philosophe ait cette qualité, ainsi *Ep.*, 40, 49, 75, 100, 114, si bien que celui de Cyprien relèvera en même temps de l'esthétique stoïcienne de la prose philosophique et du nouvel *ars dicendi*. Pour lui la métaphore n'y détonne pas, car elle n'est pas un simple ornement, mais un moyen d'enseigner et d'émuouvoir ; elle fait pénétrer la vérité dans les âmes. C'est aussi l'avis de S. DELÉANI, *Christum sequi*, p. 21, n. 72, et p. 150.

3. Le recours aux faits, préconisé ici par Cyprien, par opposition aux *eloquentiae uires*, fait aussi partie de l'idéal cicéronien, *Tusc.*, V, 11, 32 : *rem opinari spectari oportere, non uerba* ; également de celui de SÉNÈQUE, *Ep.*, 75, 5 : *eloquentia... res potius quam se ostendat*. MIN. FELIX le prône : *Oct.*, 15, 2 : *examine scrupuloso nostram sententiam non eloquentiae tumore, sed rerum ipsarum soliditate libremus*. Pour le philosophe et le théologien chrétiens, les faits revêtent une importance capitale : le christianisme est un « fait », on ne saurait l'étudier que selon la méthode historique. Les arguments qu'elle fournit donnent des motifs suffisants de crédibilité : ils nous amènent à la foi naturelle, purement intellectuelle. C'est avec l'aide de la grâce que l'on croit « surnaturellement » ; voir THOMAS D'AQUIN, *Somme* 22, quest. 5, art. 3, 1. Il s'agit du don surnaturel de la foi. Plus tard Cyprien développera cette théologie en l'appuyant sur l'Écriture

une prétention volubile<sup>1</sup> ; mais quand on parle du Seigneur, de Dieu, la pureté sans mélange<sup>2</sup> des mots ne s'appuie pas sur la force de l'éloquence pour établir les raisons de croire, mais sur les faits<sup>3</sup>. Écoute donc un langage non point bien ordonné, mais fort<sup>4</sup>, non point fardé avec un style soigné pour capter l'attention du peuple<sup>5</sup>, mais simple dans sa brutale vérité<sup>6</sup> pour proclamer la divine miséricorde. Écoute ce que l'on perçoit avant de l'apprendre, et que l'on n'acquiert pas à force de temps, par une longue recherche<sup>7</sup>, mais que l'on puise par le raccourci de la grâce qui donne la maturité<sup>8</sup>.

(*Ad Quir.*, livre 3, chap. 20, 30, 42, 45, 52, 53).

4. L'opposition *disertus-fortis* se lit dans CICÉRON, *De orat.*, I, 54, 231. Par leur style et leur vie, les chrétiens selon Cyprien doivent imiter le « Dieu fort » : cf. X. LÉON-DUFOUR, *Vocabulaire de Théologie biblique*, Paris 1962, art. « force », col. 400 s. Cette expression *non diserta sed fortia* fera fortune : JÉRÔME la cite dans sa *lettre à Népotien*, 52, 4 : *Audi igitur, ut beatus Cyprianus ait, non diserta sed fortia*. Au v<sup>e</sup> siècle, RURICÉ, évêque de Limoges, écrira, *Epistulae* (éd. Engelbrecht, CSEL 21), lib. I, *Ep.*, 17 : *Certi sumus quod non tam diserta cupidius audire quam fortia*.

5. CICÉRON déjà recommandait le style « sans fard, sans apprêt » : *Lael.*, 25, 95 ; *Brut.*, 9, 36 : *naturalis... non fucatus nitor*. De même SÉNÈQUE, *Ep.*, 40, 4 : *quae ueritati operam dat oratio, et composita esse debet et simplex* ; MIN. FELIX, *Oct.*, 16, 6 : *non fucatur pompa facundiae*.

6. *rudis* n'a pas ici le sens péjoratif courant chez les rhéteurs latins, il désigne un style dépouillé, naturel, vrai.

7. On remarque la dissymétrie du groupe *per moras temporum longa agnitione* où, à l'adjectif *longa*, s'oppose un génitif, alors que l'on attendrait *multa tempora* ou *multas moras* ; c'est un tour fréquent chez Tacite (cf. J. MOLAGER : « Un procédé de style propre à Tacite », *Orpheus*, XI, 1, Catane 1964, p. 25-32) ; nous en signalons un exemple dans le *De bono patientiae*, 7, 161-162. C'est une manière de donner plus de relief à l'expression.

8. *hauritur* est fréquent chez Cyprien en parlant de la grâce ; il comporte, par son sens et par la place qu'il occupe à la fin du chapitre, une idée de jaillissement d'eau vive. Cette image pourrait avoir un point de départ cicéronien, *De or.*, I, 3, 12 : *artium studia fere reconditis atque abditis e fontibus hauriuntur*, mais Cyprien connaissait l'importance symbolique de l'eau vive dans l'Écriture, et il avait déjà lu ce verbe expressif dans les *Proverbes*, 8, 35 : *inueniet uitam et hauriet salutem a Domino* ; 12, 2 : *qui bonus est hauriet gratiam a Domino* ; et surtout dans *Jn* 4, 7 et 14-15 l'eau vive offerte à la Samaritaine. Sur le symbolisme de l'eau, cf. *infra*, p. 86, n. 2.

3. Ego cum in tenebris atque in nocte caeca iacerem  
 cumque in salo iactantis saeculi nutabundus ac dubius  
 40 uestigiis oberrantibus fluctuarem uitae meae nescius,  
 ueritatis ac lucis alienus, difficile prorsus ac durum  
 pro illis tunc moribus opinabar, quod in salutem  
 mihi diuina indulgentia pollicebatur, ut quis renasci  
 45 salutaris animatus, quod prius fuerat, exponeret et  
 corporis licet manente conpage hominem animo ac  
 mente mutaret. Qui possibilis, aiebam, tanta conuersio,  
 ut repente ac perneciter exuatur, quod uel genuinum situ  
 50 uetustatis inoleuit? Alta haec et profunda penitus  
 radice sederunt. Quando parcimoniam discit, qui  
 epularibus cenis et largis dapibus adsueuit? Et qui  
 preciosa ueste conspicuus in auro atque in purpura

1. Le couple ténèbres-lumière est à la fois scripturaire et classique, voir OVIDE, *Mét.*, 6, 472; dans l'*Octauius*, 1, 4, il exprime déjà la conversion. Pour l'Écriture, rappelons : a) la distinction entre les fils de la lumière et ceux des ténèbres : *II Cor.* 6, 14 s.; 11, 14; *Jn* 3, 19 s.; 12, 36; b) le passage des ténèbres à la lumière : *Éphés.* 4, 20 s.; *Col.* 1, 12 s.; *I Pierre* 2, 9 s.; c'est au baptême que le Christ « a lui sur nous » *Éphés.* 5, 14; c) vivons donc en fils de lumière : *Éphés.* 5, 8; *I Thess.* 5, 4-8; *Rom.* 13, 12 s.; *Jn* 12, 35 s.; *Math.* 6, 22 s. (l'œil, symbole de la lumière, ne doit pas devenir ténèbres); *I Jn* 1, 5 s.; le critère, c'est l'amour fraternel : *I Jn* 2, 8-11.

2. SÉNÈQUE, *De tranquillitate animi*, 2, 10, emploie aussi l'image de la fluctuation pour désigner l'inquiétude intérieure. Pour *in salo iactantis... fluctuarem*, voir APULÉE, *Mét.*, 4, 2, 1; *in isto cogitationis salo fluctuarem; uitae meae nescius* est à rapprocher de PERSE, *Sat.*, 5, 34 : *uitae nescius error*. La plupart des apologistes se vantent d'être d'anciens païens convertis : JUSTIN, *I Apol.*, 25; 53, 3; *II Apol.*, 12, 1; 13, 1-2; *Dialogue avec Tryphon*, 1-8; TATIEN, *Discours aux Grecs*, 29; 35; 42; THÉOPHILE D'ANTIOCHE, *Ad Autol.*, 1, 14; TERTULLIEN, *Apol.*, 15, 8; 18, 4.

3. La phrase s'allonge, exprimant l'anxiété et l'agitation de l'âme. *Pollicebatur* nous introduit dans les promesses du baptême. *Renasci* rappelle *Jn* 3, 3 et APULÉE, cf. *supra*, p. 32 s. TERTULLIEN, *Apol.*, 18, 4, déclare : « on ne naît pas chrétien, on le devient », *fiunt, non nascuntur christiani*. *Lauacro aquae salutaris* pour désigner le bain baptismal, cf.

### 3. Hésitations avant le baptême

Pour moi, lorsque j'étais prostré dans les ténèbres d'une nuit sans clarté<sup>1</sup>, et lorsque, hésitant et indécis, j'étais ballotté au hasard par la houle dans la mer du siècle agité<sup>2</sup>, ignorant de ma vie, étranger à la vérité et à la lumière, j'estimais vraiment difficile et pénible, vu mes habitudes d'alors, ce que promettait pour me sauver la divine miséricorde<sup>3</sup> : on pouvait naître à nouveau, et, enfanté à une vie nouvelle par le bain de l'eau qui procure le salut, dépouiller ce que l'on avait été auparavant, et, tout en gardant sa constitution physique, changer l'homme, esprit et âme. Je me disais : comment est possible une aussi complète transformation, se débarrasser soudain et d'un seul coup de vices qui, ou innés ont durci du fait de la dégradation<sup>4</sup> de notre nature matérielle, ou contractés depuis longtemps se sont développés avec l'âge et l'ancienneté ? Par de longues et profondes racines ils se sont installés jusqu'au fond de l'être<sup>5</sup>. Quand apprend-il la tempérance, l'habitué des dîners d'apparat et des festins copieux ? Et celui qui s'est fait remarquer par des vêtements de prix et qui a resplendi dans l'or et

chap. 4 : *unda genitalis auxilio*; *De bono*, 6 : *lauacro regenerationis corpus abluere*; ces deux expressions de Cyprien sont des reminiscences de Paul, *Tite* 3, 5 : *per lauacrum regenerationis et renouationis*. **Senio uetustatis** est un génitif d'inlégence, on dit aussi d'identité, cf. P. A. II. J. MERKX, *op. cit.*, p. 12 s. Il s'agit là d'un tour expressif et insistant, d'un procédé de renchérissement par lequel l'écrivain souligne « le grand âge » ; il a une origine biblique : c'est le type *ira furoris* (*Deut.* 13, 17), *finis consummationis* (*Ps.* 119 (118), 96), *caligo tenebrarum* (*II Pierre* 2, 17); A. ERNOUT et F. THOMAS (*Syntaxe latine*, 2<sup>e</sup> éd. Paris 1953, p. 50) y voient une extension du génitif partitif; Cyprien en use assez largement.

4. **Situs** a ici le sens péjoratif (mauvais état, état d'abandon, détérioration, dégradation, etc.). Cyprien l'emploie encore dans l'*Ad Dem.*, 7, 4, à propos de la terre réduite en poussière par la sécheresse : *si terra situ pulueris squalat*.

5. **sederunt** pour *concederunt* classique. Cyprien affecte d'ordinaire d'employer le verbe simple au lieu du composé plus courant et plus banal, afin de donner plus de mordant à son style, mais en le rapprochant de la langue de la poésie.

fulsit, ad plebeium se ac simplicem cultum quando  
 55 deponit ? Fascibus ille oblectatus et honoribus esse  
 priuatus et inglorius non potest. Hic stipatus clientium  
 cuneis, frequentiore comitatu officiosi agminis hones-  
 tatus, poenam putat esse, cum solus est. Tenacibus  
 60 inuitet, inflat superbia, iracundia inflammet, rapacitas  
 inquietet, crudelitas stimulet, ambitio delectet, libido  
 praecipitet.

4. Haec egomet saepe mecum. Nam et ipse quam  
 plurimis uitae prioris erroribus implicatus tenebar,  
 65 quibus exui me posse non crederem : sic uitii adhae-  
 rentibus obsecundans eram, desperatione meliorum  
 malis meis uelut iam propriis ac uernaculis effauebam.

Sed postquam undae genitalis auxilio superioris aevi  
 labe detersa in expiatum pectus ac purum desuper se

1. Voir SÈNEQUE, *Ep.*, 22, 9 : *Quid ergo ? tam magnas spes relinquam ? ab ipsa messe discedam ? nudum erit latus, incomita lectica, atrium uacuum ?*

2. *stipatus... cuneis*, cf. APULÉE, *Met.*, 8, 15, 8 : *cuneatim stipato comitatu*. Cyprien emploie ici un terme du vocabulaire militaire ; c'était une formation de combat utilisée en ville à propos des cortèges, car les rues, en général étroites, étaient très encombrées. Autre image empruntée ici à l'armée par le vocabulaire courant, *agmen*, au sens de troupe, foule. Depuis *qui possibilis* jusqu'à la fin du chapitre, c'est un long passage diatribique, où abondent les procédés habituels à ce genre de style, cf. *supra*, p. 45. On peut rapprocher la dernière phrase de *De mort.*, 4, 9 s. : *inflat superbia, uinolentia inuitat, inuidia concordiam rumpit, amicitiam zelus abscidit* ; ainsi que d'*Ad Dem.*, 10, 5-7, et de *De eccl. cath. unit.*, 16, 20-22. Comparer aussi SÈNEQUE, *Ep.*, 10, 2 : *audaciam acuit, libidinem irritat, iracundiam instigat*.

3. Après une phrase brève, évocatrice de prolongements illimités (*saepe*), Cyprien note la véritable cause de ses maux : replié sur lui-

dans la pourpre<sup>1</sup>, quand s'abaisse-t-il à une mise commune et sans recherche ? Celui qui a trouvé du charme aux faisceaux et aux honneurs ne peut être un simple particulier sans notoriété. Celui-ci, escorté d'une avant-garde de clients<sup>2</sup>, honoré du cortège compact d'un bataillon de gens empressés, considère comme une punition d'être seul. Elles sont tenaces toujours les séductions du mal, et inévitablement, selon l'habitude prise, l'ivrognerie attire, l'orgueil enfle, la colère chauffe, la convoitise tourmente, la cruauté excite, l'ambition sollicite, la débauche fait déchoir.

4. **Heureux effets du baptême** Voilà ce que souvent je me disais en moi-même. Effectivement moi aussi

j'étais retenu, empêtré dans les mille égarements de ma vie précédente, dont je ne croyais pas pouvoir me défaire : c'est ainsi que j'obéissais aux vices qui faisaient corps avec moi, désespérant de m'améliorer j'encourageais mes maux comme s'ils étaient déjà mon bien propre et mes esclaves de naissance<sup>3</sup>.

Mais après qu'avec le secours de l'eau qui régénère les taches de mon ancienne vie eurent été lavées et que la lumière d'en haut se fut répandue dans mon âme délivrée et puri-

même et prisonnier de ses vices, il n'était pas libre. Mais il ne nous a dit qu'indirectement (au début du chap. 3, avec les mots *dubius, nescius, alienus*) les causes de sa conversion : le besoin de lumière, de calme, de certitude, de véritable vie. C'est par la *Vita Cypriani*, du diacre PONTIUS, son secrétaire, chap. 2, que nous savons qu'il lisait assidûment les Écritures, et qu'il subit aussi l'influence du prêtre Caecilianus qu'il considérait « non plus comme un ami de son âme et un égal, mais comme le père de sa vie nouvelle » (*ibid.*, chap. 4). Il faudrait évidemment ajouter l'action invisible mais toute-puissante de la grâce, dont il parlera si bien : « C'est de Dieu, dis-je, de Dieu que vient tout notre pouvoir... » (*Ad Don.*, 4, 85 s.). Plus tard AUGUSTIN sera aux prises avec les mêmes résistances, cf. notamment *Conf.*, 8, 11, 25-27. A propos de l'influence de ces pages sur Augustin voir *supra*, p. 22-24.



70 lumen infudit, postquam caelitus spiritu hausto in  
nouum me hominem natiuitas secunda reparauit,  
mirum in modum protinus confirmare se dubia, patere  
clausa, lucere tenebrosa, facultatem dare quod prius  
difficile uidebatur, geri posse quod impossibile putabatur,  
75 ut esset agnoscere terrenum fuisse, quod prius carnaliter  
natum delictis obnoxium uiueret, Dei esse coepisse,  
quod iam Spiritus sanctus animaret. Scis profecto  
et mecum pariter recognoscis, quid detraxerit nobis  
quidue contulerit mors ista criminum, uita uirtutum.  
80 Scis ipse, nec praedico. In proprias laudes odiosa  
iactatio est : quamuis non iactatum possit esse sed  
gratum, quicquid non uirtuti hominis adscribitur,  
sed de Dei munere praedicatur, ut iam non peccare  
esse coeperit fidei, quod ante peccatum est, fuerit  
85 erroris humani. Dei est, inquam, Dei omne quod possu-  
mus. Inde uiuimus, inde pollemus, inde sumpto et

1. Cyprien décrit son expérience spirituelle du baptême en une longue phrase. *Desuper... influxit* est une expression virgilienne (*En.*, 4, 120-122 : *bis... nimbum... desuper infundam*). Le *Thesaurus L.L.* fait d'ailleurs le rapprochement avec ce texte de Cyprien. **Undae genitalis** : la fécondité de l'eau est indiquée par des auteurs profanes, ainsi PLINÉ L'ANCIEN, *Nat.*, 2, 38 ; AUSONÉ, *Epigr.*, 106, 1 parle de Vénus née de l'onde : *emersam pelagi... genitalibus undis Cyprin*. **Expiatum pectus ac purum** (*expiare* et *purus* représentent une même racine) : l'eau purifie. On lit déjà dans CICÉRON, *De leg.*, 2, 10, 24 : *animi labes... elui potest* ; ce qui d'après H. FUGIER, *Recherches sur l'expression du sacré dans la langue latine*, Strasbourg 1963, est l'une des plus anciennes formulations du sacré à Rome. L'association eau-lumière-esprit est aussi à rapprocher de VIRGILE, *En.*, 6, 724 s. ; 9, 461. Pour le symbolisme de l'eau dans l'Écriture, voir *infra*, p. 86, n. 2.

2. Les thèmes de la seconde naissance et de l'homme nouveau sont évidemment scripturaires (entre autres, Paul, *Éphés.* 4, 24), mais on peut aussi comparer **spiritu hausto** à VIRGILE, *En.*, 10, 898 s., et *Georg.*, 3, 322. On pense qu'il y avait peut-être, à l'époque de Cyprien, un rite baptismal spécial d'absorption d'eau, à cause de *I Cor.* 12, 13 (*Vulg.*) : *omnes in uno spiritu potati sumus*, et peut-être de TERTULLIEN, *Apol.*, 39, 9 : *qui unum spiritum biberunt sanctitatis* ; rite étudié par F. J. DÖLGER, dans *Antike und Christentum*, t. 5, 1936, p. 169, n. 174. Voir aussi DOM E. DEKKERS, *Tertullianus en de Geschiedenis der Liturgie*, Brussel-Amster-

fiée<sup>1</sup>, après que j'eus reçu l'Esprit venu du ciel et qu'une seconde naissance m'eut changé en un homme nouveau<sup>2</sup>, ce fut merveille comme aussitôt je vis la certitude lever mes doutes, s'ouvrir les barrières, s'éclairer les ténèbres, devenir facile ce qui précédemment semblait difficile, possible à pratiquer ce que je croyais impossible<sup>3</sup>, à telle enseigne qu'il m'était donné de reconnaître comme terrestre ce qui auparavant, né de la chair, était enclin au péché, comme déjà divin ce que dorénavant animait l'Esprit-Saint. Tu sais assurément et tu reconnais tout comme moi ce que nous a enlevé ou ce que nous a apporté cette mort des péchés, cette vie des vertus<sup>4</sup>. Tu le sais toi-même et je ne me glorifie pas. Se louer soi-même est odieuse vantardise ; et pourtant ce ne saurait être vantardise mais reconnaissance ce que l'on n'attribue pas à la valeur de l'homme, mais que l'on glorifie comme un don reçu de Dieu, au point que ne plus pécher désormais provient de la foi, alors que les péchés antérieurs tenaient à l'égarément humain.

C'est de Dieu, oui de Dieu que vient tout notre pouvoir. De lui nous tenons la vie, de lui la force, de lui nous recevons toute

dam 1947, p. 178 s. et n. 2. Rapprocher *natiuitas secunda* de *De hab. virg.*, 23 : *iterata natiuitate purgatur*.

3. **facultatem dare... impossibile putabatur** est un souvenir de *Matth.* 19, 26 : « Pour les hommes c'est impossible, mais pour Dieu tout est possible. » De même *Lc* 18, 27 ; *Mc* 10, 27.

4. Ce diptyque sur les deux états du baptisé, avant et après, est un emploi heureux de l'antithèse pour exprimer une mutation. **Carnaliter natum** rappelle *Gal.* 4, 23 ; même expression chez TERT., *Marc.*, 5, 4 et 3, 18. **Spiritus sanctus animaret** Cyprien va évoquer maintenant les effets du baptême : il efface le péché originel, purifie la conscience, donne l'Esprit qui fait participer à la vie divine, rend apte à accomplir des œuvres surnaturellement méritoires. **Vita uirtutum** désigne « la vie des vertus », en fait la vie de la grâce, car il y a un lien interne entre le don intérieur de la grâce et la pratique des vertus chrétiennes. Voir *II Pierre* 3, 11-18, recommandant la sainteté de la conduite à ses fidèles, spécialement dans la pratique de la charité. De même Paul, *II Cor.* 8, 1-7 : Dieu a accordé aux Églises de Macédoine la grâce de la générosité, pour participer au service en faveur des saints ; il les félicite pour leurs diverses vertus (foi, empressement, charité, libéralité).

concepto uigore hic adhuc positi futurorum indicia  
 praeoscimus : sit tantum timor innocentiae custos, ut  
 qui in mentes nostras indulgentiae caelestis adlapsus  
 90 clementer Dominus influxit, in animi oblectantis hospiti-  
 o iusta operatione teneatur, ne accepta securitas  
 indiligentiam pariat et uetus denuo hostis obrepat.

5. Ceterum si tu innocentiae, si iustitiae uiam teneas  
 inlapsa firmitate uestigii tui, si in Deum uiribus totis ac  
 95 toto corde suspensus hoc sis tantum quod esse coepisti,  
 tantum tibi ad licentiam datur, quantum gratiae spiri-  
 talis augetur. Non enim, qui beneficiorum terrestrium  
 mos est, in capessendo munere mensura ulla uel modus  
 est. Profluens largiter spiritus nullis finibus premitur  
 100 nec coercentibus claustris infra certa metarum spatia

1. Ces mots rappellent les *Actes des Apôtres* 17, 28 : *In ipso enim uiuimus, et mouemur, et sumus.*

2. *adlapsu* : ce mot « jaillissement » (ici, effusion) désigne aussi le glissement de l'eau dans APULÉE, *Met.*, 5, 1. L'image employée par Cyprien se continue par *influxit* et, au début du chapitre suivant, par *profluens*, puis *manat iugiter, exuberat affluenter*. Dans l'Écriture, les fleuves symbolisent les grâces spirituelles qui émanent du trône de Dieu. Les prophètes évoquent le renouveau du royaume messianique en le comparant à des eaux courantes qui fertilisent des terres desséchées. Ainsi *Éz.* 47, 1-12 : « ... il y avait au bord du torrent une quantité d'arbres de chaque côté... là où cette eau pénètre elle assainit et la vie se développe... ». Dans le N.T. l'eau symbolise plus particulièrement le don de l'Esprit de Dieu, la plénitude des dons divins et la prospérité spirituelle qui en découle : *Jn* 7, 37-39 : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive... » De même en 4, 5-14 où, près du puits de Jacob, le Christ offre à la Samaritaine « une eau qui jaillira en vie éternelle ». L'*Apocalypse* abonde dans le même sens, en 21, 6b : « celui qui a soif, je lui donnerai la source de vie, gratuitement » ; en 22, 17 : « ... que l'homme qui le désire reçoive l'eau de la vie » ; en 7, 17 : « L'Agneau... conduira (les martyrs) aux sources des eaux vives ». Enfin, Paul et Pierre présentent le déluge et la traversée de la Mer Rouge comme des symboles du baptême : *I Cor.* 10, 1-2 : « (Nos pères) ont tous passé à travers la mer... tous ont été baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer... tous ont bu le même breuvage spirituel. » Pour Pierre (*I Pierre* 3, 20-21), l'eau du déluge préfigurait le baptême ; en *II Pierre* 2, 17, il compare les faux docteurs « à des fontaines sans eau ».

énergie surnaturelle<sup>1</sup>, et, tout en étant encore ici-bas, nous avons par une connaissance anticipée la révélation des réalités futures. Puisse seulement la crainte être la gardienne de notre innocence, pour que le Seigneur, qui avec bonté a fait irruption dans nos âmes par l'effusion<sup>2</sup> de la grâce céleste<sup>3</sup>, soit retenu, par des œuvres de justice<sup>4</sup>, dans la demeure d'une âme qui lui plaît, de peur qu'une sécurité agréable n'engendre la négligence et que le vieil ennemi ne se glisse de nouveau furtivement !

### 5. Accroissement de la grâce

D'ailleurs si tu marches dans la voie de l'innocence, dans celle de la justice d'un pas assuré et ferme, si, attaché à Dieu de toutes tes forces et de tout ton cœur, tu es simplement fidèle à ce que tu as commencé d'être<sup>5</sup>, la liberté t'est donnée à la mesure de l'accroissement en toi de la grâce spirituelle<sup>6</sup>. En effet, contrairement à ce qui se passe d'ordinaire pour les bienfaits terrestres, pour acquérir ce don il n'y a aucune mesure ou limite. L'Esprit qui coule avec abondance n'est enfermé dans aucune frontière, et l'obstacle d'une digue

3. *Indulgentia caelestis* a ici le sens de « grâce ». Le terme sera lié au mot *gratia* dans *De zel.*, 18, 10 : *si nos dignos gratiae eius et indulgentiae praebeamus*. Mais en général il désigne, chez Cyprien, la bonté, la bienveillance, la miséricorde divines ; ainsi dans l'*Ad Don.*, 2, 33 ; 3, 43.

4. *iusta operatione* désigne chez Cyprien les bonnes œuvres, c'est-à-dire les œuvres de justice, qui en même temps nous justifient, mais il emploie aussi *opus*. Pour les Juifs, les principales étaient l'aumône (*Matth.* 6, 2-4), la prière (*ibid.*, v. 5-6) et le jeûne (*ibid.*, v. 16-18).

5. *si... hoc sis tantum quod esse coepisti* : cette formule est reprise dans *De domin. or.*, 12, 6-7, et dans *De bono*, 13, 294.

6. Cette idée de liberté revient quelques lignes plus bas, *acceptus spiritus licentia sua potitur* ; c'est une réminiscence de *Jn* 3, 8 : *Spiritus ubi uult spirat : et uocem eius audis, sed nescis unde ueniat, aut quo uadat : sic est omnis qui natus est ex spiritu*. On sait qu'en grec et en hébreu le même mot désigne le vent et l'Esprit. L'expression *spiritualis gratiae (munus)* se lit encore dans *Ep.*, 79, 14, 2 ; *mensura ulla, cf. Ep.*, 37, 14, 1 : *non de mensura datur, sed... totus infunditur*.

frenatur. Manat iugiter, exuberat affluenter : nostrum tantum sitiatur pectus et pateat. Quantum illuc fidei capacis adferimus, tantum gratiae inundantis haurimus. Inde iam facultas datur, castitate sobria, mente integra, uoce pura in medellam dolentium posse uenenorum uirus extinguere, animorum desipientium labes reddita sanitate purgare, infestis iubere pacem, uiolentis quietem, ferocientibus lenitatem, immundos et erraticos spiritus, qui se expugnandis hominibus inmerserint, ad confessionem minis increpantibus cogere, ut recedant duris uerberibus arguere, conflictantes, heuiulantes, gementes incremento poenae propagantis extendere, flagris caedere, igne torrere. Res illic geritur nec uideatur : occulta plaga et poena manifesta. Ita quod esse iam coepimus, acceptus spiritus licentia sua potitur : quod necdum corpus ac membra mutauimus, adhuc carnalis aspectus saeculi nube caecatur. Quantum hic animi potentatus est, quanta uis est, non tantum ipsum esse subtractum perniciosis contactibus mundi, ut quis piatus et purus nulla incurstantis inimici labe

1. Ces verbes reprennent l'image commencée par *adlapsu* au chap. précédent, voir p. 86, n. 2.

2. Sur les effets de la grâce baptismale décrits par Cyprien voir *supra*, p. 16-17.

3. Sur l'existence des démons, leurs activités, leurs aveux, en rapport avec ce texte, cf. le long développement de TERTULLIEN, *Apol.*, 22 et 23. Le pouvoir de chasser les démons au nom de Dieu, l'exorcisme, existait dès l'ancienne loi, cf. *Matth.* 12, 27. Le Christ le transmet à l'Église : *Mc* 16, 17 ; *Lc* 9, 1 ; *Act.* 19, 13 s. À l'origine les fidèles l'exerçaient fréquemment, Cyprien y voit une preuve de la divinité du Christ et de la vanité des idoles : *De idol.*, tout le traité ; il reviendra sur le thème des démons en des termes assez voisins dans l'*Ad Dem.*, 15, 1 s. : *quando adiurantur a nobis, quando torquentur spiritualibus flagris et uerborum tormentis de obsessis corporibus eiciuntur, quando heuiulantes et gementes... flagella et uerba sentientes uenturum iudicium confitentur.* Pour igne torrere, les griller par le feu de la prière, cf. MIN. FELIX, *Oct.*, 27, 5 : *orationis incendiis.* Quant au thème de la confession des démons exorcisés, il apparaît chez THÉOPHILE D'ANTIOCHE (*Ad Autol.*, II, 8).

ne le retient pas à l'intérieur de bornes fixes. Il se répand sans arrêt, déborde à flots<sup>1</sup> : il suffit que notre âme ait soif et s'ouvre. C'est selon la capacité de la foi que nous y apportons que nous puisons la grâce qui déborde. D'elle désormais, à la faveur d'une chasteté qui se maîtrise, d'une âme sans tache, d'un langage décent, vient le pouvoir<sup>2</sup> de guérir ceux qui souffrent, de détruire la virulence des poisons, de laver de leurs souillures les âmes égarées en leur rendant la santé, d'imposer aux querelleurs la paix, aux emportés le calme, aux furieux la douceur, de contraindre les esprits impurs et vagabonds<sup>3</sup>, qui ont pénétré dans les êtres humains pour en prendre possession, à avouer par des menaces et des adjurations, de les accabler de rudes coups pour qu'ils se retirent, de terrasser ceux qui résistent, hurlent, gémissent, en augmentant la durée du châtement, de les frapper à coups de fouets, de les griller par le feu. Une action ici est engagée sans qu'on la voie<sup>4</sup> : cachés sont les coups, mais la punition est éclatante. Ainsi, ce que nous avons commencé d'être, l'Esprit que nous avons reçu s'en empare avec sa liberté propre : et si nous n'avons pas encore changé de corps et de membres, c'est que jusqu'ici notre regard charnel est obscurci par le brouillard du siècle<sup>5</sup>. Qu'il est grand ce pouvoir de l'âme, qu'elle est grande sa force ! Non seulement elle est soustraite à la funeste contagion du monde au point que celui qui est délivré et purifié n'est atteint par aucune

4. *Res illic geritur* : « une action est ici engagée », on remarque les nombreux termes empruntés par Cyprien au vocabulaire militaire. L'exemple avait été donné en particulier par Paul, cf. J. MOLAGER, *Saint Paul et l'idéal chrétien du soldat*, spécialement p. 23 s., sur la panoplie mystique.

5. Cette transformation charnelle échappe à nos regards humains. C'est par un privilège très spécial que les grands mystiques ont pu en avoir la vision ; ainsi Ste Thérèse d'Avila, à qui il fut donné de contempler une âme en état de grâce (*Œuvres*, t. 2, p. 242, éd. Carmélites). Mais cette mutation doit paraître dans la conduite de l'adulte baptisé.

capiatur, sed adhuc maiorem et fortio-rem uiribus fieri, ut in omnem aduersarii grassantis exercitum inperioso iure dominetur.

6. Atque ut inlustris ueritate patefacta diuini  
125 muneris indicia clarescant, lucem tibi ad cognitionem dabo, malorum caligine abstersa operti saeculi tenebras reuelabo.

Paulisper te crede subduci in montis ardui uerticem  
130 celsiorem; speculari inde rerum infra te iacentium facies et oculis in diuersa porrectis ipse a terrenis contactibus liber fluctuantis mundi turbines intueri : iam saeculi et ipse misereberis tuique admonitus et plus in Deum gratus maiore laetitia quod euaseris gratularis. Cerne tu itinera latronibus clausa, maria obsessa praedoni-  
135 bus, cruento horrore castrorum bella ubique diuisa. Madet orbis mutuo sanguine : et homicidium cum ad-

1. C'est peut-être dans LUCIEN, *Charon*, I, 487, que Cyprien a trouvé l'idée de faire monter un personnage sur une éminence pour contempler le monde (sur un entassement de montagnes); mais elle est aussi dans CICÉRON, *Songe de Scipion*, spécialement 6 et 7, pour constater la vanité de la gloire humaine. Elle figure dans VIRGILE, *En.*, 6, 754, où Anchise va montrer à Énée ses glorieux descendants; dans SÉNÈQUE, *Consolation à Marcia*, 18, 8, Marcia est invitée à contempler du haut de l'atmosphère le monde à la fois merveilleux et rempli d'embûches et de dangers; JÉRÔME, *Ep.*, 60, 18, dans son éloge du prêtre Népotien, rappellera ce procédé en invitant son oncle Héliodore à prendre du monde une vue panoramique : ... *iam tibi ostenderem totius orbis ruinas, gentes gentibus et regnis regna collisa*. Elle a certainement inspiré BOSSUET dans le premier exorde de son sermon sur la *Loi de Dieu*, donné à Metz vers 1653-1658, car il y déclare : « Dans cette importante délibération, chrétiens, je me représente que, venu tout nouvellement d'une terre inconnue et déserte... ignorant des choses humaines, je suis élevé tout à coup au sommet d'une haute montagne, d'où, par un effet de la puissance divine, je découvre la terre et les mers, et tout ce qui se fait dans le monde. » Il reconnaît alors sa dette envers Cyprien : « C'est avec un pareil artifice que le bienheureux martyr Cyprien fait considérer les vanités du siècle à son fidèle ami Donatus », et il poursuit : « Élevé sur cette montagne, je vois... » Mais dans la seconde rédaction de ce sermon Bossuet abrégera beaucoup

souillure lors des attaques de l'ennemi, mais elle voit encore ses forces croître et s'affermir jusqu'à maîtriser avec une autorité souveraine toute l'armée de l'adversaire qui l'assaille.

6. **Le monde païen** Et pour que, la vérité une fois mise à jour, brillent d'un plus vif éclat les signes du don divin, je vais éclairer ton entendement, dissiper la brume du mal, lever le voile qui masque les secrets du siècle.

Imagine-toi un instant transporté sur le sommet suffisamment élevé d'une montagne abrupte<sup>1</sup>; observe de là le spectacle qui s'étend au-dessous de toi, et dirigeant les yeux en tous sens, toi-même exempt de toute contagion terrestre, regarde attentivement les tourbillons du monde qui s'agitent : à l'instant tu prendras toi-même le siècle en pitié et personnellement instruit, et plus reconnaissant envers Dieu, tu te féliciteras plus joyeusement d'y avoir échappé<sup>2</sup>. Vois les routes barrées par les brigands, les mers investies par les pirates, l'horreur sanglante des camps et la guerre partout portée<sup>3</sup>. L'univers ruisselle d'un sang fraternel et

ce développement. On pense ensuite au roman de LESAGE, *Le Diable boiteux* (1707) : l'auteur n'était probablement pas un lecteur assidu de Cyprien, et dans la *Dédicace* au très illustre auteur Louis Velez de Guevara il indique sa source : « J'ai déclaré et je déclare encore publiquement que votre *Diabolo Cojuelo* m'en a fourni le titre et l'idée », puis il ajoute malicieusement : « Je vous cède l'honneur de l'invention sans vouloir approfondir si quelque auteur grec, latin ou italien ne pourrait pas justement vous le disputer. »

2. **Gratularis** : Dans l'article cité, p. 887 s., M. SIMONETTI explique pourquoi il convient de conserver ce verbe, au lieu du futur *gratulaberis* attendu. Nous admettons ses conclusions, d'autant plus que ce présent entre dans la catégorie, assez courante en latin, des présents-futurs.

3. *itinera latronibus clausa, maria obsessa praedonibus*, comparer APULÈS, *Met.*, I, 7, 6 : *a uastissimis latronibus obsessus*; *bella ubique diuisa*, cf. CICÉRON, *Pomp.*, 31 : *bellum iam late diuisum*. Les deux images de Cyprien suffisent à montrer que le spectacle pitoyable s'étend à tout l'univers. Malgré la rhétorique, ce passage témoigne de l'insécurité qui régnait à l'époque.

mittunt singuli, crimen est, uirtus uocatur, cum publice geritur. Impunitatem sceleribus adquirent non innocentiae ratio, sed saeuitiae magnitudo.

140 7. Iam si ad urbes ipsas oculos tuos atque ora conuer-  
tas, celebritatem offendes omni solitudine tristio-  
rem. Paratur gladiatorius ludus, ut libidinem crudelium  
luminum sanguis oblectet. Inpletur in sucum cibis  
145 fortioribus corpus, et aruinae toris membrorum moles  
robusta pinguescit, ut saginatus in poenam carius  
pereat. Homo occiditur in hominis uoluptatem, et  
ut quis possit occidere, peritia est, usus est, ars est :  
scelus non tantum geritur sed docetur. Quid potest  
inhumanius, quid acerbius dici ? Disciplina est, ut  
150 perimere quis possit, et gloria est, quod perimit. Quid  
illud, ore te, quale est, ubi se feris obiciunt, quos nemo  
damnauit, aetate integra, honesta satis forma, ueste  
pretiosa ? Viuentes in ultroneum funus ornantur,  
155 non crimine sed furore. Spectant filios suos patres,  
frater in cauea et soror praesto est, et spectaculi  
licet pretium largior muneris adparatus amplificet,  
ut macroribus suis mater intersit, hoc pro dolor mater et

1. Pour la présentation littéraire des chapitres 6 à 13 inclus, se reporter *supra*, p. 44-45.

2. Il exprimera encore la même idée dans l'*Ad Dem.*, 7 : *Quanto... maior... esset audacia facinorum impunitate securo.*

3. Il y avait effectivement à Rome des « écoles » de gladiateurs, dirigées par un laniste. Les gladiateurs se recrutèrent d'abord parmi les prisonniers de guerre, les condamnés à mort et les esclaves, plus tard des hommes libres s'engagèrent dans cette profession. D'après EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Martyrs de Palestine*, SC 55, 1958, VII, 4, p. 142 : des chrétiens sont condamnés à lutter en gladiateur ; VIII, 2-3, p. 145, à prendre part à des combats de boxe ; ils refusent de s'entraîner et de manger ; on les fait comparaître devant Maximin lui-même, mais ils demeurent fermes dans la privation de nourriture et patients sous les coups de fouets. SÉNÈQUE d'abord (*Ep.*, I, 7, 3 s. : *mera homicidia sunt*), puis les

l'homicide pratiqué par de simples particuliers est un crime, on l'appelle action valeureuse quand on l'accomplit au nom de l'État<sup>1</sup>. Pour l'impunité, ce n'est pas la considération de l'innocence qui l'obtient aux forfaits mais l'étendue de la cruauté<sup>2</sup>.

## 7. Le cirque

Si maintenant c'est vers les villes que tuournes ton visage et tes yeux, tu te heurteras à une affluence plus triste que toute solitude. On organise des jeux de gladiateurs pour que le sang réjouisse une cruelle passion de la vue. On gave le corps pour le fortifier des mets les plus nourrissants, et les bourrelets de l'embonpoint font grossir la masse vigoureuse de ses membres afin que, bien gras pour le supplice, il vaille plus cher pour mourir. On tue un homme pour le plaisir de l'homme, pouvoir tuer est une science, c'est un exercice, c'est un art. On ne se contente pas de commettre le crime, on l'enseigne<sup>3</sup>. Que peut-on citer de plus barbare, de plus cruel ? C'est un sujet d'étude d'être capable de mettre à mort, une gloire de mettre à mort. Qu'est ceci, je te le demande, quelle aberration, s'exposer aux fauves sans que personne ne vous ait condamné, dans la force de l'âge, avec une beauté bien convenable, en habits de prix ? Des vivants se parent pour une mort volontaire, ils tirent même gloire de leurs malheurs, les misérables. Ils combattent face à des bêtes sauvages non pour un forfait, mais par folie. Des pères regardent leurs fils, le frère est sur les gradins, la sœur présente ; il se peut même que rehausse le prix du spectacle une somptuosité plus généreuse du jeu, au point qu'une mère assiste à ce qui l'afflige : une mère, ô douleur, le paie même. Et dans ces

écrivains religieux dénoncèrent l'immoralité de ces spectacles : TERTULLIEN, *De spect.*, 19, 4 : *Certe quidem gladiatores innocentes in ludum ueniunt ut publicae uoluptatis hostiae fiant* ; voir aussi 10, 8. Plus tard PRUDENCE, *Hamart.*, 371 s., leur reprochera d'être voulus par le peuple et offerts par les magistrats ; cf. *Contra Symm.*, I, 389-407.

redimit. Et in tam impiis spectaculis tamque diris  
160 esse se non putant oculis parricidas.

8. Conuerte hinc uultus ad diuersi spectaculi non  
minus paenitenda contagia : in theatris quoque conspi-  
cies, quod tibi et dolori sit et pudori. Cothurnus est  
tragicus, prisca carmine facinora recensere : de parrici-  
diis et incestis horror antiquus expressa ad imaginem  
165 ueritatis actione replicatur, ne saeculis transeuntibus  
exolescat quod aliquando commissum est. Admonetur  
aetas omnis auditu fieri posse quod factum est. Num-  
quam aeuī senio delicta moriuntur, numquam tem-  
poribus crimen obruitur, numquam scelus obliuione  
170 sepelitur. Exempla fiunt quae esse iam facinora des-  
titerunt. Tum delectat in mimis turpitudinum magis-  
terio uel quid domi gesserit recognoscere uel quid  
gerere possit audire. Adulterium discitur dum uidetur, et  
175 lenocinante ad uitia publicae auctoritatis malo quae  
pudica fortasse ad spectaculum matrona processerat, de  
spectaculo reuertitur inpudica. Adhuc deinde morum  
quanta labes, quae probrorum fomenta, quae alimenta  
uitiorum, histrionicis gestibus inquinari, uidere contra

1. **parricida** désigne d'abord le meurtrier d'un ascendant, puis celui d'un frère, d'une sœur, enfin celui d'un concitoyen. Voir *infra*, *De bono*, p. 205, n. 2.

2. Dans **de parricidiis... horror**, Cyprien emploie, au lieu d'un génitif objectif attendu, *de* et l'ablatif qui souligne mieux l'origine, le point de départ. Il en va de même dans 10, 243 : *nullus de legibus metus est* ; on trouve aussi *de* au lieu d'un génitif subjectif en 14, 338 : *gratuitum de Deo munus*. Voir P. A. H. J. MERKX, *Zur Syntax...*, p. 11.

3. **aeui senio** : sur la valeur stylistique de ce tour, cf. *supra*, p. 80-81, n. 3.

4. Tous ces spectacles étaient autorisés, encouragés, certains organisés par l'État, notamment à l'occasion des *ludi scenici*, pour de nombreuses fêtes. On sait le rôle qu'y jouèrent les édiles, puis les préteurs.

5. Ce genre de comique avait un énorme succès et une influence détestable sur la jeunesse et sur les mœurs. Les philosophes et plus tard des

spectacles si sacrilèges et si funestes ils ne pensent pas que leurs yeux commettent un parricide<sup>1</sup>.

## 8. Le théâtre

Tourne de là tes regards vers un autre spectacle dont l'influence pernicieuse n'est pas moins regrettable : dans les théâtres aussi tu verras de quoi te causer à la fois douleur et honte. Le cothurne tragique fait la revue en vers des crimes du vieux temps : l'horreur antique qui se dégage des parricides et des incestes<sup>2</sup> se déploie en une action représentée avec réalisme, de crainte qu'au cours des siècles ne tombe dans l'oubli ce qui s'est perpétré un jour. Toute génération est avertie, en entendant, que peut se faire ce qui s'est fait. Jamais le grand âge du monde<sup>3</sup> ne provoque la mort des fautes, jamais le temps ne recouvre une action coupable, jamais l'oubli n'ensevelit le crime. Deviennent exemples les actes qui ont déjà cessé d'être des forfaits.

On prend aussi plaisir, chez les mimes, maîtres d'indécence, soit à reconnaître ce que l'on fait chez soi, soit à entendre ce que l'on peut faire. L'adultère s'apprend en le voyant et la faute d'une autorité officielle favorisant les vices<sup>4</sup>, une femme mariée, venue pudique peut-être au spectacle, s'en retourne du spectacle impudique. Et puis, quelle profonde décadence des mœurs, quels encouragements au déshonneur, quelle nourriture pour les vices, se laisser corrompre par les gestes des histrions<sup>5</sup>, voir, au mépris du droit légitime

écrivains religieux s'élevèrent en vain contre ces spectacles. Dans les passages sarcastiques de CICÉRON contre ses grands adversaires, l'orateur leur reproche de se plaire à ces exhibitions d'histrions et à d'autres réjouissances semblables : *Pro Deiot.*, 28 ; *In Pis.*, 18, 22 ; *Pro Planc.*, 87 ; *Post. red.*, 13. Rappelons les violentes attaques contre les spectacles païens, théâtre et amphithéâtre surtout, de THÉOPHILE D'ANTIOCHE (*Ad Autol.*, 22-25) ; CLÉMENT D'ALEXANDRIE (*Protrept.*, 2 ; *Pédag.*, III, 11 ; *Strom.*, VII, 7) ; TERTULLIEN, *De spect.*, 10 et 17-19 ; *Apol.*, 15, 1-6, où il donne des exemples de sujets de mimes et de pantomimes, s'élève contre les jeux de l'amphithéâtre et les intermèdes que l'on y présente sur scène ;

180 foedus iusque nascendi patientiam incestae turpitudinis  
 elaboratam : euirantur mares, honor omnis et uigor  
 sexus eneruati corporis dedecore mollitur plusque  
 illic placet, quisque uirum in feminam magis frerit.  
 In laudem crescit ex crimine et peritior quo turpior  
 185 iudicatur. Spectatur hic pro nefas et libenter. Quid  
 non possit suadere qui talis est ? Mouet sensus, mulcet  
 adfectus, expugnat boni pectoris conscientiam fortio-  
 rem : nec deest probri blandientis auctoritas, ut auditu  
 molliore perniciis hominibus obrepit. Exprimunt impu-  
 190 dicam Venerem, adulterum Martem, Iouem illum  
 suum non magis regno quam uitii principem, in  
 terrenos amores ipsis suis fulminibus ardentem, nunc  
 in plumas oloris albescere, nunc aureo imbri defluere,  
 nunc in puerorum pubescentium raptus ministris aibus  
 195 prosilire. Quaere iam nunc, an possit esse qui spectat

MIN. FELIX, *Oct.*, 37, 12 : *in sconiis... nunc enim mimus uel exponit adulteria uel monstrat, nunc eneruis histrio amorem, dum fingit, infligit : idem deos uestros induendo stupra, suspiria, odia dedecorat...* ; LACTANCE, *Inst.* 1, 20, 6 : *in quibus ludis tanta exhiberi turpitudine consuevit, ut in eorum comparatione ceteri honesti sunt* ; AMBROISE, *Ep.*, 58, 5 : *histrionicis sinuare gestus et femineo usu mollire membra* ; AUGUSTIN, *De ciu. Dei*, 2, 27 ; *Ep.*, 91, 4, où il cite l'adolescente de Térence enflamée devant une peinture représentant un adultère de Jupiter. Pour la matrone, comparer CYPRIEN, *De hab. uirg.*, 23 : *quantum impudicior, quae uenerat pudica, discessit.*

1. **uidere... patientiam** (mot de la même racine que *patior*, endurer) ; même idée dans CYPRIEN, *De hab. uirg.*, 18 : *sponsa ad patientiam stupri... animatur*. L'expression *patientia turpitudinis* se lit dans CICÉRON, *Verr.*, 5, 34, au sens d'acceptation sans révolte de l'infamie. Quant à *euirantur mares*, il faut l'entendre au sens fort ; il y avait dans l'antiquité grecque et latine de nombreux eunuques volontaires. *Virum in feminam magis frerit*, cf. CYPRIEN, *Ep.*, 2, 2, 1 : *docens quemadmodum masculus frangatur in feminam.*

2. **Quisque** : au sens de *quicumque* « quiconque », emploi antérieur et postérieur à l'époque classique ; PLAUTUS, *Mil.*, 160 ; TIRP-LIVE, 1, 24, 3 ; MIN. FELIX, *Oct.*, 13, 1. Il convient de conserver ce mot avec les meilleurs

de maître, supporter laborieusement des obscénités contre nature<sup>1</sup> : on émascule les mâles, tout ce qui fait l'honneur du sexe, on l'affaiblit, déshonorant un corps sans nerf, et sur ce point plaît davantage quiconque<sup>2</sup> a plus mutilé sa virilité en femme. Sa louange grandit en proportion du crime et son talent se juge à la mesure de l'ignominie. On regarde cet individu, ô honte, et avec complaisance. Que ne peut inspirer un tel personnage ? Il met les sens en émoi, il flatte les passions, il triomphe de la conscience relativement ferme d'un honnête homme ; et ces infamies séductrices ne manquent pas de prestige, si bien qu'à entendre des propos trop amollissants la ruine s'insinue chez les hommes. Ils représentent l'impudique Vénus, l'adultère Mars, leur fameux Jupiter<sup>3</sup>, le premier moins par sa souveraineté que par ses vices, brûlant, avec ses foudres, pour des amours terrestres, tantôt blanchissant sous les plumes d'un cygne, tantôt se répandant en une pluie d'or, tantôt s'élançant avec le concours d'un oiseau pour enlever des adolescents. Demande-toi maintenant si celui qui regarde peut rester intact ou chaste. Les dieux

ms, malgré e qui propose *quisquis* et que suivaient de nombreuses éditions anciennes. Même sens de *quisque* dans le *De bono*, 21, 500 (avec note).

3. Sur les incestes des dieux, voir ATHÉNAGORE, *Suppl.*, 20, 3 ; 32, 1 ; TATDEN, cf. *supra*, p. 28 ; CLÉMENT D'ALEX., *Protrept.*, 2, 15 ; TERTULLIEN, *Apol.*, 9, 16. Jupiter était célèbre par ses débauches. Cyprien fait allusion à trois de ses exploits avec des mortelles : LÉDA, Danae, Sémélé ; voir OVIDE, *Met.*, 4, 161 ; 6, 109 ; *Her.*, 17, 55. L'épisode du rapt d'un adolescent emporté au ciel a été raconté par HOMÈRE, *Iliade*, V, 266, et par OVIDE, *Met.*, 10, 155 ; 11, 756 ; il s'agit de Ganymède, fils de Tros, roi de Troie, enlevé à cause de son exceptionnelle beauté par Jupiter déguisé en aigle ; il remplaça Hébé comme échanson des dieux ; voir P. LAVÉDAN, *Dict. illustré de la Mythologie et des Antiquités grecques et romaines*, 2<sup>e</sup> éd., Paris 1952, article « Zeus » ; p. 103b. Fait encore allusion à Ganymède : MIN. FELIX, *Oct.*, 23, 7 ; nous pensons même que nous tenons ici la véritable source de ce passage, mêmes divinités citées, même brièveté énergique du développement : *Quid loquar Maris et Veneris adulterium deprehensum et in Ganymedem Iouis stuprum caelo consecratum ? Et plus tard ARNOBE, 4, 26 ; LACTANCE, Inst.*, 1, 10, 10-13 ; PRUDENCE, *Contra Symm.*, 1, 70.

integer uel pudicus. Deos suos, quos ueneratur, imitatur : fiunt miseris et religiosa delicta.

9. O si et possis in illa sublimi specula constitutus  
oculos tuos inserere secretis, recludere cubiculorum  
200 obductas fores et ad conscientiam luminum penetralia  
occulta reserare : aspicias ab inpudicis geri quod nec  
possit aspicere frons pudica, uideas quod crimen sit  
et uidere, uideas quod uitiorum furore dementes  
gessisse se negant et gerere festinant. Libidinibus insanis  
205 in uiros uiri prouunt. Fiunt quae nec illis possunt  
placere qui faciunt. Mentior, nisi alios qui talis est  
increpat, turpes turpis infamat et euasisse se conscium  
credit, quasi conscientia satis non sit. Idem in publico  
accusatores, in occulto rei, in semet ipsos censores  
210 pariter et nocentes : damnant foris quod intus operantur,  
admittunt libenter, quod cum admiserint criminantur.  
Audacia prorsus cum uitiiis faciens et inpudentia con-  
gruens inpudicis. Nolo mireris quae locuntur huiusmodi :  
ore illo quicquid iam uoce delinquitur minus est.

215 10. Sed tibi post insidiosas uias, post dispersas orbe  
toto multiplices pugnas, post spectacula uel cruenta uel

1. M. SIMONETTI, *op. cit.*, p. 889, opte ici pour le pluriel donné par plusieurs mss *PRD J h p a e T h* ; ce couple de verbes suivant un singulier (*qui spectat*) et précédant un pluriel (*fiunt*), l'éditeur du *CCL* estime que l'attraction du verbe qui suit est la plus forte. Nous conservons le singulier *ueneratur* - *imitatur*, fourni par les meilleurs mss *S YW B*, et qu'admettait G. Hartel dans son édition du *CSEL*. On peut, soit le rapporter au sujet du verbe précédent, soit le considérer comme un collectif, car l'expression, avec ses fortes assonances et la présence de *suos*, a tout l'air d'une *sententia*, où *quisque* ne serait pas exprimé : « les dieux que l'on vénère, on les imite. » Il prépare le pluriel *miseris* qui suit.

2. *recludere... fores*, expression empruntée à la langue de la poésie : elle figure dans *LUCRÈCE*, 3, 360 ; au lieu de *fores*, *VIRGILE* a *portas*, *En.*, 7, 617 ; dans *Tusc.*, V, 20, 59, *CICÉRON* emploie le verbe simple *clauserat* avec *forem*. *Obductas* se lit aussi dans *LUCAIN*, 5, 69-70 : *pene-*

que l'on vénère, on les imite<sup>1</sup> ; pour leur malheur, les fautes deviennent même des actes religieux.

9. **La vie privée** Oh ! si tu pouvais aussi, établi sur cet observatoire élevé, glisser tes yeux dans les endroits cachés, ouvrir les portes fermées des chambres<sup>2</sup> et dévoiler à tes regards le secret des alcôves ! Tu verrais des débauchés faire ce que ne peut même pas regarder un œil chaste, tu verrais ce dont la vue seule est une faute, tu verrais ce que, dans la frénésie du vice, des gens sans raison déclarent ne pas avoir fait et se hâtent de faire. Une passion monstrueuse précipite des hommes sur des hommes<sup>3</sup>. On accomplit des actes qui ne peuvent pas même plaire à ceux qui les accomplissent. Je mens si un tel individu n'adresse pas des reproches aux autres : un obscène blâme les obscènes, et coupable il se croit disculpé, comme si sa conscience ne lui suffisait pas. C'est encore eux qui en public se font accusateurs, accusés qu'ils sont en secret, leurs propres censeurs en même temps que coupables : ils condamnent au dehors ce qu'ils font au-dedans, ils commettent volontiers ce qu'ils déclarent criminel après l'avoir commis. L'effronterie fraie naturellement avec les vices, et l'impudence convient aux impudents. Ne sois pas surpris qu'ils tiennent de tels propos : quelque faute qu'ils viennent à commettre en paroles, elle est moindre que celle commise par leur bouche<sup>4</sup>.

10. **Les tribunaux** Mais après les routes pleines d'embûches, après les nombreux combats qui se livrent à travers le monde entier, après les spectacles ou

*tralia obducta*, « sanctuaire fermé », alors que nous avons ici *penetralia occulta*.

3. L'homosexualité était très fréquente dans le paganisme décadent.

4. *ore illo... minus est*, exemple de brachylogie. Il faut rapprocher *ore* de ce qu'en dit *MIN. FELIX*, *Oct.*, 28, 10 : *qui medios uiros lambunt...*, et où il conclut : *homines malae linguae etiamsi tacerent*, et de *SÉNÈQUE*, *De ira*, 2, 9, 3 : *ne os quidem libidini exceptum*.



turpia, post libidinum probra uel lupanaribus prostituta uel domesticis parietibus obsaepta, quorum quo secretior culpa, maior audacia est, forum fortasse uideatur  
 220 immune, quod ab iniuriis lacessentibus liberum nullis malorum contactibus polluatur. Illuc aciem tuam flecte : plura illic quae detesteris inuenies, magis oculos tuos inde deuertes. Incisae sint licet leges duodecim tabulis et publice aere praefixo iura proscripta sint :  
 225 inter leges ipsas delinquitur, inter iura peccatur, innocentia nec illic, ubi defenditur, reseruatur. Saeuit inuicem discordantium rabies et inter togas pace rupta forum litibus mugit insanum. Hasta illic et gladius et carnifex praesto est, ungula effodiens, eculeus extendens,  
 230 ignis exurens, ad hominis corpus unum supplicia plura quam membra. Quis inter haec uero subueniat ? Patronus ? Sed praeuaricatur et decipit. Iudex ? Sed sententiam uendit. Qui sedit crimina uindicaturus ad-

1. Les lois des douze tables : dix rédigées par les premiers decemvirs, et deux par les seconds ; longtemps en vigueur chez les Romains, elles furent développées par la suite, grâce aux édits des préteurs. Considérées comme le fondement du droit, ces tables bénéficiaient du respect des citoyens. Cf. G. CRIVO, *La legge delle XII tavole. Osservazioni e problemi*, ANRW, Berlin 1972, I, 2, p. 115-133.

2. Nous adoptons ici **publice**, d'après les bons mss Y, W (après correction), P selon G. Hartel, R, tous du IX<sup>e</sup> siècle ; de même dans a, du XIII<sup>e</sup>, et la plupart des éditions avant le critique viennois.

3. **inter iura peccatur** : pour la première fois dans l'*Ad Don.*, depuis 4, 73 (*peccare... peccatum est*, pécher), apparaissent successivement dans ce chapitre les mots *peccatur*, *peccandi*, *peccatis* (ils ne figureront plus ensuite). Nous les entendons au sens classique et profane de « manquement » pour *peccatur*, de « forfaiture » pour *peccandi* (qui désigne le crime d'un fonctionnaire public dans l'exercice de ses fonctions ; « félonie » insisterait sur le manquement à la foi donnée), et de « crime » pour *peccatis*. Il est évident que pour Cyprien (et pour Donat) ces mots n'excluent pas l'idée de péché, mais ils ne l'expriment pas positivement, sinon l'écrivain les emploierait, une fois ou l'autre, pour les « fautes », les « crimes » qu'il dénonce tout au long de ce traité. Dans le *De bono*, où *peccare* a souvent le sens de « pécher », on trouve d'ailleurs ce mot (verbe et substantif) au sens classique et profane, en 16, 346-347 : *fratri tuo in te peccanti... omnia omnino peccata dimittas*, « si ton frère commet une faute à ton

sauglants ou honteux, après les turpitudes de la débauche, soit exposées dans les lupanards, soit enfermées dans les murs des maisons, dont le secret de la faute accroît l'impudence, le Forum semblerait peut-être indemne, car exempt d'injustices irritantes il ne serait souillé par aucun contact mauvais. Tourne de ce côté ton regard pénétrant : tu y trouveras en plus grand nombre des vices capables d'exciter ton indignation, tu en détourneras davantage les yeux. Bien que les lois soient gravées sur douze tables<sup>1</sup> et le droit affiché sur un bronze officiellement<sup>2</sup> exposé, au milieu même des lois on commet des fautes, au milieu du droit des manquements<sup>3</sup>, et à l'endroit même où on la défend l'innocence n'est pas conservée<sup>4</sup>. A tour de rôle entre en fureur la rage des parties en désaccord, et parmi les toges la paix est rompue, le Forum en folie retentit de disputes. La pique, l'épée et le bourreau y sont disponibles, l'ongle de fer qui déchire, le chevalet qui écartèle, le feu qui consume, pour un seul corps humain plus d'instruments de supplice que de membres. Qui pendant ce temps pourrait venir en aide à la vérité ? L'avocat ? mais il prévarique et trompe. Le juge ? mais il vend son arrêt. Celui qui est venu siéger

égard..., pardonne-lui toutes ses fautes », texte corroboré par 20, 461-462 : *delinquentibus cito ignoscere, si ipse delinquas, diu et multum rogare*, « ... pardonner à ceux qui t'offensent, si tu offensais toi-même, demander pardon longtemps et instamment. » Notons enfin qu'ici *innocentia* (*reseruatur*) a le même sens qu'en 5, 93 : *innocentia... uitam teneas* ; il désigne l'innocence en tant que qualité. Par la suite, jouant sur les mots, Cyprien fait alterner cet emploi avec celui de « ceux qui possèdent (ou ne possèdent pas) cette qualité, les innocents, les coupables » : si bien qu'on lit successivement : *reus innocens, nocens iudex, nocens uirus* ; puis, *nocentes nec cum innocentibus pereunt* ; enfin, *inter nocentes innoxium crimen*.

4. On lit déjà dans l'Écriture, Ps. 93, 21 : « On s'attaque à la vie du juste, on condamne à mort l'innocent. » Et dans l'*Ecclésiaste* (Qohéleth) 3, 16 : « Je continue à regarder ici-bas : au siège du droit, c'est le crime ; au siège du juste, le criminel. » Mais Cyprien n'avait pas besoin de faire ici référence à l'A.T. C'est un mal fréquent dans l'histoire, et son ami Donat comme lui-même en connaissaient probablement des exemples, sinon l'argument, qui ne saurait être purement littéraire, perdrait de sa valeur.

mittit, et ut reus innocens pereat, fit nocens iudex.  
 235 Flagrant ubique delicta et passim multiformi genere  
 peccandi per improbas mentes nocens uirus operatur.  
 Hic testamentum subicit, ille falsum capitali fraude  
 conscribit : hic arcentur hereditatibus liberi, illic  
 240 bonis donantur alieni ; inimicus insimulat, calumniator  
 inpugnat, testis infamat. Vtrubique grassatur in mendacium  
 criminum prostitutae uocis uenalis audacia, cum interim nocentes nec cum innocentibus pereunt.  
 Nullus de legibus metus est, de quaesitore, de iudice  
 245 iam inter nocentes innoxium crimen est : malos quisquis  
 non imitatur offendit. Consensere iura peccatis et  
 coepit licitum esse quod publicum est. Quis illic rerum  
 pudor, quae esse possit integritas, ubi qui damnent  
 improbos desunt, soli tibi qui damnentur, occurrunt ?

250 11. Sed nos uideamur eligere fortasse peiora et  
 studio destruendi per ea oculos tuos ducere, quorum  
 tristis atque auersandus aspectus ora et uultus conscientiae  
 melioris offendat : iam tibi illa quae ignorantia  
 saecularis bona opinatur ostendam. Illic etiam fugienda  
 255 conspicias. Quos honores putas esse, quos fasces, quam  
 affluentiam in diuitiis, quam potentiam in castris,  
 in magistratus purpura speciem, in principatus licentia

1. Pour les lois sur les faux à Rome, cf. A. BERGER, *The Encyclopedic Dictionary of roman Laws*, Philadelphie 1953, s.u. falsum.

2. Cyprien reprendra le même thème, avec des expressions identiques, dans l'*Ad Dem.*, 11 : *Auaritia palam saeuit et ipsa audacia sua tuta... A nocente crimen admittitur, nec innocens qui uindictet inuenitur. De accusatore uel iudice metus nullus : impunitatem consequuntur mali, dum modesti tacent, timent conscii, ueneunt iudicaturi*. Sous la république déjà on protestait contre les tribunaux. CICÉRON écrit dans le *De lege agr.*, 2, 8 : *sublata erat de foro fides, non ictu aliquo nouae calamitatis, sed suspicione ac perturbatione iudiciorum, ...* ; dans les *Paradoxa*, IV, 27 : *cum leges in ea nihil ualebant, cum iudicia iacebant...* ; dans l'*In Pisonem*,

pour punir les fautes en commet, et pour que périsse un accusé innocent, le juge devient coupable. Partout flambent les délits, et de tous côtés sous les divers aspects de la forfaiture un poison nocif fait son œuvre à travers les âmes perverties. Celui-ci suppose un testament, celui-là, crime capital, en rédige un faux<sup>1</sup>. Ici, l'on écarte d'un héritage les enfants légitimes, là, on donne des biens à des étrangers ; un ennemi accuse, un chicaneur attaque, un témoin diffame. Des deux côtés s'élève, pour incriminer faussement, l'impudence vénale d'une voix qui se prostitue, alors que pendant ce temps les coupables ne périssent même pas avec les innocents. Aucune crainte inspirée par les lois ; du questeur, du juge aucune terreur : ce qui peut s'acheter, on ne le redoute pas<sup>2</sup>. A présent, être innocent parmi les coupables est un grief : quiconque n'imite pas les méchants les blesse. D'un commun accord on a reconnu des droits au crime, et devient permis ce qui est courant. Quelle retenue, quelle honnêteté pourrait exister là où il n'y a personne pour condamner les gens sans vertu, où vous ne rencontrez que des individus qui méritent d'être condamnés ?

11. **Vanité des honneurs** Mais peut-être avons-nous l'air de choisir le pire et, par goût du dénigrement, de promener tes yeux à travers des spectacles dont l'aspect funeste et repoussant choque le regard et le front d'une conscience quelque peu honnête : je vais te montrer maintenant ce que l'ignorance du monde considère comme des biens. Là aussi tu verras qu'il faut les fuir. Ce que tu estimes honneurs, faisceaux, abondance de richesses, puissance militaire, éclat de la pourpre chez le magistrat, pouvoir absolu

39, 94, à propos d'une nouvelle « loi judiciaire » promulguée par Pompée, en 55, pour essayer d'améliorer les tribunaux en choisissant mieux les juges : « on n'introduira plus d'intrus dans cette catégorie de citoyens... » ; mais sur l'inefficacité de cette loi, voir Ps.-SALL., *Ad Caes.*, 2, 3, 3.

potestatem, malorum blandientium uirus occultum  
 est, et adridentis nequitiae facies quidem laeta, sed  
 260 calamitatis abstrusae inlecebrosa fallacia. Instar quod-  
 dam ueneni, ubi in letales sucos dulcedine aspersa  
 calliditate fallendi sapore medicato poculum uidetur  
 esse, quod sumitur : ubi epota res est, pernicios hausta  
 grassatur. Quippe illum uidet, qui amictu clariore  
 265 conspicuus fulgere sibi uidetur in purpura : quibus  
 hoc sordibus emit, ut fulgeat, quos adrogantium fastus  
 prius pertulit, quas superbas fores matutinus saluator  
 obsedit, quot tumentium contumeliosa uestigia stipatus  
 in clientium cuneos ante praecessit, ut ipsum etiam  
 270 salutatum comes postmodum pompa praecederet, ob-  
 noxia non homini, sed potestati ! Neque enim coli  
 moribus meruit ille sed fascibus. Horum denique uideas  
 exitus turpes. Cum auceps temporum palpator abscessit,  
 cum priuati latus nudum desertor adsecla foedauit,  
 275 tunc laceratae domus plagae conscientiam ferunt,  
 tunc rei familiaris exhaustae damna noscuntur, quibus  
 redemptus fauor uulgi et caducis atque inanibus uotis  
 popularis aura quaesita est. Stulta prorsus et uana  
 iactura, frustrantis spectaculi uoluptate id parare

1. *Stipatus* : l'auteur joue avec le sens courant du mot, « être entouré de, escorté par », qui ne convient pas ici, puisque c'est le personnage que ridiculise Cyprien, qui entoure, qui fait escorte ; et ce participe ne saurait avoir le sens actif. Il faut l'entendre avec une forte nuance ironique : « être trop entouré, être serré, pressé, tassé ». Les écrivains aimaient à se moquer des clients : VIRGILE, *Georg.*, 2, 461-462 : *si non ingentem foribus domus alta superbis / mane salutantum totis uomit aedibus undam* ; HORACE, *Epo.*, 2, 7-8 : *superba ciuium / potentiorum limina* ; MARTIAL, *Epigr.*, 10, 10 : *mane saluator limina mille teras* ; JUVÉNAL, ironise longuement à leur sujet dans la satire 5, aux vers 24-173, où il fait la description d'un festin décevant qui leur est offert ; de même JÉRÔME, *Ep.*, 66, 5, début, à propos des curieux clients du sénateur Pammachius.

du principat, n'est que le venin dissimulé de misères flatteuses, l'apparence agréable certes d'un mal souriant, mais le leurre séduisant d'un malheur caché. C'est comme un poison où l'on a répandu sur les sucres mortels un édulcorant avec une habileté trompeuse, qui ressemble à un breuvage au goût de remède : on le prend ; dès qu'est avalée la mixture, les substances toxiques absorbées font leur œuvre. Effectivement tu vois cet homme qui attire les regards par son vêtement étincelant et s'imagine lancer des éclairs dans la pourpre : au prix de quelles bassesses il a acheté le moyen de briller, de quels personnages hautains il a au préalable supporté la morgue, de quelles portes altières il a fait le siège pour le salut du matin, combien de cortèges déshonorants de patrons gonflés d'orgueil il a précédés auparavant, serré dans l'avant-garde des clients<sup>1</sup>, pour que plus tard, après l'avoir salué lui aussi, une escorte de courtisans le précède, attachée non à l'homme mais à son pouvoir ! Ses mœurs, en effet, lui ont moins mérité le respect que ses faisceaux. Regarde, pour terminer, la fin misérable de ces gens. Lorsque, à l'affût de l'opportunité, le flatteur s'est retiré<sup>2</sup>, lorsque sa suite, délaissant le simple citoyen sans personne à ses côtés, l'a déconsidéré, alors les ruines de sa maison dévastée frappent son entendement, alors il prend connaissance des pertes subies par son patrimoine complètement épuisé, grâce auquel il a acheté les faveurs de la foule et recherché par des vœux périssables et illusoire le vent de la popularité. C'est une dépense tout à fait stupide et inutile d'avoir voulu acquérir,

2. Cf. SÉNÈQUE, *Ep.*, 19, 4 : *Clientes ? quorum nemo te ipsum sequitur, sed aliquid ex te. Amicitia olim petebatur, nunc praeda : mutabunt testamenta destituti senes, migrabit ad aliud limen saluator*. Quand le patron perd sa situation, l'adulateur s'en va. C'est précisément ce qui est arrivé à Agrippine, mère de Néron, d'après TACITE (*Ann.*, 13, 18, 5-6) : quand son fils lui eut supprimé son piquet d'honneur, les soldats de Germanicus et ses nombreux courtisans l'abandonnèrent. JUVÉNAL, cite aussi, longuement, le cas de Séjan, Crassus, Pompée, César (*Sat.*, 10, 54-113). L'histoire connaît de multiples exemples de ces désertions.

280 uoluisse, quod nec populus acciperet et perderet magistratus.

12. Sed et quos diuites opinaris continuantes saltibus saltus et de confinio pauperibus exclusis infinita ac sine terminis rura latius porrigentes, quibus argenti et  
285 auri maximum pondus et pecuniarum ingentium uel exstructi aggeres uel defossae strues, hos etiam inter diuitias suas trepidos cogitationis incertae sollicitudo discruciat, ne praedo uastet, ne percussor infestet, ne inimica cuiusque locupletioris inuidia calumniosis  
290 litibus inquietet. Non cibus securo somnue contingit, suspirat ille in conuiuio, bibit licet gemma, et cum epulis marcidum corpus thorus mollior alto sinu condidit, uigilat in pluma nec intellegit miser, speciosa sibi esse supplicia, auro se alligatum teneri et possideri

1. Cyprien semble exagérer un peu ici : les dépenses et les sacrifices consentis par un homme d'État peuvent parfois être profitables au peuple. Mais il est bien vrai qu'à Rome les consuls se ruinaient très souvent. Voir R. DUNCAN-JONES, *The Economy of the Roman Empire*, Cambridge 1974, p. 101-105 ; P. VEYNE, *Le pain et le cirque*, Paris 1976, pour Rome, chap. 3 et 4.

2. En s'étendant exagérément, les grandes propriétés supprimèrent la classe moyenne des petits propriétaires ; c'est ce problème social qui pour une part causa la décadence de l'Italie : PLINE, *N.H.*, 19, 7 : *latifundia perdidere Italiam*. Ce n'est pas un mal nouveau, imputable seulement à son époque, que signale Cyprien. Déjà CICÉRON en citait un exemple, qui ne devait pas être unique alors, dans le *De lege agr.*, 3, 14 : *eos fundos... optimos fructuosissimosque continuauit... quoad oculis conformando ex multis praediis unam fundi regionem formamque perfecit*. Cf. APULÉE, *Met.*, IX, 34-38. Pour *exstructi aggeres...*, cf. HORACE, *Sat.*, I, 1, 41 s. : *Quid iuuat immensum te argenti pondus et auri | furtim defossa timidum deponere terra ? Ibid.*, v. 44 : *quid habet pulchri constructus acernus ? Ibid.*, v. 70 s. : *congestis undique saccis | indormis inhians*. De même *Sat.*, II, 3, 109 s. ; *Ep.*, I, 2, 47 s. : *non aeris acernus et auri | aegroto domini deduxit corpore febris, | non animo curas...* ; JUVÉNAL, *Sat.*, 12, v. 93 s., tourne en ridicule des gens qui veulent s'enrichir en captant des testaments,

par le plaisir d'un spectacle décevant, ce que le peuple ne recevrait pas et que perdrait le magistrat<sup>1</sup>.

## 12. Vanité des richesses

Mais à ton avis sont également riches ceux qui ajoutent les pâturages aux pâturages, et qui, après avoir chassé les pauvres de leur voisinage, agrandissent leurs domaines indéfiniment et sans limites, ceux qui possèdent un poids énorme d'argent et d'or, et d'immenses fortunes soit empilées en monceaux, soit entassées sous terre<sup>2</sup> ; ces gens-là tremblent au milieu de leurs richesses, l'inquiétude à la pensée de l'insécurité les torture, dans la crainte qu'un voleur ne les ruine, qu'un assassin ne les attaque, que la jalousie hostile de plus fortunés ne trouble leur tranquillité par des procès chicaniers. Pas de nourriture ou de sommeil sans trouble, cet homme pousse des soupirs dans un festin bien qu'il boive dans des pierres précieuses<sup>3</sup>, et lorsque son corps, alanguï par les mets, s'est installé au creux profond d'un lit bien douillet, il reste éveillé sur la plume<sup>4</sup> sans comprendre, le malheureux, que ces brillants objets causent son supplice, que son or le tient enchaîné et qu'il est possédé

et il conclut, aux vers 129-130 : *montibus aurum | exaequet, nec amet quemquam nec ametur ab ullo*.

3. Les coupes étaient ornées de pierres précieuses : VIRGILE, *Georg.*, 2, 506 : *ut gemma bibit* ; *En.*, 1, 728-729 : *Hic regina... gemmis auroque poposcit...* ; SÉNÈQUE, *De prou.*, 3, 13 ; PLINE L'ANCIEN, 33, 5 ; JUVÉNAL, *Sat.*, 10, v. 26-27 : *pocula... gemmata* ; 5, v. 41-43 : *gemmas ad pocula transfert a digitis* ; pour *cibus* et *somnus* : SÉNÈQUE, *Thyeste*, v. 450 : *o quantum bonum est... capere securas dapes* ; v. 458 : *somnosque non defendit excubitor meos*.

4. Réminiscence possible de SÉNÈQUE, *De prou.*, 3, 10 : *tam uigilabit in pluma quam ille (Regulus) in cruce*. Comparer aussi MARTIAL, 9, 92 : *peruigil in pluma Gaius ecce iacet* ; JUVÉNAL, 6, 88. *L'Ecclésiaste* (Qohéleth) 5, 11, déclarait déjà : « Le sommeil du travailleur est doux... mais la satiété du riche ne le laisse pas dormir. »

295. magis quam possidere diuitias. Atque — o detestabilis  
 caecitas mentium et cupiditatis insanae profunda caligo ! — cum exonerare se possit et leuare ponderibus,  
 pergit magis fortunis argentibus incubare, pergit poena-  
 libus cumulis pertinaciter adhaerere. Nulla in clientes  
 300 inde largitio est, cum indigentibus nulla partitio est,  
 et pecuniam suam dicunt, quam uelut alienam domi  
 clausam sollicito labore custodiunt, ex qua non amicis,  
 non liberis quicquam, non sibi denique impertiunt : pos-  
 sident ad hoc tantum ne possidere alteri liceat, et — o  
 305 nominum quanta diuersitas ! — bona appellant, ex  
 quibus nullus illis nisi ad res malas usus est.

13. An tu uel illos putas tutos, illos saltim inter  
 honorum infulas et opes largas stabili firmitate securos,  
 quos regalis aulae splendore fulgentes armorum excu-  
 310 bantium tutela circumstat ? Maior illis quam ceteris  
 metus est. Tam ille timere cogitur quam timetur.  
 Exigit poenas pariter de potentiore sublimitas, sit  
 licet satellitum manu saeptus et clausum ac pro-  
 tectum latus numeroso stipatore tueatur. Quam securos

1. Cyprien écrira encore, *De laps.*, 12 : *possidere se credunt qui potius possidentur*. SÉNÈQUE, *De uit. beat.*, 22 : *diuitiae meae sunt, tu diuitiarum es* ; *Ep.*, 119, 12 : *sic diuitias habent quomodo habere dicimur febrem, cum illa nos habeat* ; PLINÉ, *Ep.*, 9, 30, 4 : *ut possideri magis quam possidere uideantur* ; JÉRÔME, *Ep. ad Paul. de Inst. Monachi*, 58, 2, raconte l'histoire de Crates le Thébain se débarrassant d'une grosse somme d'argent : *non putauit se posse et uirtutes simul et diuitias possidere* ; et dans sa lettre d'exhortation à Julianus, 118, 5, reprenant le même exemple, il ajoute : *Abite, inquit, pessum, malae cupiditates. Ego uos mergam ne ipse mergar a uobis* !

2. Nous mettons ici un point devant *atque*. La métaphore du fardeau, qui suit, se retrouve dans *De laps.*, 12, 3 *degrauantur*, « sont surchargés », et dans AUGUSTIN, *De ciu. Dei*, 4, 5, 18, etc. SÉNÈQUE cherche son origine, *Ep.*, 108, 14 ; dans *De prou.*, 6, 2, il attribue à son maître Attale l'idée de rejeter le fardeau inutile.

3. Comparer CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Pédag.*, 3, 6 : seul est véritablement riche celui qui, au lieu de conserver jalousement son avoir, en fait profiter autrui.

par ses richesses plutôt qu'il ne les possède<sup>1</sup>. Au surplus<sup>2</sup> — ô l'exécration aveuglement de l'esprit et l'épais brouillard d'une convoitise insensée ! — alors qu'il pourrait se décharger et s'alléger de ce poids, il continue à couvrir davantage des biens qui l'angoissent, il continue à s'attacher obstinément à un monceau de peines. Sur ces biens nulle largesse pour les clients, nul partage avec ceux qui sont dans le besoin<sup>3</sup>, et ces gens déclarent « personnelle » une fortune que, comme si elle appartenait à d'autres, ils gardent dans leur maison, sous clef, avec un soin inquiet, sur laquelle ils ne prélèvent rien ni pour leurs amis, ni pour leurs enfants, ni enfin pour eux-mêmes ; ils ne possèdent que pour empêcher un autre de posséder, et — ô l'énorme contradiction des termes ! — ils appellent « biens » ce qui ne leur sert que pour le mal.

13. Vanité du pouvoir Peut-être estimes-tu à l'abri ceux du moins qui, assurés d'une sécurité durable au milieu des insignes de leur charge et de ressources abondantes, resplendent dans l'éclat d'une cour royale et qu'entoure la protection d'une garde en armes ? Leur peur est plus grande que celle de tous les autres. On craint inévitablement dans la mesure où l'on est craint<sup>4</sup>. Une haute situation réclame également une rançon de qui détient plus de pouvoir, bien qu'il soit escorté d'une troupe de satellites et qu'il protège sa personne encadrée et défendue par de nombreux gardes du corps<sup>5</sup>. Autant il refuse la sécurité à ses sujets,

4. CICÉRON disait déjà, *Lacl.*, 15, 53 : *Quis enim cum diligit quem metuat, aut eum a quo se metui putet ?* De même SÉNÈQUE, *De clem.*, 6 (1, 8) - 7 (1, 9), et *De ira*, 2, 11, 3, où il cite ce vers de Laberius : *Necesse est ut nullos timeat quem multi timeant* ; *Ep.*, 105, 4 : *adice nunc quod qui timetur timet : nemo potest esse terribilis secure* ; *De ben.*, 4, 19, 1 : *nec quisquam amat quos timet* ; tragédies, *Oïdipe* 705-706... *timet timentes* ; *Agam.*, 73 : *metui cupiunt, metuique timeant*.

5. Allusion aux gardes impériales (prétoriens, gardes personnelles) et sans doute à l'apparition des gardes privées rendues nécessaires par l'insécurité du temps.

315 non sinit esse subiectos, tam necesse est non sit et ipse  
 securus; ante ipsos terret potestas sua quos facit  
 esse terribiles: adridet ut saeuat, blanditur ut fallat,  
 extollit ut deprimat. Faenore quodam nocendi quam  
 320 maior exigitur usura poenarum.

14. Vna igitur placida et fida tranquillitas, una  
 solida et firma securitas, si qui ab his inquietantis  
 saeculi turbinibus extractus salutaris portus statione  
 fundetur: ad caelum oculos tollit a terris et ad Domini  
 325 munus admissus ac Deo suo mente iam proximus, quic-  
 quid apud ceteros in rebus humanis sublime ac magnum  
 uidetur, intra suam iacere conscientiam gloriatur.  
 Nihil adpetere iam, nihil desiderare de saeculo potest,  
 qui saeculo maior est. Quam stabilis, quam inconcussa  
 330 tutela est, quam perennibus bonis caeleste praesidium,  
 implicantis mundi laqueis solui, in lucem immortalitatis  
 aeternae de terrena faece purgari! Viderit, quae in  
 nos prius infestantis inimici perniciosae insidiosa grassata  
 sit. Plus amare compellitur, quod futuri sumus, dum et

1. Cyprien reprendra une énumération du même genre dans le *De hab. uirg.*, 21: *diabolus blanditur ut fallat, adridet ut noceat, inlicit ut occidat.*

2. Comparer *fida tranquillitas... firma securitas* à *De mort.*, 3, 18-19: *illa fida tranquillitas, illa stabilis et firma et perpetua securitas.* Pour la présentation littéraire de ce chapitre et des suivants, où Cyprien change de style, se reporter *supra*, p. 45-46.

3. *ab his inquietantis... portus statione fundetur* est à rapprocher de deux lignes du *De mort.*, 3, 16-17, qui en reprennent plusieurs termes: *quando de istis mundi turbinibus extracti sedis et securitatis aeternae portum petimus.*

4. *Domini munus* rappelle *Jn* 4, 10: « si tu savais le don de Dieu (la grâce), *donum Dei.* »

5. *iacere* avec *intra* comporte une idée d'infériorité et s'oppose à *sublime ac magnum*; le *Thesaurus*, vol. VII, 2, fasc. 1, col. 38, li. 9-10, confirme cette interprétation, car il donne ce texte de Cyprien sous « *intra* = au-dessous de »; et il l'oppose avec raison à *De zel.*, 9, 5: *quae se intra conscientiae latrebam... cluserunt* = à l'intérieur de, dans. Il pourrait

autant il est fatal qu'il ne soit pas en sécurité lui aussi; leur propre puissance effraie d'abord ceux-là mêmes qu'elle rend effrayants: elle sourit pour punir, flatte pour tromper, élève pour abaisser<sup>1</sup>. Par une sorte de dommages et intérêts, plus importante aura été la somme de la dignité et des honneurs, plus élevé est le taux réclamé en rançon.

#### 14. Dieu seul donne la véritable sécurité

Il n'y a donc qu'une seule quiétude paisible et sûre, qu'une seule sécurité complète et stable<sup>2</sup>, s'arracher aux tourbillons du monde qui ne laisse pas en repos, et s'établir dans le mouillage du port du salut<sup>3</sup>: on lève vers le ciel des yeux détachés de la terre, et, participant au don du Seigneur<sup>4</sup> et l'âme déjà très proche de son Dieu, tout ce qui chez les autres, dans les choses humaines, paraît élevé et grand, on se fait gloire que ce soit inférieur à ce que l'on éprouve en soi<sup>5</sup>. Il ne peut rien désirer désormais, rien regretter du monde, celui qui est plus grand que le monde. Quelle solide, quelle inébranlable sauvegarde, quelle céleste protection grâce aux biens inaltérables, être débarrassé des liens du monde qui nous entrave, être purifié de la lie terrestre<sup>6</sup> pour recevoir la lumière éternelle de l'immortalité! On peut voir quelle ruine perfide l'ennemi ravageur a autrefois introduite en nous<sup>7</sup>. Nous sommes poussés à aimer

aussi ajouter à ce dernier emploi *Ad Dem.*, 1, 9: *intra conscientiam nostram tenere.*

6. *de terrena faece purgari*: reprenant cette expression, Cyprien écrira avec *ab*, dans le *De habil. uirg.*, 2: *membra nostra ab omni faece contagionis... purgata*; et dans le chap. 23: *a sordibus contagionis... purgentur.*

7. *Viderit*: subjonctif parfait « atemporel » à nuance de potentiel, « on peut voir ». Cette rencontre du futur II, perdant sa valeur de *perfectum*, avec le parfait-subjonctif « atemporel » de sens potentiel est signalée par A. ERNOUT et F. THOMAS, *Syntaxe latine*, 2<sup>e</sup> éd., Paris 1964, p. 251. Les auteurs ajoutent: « Les Latins, en pareil cas, devaient avoir l'impression d'employer une forme mixte, qu'ils n'analysaient pas. » Comparer *De domin. or.*, 36, 7: *Viderint uel gentiles...: nos... computemus...*, avec un sens différent.

335 scire conceditur et damnare, quod eramus. Nec ad hoc pretiis aut ambitu aut manu opus est, ut hominis summa uel dignitas uel potestas elaborata mole pariat: et gratuitum de Deo munus et facile est. Ut sponte sol radiat, dies luminat, fons rigat, imber inrorat, 340 ita se spiritus caelestis infundit. Postquam auctorem suum caelum intuens anima cognouit, sole altior et hac omni terrena potestate sublimior id esse incipit, quod esse se credit.

15. Tu tantum, quem iam spiritualibus castris caelestis 345 militia signauit, tene incorruptam, tene sobriam religionis uirtutibus disciplinam. Sit tibi uel oratio adsidua uel lectio. Nunc cum Deo loquere, nunc Deus tecum. Ille te praeceptis suis instruat, ille disponat. Quem ille diuitem fecerit, nemo pauperem faciet. Penuria 350 esse nulla iam poterit, cum semel pectus caelestis sagina saturauit. Iam tibi auro distincta laquearia

1. Ce chapitre sur la paix et la sécurité de l'âme qui a trouvé la grâce, en particulier cette phrase opposant le passé du vieil homme au présent tout tendu vers la vie future, ainsi que la toute dernière, comptent parmi les pages les plus profondes du traité.

2. Le début de ce chapitre est marqué par une série d'images empruntées au style militaire. Au lieu de *spiritualibus castris*, Cyprien écrira *in caelestibus castris* dans *De mort.*, 2, 2; et *Dei castra* dans *Ep.*, 58, 8; *ibid.*, 13, 2; *Christi castra*. TERTULLIEN, *De pud.*, 14, 17, dit: *castra ecclesiae*, et AUGUSTIN, *Sermo* 173, 2: *castra spiritualia*. Quant à *caelestis militia*, qui suit dans Cyprien, cette expression évoque *Lc* 2, 13: *multitudo militiae caelestis*; *II Cor.* 10, 4: *arma militiae nostrae*; TERT., *Ad mart.*, 3, 1: *militiam Dei*; JÉRÔME emploiera *militiae caeli* (*Ier.*, 7, 18) pour désigner les étoiles adorées comme des divinités. Vient ensuite l'image de l'engagement avec *signare*, indiquer par un signe extérieur (comme un sceau, *signaculum*) que le soldat a juré; cette marque dans l'armée romaine était un tatouage aux mains et un collier de plomb. GRÉGOIRE LE GRAND, *Ep.*, 3, 61 écrira: *qui in manu signatus est*. Il s'agit ici, comme souvent, du baptême (TERT., *Spect.*, 24); le verbe peut aussi désigner le signe de la croix: LACTANCE, *Inst.*, 4, 27, 3; la confirmation: GRÉGOIRE LE GRAND, *Ep.*, 4, 9: (*episcopus*) *signat in frontibus... chrismate*. On emploie également ce terme à propos des rites païens: TERTULLIEN,

d'avantage ce que nous allons être, tandis qu'on nous accorde à la fois de connaître et de condamner ce que nous étions<sup>1</sup>. Et pour cela il n'est besoin ni d'argent, ni de brigue, ni de troupe, pour atteindre, au prix d'efforts laborieux, le faite ou de la dignité ou du pouvoir humains: il est gratuit le don reçu de Dieu, autant que facile à obtenir. Comme de leur propre nature le soleil rayonne, le jour éclaire, la source coule, la pluie tombe en gouttes, ainsi l'Esprit céleste se répand. Après que l'âme a reconnu son auteur en regardant vers le ciel, plus haute que le soleil, plus élevée que tout pouvoir terrestre, elle commence à être ce qu'elle croit être.

### 15. Exhortations finales

Pour toi que déjà la milice céleste a marqué du signe dans le camp de l'Esprit, observe la discipline dans son intégrité<sup>2</sup>, observe-la avec sagesse par la pratique des vertus chrétiennes. Livre-toi assidûment soit à la prière, soit à la lecture<sup>3</sup>. Tantôt parle à Dieu, que tantôt Dieu te parle. Qu'il t'instruise par ses préceptes, qu'il te forme. Celui qu'il aura rendu riche, personne ne le rendra pauvre. Il ne pourra plus y avoir de disette, une fois que la nourriture fortifiante du ciel a rassasié l'âme. A tes yeux désormais les plafonds

*Praescr.*, 40, 4: (*Mithra*) *signat in frontibus milites suos*. Enfin, *disciplinam* reste dans le ton de la métaphore. Pour l'emploi d'images puisées dans la langue militaire chez Cyprien et chez Paul, cf. *supra*, p. 82, n. 2, et p. 89, n. 4.

3. *Oratio - lectio*: c'était, dans la spiritualité antique, les deux temps du colloque avec Dieu. Voir D<sup>r</sup> GORCE, *La lectio diuina*, Paris 1928, p. 182 s.; *Imitation*, 4, 11, 4; Paul, *Col.* 4, 2 *oratio*; *I Tim.* 4, 13 *lectio*; ORIGÈNE, *Commentaire sur le ps.* 36, homélie III; AMBROISE, *Exposition sur le ps.* 118, discours 12, 28 et 23; JEAN CHRYSOSTOME, 3<sup>e</sup> homélie sur le début des Actes, 2; JÉRÔME, *Ep.*, 52, 7: *Diuinas scripturas saepius lege, immo numquam de manibus tuis sacra lectio deponatur*; 58, 6: *Semper in manu tua sacra sit lectio, frequenter orandum*; 125, 11: *Numquam de manu et oculis tuis recedat Liber*; ... *oratio sine intermissione*. Cyprien insistera longuement sur la prière continue, dans le *De domin. or.*, 12, 21 s.; 13, 18; 16, 22; 36, 2.

et pretiosi marmoris crustis uestita domicilia sordebunt, cum scieris te excolendum magis, te potius ornandum, domum tibi hanc esse potio-  
 355 rem, quam Dominus insedit templi uice, in qua Spiritus sanctus coepit habitare. Pingamus hanc domum pigmentis innocentiae, lumine-  
 mus luce iustitiae. Non haec umquam procumbet in lapsum senio uetustatis, nec pigmento parietis aut auro  
 360 exolescente foedabitur. Caduca sunt, quaecumque fucata sunt, nec fiduciam praebent possidentibus stabilem,  
 quae possessionis non habeant ueritatem. Hoc manet cultu iugiter uiuido, honore integro, splendore diuturno. Aboleri non potest nec extinguui, potest tantum in melius corpore redeunte formari.

365 16. Haec interim breuibus, Donate carissime. Nam etsi facilem de bonitate patientiam, mentem in Deum solidam, fidem tutam salutaris auditus oblectat, nihilque tam tuis auribus gratum est, quam quod in Deum gratum est, moderari tamen dicenda debemus  
 370 simul iuncti et saepius locuturi, et quoniam feriata nunc quies ac tempus est otiosum, quicquid inclinante iam sole in uesperam dies superest, ducamus hunc

1. *domum... templi uice* évoque Paul, *I Cor.* 3, 16 : *Nescitis quia templum Dei estis, et Spiritus Dei habitat in uobis* ; *I Cor.* 6, 19 : *membra uestra templum sunt Spiritus sancti* ; *Rom.* 8, 11 ; voir aussi *II Cor.* 5, 1. Comparer *De hab. uirg.*, 2 : *scientes quod templa dei sint membra nostra...* ; et JÉRÔME, *Ep.*, 58, 7 : *Verum Christi templum anima credentis est.*

2. Au lieu de *ueritatem*, l'un des mss les plus anciens V donne ici (avec h) *firmitatem* formant la même clause, « ils n'offrent pas une garantie stable à qui les possède, les biens que l'on ne possède pas fermement ». Il n'est pas impossible que ce soit le texte authentique de Cyprien, car ce mot répondrait bien à *stabilem* dont il est synonyme. L'écrivain recherche ce genre de correspondances. Mais ces deux mss ont contre eux l'unanimité des autres.

rehaussés d'or et les habitations revêtues de plaques de marbre précieux paraîtront sales, quand tu sauras que c'est toi qu'il faut parer de préférence, toi plutôt qu'il faut embellir, qu'à plus de prix pour toi la demeure où le Seigneur a pris place comme dans un temple, où l'Esprit-Saint a commencé d'habiter<sup>1</sup>. Peignons cette maison aux couleurs de l'innocence, éclairons-la de la lumière de la justice. Jamais celle-ci ne s'écroulera par suite du trop grand âge, et les couleurs des murs et les ors en se ternissant ne l'enlaidiront pas. Est périssable tout ce qui brille d'un faux éclat, et ils n'offrent pas de garantie assurée à qui les possède, les biens que l'on ne possède pas véritablement<sup>2</sup>. Celui-ci garde sa parure toujours fraîche, sa beauté intacte, son éclat durable. Il ne peut être ni anéanti ni détruit, il peut seulement être transfiguré quand le corps ressuscitera.

### 16. Conclusion

Voilà pour l'instant un bref exposé, très cher Donat. En effet, bien que ta bonté facilite ta patience, que ton âme soit fermement établie en Dieu<sup>3</sup>, que tu te plaises à un entretien spirituel, et que rien ne soit aussi agréable à tes oreilles que ce qui est agréable à Dieu, nous devons cependant limiter nos propos : nous sommes attachés l'un à l'autre et appelés à converser assez souvent ; et puisque c'est maintenant le repos des vacances et le temps des loisirs, que le soleil com-

3. M. SIMONETTI, *l.c.*, p. 889-890, adopte ici *in Deum solidam* au lieu de *in domino* préféré par G. Hartel. Quant au cas du substantif, l'accusatif semble préférable si l'on s'appuie sur l'ensemble des mss. Certes l'abl. est plus classique, mais on sait que Cyprien a tendance à lui substituer l'accusatif. Voir J. SCHRIJNEN - Chr. MOHRMANN, *Studien Zur Syntax der Briefe des hl. Cyprian*, I, 1936, p. 72 s. L'éditeur du CCL raisonne de même pour *in deum gratum* deux lignes plus bas, soit pour le terme lui-même, soit pour le cas. Nous le suivons, pour *in Deum solidam* et pour *in Deum gratum*.



diem lacti nec sit uel hora conuiuui gratiae caelestis  
 375 inuunis. Sonet psalmus conuiuui sobrium : ut tibi  
 tenax memoria est, uox canora, adgredere hoc munus  
 ex more. Magis carissimos pascis, si sit nobis spiritalis  
 auditio, prolectet aures religiosa mulcedo.

1. *feriata nunc quies* ne prouve pas que Cyprien était encore avocat, s'il le fut vraiment, mais on pense qu'il devait plutôt enseigner la rhétorique ; *requies* serait le terme propre pour désigner la relâche des tribunaux. *Inclinante... in uesperam* rappelle *sed quoniam aduersperascit* de CICÉRON, dans *De nat. deor.*, 3, 94, mais à la fin de la phrase la construction d'*inuunis* avec le génitif est un tour poétique, cf. VIRGILE, *En.*, 12, 559, et OVIDE, *Mét.*, 8, 691. Il faut souligner cet aspect caractéristique de la langue de Cyprien ouverte parfois à la syntaxe et à des termes employés par les poètes et certains prosateurs de l'époque impériale, les historiens en particulier : TITE LIVRE, 38, 14 : *inimunes portorium* ; VELL. PATERCULUS, *Hist. rom.*, 2, 7 : *inuunis delictorum paternorum* ; TACITE, *Ann.*, 1, 36, 4 : *celerorum inuunes*.

2. *Sonet psalmus* nous confirme que les premiers chrétiens lisaient des psaumes pendant les repas, selon le conseil de Paul, *I Cor.* 10, 31 : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez... faites tout pour la gloire de Dieu. » Au II<sup>e</sup> siècle, CLÉMENT D'ALEXANDRIE écrivait, *Pédag.*, 2, 4 : « Avant de prendre de la nourriture, il convient que nous louions le Créateur de toutes choses ; il convient aussi que nous le chantions, quand nous nous rassasions des choses qu'il a créées. » De même TERTULLIEN, *Apol.*, 39, 17-18 : « Nous ne nous mettons à table qu'après avoir goûté d'abord d'une prière à Dieu... chacun est invité à chanter en public les louanges de Dieu qu'il prend dans les saintes Écritures, ou que lui-même improvise. La prière termine également le repas. » JÉRÔME, *Ep. ad Eustochium de acceptis ab ea munusculis* 31, 3 : *Ita tibi semper comedendum est ut cibum et oratio subsequatur et lectio*. Le *bénédictio* et les *grâces* que l'on récite ou chante encore aujourd'hui dans les monastères sont en général composés de psaumes. Voir là-dessus dom CABROI, *Le livre de la prière antique*, Paris 1900, chap. 25. Pour l'établissement du texte, les éditeurs ont hésité entre *psalmos* complément de *sonet*, et *psalmus* sujet de ce verbe. G. Hartel admet ici la *lectio facilior* donnée par les

mence à décliner<sup>1</sup>, et qu'il reste de la lumière jusqu'au soir, passons cette fin de journée dans la joie, et que l'heure même du repas ne soit pas exempte de la grâce du ciel. Qu'un psaume fasse retentir notre repas frugal<sup>2</sup> : comme tu as une mémoire fidèle et une voix harmonieuse, assume cet office selon la coutume. Tu nourris mieux des amis très chers,<sup>3</sup> si nous entendons des paroles spirituelles, si charme nos oreilles une religieuse douceur<sup>4</sup>.

mss anciens S V (et par B e) *psalmos*, mais M. SIMONETTI, que nous suivons ici, fait observer, *l.c.*, p. 890, qu'en pareil cas ce mot précéderait le verbe, et il se rallie à la *lectio difficilior*, qui est d'ailleurs celle de nombreux et bons mss ; *sonet* a le sens causatif : fait résonner. Enfin, on comprend très bien que l'original *psalmus* ait été transformé en *psalmos* pour plus de facilité, mais en banalisant le texte.

3. On ne saurait déduire de cette seconde personne (*pascis*) que l'entretien a lieu dans une propriété de Donat. Il s'agit plutôt d'un tour affectif soulignant simplement la participation spirituelle que peut prendre son ami à ce repas.

4. Observons, enfin, que le traité s'achève sur *mulcedo* (terme tardif et rare, qui s'apparente à *mulcere*, caresser), si bien que la dernière phrase reprend le ton du début : « si charme nos oreilles une pieuse douceur ». Ce rapport étroit entre l'introduction et la conclusion est précisément souligné par ce *mulcedo* qui rappelle *mulcendis sensibus* — associé à *foendis* qu'évoque ici *prolectet* dont le sens est sensiblement équivalent — ; de plus, *feriata nunc quies* reprend *solemnitas... inducias*, et le couple *dies-diem* du dernier chapitre fait écho à *dio-diem* du premier : *dio* désignait une claire journée d'automne, *dies* vise ici la lumière du crépuscule : par contre, les deux accusatifs ont le sens banal de « jour, moment du jour », *ducere* et *ducamus* les accompagnent. Ainsi à l'éclairage d'une belle journée d'automne succède le clair-obscur de son crépuscule : Cyprien est un artiste marqué par sa culture de rhéteur. C'est aussi un ami très sûr (*carissimos* rappelle ici ce qu'il disait de Donat au début *amore quo diligis*), et un chrétien qui fait sa place à la prière. Cette similitude de ton et ces rapprochements de termes entre le début et la fin du traité semblent bien indiquer que nous avons là l'exorde et la péroraison de CYPRIEN ; l'*Ad Donatum* ne fut probablement jamais un dialogue, cf. *supra*, p. 35 a.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### ALLUSIONS A L'ÉCRITURE

Si l'*Ad Donatum* ne comporte aucune citation directe de l'Écriture, les allusions à des textes scripturaires ne manquent pas, surtout dans les chapitres 3, 4, 5, 14 et 15. Voici les plus claires.

3, 38-41 : **in tenebris... lucis alienus** et 4, 73 : **lucere tenebrosa**, cf. Paul, *II Cor.* 6, 14 s. : « Quelle union entre la lumière et les ténèbres ? Quelle entente entre le Christ et Béliar ? »... ; 11, 14 : « Satan lui-même se déguise bien en ange de lumière. » *Jn* 3, 19 s. : « La lumière est venue dans le monde et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, car leurs œuvres étaient mauvaises. Quiconque fait le mal hait la lumière... mais celui qui agit dans la vérité vient à la lumière... » *Jn* 12, 36 : « Tant que vous avez la lumière, croyez à la lumière, et vous deviendrez fils de lumière. » Voir aussi *supra*, p. 80, n. 1.

3, 43-44 (et 4, 71) **renasci in nouam uitam**, cf. Paul, *Éphés.* 4, 24 : (il vous faut) « revêtir l'Homme Nouveau qui a été créé selon Dieu dans la justice et la sainteté de la vérité. » *Jn* 3, 3 s. : « A moins de naître d'en-haut, nul ne peut recevoir le Royaume de Dieu » (suit l'intervention de Nicodème : Comment un homme peut-il naître une fois qu'il est vieux ?...).

44-45 : **lauacro aquae salutaris**, cf. Paul, *Tite* 3, 5 : « Il nous a sauvé par le bain de la régénération et de la rénovation en l'Esprit-Saint. »

47 : **qui possibilis** et 4, 74 : **quod impossibile putabatur**, cf. *Lc* 18, 27 : Ce qui est impossible pour les hommes est possible pour Dieu » ; *Matth.* 19, 26 : « Pour les hommes c'est impossible, mais pour Dieu tout est possible. » Voir *supra*, p. 85, n. 3.

4, 70 : **spiritu hausto**, cf. *I Cor.* 12, 13 s. : « Aussi bien est-ce en un seul Esprit que nous avons été baptisés pour ne former qu'un seul corps... et tous nous avons été abreuvés d'un seul Esprit. » *Éphés.* 4, 24.

75-76 : **caraliter natum**, cf. *Gal.* 4, 23 : « (le fils) de la servante est né selon la chair, celui de la femme libre, en vertu de la promesse. »

86 : **inde uiuimus, inde pollemus**, cf. *Act.* 17, 28 : « C'est en elle (la divinité) que nous avons la vie, le mouvement et l'être. »

89-90 : **indulgentiae caelestis adlapsu... influit**, cf. de nombreux textes sur la valeur purificatrice de l'eau du baptême, ainsi : *Matth.* 3, 11 : « Moi (Jean Baptiste) je vous baptise dans l'eau... mais celui qui vient derrière moi... vous baptisera dans l'Esprit-Saint. » *I Cor.* 6, 11 : « Vous vous êtes lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés par le nom du Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu. » *Éphés.* 5, 26 : « Il s'est livré pour elle (l'Église), afin de la sanctifier en la purifiant par le bain d'eau qu'une parole accompagne. » *Hébr.* 10, 22 : « Approchons-nous avec un cœur sincère, dans la plénitude de la foi, les cœurs nettoyés de toutes les souillures d'une conscience mauvaise et le corps lavé d'une eau pure. » *Act.* 22, 16 : « Pourquoi tarder encore ? Allons ! reçois le baptême et purifie-toi de tes péchés en invoquant son nom ! »

91 : **iusta operatione**, cf. *Matth.* 6, 2-6 : « Quand tu fais l'aumône, ne va pas le claironner devant toi... » et 6, 16-18 : « Quand vous jeûnez, ne vous donnez pas un air sombre comme font les hypocrites... »

5, 99-101 **profluens spiritus... manat... exuberat**, cf. les textes cités p. 86, n. 2 (*indulgentiae adlapsu*) et p. 80, n. 3 (*lavacro...*).

108-110 : **erraticos spiritus... ut recedant**, cf. *Matth.* 12, 27-28 : « Et si moi, c'est par Bézéboul que j'expulse les démons, par qui vos adeptes les expulsent-ils ?... Mais si c'est par l'Esprit de Dieu que j'expulse les démons, c'est qu'alors le Royaume des cieux est arrivé pour vous. » *Mc* 16, 17 : « Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : par mon nom ils chasseront les démons. » *Lc* 9, 1 : « Ayant convoqué les Douze, il leur donne puissance et autorité sur tous les démons, avec le pouvoir de guérir les malades. » *Act.* 19, 13-17 : « Quelques exorcistes juifs ambulants s'essayèrent à prononcer eux aussi le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui avaient des esprits mauvais... »

115 : **acceptus spiritus licentia sua potitur**, cf. *Jn* 3, 8 : « Le vent souffle où il veut, tu entends sa voix, mais tu ne sais ni d'où il vient, ni où il va. Ainsi en est-il de quiconque est né de l'Esprit. »

14, 324 s. : **Domini munus** et 14, 338 : **de Deo munus**, cf. *Jn* 4, 10 : « Si tu savais le don de Dieu et qui te dit « Donne-moi à boire », c'est toi qui l'en aurait prié et il t'aurait donné de l'eau vive. »

15, 344 s. : **caelestis militia**, cf. *Lc* 2, 13 : « Soudain se joignit à l'ange une troupe nombreuse de l'armée céleste qui louait Dieu, en disant : ' Gloire à Dieu '... »

355 : **templi uice**, cf. *I Cor.* 3, 16 : « Ne savez-vous pas que vous êtes un temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? » 6, 19 : « Ou bien ne savez-vous pas que votre corps est un temple du Saint-Esprit, qui est en vous, et que vous tenez de Dieu ? » *II Cor.* 6, 16 : « C'est nous qui le sommes le temple du Dieu vivant, ainsi que Dieu l'a dit : j'habiterai au milieu d'eux... je serai leur Dieu et ils seront mon peuple » (*Éz.* 37, 27). *Rom.* 8, 11 : « Si l'Esprit de Celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, ... (il) donnera aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous. »

Voir aussi *supra* les cinq premières notes relatives aux « Effets spirituels du baptême d'après l'expérience personnelle de Cyprien » (p. 16 et 17).

#### LES EFFETS SPIRITUELS DU BAPTÊME DANS L'ŒUVRE DE CYPRIEN : NÉCESSITÉ D'UNE COOPÉRATION

Cyprien revient encore sur les effets spirituels du baptême en maints passages de sa Correspondance et de ses Traités. Il y rappelle que ce dernier purifie l'âme de la faute originelle, ainsi lettre 74<sup>1</sup> où il parle, selon une forte expression de Tertullien, du « baptême du monde qui le purifia de la perversité d'autrefois ». Chez les adultes il lave aussi

1. *Ep.*, 74, 11, 3.

leur âme des péchés actuels : en 69<sup>1</sup>, il cite *Ézéchiel*<sup>2</sup> : « Je vous aspergerai d'eau pure, vous serez purifiés de toutes vos impuretés, de toutes vos idolâtries » ; on sait qu'au temps de Cyprien l'aspersion était la forme du baptême appliquée aux malades. Il rappelle ensuite le livre des *Nombres*<sup>3</sup> : « L'eau d'aspersion purifie. » En 69<sup>4</sup>, il précise que « le sacrement du salut n'efface pas les souillures des péchés de la même manière que le bain corporel et profane fait disparaître les souillures de la peau et de la chair... c'est autrement que l'intérieur du chrétien est lavé, autrement que l'intérieur du chrétien est purifié... » En 70<sup>5</sup>, il ajoute : « Il faut que l'eau soit purifiée et sanctifiée d'abord par l'évêque afin qu'elle puisse effacer à son contact les péchés de l'homme qui est baptisé... » Il est évident que les lettres 71 et 72, comme plusieurs autres, malgré la lourde erreur de Cyprien sur la non-validité du baptême conféré par les hérétiques, laissent bien entendre que ce sacrement enlève les péchés. Même doctrine en 73<sup>6</sup> : « On sait où et par qui peut être donnée la rémission des péchés procurée par le baptême. » Dans la lettre 75, Firmilien cite Pierre<sup>7</sup> : « ainsi nous serons sauvés par le baptême ».

L'âme en même temps est sanctifiée, elle reçoit la grâce ; du coup la voici « régénérée » ; le baptisé devient un « homme nouveau », un cœur nouveau. Ainsi dans la lettre 70<sup>8</sup> où Cyprien reprend le passage déjà cité d'Ézéchiel, en ajoutant : « Je vous purifierai, je vous donnerai un cœur nouveau et je mettrai un esprit nouveau en vous » ; dans la même lettre, il précise qu'il faut ensuite l'onction du saint chrême « pour avoir en soi la grâce du Christ ». En 73<sup>9</sup>, il écrit encore : « Si quelqu'un a obtenu la rémission de ses péchés, il a été sanctifié » ; et en 74<sup>10</sup> : « Celui qui, déposant dans le baptême la souillure de ses péchés, a été sanctifié, est devenu spirituellement un homme nouveau, apte à recevoir l'Esprit-Saint, comme le dit l'Apôtre : Vous tous qui avez été baptisés dans le Christ vous avez été revêtus du Christ<sup>11</sup> » ; de même plus loin<sup>12</sup> : « C'est dans le baptême que meurt

1. *Ep.*, 69, 12, 3.
2. *Éz.*, 36, 25-26.
3. *Nombr.*, 8, 5-7 ; 19, 9.
4. *Ep.*, 69, 12, 2.
5. *Ep.*, 70, 1, 3.
6. *Ep.*, 73, 8, 1.
7. *Ep.*, 75, 11, 3 et *I Pierre* 3, 21.
8. *Ep.*, 70, 1, 3 et 2, 2.
9. *Ep.*, 73, 12, 2.
10. *Ep.*, 74, 5, 2.
11. *Gal.* 3, 27.
12. *Ep.*, 74, 6, 1.

le vieil homme et que naît l'homme nouveau, comme le montre le bienheureux Apôtre : il nous a sauvés, dit-il, par le bain de la régénération<sup>1</sup>. » Ajoutons *De zelo et liuore*<sup>2</sup> : *Qui ergo in baptismo... mortui et sepulti sumus, qui regeneratione caelesti Christo consurreximus...*

C'est l'Esprit-Saint qui nous infuse cette vie nouvelle, la vie même de Dieu, cf. *Ad Quirinum*<sup>3</sup> où il rappelle Paul<sup>4</sup> : « mais vous avez été justifiés au nom de N.S. Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu ». De même dans la lettre 74<sup>5</sup> il écrit que « l'eau seule, sans le Saint-Esprit, ne peut effacer les péchés et sanctifier l'homme » ; et plus bas<sup>6</sup> : « Ce n'est pas quand on reçoit le Saint-Esprit par l'imposition des mains que l'on naît, c'est dans le baptême ; mais on reçoit l'Esprit-Saint quand on est né... le Saint-Esprit ne peut être reçu si celui qui doit le recevoir n'existe d'abord. » Citons enfin *Ad Demetrianum*<sup>7</sup> : *spiritu recreati et renati sumus.*

En conséquence, nous devenons le temple du Saint-Esprit, et par lui de la Trinité tout entière, cf. lettre 62<sup>8</sup> où Cyprien cite Paul<sup>9</sup> : « Ne savez-vous pas que vous êtes les temples de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? » ; de même en 73<sup>10</sup> : « s'il a été sanctifié, il est devenu le temple de Dieu » ; dans *De zelo et liuore*<sup>11</sup>, il cite Paul<sup>12</sup> : *portemus et imaginem eius qui de caelo est* ; et ajoute : *Imaginem autem caelestem portare non possumus, nisi in eo quod esse nunc coepimus Christi similitudinem praebeamus.* Dans l'*Ad Quirinum*<sup>13</sup> il rappelle Paul<sup>14</sup> : « Ne savez-vous pas que vos corps sont devenus les membres du Christ ? »

Autre conséquence : devenus enfants de Dieu par la grâce baptismale, nous pouvons appeler Dieu notre Père ; ainsi *De dominica*

1. *Tite* 3, 5.
2. *De zelo*, 14, 18 s.
3. *Ad Quir.*, 3, 65, 5.
4. *I Cor.* 6, 11.
5. *Ep.*, 74, 5, 4.
6. *Ep.*, 74, 7, 1-2.
7. *Ad Dem.*, 20, 19.
8. *Ep.*, 62, 2, 1.
9. *I Cor.* 3, 16.
10. *Ep.*, 73, 12, 2.
11. *De zelo*, 14, 25 s.
12. *I Cor.* 15, 49.
13. *Ad Quir.*, 3, 62, 11.
14. *I Cor.* 6, 15.

oratione<sup>1</sup> : Sic, ait, adorate : pater noster qui es in caelis. Homo nouus, renatus et Deo suo per eius gratiam restitutus « pater » primo in loco dicit, quia filius esse iam coepit ; cette idée revient dans le prologue du *De opere et elemosynis*<sup>2</sup>. Le baptême nous ouvre aussi le ciel, puisque nous sommes fils de Dieu et cohéritiers du Christ ; dans l'*Ad Quirinum*<sup>3</sup> il cite *Ad Romanos*<sup>4</sup> : « Nous sommes fils de Dieu. Or si nous sommes fils, nous sommes héritiers, cohéritiers du Christ. » Même citation reprise dans l'*Ad Fortunatum*<sup>5</sup>.

Mais la coopération de l'homme à la grâce est indispensable pour conserver et accroître les avantages qu'elle procure. Outre les conseils que Cyprien donne sur ce point dans l'*Ad Donatum*<sup>6</sup> : *sit tantum timor innocentiae custos... iusta operatione teneatur...* ; de même<sup>7</sup> : *si tu innocentiae, si iustitiae uiam teneas...*, *si in Deum uiribus totis ac toto corde suspensus...* ; et surtout<sup>8</sup> : *tene incorruptam...*, il insistera encore là-dessus à diverses reprises. Dieu laisse l'homme libre ; mais celui-ci doit favoriser l'action de la grâce, en se montrant digne de Dieu et du Christ : prologue du *De mortalitate*<sup>9</sup> ; il doit se conduire comme un fils de Dieu, en lui demandant son aide : *Ad Quirinum*<sup>10</sup> où Cyprien cite : *Luceat lumen uestrum coram hominibus, ut uideant bona opera uestra*<sup>11</sup> ; *Lucete sicut luminaria in mundo*<sup>12</sup> ; on peut perdre la grâce : *Ad Quirinum*<sup>13</sup>, où il rappelle Paul<sup>14</sup> : *si quis autem templum Dei uolauerit, disperdet illum Deus*. Dieu abandonnera le pécheur, *Ad Quirinum*<sup>15</sup> : *Dominus nobiscum est, dum estis uos cum ipso. Si dereliqueritis eum, derelinquet uos* ; lettre 69<sup>16</sup> *si postmodum peccare coeperint, spiritu immundo redeunte quatiantur* ; aussi faut-il lutter pour conserver la vie, car la mort nous fixera dans l'état où elle nous trouvera ; tels nous serons quand elle nous sur-

1. *De domin.*, 9, 6.

2. *De op.*, 1, 4, 8.

3. *Ad Quir.*, 3, 16, 76.

4. *Ad Rom.*, 8, 16-17.

5. *Ad Fort.*, 8, 27.

6. *Ad Don.*, 4, 22.

7. *Ibid.*, 5, 93 s.

8. *Ibid.*, 15, 345 s.

9. *De mort.*, 1, 13-14.

10. *Ad Quir.*, 3, 26, 12 s.

11. *Matth.* 5, 16.

12. *Phil.* 2, 15.

13. *Ad Quir.*, 3, 27, 6.

14. *I Cor.* 3, 17.

15. *Ad Quir.*, 3, 27, 7.

16. *Ep.*, 69, 16, 1.

prendra, tels nous resterons pour l'éternité, *Ad Demetrianum*<sup>1</sup> : *Respicite itaque dum tempus est ad ueram et aeternam salutem* ; et plus bas<sup>2</sup> : *Securitati igitur et uitae dum licet prouidete... Quando istinc recessum fuerit, nullus iam paenitentiae locus est, nullus satisfactionis effectus.*

1. *Ad Dem.*, 23, 1 s.

2. *Ibid.*, 25, 1 s. et II.

## LA VERTU DE PATIENCE

## INTRODUCTION

### I

#### OCCASION, DATE ET BUT DU TRAITÉ, TITRE

**Occasion du traité :**  
**les divisions créées parmi les chrétiens d'Afrique**  
**par la querelle sur le baptême des hérétiques**

En 255 après J.-C., Cyprien, évêque de Carthage depuis six ans, pouvait espérer pour son église, bien éprouvée jusque-là, une ère de tranquillité et de paix. La peste violente de 252, qui avait ravagé l'Afrique pendant près de trois ans, n'était plus qu'un mauvais souvenir. La terrible persécution de Dèce, dont les victimes avaient été si nombreuses jusque dans les moindres villages, entre 250 et 251, était terminée<sup>1</sup> et l'on ne pressentait pas de sévices imminents contre les chrétiens. Enfin, beaucoup d'apostats s'étaient soumis et la question des *lapsi* avait été réglée grâce à la vigilance de Cyprien<sup>2</sup>. Malheureusement une nouvelle polémique allait surgir, très grave puisque deux années durant elle menaça non seulement l'unité de l'Église d'Afrique, mais aussi celle du monde catholique.

1. Selon L. BAYARD, *Saint Cyprien, Correspondance...*, p. xxiii, elle semble avoir pris fin en Afrique un peu avant Pâques (23 mars 251). cf. *Ep.*, 43, 7, 2. L. DUQUENNE, *Chronologie...*, p. 159 et 169 donne la même date pour Pâques ; p. 148, il cite la lettre 43, 7.

2. Voir le traité *De lapsis* consacré à cette question par Cyprien.

Il s'agissait en réalité d'un problème ancien, mais que rendait actuel le retour des Novatianistes au sein de l'Église. Au début de cette année 255, un laïc, Magnus, écrit à Cyprien, à propos des hérétiques venus de Novatien après avoir reçu son baptême profane, et lui pose cette question : « Faut-il les baptiser eux aussi, et les sanctifier dans l'Église catholique par le baptême légitime, véritable et unique de l'Église ? » La réponse de Cyprien ne se fait pas attendre : « Nous déclarons que tous les hérétiques et schismatiques, sans exception, sont sans aucun pouvoir et sans aucun droit. Novatien ne doit ni ne peut être excepté. Lui aussi, il est hors de l'Église ; il travaille contre la paix et la charité chrétienne ; il doit donc être compté parmi les adversaires et les antéchrists<sup>1</sup>. » Suivent dans cette lettre assez longue, des textes de l'Écriture, qui appuient cette doctrine<sup>2</sup>. L'auteur convient cependant que le baptême par aspersion, au lieu de l'immersion, peut suffire pour ceux qui sont en danger de mort. On l'appelait alors « baptême des cliniques » ; Cyprien, dans sa lettre 69, déclare que, si la foi du ministre et celle du baptisé sont entières, on n'a rien à craindre pour le don divin, et que l'on a vu tel chrétien, après ce baptême *in extremis*, mener une vie sans reproche. Et il conclut : « Je n'empêche aucun chef d'église de décider ce que bon lui semble, sauf à rendre compte au Seigneur de sa conduite<sup>3</sup>. »

Sur ce point, depuis cinquante ans, la pratique différait à Rome, où suffisait l'imposition des mains ; mais en Asie mineure comme en Afrique, on exigeait un second baptême. En cette même année 255, un concile de trente et un évêques, réuni à Carthage, confirme la coutume africaine et en informe les dix-huit évêques de Numidie qui avaient consulté leurs collègues<sup>4</sup>. A un évêque de Maurétanie, Quintus, qui s'était

1. CYPRIEN, *Ep.*, 69, 1.

2. *Ep.*, 69, 2 s. Dès 251 (*De unit.*, 12), il avait nié la valeur du baptême donné par les hérétiques. Il reviendra sur ces textes et sur d'autres, ainsi que sur la tradition africaine dans *Ep.*, 70, 1 ; 71, 4 ; 73, 3 et 9 ; il invoquera aussi la raison et l'intérêt de l'Église, dans 71, 3 ; 73, 13 ; 74, 8.

3. *Ep.*, 69, 17.

4. *Ep.*, 70.

également adressé à lui, Cyprien envoie, avec la lettre synodale destinée aux évêques numides, une réponse identique ; il y fait toutefois cette distinction : on doit se contenter de l'imposition des mains pour ceux qui ont été baptisés dans l'Église avant de passer à l'hérésie, mais pour ceux-là seulement<sup>1</sup>.

Au printemps 256, un nouveau concile se tient à Carthage, auquel participent soixante et onze évêques d'Afrique et de Numidie ; les mêmes résolutions sont prises. Cyprien les notifie par lettre au pape Étienne, joignant à son envoi la lettre synodale aux évêques de Numidie et sa réponse à Quintus. Il concluait : « Nous ne prétendons faire violence ni donner de loi à personne, chaque évêque ayant toute liberté dans l'administration de son église, sauf à rendre compte à Dieu de sa conduite<sup>2</sup>. »

L'évêque de Rome répond de façon hautaine en déclarant qu'il observe pour son compte la coutume ancienne de Rome, qui est d'ailleurs celle que pratiquent les hérétiques eux-mêmes pour ceux qui passent d'une secte à l'autre, et qu'il prétend imposer cette pratique à tous. Il menace ensuite d'excommunier les contradicteurs. Nous n'avons malheureusement pas cette lettre. Cyprien l'envoya à Pompéius en la discutant ; il y parle de l'entêtement (*obstinatio*) et de la présomption (*praesumptio*) du pape de Rome<sup>3</sup>, se contentant de citer textuellement les lignes suivantes : « Si donc des hérétiques viennent à nous, de quelque secte que ce soit, que l'on n'innove point, mais qu'on suive seulement la tradition, en leur imposant les mains pour les recevoir à la pénitence, d'autant que les hérétiques eux-mêmes, d'une secte à l'autre, ne baptisent point selon leur rite particulier, ceux qui viennent à eux, mais les admettent simplement à leur communion<sup>4</sup>. »

Nous savons encore, par une lettre de Firmilien, évêque de Césarée en Cappadoce et ami d'Origène, écrite en grec, mais dont Cyprien nous donne la traduction latine, que l'auteur y critique fort les procédés d'Étienne à l'égard de l'évêque

1. *Ep.*, 71, 2.

2. *Ep.*, 72, 3. Même conclusion que dans sa réponse à Magnus, *Ep.*, 69, 17.

3. *Ep.*, 74, 3.

4. *Ep.*, 74, 1.



de Carthage, et qu'il y injurie copieusement le pape de Rome, allant jusqu'à parler de « son évidente et manifeste folie<sup>1</sup> ». Du paragraphe 25 de cette lettre on a conclu, un peu hâtivement semble-t-il, qu'Étienne avait excommunié les Africains et les Orientaux qui rebaptisaient. Mais l'on admet généralement qu'il s'agissait d'une simple menace, encore qu'il ait refusé de recevoir une délégation d'évêques africains<sup>2</sup>. Il convient de noter en tout cas, comme le remarque le Chanoine Bayard<sup>3</sup>, que s'il a parlé avec autorité et véhémence, Étienne allait dans le sens de la tradition et de la bonté du Christ, en tenant pour valide le baptême administré hors de l'Église. Quant à Cyprien, il ressort de sa Correspondance qu'il admettait la suprématie de l'évêque de Rome en matière de foi, mais que sur les autres points, pour les questions de discipline spécialement, il estimait tous les évêques égaux<sup>4</sup>.

Au cours de l'été 256, Cyprien écrit également à l'évêque Jubaianus une longue lettre sur le baptême des hérétiques<sup>5</sup>, comme il l'a fait pour le pape Étienne et pour Pompeius, il y joint sa lettre à Quintus et la lettre synodale du printemps. Il complète l'envoi par un exemplaire du *De bono patientiae* qu'il vient de composer, ce qui nous fixe à la fois sur la date et sur le but de cet ouvrage. Mais avant de développer ces points, nous devons achever brièvement l'exposé de la controverse avec Rome.

1. *Ep.*, 75, 17. D'après JÉRÔME (*De vir. ill.*, 69), l'évêque Denys d'Alexandrie était aussi aux côtés de Cyprien.

2. Cf. EUSÈBE, *H.E.*, 8, 5 ; A. D'ALÈS, « La question baptismale... », p. 288-289 ; H. GRISAR, « Cyprians 'Oppositionsconcil' gegen Papst Stephan », *Zeitschr. für Kathol. Theol.*, t. 5, Wien 1881, p. 192-221 ; J. ERNST, « War der hl. Cyprian exkommuniziert ? », *ibid.*, t. 18, 1894, p. 473-499 ; J. ERNST, « Die Echtheit des Briefes Firmilians über den Ketzertaufstreit in neuer Beleuchtung », *ibid.*, t. 5, 18, Wien 1894, p. 209-259 ; 19, 1895, p. 364-367 ; H. VON SODEN, « Der Streit zwischen Rom und Karthago über die Ketzertaufe », *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, 12, Roma 1909, p. 1-42 ; N. ZERNOV, « Saint Stephen and the Roman Community at the Time of the Baptismal Controversy. »

3. SAINT CYPRIEN, *Correspondance*, CUF, 1925, t. II, p. 306 en note.

4. *Ep.*, 69, 17 ; 73, 26.

5. *Ep.*, 73.

Le 1<sup>er</sup> septembre 256 aura lieu l'assemblée épiscopale la plus importante tenue par Cyprien. Quarante-sept évêques participeront au vote, dont deux par procuration. Nous possédons le procès verbal de cette réunion et les conclusions adoptées, toujours les mêmes, sous le titre « Votes des évêques<sup>1</sup> ». On y voit que l'évêque de Carthage était le chef respecté de l'Église d'Afrique. En tout cas, la brouille entre Rome et l'Afrique ne durera guère : la persécution de Valérien, en juillet 257, et la mort d'Étienne, le 2 août de la même année, y mettront fin. On conservera provisoirement la diversité des pratiques, et ce sera au concile d'Arles, sous Constantin en 314, que l'Afrique renoncera spontanément à sa coutume.

Il faut bien comprendre que l'évêque de Carthage défend ici la thèse de ses prédécesseurs très répandue en Afrique au début du III<sup>e</sup> siècle et qu'il considère comme un héritage intangible. Tertullien, que l'auteur de l'*Ad Donatum* considère comme son maître, l'avait mise en relief, en posant une connexion nécessaire entre les actes du ministère chrétien et la sainteté personnelle du ministre. De plus, au chapitre 21 du *De pudicitia*, il dénie au corps épiscopal le pouvoir de remettre les péchés : « L'Église, oui, pardonnera les péchés, mais l'Église Paraclet par l'homme spirituel, non pas l'Église corps des évêques. » « L'homme spirituel » pour lequel il revendique ce pouvoir, est celui désigné par une effusion spéciale du Paraclet. Tout cela était en réalité un vieux reste de l'hérésie montaniste. En l'adoptant aveuglément, Cyprien entachait à la fois sa théologie sacramentaire<sup>2</sup> et sa conception du gouvernement de l'Église. Si le *De unitate Ecclesiae*, écrit contre Novatien, est un hommage à la chaire de S. Pierre, source d'unité et fondement de toute l'Église, l'auteur n'a qu'une idée assez imprécise de cette unité

1. Cf. G. HARTEL, *S. Thasci Caecili Cypriani opera omnia*, t. I, p. 435-461 (CSEL, vol. III).

2. *Ep.*, 70, 3 : *Si baptizare potuit (haereticus siue schismaticus) potuit et Spiritum Sanctum dare. Si autem Sanctum Spiritum dare non potest, quia foris constitutus cum Sancto Spiritu non est, nec baptizare venientem potest, quando et baptisma unum sit et Spiritus Sanctus unus et una Ecclesia a Christo Domino nostro super Petrum origine unitatis et ratione fundata.*

et des prérogatives du premier évêque de Rome. Il ne voit pas dans les évêques un corps fortement hiérarchisé, mais une masse sans gouvernement central ; en 4, il écrit : « L'épiscopat est un, chaque évêque en détient une partie dans l'indivision. Pour réaliser cette unité dans le collège épiscopal il compte sur la grâce de Dieu assurant l'accord spontané de toutes les volontés.

On ne doit pas s'étonner non plus si l'efficacité du sacrement ne dépend pas de la sainteté du ministre. Le rite sacramentaire s'accomplit « au nom du Christ » ; même avec un ministre indigne, c'est Lui qui le rend efficace. A l'époque de Cyprien, la théologie sacramentaire et la conception du gouvernement de l'Église étaient encore dans les langes. Elles ne s'élaboreront qu'un siècle et demi plus tard sous l'influence d'un autre Africain, Augustin, évêque d'Hippone<sup>1</sup>.

#### Date et but

Dans la lettre à Jubaianus à laquelle nous venons de faire allusion, Cyprien déclare à propos du *De bono patientiae* : « Avec patience et douceur nous gardons l'union des âmes, l'honneur du collège<sup>2</sup>, le lien de la foi, la concorde de l'épiscopat. Voilà pourquoi aussi, avec la permission de Dieu et son inspiration, nous avons composé, comme nos modestes lumières nous l'ont permis, un traité : *La vertu de patience*<sup>3</sup>, que nous vous envoyons, ainsi que notre mutuelle affection nous en fait un devoir<sup>4</sup>. »

C'est donc au beau milieu de la polémique sur le baptême des hérétiques, et pour rassurer ses fidèles que troublaient profondément ces discussions, ainsi que pour maintenir leur unité à une époque où de graves dissensions la menaçaient,

1. Toute cette question du baptême des hérétiques est abondamment traitée et avec beaucoup de précision dans A. D'ALÈS, « La question baptismale... ». Voir aussi H. GUELZOW, *Cyprian und Novatian*.

2. Il s'agit du Collège épiscopal.

3. Pour la traduction du titre, voir *infra*, p. 136.

4. *Ep.*, 73, 26. Traduction citée d'après l'édition de L. BAYARD, p. 278, qui donne comme titre « Des avantages de la patience ».

que Cyprien a rédigé ce traité. On peut penser que sa composition se situe dans la première moitié de l'année 256, ou très peu de temps auparavant. Par discrétion cependant, l'auteur ne dit pas un mot de la querelle. C'est un trait de sa délicatesse d'âme : il ne veut à aucun prix exciter les passions, ni blesser les tenants de la thèse romaine qui pouvaient se trouver parmi ses ouailles. Mais on sent que les répercussions possibles de cette controverse pénible et interminable ne quittent pas son esprit. Il insiste beaucoup sur l'unité des fidèles et sur la pratique de la charité<sup>1</sup>. Et lorsque au chapitre 19, il fait allusion à Moïse qui voit son peuple se détourner de lui parce qu'il prie trop longtemps, l'évêque suggère sans doute, discrètement, à ses fidèles de ne pas lui tourner le dos tant qu'il est engagé en de longues et difficiles discussions. Mais il pense plus à ses chrétiens qu'à lui-même et comme, en temps de paix, les païens les tracassent encore, se moquent d'eux, les houspillent vivement et risquent, en voyant leurs vexations et les brutalités dans l'espoir d'accroître leurs divisions et d'entamer leur unité, il ne cesse de leur recommander le support mutuel, la charité, la résignation et la patience. Il les invite notamment à ne pas se venger eux-mêmes de leurs persécuteurs, mais à attendre le jour du Jugement. Ainsi le *De bono patientiae* est un ouvrage d'actualité : étroitement lié aux controverses qui ébranlèrent l'Église d'Afrique en 255 et 256, il témoigne du souci essentiel d'un pasteur zélé<sup>2</sup>.

Pour achever de situer cet ouvrage dans la vie et l'œuvre de Cyprien, rappelons que la persécution de Valérien commença dans moins d'un an, en juillet 257, et que l'évêque de Carthage sera martyrisé l'année suivante. Entre temps, il trouvera toutefois les loisirs nécessaires pour écrire encore le *De zelo et liuore*, probablement en 257, et, sans doute à l'automne de la même année, l'*Ad Fortunatum de exhortatione martyrii*.

1. Ainsi 15 ; 16 ; 20.

2. Voir l'article de C. ZIWSA, cité *infra* dans la bibliographie : l'auteur admet tous ces points.

## Le titre

Dans sa lettre à Jubaianus<sup>1</sup>, Cyprien donne le titre *De bono patientiae* ; il s'impose. Mais comment entendre *bonum* ? On a pensé « aux bienfaits, aux avantages » de la patience. C'est ainsi que dans son édition de la *Correspondance* de l'écrivain<sup>2</sup>, le Chanoine Bayard traduit, à propos du passage que nous évoquons, « Des avantages de la patience ». Mais, outre qu'un tel sens de *bonum* n'apparaît guère qu'au pluriel (*bona*), il semble préférable de dire « La vertu de patience ». En effet, Cyprien écrit, *De hab. uirg.*, 22, *continentiae uirtus*, et en 18, *continentiae bonum*. A. Blaise dans son *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*<sup>3</sup> donne plusieurs exemples de cette acception : *oboedientiae bonum*<sup>4</sup>, la vertu d'obéissance ; *bonum serenitatis*<sup>5</sup>, la vertu de calme ; *bonum misericordiae*<sup>6</sup>, la vertu de compassion ; même au pluriel : *fidem, sicut et omnia bona*<sup>7</sup> « la foi, ainsi également que toutes les vertus ». L'auteur observe que cet emploi est fréquent dans les titres, et il cite le *De bono patientiae* de Cyprien et le *De bono uiduitatis* d'Augustin. Cette interprétation s'impose ; d'autant plus que dans le texte l'évêque de Carthage écrit tour à tour : 20, 446-447 : « *patientiae uirtus* » ; 3, 46-47 : « cum Deo uirtus ista communis » ; 19, 410-411 : « *patientiae bonum* ». Le premier de ces exemples désigne spécialement l'efficacité de cette vertu.

1. *Ep.*, 73, 26.

2. Voir L. BAYARD, *op. cit.*, t. II, *Ep.*, 73, 26.

3. Voir s.u. *bonum*, p. 117-118.

4. CASSIEN, *Inst.*, 4, 30 ; BENOÎT, *Reg.*, 71.

5. ENNODE, 116, 13.

6. JÉRÔME, *Ep.*, 21, 14.

7. BONIFACE II, *Ep.*, c. 32 C ; PAUL DIACRE, *Carm.*, 22, 14.

## II

CONTENU ET STRUCTURE<sup>1</sup>

Bien qu'absorbé depuis quelques années par les soucis de l'épiscopat, Cyprien n'oublie pas complètement sa formation de rhéteur. Aussi, « sur le point de parler de la patience » (*de patientia locuturus*), fait-il appel pour trouver la matière de ce traité aux principes de l'*inventio*, et pour l'organiser, à ceux de la *dispositio*. Comme il s'agit de présenter aux fidèles, dont il a la charge pastorale, l'exposé d'une vertu chrétienne (*docere*), il doit d'abord montrer qu'elle est d'origine divine (chap. 3), sinon elle serait aussi fausse que la sagesse du monde et des philosophes (2) : c'est la *ratio patientiae*. Dans son argumentation, s'adressant à des lecteurs de culture moyenne, plutôt que de multiplier les développements théologiques, il s'appuiera sur des exemples parlants, tirés de l'Écriture : celui de Dieu qui fait pleuvoir sur les bons et sur les méchants, qui supporte les idolâtres et qui attend le repentir du pécheur (4) ; celui du Christ, qui enseigne et pratique cette vertu, tout au long de sa vie et au cours de sa passion (5-7) ; il va même jusqu'à pardonner à ses bourreaux (8) ; l'exemple, enfin, des patriarches, des prophètes, des justes (10).

Ce premier point traité, il expliquera dans un nouveau groupe de chapitres (11-18) ce qu'il appelle, dès les premiers mots de l'opuscule, les *utilitates* et les *commoda* de la patience ; ce sera la *disciplina patientiae*, c'est-à-dire l'exercice de cette vertu : il examinera alors les circonstances concrètes qui la mettent à l'épreuve. Puisque Adam a été condamné au travail et à la souffrance, la *patientia* est indispensable à l'homme, de sa naissance à sa mort (11 et 12). Elle ouvre aussi la voie aux trois vertus cardinales : la foi, l'espérance, la charité, à cette

1. Pour les expressions de Cicéron et de Quintilien, voir *supra*, « Contenu et Structure » de l'*Ad Donatum*, p. 13 s.

dernière spécialement qui est le lien de l'amour fraternel, de l'unité, de la paix (13 et 15). Ce sera le centre dogmatique et pastoral du traité, car sa communauté risque d'être divisée par la question des *lapsi* et par le problème du baptême des hérétiques : mais il n'en dira rien pour ne pas rouvrir des blessures. De plus, sans la patience on ne saurait mettre en pratique les préceptes et les conseils du Maître : exemples significatifs d'Étienne, premier martyr (16), de Job éprouvé dans ses biens, dans ses enfants, dans sa chair (18). Sur tous ces points l'*amplificatio* sera facile.

Pour achever cette partie, il mettra le lecteur en garde contre l'impatience, ce vice de Satan, en montrant ses *incommoda* dans la personne d'Adam, de Caïn, d'Ésaü, du peuple juif et des hérétiques (19). Suivra un développement sur les *opera patientiae* complété par un portrait de cette vertu (20), où l'écrivain procédera par de petites touches expressives capables d'émouvoir (*mouere*) ses lecteurs : elle calme les passions, rapproche les riches des pauvres, conserve la pureté, la chasteté, l'amour conjugal.

Il pourra terminer l'ouvrage par une application pratique, urgente dans les circonstances actuelles, en adressant un avertissement fraternel à certaines de ses ouailles, trop pressées de se venger au milieu des persécutions : il faut savoir attendre le Jugement (21-23) ; ce sera pour Cyprien l'occasion de présenter un tableau de la fin du monde, d'après l'Apocalypse et le prophète Malachie. Viendra alors la péroraison exhortative (24) : « Attendons notre juge et vengeur... Celui qui détient la vengeance ne s'est pas encore vengé ! »

L'exorde, enfin (voici venu le moment d'y penser), pourra se présenter ainsi : il faut de la patience pour écouter et pour apprendre (*captatio benevolentiae*) ; il n'est rien de plus utile pour la vie ni de plus important pour obtenir de Dieu les récompenses célestes que de sauvegarder la patience au plus haut point avec un soin extrême (*propositio*).

Pour ce qui est d'embellir (*ornare*) son discours, l'auteur se rappellera qu'il est évêque et qu'il doit s'exprimer avec onction et ampleur. Il ne négligera pas pour autant les procédés oratoires qu'il connaît bien et qu'il juge utiles pour donner

à sa parole force et persuasion et la rendre digne des nombreuses citations de l'Écriture qu'il y intercale maintenant, et qui en constituent comme l'ossature. Il ne demandera à ces citations que des règles de conduite, et ne discutera jamais les textes choisis ; il ne « philosophera » pas sur eux et il s'en tiendra toujours au sens littéral. Respectueux de la parole inspirée, il ne prendra avec elle aucune liberté et il évitera soigneusement les interprétations allégoriques si fréquentes chez Tertullien et chez Augustin. Ce rapport étroit entre les directives pratiques qu'il renferme et les textes scripturaires dont elles découlent contribuera à l'unité de l'ouvrage ainsi qu'à son originalité.

## III

## CYPRIEN ET TERTULLIEN

On ne saurait bien comprendre Cyprien sans le comparer à celui qu'il déclare prendre pour maître et modèle, Tertullien<sup>1</sup>. S'ils sont nés et ont vécu à Carthage l'un et l'autre, s'il s'agit de deux païens convertis au christianisme, et de deux apôtres convaincus, ils diffèrent à la fois par le tempérament et le tour d'esprit, ainsi que par la conception de leurs écrits et leur présentation.

Tertullien naquit vers 160 après Jésus-Christ. Il était fils d'un officier romain en garnison à Carthage, d'un centurion attaché au proconsul, comme le précise Jérôme<sup>2</sup>. Malgré une jeunesse dissipée et orageuse, et malgré une passion effrénée pour les combats de gladiateurs, il étudia avec enthousiasme les poètes grecs et latins, les philosophes, les historiens, les jurisconsultes. Il dut être rhéteur ou avocat et possédait une solide formation juridique. Païen passionné et militant, il se convertit au christianisme entre 190 et 195<sup>3</sup>. Il sera prêtre vers l'an 200 et défendra sa nouvelle croyance avec son tempérament ardent et batailleur, accablant ses contradicteurs d'une mordante

1. Voir JÉRÔME, *De vir. ill.*, 53, il en relisait des passages chaque jour, demandant à son secrétaire de lui apporter « le maître » : *Vidi ego quemdam Paulum Concordiae, quod oppidum Italiae est, senem, qui se beati Cypriani iam grandis aetatis notarium, cum ipse admodum esset adulescens, Romae uidisse diceret referreque sibi solitum, nunquam Cyprianum absque Tertulliani lectione unam diem praeterisse ac sibi crebro dicere: « Da magistrum », Tertullianum uidelicet significans. De même Ep.*, 84, 2 ligne 19 s. : *Et beatus Cyprianus Tertulliano magistro utitur, ut eius scripta probant; cumque eruditi et ardentis viri delectetur ingenio, Montanum cum eo Maximillamque non sequitur.*

2. *De vir. ill.*, 53 : *Tertullianus presbyter... ciuitatis Carthaginensis, patre centurione proconsulari.*

3. Voir P. MONCRAUX, *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, t. I, Paris 1901, p. 182.

ironie. On est même étonné que son humeur agressive ne lui ait pas causé des ennuis au cours des persécutions. Tout d'une pièce, il tombera finalement dans l'hérésie montaniste.

D'un tout autre caractère apparaît Cyprien. Né, lui aussi, à Carthage ou dans les environs immédiats, vers 200 ou 210, il appartient à une famille très aisée et qui possède des domaines. Après des études classiques très poussées, il fait de l'enseignement ou il entre au barreau. Comme Tertullien, il est païen et dissipé ; mais il se convertit et reçoit le baptême vers 245 ; rapidement il devient prêtre, puis évêque de Carthage en 249<sup>1</sup> ; il mourra martyr après neuf ans d'épiscopat, le 14 septembre 258. Il est d'une nature beaucoup plus calme et pondérée que l'auteur de l'*Apologétique*, et l'on s'accorde à louer son onction et sa grande délicatesse, qu'il tient probablement de son hérédité.

Il est normal que sur plus d'un point l'œuvre de ces écrivains reflète la diversité de leurs mentalités et de leurs tempéraments. En effet, alors que Tertullien se sent responsable de la cause même du christianisme, Cyprien, en pasteur authentique, estime toujours qu'il se doit à ses fidèles, et son esprit pratique ne lui fait jamais perdre de vue ce qui peut les aider à progresser dans la voie du salut. Dans chacun de ses écrits, il leur dispense ses conseils avec un à-propos remarquable. De plus, Tertullien se laisse souvent entraîner par sa facilité, de là de multiples digressions et parfois des chapitres qui s'allongent d'une façon un peu démesurée ; tandis que l'évêque de Carthage, qui n'a pas l'invention aussi féconde, proportionne mieux ses développements et n'y introduit rien qui ne vienne directement au sujet : il a le souci de la composition et des proportions harmonieuses. Ajoutons que Cyprien sait mieux s'effacer que son devancier, et que son œuvre ne comporte aucune citation directe d'auteur profane ; il ne nomme aucun poète, orateur ou philosophe, bien que, dans ses premiers ouvrages surtout, on découvre plusieurs réminiscences d'écrivains classiques ou de l'époque impériale. C'est chez lui un raffinement d'ascétisme intellectuel dont il fait profession depuis son baptême, à la différence de son maître, de Lactance et d'Augustin.

1. Cf. PONTIUS, *Vita Cypriani*, 5.

Par contre, après l'*Ad Donatum*, il multiplie dans ses traités les textes de l'Écriture.

Enfin, le style des deux écrivains est à l'image de leur forte personnalité. Celui de Tertullien, très coloré, abonde en expressions pittoresques et en longues phrases, d'une structure parfois complexe, tandis que dans tous ses ouvrages la prose de Cyprien se déroule sans à-coups et avec une rare élégance. On s'est plu très tôt à vanter sa simplicité et sa clarté : Jérôme la déclare *sole clariora*<sup>1</sup>, et Augustin, un expert en la matière, la tient en très haute estime<sup>2</sup>. Nous traiterons plus à fond cette question du style à propos de la présentation littéraire du *De bono patientiae*, mais nous devons d'abord comparer le texte de ce traité avec celui qui lui a servi de modèle, le *De patientia* de Tertullien, pour apprécier son degré d'originalité.

1. Voir *De vir. ill.*, 67. De même *Ep.*, 58, 10 : *Beatus Cyprianus instar fontis purissimi dulcis incedit et placidus* ; *ibid.*, 22, 22 (*De uirginitate*) : *lege... beati Cypriani uolumen egregium* ; *ibid.*, 66, 5 : *Quantas uirtutes habeat misericordia... beatus Cyprianus grandi uolumine exsequitur* ; *ibid.*, 130, 19, 40 : *Certe et beatus Cyprianus egregium de uirginitate uolumen edidit* ; *Comment. in Ep. ad Galatas*, III, 5, 19-21. Même admiration chez LACTANCE, *Diuin. inst.*, 5, 1, 25 : *Erat ingenio facili, copioso, suauis, et, quae sermonis maxima est uirtus, aperto, ut discernere non queas, utrumne orator in eloquendo an felicior in explicando an potentior in persuadendo fuerit.*

2. AUGUSTIN, *De doctrin. christ.*, 4, 21 ; *Ep.*, 215, 3 ; *Contra duas ep. Pelag.*, 4, 8 (21-22) ; 9 (25) ; 10 (27) ; *De dono perseuer.*, 2 (4) ; *Contra Julian.*, II, 3, 6 ; 8, 25 ; *De baptism.*, IV, 8, 11. A tous ces éloges ajoutons ceux de deux poètes : PRUDENCE, *Perist.*, XIII, 10-14 (CSEL, t. 61) : *O nunc candidius linguae genus, o nouum saporem ! | Ut liquor ambrosius cor mitigat, inbuat palatum, | sedem animae penetrat, mentem fouet et pererrat artus, | sic Deus interior sentitur et inditur medullis.* S. PAULIN DE NOLE, *Carmen XIX*, 141-143 (éd. Hartel, CSEL, t. 29) : *At Carthago potens Cypriano martyre floret, | cuius et ore simul profusi et sanguine fontes | fecundauerunt Libyae sitientis arenas.* Pour Lactance voir n. précédente.

## LE TEXTE DU « DE BONO PATIENTIAE » DE CYPRIEN ET CELUI DU « DE PATIENTIA » DE TERTULLIEN

A coup sûr, nombre d'idées semblables apparaissent dans l'ouvrage de Cyprien et dans celui de Tertullien. On ne saurait s'en étonner, car il est difficile de parler d'une vertu sans décrire son origine divine, sans en chercher des exemples dans la Bible et dans l'Évangile, sans énumérer ses avantages, sans proclamer sa nécessité, sans mettre en garde contre le vice opposé, et sans inviter les lecteurs ou les auditeurs à la pratiquer. Ces divers points donnent de surcroît un plan naturel et pratique pour en présenter l'étude. Quoi de surprenant si les deux écrivains le suivent approximativement l'un et l'autre ! De plus, ce que nous venons de dire de la personnalité de chacun d'eux et du but différent qu'ils poursuivent assure déjà au disciple une part non négligeable d'originalité vis-à-vis de son maître. Tentons une confrontation serrée de leurs deux textes en prenant comme base celui de Cyprien que nous avons sous les yeux, pour en rapprocher les passages correspondants de Tertullien.

Les titres diffèrent. C'est une originalité de Cyprien d'y souligner dès l'abord que la patience est une vertu et qu'il parle en pasteur.

### A. Les exordes ; une notion erronée de la patience ; sa véritable origine

La comparaison peut d'abord s'établir à propos des trois premiers chapitres de Cyprien : exorde, fausse patience du monde, son origine divine.

#### 1. Les exordes

Ils n'ont qu'un seul point commun. Si l'évêque de Carthage déclare avec un certain humour qu'il faut de la patience pour écouter l'enseignement qu'il en donne et pour le mettre en pratique, Tertullien, lui, reconnaît qu'il n'est pas qualifié pour parler de la patience, son tempérament ne lui permettant pas d'en montrer un exemple personnel : il en parle, dit-il, comme un malade qui proclamerait les avantages de la santé, en soupirant après elle. Mais ils affirment

ensuite, l'un et l'autre, que la patience est nécessaire pour la vie présente et pour obtenir le salut (Cypr. 1, 3-6 ; 8-13)<sup>1</sup>.

## 2. La fausse patience des philosophes

Tous deux ridiculisent ensuite les philosophes païens, en déclarant fausse leur patience, mais alors que l'auteur du *De patientia* le fait en quelques lignes, son disciple consacre à ce thème tout le chapitre 2 pour montrer que leur patience est aussi fausse que leur sagesse ; il leur reproche leur manque d'humilité (2, 15-17 ; 34-36). Tertullien signale leur désaccord et l'étalage intempestif qu'ils font de leur prétendue patience.

## 3. C'est de Dieu que la patience tire son origine et son excellence

L'un et l'autre posent en principe que cette vertu vient de Dieu, mais pour Cyprien elle fait notre grandeur, car en la pratiquant nous devenons des fils authentiques de notre Père (3, 40-54) ; Tertullien insiste plus sur l'obéissance que nous devons à Dieu, comme des serviteurs vis-à-vis de leur maître.

## B. Exemples de la « patientia »

C'est la partie de l'ouvrage où par endroits Cyprien suit d'assez près son modèle. Déjà E. W. Benson<sup>2</sup>, R. Kaderschafka<sup>3</sup>, G. Conway<sup>4</sup> l'ont noté. C'est une évidence : il va parfois jusqu'à en reprendre certains termes. Il ne faut pas en être surpris : les Anciens, ou le sait, n'avaient pas sur la question les mêmes scrupules que nous<sup>5</sup>.

1. Nous renvoyons aux chapitres et aux lignes de Cyprien. On trouvera sous le texte latin les passages correspondants de Tertullien. Pour le texte de ce dernier, nous suivons l'édition du *CCL, Tertulliani opera, pars I*, Turnhout 1954, p. 299 s. Après le numéro du chapitre, le chiffre qui suit la virgule indique celui du paragraphe.

2. E. W. BENSON, *Cyprian, His Life, His Time, His Works*, p. 444.

3. R. KADERSCHAFKA, *Quae ratio et rerum materiae...*, p. 16.

4. G. CONWAY, *T. C. Cypriani, De bono patientiae*, p. 26.

5. Cf. J. F. D'ALTON, *Roman Literary Theory and Criticism*, Londres, New-York, Toronto 1931, spécialement, p. 18-20 ; 426-434 ; C.S. BALDWIN, *Ancient Rhetoric and Poetic*, New-York 1924, p. 213-215.

Nous aurons cependant l'occasion d'indiquer maintes idées originales du disciple, aux chapitres 4 ; 8 ; 9 ; 10, 14.

## 1. La patience de Dieu

Malgré des ressemblances d'expressions, ce chapitre est assez original. Nous montrons dans le Commentaire du texte comment Cyprien s'est servi, en plus du verset de *Math.* 5, 45, d'un passage de Tertullien et de quelques vers d'Ennius pour élaborer un texte personnel et qui porte vraiment la marque de son style. De plus, quand il insiste sur le fait que Dieu retarde le jour du Jugement et de la vengeance pour permettre aux pécheurs de se repentir même tardivement, il exprime une idée qui lui tient particulièrement au cœur, et qu'il développera longuement dans les derniers chapitres du traité (4, 55-76) ; il n'y a rien de tel dans le *De patientia*.

## 2. La patience du Christ

Il ne faut pas s'étonner si les deux écrivains reprennent ici les mêmes exemples caractéristiques, puisqu'il s'agit de Celui-là même qui nous a été donné précisément pour nous servir de modèle au cours de notre vie.

### a) ses préceptes

Cyprien et Tertullien utilisent tous deux ici le texte de *Math.* 5, 44 (Cypr. 5, 95-111).

### b) dans sa vie

Cyprien y consacre le chapitre 6, Tertullien le début du chapitre 3. C'est là que l'on trouve le plus de mots identiques ; mais en même temps que se développe le récit, l'évêque de Carthage prodigue à ses fidèles de nombreux conseils appropriés (6, 122-151).

### c) au cours de sa passion

Elle est évoquée par Cyprien au chapitre 7, et par Tertullien dans une partie du chapitre 3. Le premier insiste sur les souffrances et les outrages subis par le Christ avant sa mort, ainsi que sur le silence

de la Parole de Dieu ; il signale la confusion des éléments à l'instant de sa mort, pour conclure que c'est dans le Christ que réside la perfection de la patience. Tertullien trouve quelque peu inutiles les souffrances qu'il endure avant d'être mis à mort ; il y voit une sorte de « uoluptas patientiae », mais si cette expression paraît choquante, le raccourci de ses souffrances, en cinq verbes, est fort expressif. Nous comparons brièvement plus bas ces deux récits dans la présentation littéraire du *De bono patientiae* (7, 152-167).

Dans le *De patientia* rien ne ressemble au chapitre 8 de Cyprien sur le pardon accordé par le Christ à ses meurtriers, s'ils se convertissent : « est vivifié par le sang du Christ, celui qui a versé le sang du Christ » ; rien de comparable non plus au chapitre 9 qui est une exhortation chaleureuse à marcher sur les pas du Christ<sup>1</sup> : il est court, et deux citations de l'Écriture en occupent près des trois-quarts<sup>2</sup>.

1. C'est seulement aux chap. 4, 7, 8, 9, 10 et 16 que Tertullien stimule brièvement ses lecteurs, alors que l'évêque de Carthage ne cesse de leur prodiguer ses conseils et ses directives : ainsi en 3 (début et fin) ; en 5 (fin) ; en 9 (début) ; en 11 et en 12 ; en 13 (1<sup>re</sup> moitié) ; en 14 (fin) ; au début de 20 et de 21 ; au début et à la fin de la péroraison, en 24.

2. Cyprien est seul à signaler la métaphore du *Christum sequi* ; Tertullien n'en dit rien. C'est une différence essentielle entre les deux textes, que S. DELÉANI souligne aussi, *Christum sequi*, p. 106. D'autant plus que l'évêque de Carthage est le premier à avoir développé le thème de la *sequela Christi*. A son époque, chez TERTULLIEN notamment (*De fug.*, 7, 2), suivre le Christ, c'est uniquement l'imiter dans sa Passion jusqu'à la mort sanglante. Cet emploi est également fréquent chez Cyprien, dont le concept du martyre domine la spiritualité (cf. A. d'ALÈS, *La spiritualité de saint Cyprien*, Paris 1922, p. 360-377 ; J. CAPMANY-CASAMITJANA, « *Miles Christi* » en la *espiritualidad de san Cipriano*, Barcelone 1956, p. 104-126 ; M. SPANNEUT, *Tertullien et les premiers moralistes africains*, Paris 1969, p. 72), mais il l'enrichit de nombreux sens nouveaux : obéissance aux enseignements et aux commandements du Christ, attachement à sa personne, à la manière d'un disciple envers son maître (*magister*), d'un voyageur envers son guide, d'un soldat envers son général (S. DELÉANI, p. 16), attachement de caractère affectif, passionné (p. 31), exclusif (p. 57) ; renoncement aux richesses, au monde, long cheminement en direction du Royaume, continence et virginité (p. 17). L'auteur développe ensuite la spiritualité du martyre chez Cyprien, la prééminence de ce thème chez lui, le martyre non sanglant, l'obéissance et l'imitation jusqu'à la *consummatio* et la perfection (p. 75-110), montrant alors que l'écrivain aboutit à une vie de foi qui reproduit scrupuleusement l'exemple des vertus pratiquées par le Christ tout au long de son existence, autant que dans sa Passion. — Autre originalité de ce chapitre 9 : c'est l'unique

### 3. La patience des patriarches, des prophètes, des justes

Alors que Tertullien ne parle que d'Abraham, Cyprien n'oublie ni Abel, ni Isaac, ni Jacob, ni Joseph, ni Moïse, ni David, ni les prophètes assassinés, ni les martyrs honorés d'une mort glorieuse : s'ils ont reçu la couronne des douleurs, c'est qu'ils avaient d'abord pratiqué la patience. Tous deux soulignent la foi d'Abraham ; Cyprien en fait le « *fundamentum fidei primus instituens* » (10, 208-212), Tertullien voit en lui l'image du Christ et la longue descendance des croyants.

### C. Chapitres relatifs aux « utilitates » et aux « comoda » de la « patientia » Sa nécessité

Les deux écrivains nous parlent des avantages de la patience : Tertullien de 11, 6 à 15, 5 ; à quoi il convient d'ajouter 5, 9 s. En regard de ces cinq chapitres, le *De bono patientiae* en présente huit (11-18), assez originaux malgré des ressemblances de fond absolument inévitables. Bien composés, ils n'empiètent jamais les uns sur les autres comme chez son illustre devancier.

#### 1. Elle est nécessaire pour remédier aux conséquences de la faute d'Adam

S'appuyant sur le même texte de base (*Genèse* 3, 17 s.) cité seulement par Cyprien, Tertullien montre que nos épreuves viennent de la condamnation d'Adam, mais il insiste sur le rôle joué par Ève et par le démon. Cyprien entend que nos réflexions sur cette condamnation ont pour effet de nous faire désirer la patience pour nous aider dans les épreuves qui en résultent pour nous. De là, sa citation du verdict, pour le méditer. Mais les deux écrivains n'en tirent pas les

fois aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles que se trouvent rapprochés les deux textes scripturaires *I Jn* 2, 6 et *I Pierre* 2, 21-23. Enfin, cette métaphore occupe une place essentielle dans la structure du *De bono*, voir p. 203, n. 2 fin.



mêmes leçons. De plus, le texte de Cyprien, même s'il reprend quelques termes de son modèle, est tout empreint d'humilité et de charité chrétiennes (11, 234-247).

### 2. *Indispensable en mainte occasion*

Elle permet d'affronter les sueurs et les travaux de la vie présente, de résister aux assauts du démon, d'endurer les tortures (12, 263-271) ; mais Tertullien n'a rien sur la faiblesse native et durable de l'homme<sup>1</sup>.

### 3. *Elle parfait la foi et l'espérance*

Il n'y a pas ici d'imitation verbale de Cyprien, mais les thèmes sont assez voisins (13, 287-296). Le *De bono patientiae* à la fin du chapitre 20, et le *De patientia* à la fin du chapitre 12, reviendront, l'un et l'autre, sur la foi et sur l'espérance, à propos de la charité.

### 4. *Elle repousse ce qui nous est hostile, en particulier l'adultère, la fourberie, l'homicide*

On voit bien ici que pour Cyprien, et pour Tertullien, la patience ne consiste pas seulement à supporter avec résignation les épreuves de la vie et les mauvais traitements, elle comprend aussi la maîtrise de soi, la résistance aux passions et aux séductions du monde ; elle dresse un rempart contre nos mauvais désirs, contre notre inclination au mal (14, 314-320).

### 5. *Les rapports de la patience avec la charité*

Elle permet aux autres vertus d'exister. C'est l'un des sommets spirituels des deux ouvrages, pour Cyprien surtout qui redoute de voir surgir des divisions parmi ses fidèles (15, 325-336). Tous deux utilisent le même passage essentiel du N.T., *I Cor.* 13, 4 s.

1. Au début du chapitre 11, « *Lata atque diffusa (operatio mali)* » a pu influencer, croyons-nous, Cyprien au chapitre 20 : *Lata patet patientiae uirtus... per multa... itinera diffunditur.*

### 6. *Elle permet de pratiquer les préceptes et les conseils du Christ*

Cyprien donne le conseil d'aimer ses ennemis, de prier pour ses persécuteurs (16, 344-350). Rien de tel dans son modèle. Même exemple d'Étienne, plus longuement développé dans le *De bono* (16, 350-357), mais Tertullien cite, en plus, celui d'Isaïe, en une seule ligne.

### 7. *Elle aide à compenser la fragilité de la chair, à supporter les peines et les souffrances de la vie*

L'un et l'autre utilisent un texte de l'Écriture différent (17, 378-385). Mais Tertullien est plus concis que son disciple.

### 8. *Exemple de Job*

Tous deux développent assez longuement cet exemple, en notant successivement la perte de ses biens, de ses enfants, ses plaies, le rôle néfaste de son épouse. Mais leur tempérament et leur style en font deux pages assez différentes. Voir notre Commentaire du texte, ainsi que L. Bayard<sup>1</sup>. Cyprien cite, de plus, l'exemple de Tobie (18, 392-405) ; rappelons que Tertullien, en 14, 1, évoque en dix mots celui d'Isaïe.

## D. Les « incommoda » de l'impatience

Cyprien les groupe dans son chapitre 19, à la fin des « avantages » de la patience. Tertullien en parle presque au début de son ouvrage, au chapitre 5, mais nous croyons devoir en signaler encore aux chap.

1. Cf. L. BAYARD, *Le latin...*, p. 319-320, qui compare ces deux portraits « d'un même homme dans une même situation ». « ... La peinture de Tertullien est toute en traits brusques et fiers, mais pleine d'éclat et de couleur, et d'un réalisme hardi. Celle de son imitateur est plus discrète, les tons y sont moins vifs, mais mieux fondus, les traits moins vigoureux mais disposés avec plus de régularité et une symétrie parfaite. »

6, 7, 9 et 10. Pour l'un comme pour l'autre, si Dieu est à l'origine de la patience, c'est le démon qui provoque l'impatience. Tertullien incrimine le diable, puis Ève, que Cyprien ne nomme pas ; il développe longuement ensuite l'exemple de Caïn, auquel son disciple se contente de faire allusion avant de parler d'Ésaï, dont le *De patientia* ne dit rien. Tous deux signalent l'adoration des idoles par les Juifs et leur impatience quand Moïse s'entretient avec Dieu. Le maître s'étend sur la période de l'Exode, alors que Cyprien seul désigne les hérétiques, bien qu'ils lui posent encore des problèmes brûlants (19, 410-440, avec 7 points de comparaison).

### E. Les deux portraits de la patience

Arrivés à la fin de leur traité, les deux écrivains, pour résumer les bienfaits de la patience, brosent un portrait de cette vertu. Cyprien, en 20, reprend de nombreuses idées du chapitre 15 de Tertullien, et parfois certaines expressions, mais on en relève une bonne dizaine qui lui appartiennent en propre. E. W. Benson<sup>1</sup> insiste sur l'originalité des termes, R. Kaderschafka<sup>2</sup>, sur leurs ressemblances ; Mgr C. E. Freppel<sup>3</sup> fait mieux la part des choses : « L'originalité et la forme sont du côté de Tertullien, tandis que le talent de Cyprien brille dans l'arrangement et le fini du travail. » En fait, la première moitié du chapitre de Cyprien ne manque pas d'originalité et de grandeur : elle contient une excellente image biblique heureusement développée (20, 445-451). Mais à la fin du chapitre 15, Tertullien présente une remarquable allégorie de la patience, où certains veulent voir les meilleures lignes qu'il ait écrites.

Dans la seconde partie du chapitre 20 (452-469), Cyprien résume les avantages de la patience, avantages que Tertullien énumère dans la première partie de son chapitre 15. On y lit de nombreuses expressions semblables.

1. E. W. BENSON, *Cyprian...*, p. 447.

2. R. KADERSCHAFKA, *Quae ratio...*, p. 19.

3. C. E. FREPPEL, *Saint Cyprien et l'Église d'Afrique au III<sup>e</sup> siècle*, 3<sup>e</sup> éd., Paris 1890, p. 388.

### F. Les derniers chapitres de Cyprien

Sur un ton fraternel (*fratres dilectissimi*) et en les excusant (*uel pondere iniuriarum argentium uel dolore...*), l'évêque de Carthage donne un avertissement à ses fidèles trop pressés de se venger et fort nombreux, semble-t-il (*plurimos*). Cet appel final à la non-violence en temps de persécution constitue la partie la plus personnelle de ce traité. A l'image du Christ, qui retarde le jour de la vengeance, Cyprien conjure ses ouailles d'attendre et d'espérer. Il cite alors plusieurs textes de l'Écriture annonçant le Jugement dernier, empruntés à l'Apocalypse, à Malachie, aux Psaumes et à Isaïe, puis il déclare avec force que Celui qui a pu se taire ne se taira pas toujours. Mais en tout cela, il nous présente l'image peu nuancée d'un Dieu-vengeur, conforme aux idées qu'avaient les premiers chrétiens, mais qui ne concorde pas avec celle de notre théologie actuelle, le sentiment de vengeance ne pouvant exister chez Celui qui est toute bonté et toute justice. Ces chapitres, si éloignés des préoccupations de Tertullien, permettent cependant de faire quelques rapprochements avec le *De patientia*.

#### 1. L'attente du Jugement

Les deux auteurs invitent leurs lecteurs à ne pas se venger, mais à attendre le Christ qui viendra comme Juge et Vengeur : c'est son affaire, et non la nôtre. Mais leurs citations de l'Écriture diffèrent : *Sophonie* 3, 8 pour Cyprien (21, 476-489) ; *Deutéronome* 32, 35 et *Matthieu* 7, 1 pour Tertullien (10, 6).

#### 2. Les silences du Christ

On ne peut trouver chez Tertullien aucun passage correspondant au chapitre 22 de Cyprien, entièrement rempli de citations du prophète Malachie, des Psaumes, et d'Isaïe, décrivant l'arrivée du Christ dans toute sa puissance au jour du Jugement. Le chapitre 23 de Cyprien, qui est assez long, correspond à une partie du chapitre 3 de son modèle. Tertullien y donne des exemples de patience du Christ au cours de sa Passion. Cyprien y ajoute des remarques sur

son silence et sur ses humiliations ; et il nous assure qu'il sera différent lors du second avènement. Il n'y fait pas de citations directes, mais il démarque à peine des textes bien connus d'Isaïe : 53, 7 ; 42, 2 (23, 522-533) ; il les lisait chez Tertullien mais dans l'ordre inverse.

### 3. Les péroraisons

La péroraison du rhéteur reprend les termes de vengeance et d'attente ; elle s'achève sur une exhortation insistante : attendons le Christ dont la patience ne s'est pas encore vengée (24, 546-557). On doit en rapprocher le passage du chapitre 10 de Tertullien que nous venons de citer à propos de l'attente du Jugement, ainsi que le dernier paragraphe de la conclusion du *De patientia*, 16, 5.

\* \* \*

Il nous reste à parler des citations des deux ouvrages. Cyprien fait 30 citations directes de l'Écriture, et 24 allusions ; Tertullien a seulement 12 citations et 43 allusions. Celles de Cyprien figurent dans notre édition au bas du texte latin ; elles sont récapitulées en annexe.

### Aspects différents de la notion de patience

#### Conclusion

On ne saurait achever ce parallèle entre les deux traités sans souligner que la notion même de patience y diffère notablement. Tertullien se dégage mal de la philosophie chère aux disciples de Zénon : J.-C. FREDOUILLE, analyse très justement les composantes stoïciennes du *De patientia* ; il y dénonce des réminiscences, des convergences et des schèmes de pensée qui se rattachent à cette philosophie, et il constate que l'idée que l'écrivain se fait de la patience est ambiguë, elle est plus païenne que chrétienne et ne comporte pas de références néo-testamentaires<sup>1</sup>. On y relève même une erreur,

1. J.-C. FREDOUILLE, *Tertullien et la conversion de la culture antique*, p. 363-410 ; soit p. 368-378 pour les réminiscences et convergences ; p. 379-389 pour les schèmes de pensée ; p. 389-397, pour les rapports : patience « philosophique » et patience « chrétienne ».

au chapitre 7, 2 où il laisse entendre que le Christ a enseigné à mépriser les maux et les tribulations de l'existence, faute de citer Paul qui n'invite pas le chrétien à se détourner de la souffrance comme les stoïciens, mais qui lui conseille de l'accepter, en se confiant à Dieu qui lui donnera l'espérance. Tertullien ne rejoint vraiment la pensée chrétienne qu'en trois occasions<sup>1</sup>. Le vocabulaire dont il use favorise cette équivoque. Parmi les synonymes de *patientia*, figurent *constantia*, *constanter sustinere*, notamment au chapitre 7, où il s'agit des victimes d'un vol, d'une violence, etc. ; certes, *constantissime tolerare*, au chapitre 13, vise le martyr, la flagellation, les flammes, la croix, les bêtes ; mais il emploie *aequanimitas*, en 11, à propos des traits du démon, et en 9, face aux deuils d'êtres chers. Si bien que l'*aequanimitas* dans cet ouvrage n'est guère qu'une vertu philosophique typiquement païenne, liée à la fameuse ἀπάθεια des stoïciens<sup>2</sup>, que Sénèque prône dans sa 66<sup>e</sup> lettre à Lucilius<sup>3</sup>. On voit combien ces mots prêtent à confusion, d'autant plus que l'écrivain ne dit nulle part que la patience chrétienne n'est pas « impassibilité », mais joie, attente dans l'espérance, mouvement profond de l'âme. Certes, il donne des exemples de la patience de Dieu<sup>4</sup>, mais il n'élabore pas une réflexion sur la notion d'imitation du Christ. L'*Ad martyres* comporte la même lacune : il n'y a rien sur le martyr rappelant la passion du Seigneur. C'est plus tard, curieusement, après avoir adhéré au montanisme, qu'il formulera cette spiritualité dans le *De fuga*<sup>5</sup>. « Il faut que, comme le Christ a livré sa vie pour nous, nous fassions de même pour lui, mais encore pour nos frères, à cause de lui. »

Cyprien, au contraire, à ce qu'il nous apparaît, s'exprime en termes beaucoup plus clairs et plus exacts que Tertullien. Pour lui, la patience est une vertu chrétienne ; il le dit nettement dès l'exorde du traité :

1. C'est seulement en 9, 1-5, où il exhorte ses lecteurs à supporter sans tristesse la mort de leurs proches en citant *I Thess.* 4, 13 qu'il trouve la véritable résonance chrétienne, de même en 12, 9-10 quand il cite et commente « l'hymne à la charité » de *I Cor.* 13, 4-7, ainsi qu'en 15, 6-7 à propos de l'Esprit de Dieu qui anime nos vertus, bien qu'il ne se réfère pas à *Gal.* 5, 22-23 qui est encore plus explicite. Mais il n'y a rien de semblable ailleurs ; et nulle part il ne rapproche ces trois réflexions pour élaborer une doctrine ferme.

2. Voir successivement *De patientia* 7, 8 : *constanter sustinere* ; 13, 8 : *constantissime tolerare* ; 11, 3 : *aequanimitas* ; 9, 4 : *aequanimitas* ; ainsi que J.-C. FREDOUILLE, p. 397-398, pour *constantia*, simple traduction de καρπία, et pour *aequanimitas*.

3. Cf. *Ep.*, 66, 13.

4. Cf. *De pat.*, 3, 2-11.

5. Cf. *De fuga.*, 12, 2 s. ; 12, 7 ; 12, 9-10.

« Parmi toutes les autres voies de la discipline menant au ciel, et qui règlent la conduite de notre espérance et de notre foi, pour acquérir les récompenses divines... (elle est) ce qu'il y a de plus utile pour la vie, et de plus important pour la gloire. » Au chapitre suivant, il dénonce la fausse patience des philosophes, bien éloignée de la sagesse de Dieu. En 3, il assure que la patience est d'origine divine ; et à propos de David, au chapitre 10, il déclare expressément : *quam magna et mira et christiana patientia !* En 8, une autre épithète indique qu'elle assure le salut : *patientia salutari* ; ailleurs, en 6, le Christ conserve la patience de son Père : *paternam... patientiam* ; enfin, lorsqu'il fait l'éloge de cette vertu, au chapitre 20, de nombreux verbes soulignent son efficacité spirituelle : « nos Deo et commendat et servat ; libidinis impetum frangit ; incendium simultatis extinguit ; tuetur integritatem, castitatem, individnam caritatem ; temptationes expugnat, persecutiones tolerat, ... martyria consummat. » Le lecteur le plus distrait ne saurait s'y tromper. On sait aussi les nombreux et hauts exemples qu'il donne de la *patientia*, l'insistance qu'il met à la rapprocher des grandes vertus théologiques, foi, espérance et charité, l'éloge qu'il en fait vers la fin du traité, et la pressante invitation à la résignation chrétienne qu'il adresse à ses ouailles persécutées ; si bien que pour lui la patience est une vertu qui consiste à supporter les maux de la vie présente dans l'espérance et dans la foi, ainsi qu'à obtenir la maîtrise de soi, la résistance aux passions et aux séductions du monde, pour mériter les biens du ciel avec le secours de la grâce. Cette notion explique la nature et l'abondance des citations scripturaires directes du N. T. par rapport au *De patientia*, ainsi que le choix plus judicieux des synonymes désignant cette vertu, comme nous le préciserons à propos de la présentation littéraire de l'ouvrage. Elle montre, enfin, que Cyprien a bien compris que la patience requiert un élan d'union au Christ, union qui se voudrait identification, mais qui ne se réalisera pleinement que dans la vision béatifique<sup>1</sup>. Il faut reconnaître que sur ces importantes questions l'écrivain fait œuvre personnelle, en complétant heureusement son modèle.

Ainsi l'étude attentive des deux traités nous montre à la fois ce dont Cyprien est redevable à son modèle, et son apport personnel. Autant il serait inexact de nier ses emprunts, autant il serait excessif de sous-estimer son originalité. L'évêque de Carthage s'était à ce point assimilé le texte de Tertullien qu'ici ou là il a même pu s'en

1. Sur cette identification au Christ, cf. J.-C. DIDIER, *Imitation de Jésus-Christ*, t. 5, Paris 1962, col. 1263-1272.

inspirer à son insu. Il convient en tous cas de ne pas exagérer la part d'imitation au point de parler avec certains critiques de « fidélité presque servile<sup>1</sup> ». Le *De bono patientiae* est beaucoup plus qu'une simple copie ou une libre adaptation. Malgré des analogies absolument inévitables, son auteur innove sur plus d'un point, soit pour l'invention des idées, soit pour leur mise en œuvre. Son style est très personnel et sa composition parfaitement équilibrée. Et puis, il y a sa haute valeur spirituelle et cette touche pastorale à laquelle nous sommes encore sensibles et que l'on chercherait en vain chez son brillant devancier. Si bien que cet ouvrage sur « la vertu de patience » demeure l'œuvre originale d'un disciple différemment doué, dont les responsabilités épiscopales ont singulièrement élargi et approfondi le champ de vision du maître. Aussi, loin de faire double emploi avec celui de Tertullien, de portée beaucoup plus générale et moins adapté aux besoins immédiats des fidèles de Carthage, le texte de Cyprien était très utile dans la conjoncture du moment, alors qu'il fallait maintenir à tout prix l'unité des chrétiens face aux risques de divisions qui les menaçaient et devant les provocations incessantes des païens à l'affût du moindre désaccord entre eux. On le lit encore avec intérêt de nos jours.

1. Voir P. MONCEAUX, *Histoire...*, p. 312 ; L. BAYARD, *Tertullien et Cyprien*, dans *Les moralistes chrétiens*, Paris 1930, p. 54 « une copie assez pâle ».

## IV

## LA PRÉSENTATION LITTÉRAIRE

On ne saurait aborder l'étude de la présentation littéraire du *De bono patientiae* sans situer l'ouvrage dans la perspective de la formation et du développement, au III<sup>e</sup> siècle, d'une prose d'art latine chez les auteurs chrétiens. Aussi convient-il de le comparer aux écrits apologétiques de Tertullien et de Minucius Felix qui l'ont précédé.

## A. Deux prédécesseurs de Cyprien

## I. Tertullien

Tertullien, vers la fin du II<sup>e</sup> siècle, donne un double échantillon de prose apologétique : un premier jet, voire un simple essai, dans l'*Ad Nationes*, et une œuvre bien plus parfaite dans l'*Apologeticum*.

a) L'*Ad Nationes*

Le premier de ces ouvrages s'apparente encore à la forme judiciaire de l'éloquence antique, et il est écrit pour le public païen. C'est un discours de défense, car il faut laver le culte chrétien des abominations qu'on lui reproche : infanticides, cannibalisme, orgies incestueuses. Le style se rapproche parfois de celui d'Apulée, plus souvent de celui de Salluste et de Tacite, nerveux, tourmenté, rempli de dissymétrie, de discordances voulues, d'éclat et de pathétique. Il se rattache aussi pour une bonne part à celui de Sénèque dont l'écrivain aime le sublime ; il apprécie dans le stoïcisme une ouverture à un certain nombre

d'idées chrétiennes : *Seneca saepe noster*<sup>1</sup>. Mais le lecteur est quelque peu choqué, tantôt par de brusques changements de ton, par l'allure diatribique de nombreux passages, par des périodes disloquées, tantôt par des groupes de mots trop bien équilibrés, par l'art savant des alliances de termes parfois volontairement incohérentes ou obscures, par la musicalité un peu ronflante des assonances trop riches, et par la recherche d'un style baroque et archaïsant, par l'afféterie moderne et des fioritures de l'école asianiste<sup>2</sup>.

Ces bizarreries et ces extravagances ne doivent pas nous faire oublier que Tertullien, en théorie du moins, se réfère à la tradition cicéronienne du style, soit pour les *tria officia oratoris* — enseigner, plaire, émouvoir —, soit pour les habitudes qui règlent la composition des œuvres littéraires. En ceci, il s'oppose à Quintilien et au Tacite du *Dialogue des orateurs*, qui cherchaient uniquement à renseigner leurs lecteurs<sup>3</sup>. J.-C. Fredouille admet ce fond de cicéronianisme dans l'œuvre de Tertullien ; il ajoute même que sa position privilégiée d'écrivain chrétien lui permettait de revenir à ce désir d'être utile en diffusant le message chrétien, désir oublié depuis longtemps<sup>4</sup>. Mais il lui était difficile de s'en tenir à cette conception classique, qui allait contre les tendances stylistiques de son temps ; d'autant plus que son *temperamentum* se prêtait mal à une discipline qui exigeait de la mesure et de la pondération. Aussi se laisse-t-il

1. Cf. *De anima*, 20, 1.

2. Voir E. NORDEN, *Die antike Kunstprosa*, t. 2, Leipzig 1898, p. 605-615 ; Chr. MOHRMANN, *Observations sur la langue et le style de Tertullien*, *Nuovo Didashaleion*, t. 4, 1950, p. 41-45 ; texte figurant aussi dans *Études sur le latin des chrétiens*, t. 2, Rome 1961, p. 235-246. Pour les archaïsmes, R. MARACHE, *La critique littéraire de la langue latine et le développement du goût archaïsant au II<sup>e</sup> siècle de notre ère*, Rennes 1952, p. 67, 128. Pour les mots nouveaux : H. HOPPE, *Beiträge zur Sprache und Kritik Tertullians*, Lund 1932, p. 148 ; il ne relève pas moins de 982 néologismes dans son œuvre ; et R. BRAUN, « *Deus Christianorum* », *Recherches sur le vocabulaire doctrinal de Tertullien*, Paris 1962, p. 547-548, y recense 34 créations de mots dans ce domaine.

3. Cf. QUINTILIEN, *Inst.*, 5, *prooem.*, 1 ; TACITE, *Dialogue des orateurs*, 23, 3.

4. Cf. J.-C. FREDOUILLE, *Tertullien et la conversion de la culture antique*, p. 171-172.

vite entraîner. Néanmoins on sent par endroits dans ce traité une évolution se dessiner vers un *genus dicendi* plus dépouillé.

#### b) L'*Apologeticum*

Cette évolution est achevée dans l'*Apologeticum*, rédigé en 197. S'il s'agit toujours d'un discours de défense, il ne s'adresse plus au public païen à la manière d'une conversation populaire de prétoire, mais aux « praesides Africae » ; aussi l'auteur quitte-t-il le ton de la diatribe pour prendre celui de la dialectique. Il n'y invite plus ses adversaires à commettre les crimes odieux dont ils les accusent. Le style en est épuré, limé, le discours mieux charpenté. Non seulement on n'y trouve plus les scories qui encombraient l'essai précédent, mais Tertullien en a même éliminé soigneusement le trop grand nombre d'adjectifs et d'adverbes, il a aussi réduit la longueur excessive des groupes de mots ; bref, il s'est imposé une sorte d'ascèse dans l'élaboration de son style pour mieux l'adapter à l'expression des valeurs morales et chrétiennes. On y constate, en effet, un approfondissement de la pensée, un progrès sérieux vers une philosophie plus rigoureuse et vers un christianisme plus authentique. La couleur y perd, mais la démonstration en est renforcée. Aussi cet ouvrage domine-t-il l'ensemble de son œuvre : Tertullien ne fera jamais mieux par la suite<sup>1</sup>.

Nous devons considérer maintenant l'œuvre de Minucius Felix, qui se situe, on le sait aujourd'hui, dans le premier tiers du III<sup>e</sup> siècle, vers 230<sup>2</sup>, seize ans avant l'*Ad Donatum* de Cyprien composé en 246, et vingt-six avant le *De bono patientiae*, en 256.

1. Voir J. FONTAINE, *Aspects et problèmes...*, p. 53-68. Il s'agit d'*Ad Nat.*, I, 7, 29-8 ; et d'*Apol.*, 8, 1-6.

2. Voir J. BEAUJEU, éd. de l'*Octavius*, Paris Belles Lettres 1964, p. XLIV-LXXXIX ; « Remarques sur la datation de l'*Octavius* », *Revue de philologie*, t. 41, 1967, p. 121-124.

#### 2. *Minucius Felix*

L'auteur de l'*Octavius* a réalisé une œuvre importante dans le genre apologétique. Elle mérite d'être réhabilitée. Minucius Felix demeure certes un mosaïste combinant habilement Tertullien, Sénèque, Cicéron, les apologistes grecs, et il tombe parfois dans un maniérisme subtil, mais il a aussi, malgré sa description du meurtre rituel dont il souligne l'horreur avec une outrance excessive, une sensibilité délicate qui se manifeste au début du livre par l'évocation de son ami disparu, Januarius, et par la façon dont il parle de l'enfance et de l'amitié. Il est aussi plus profondément chrétien qu'on veut bien le dire<sup>1</sup>. Mais il n'a pas le tempérament agressif de Tertullien ; il ne fait pas un plaidoyer pour la défense du christianisme, mais il rédige un dialogue de genre cicéronien, où il se propose de toucher les esprits, nombreux à cette époque, qui penchent vers le monothéisme et professent un sage stoïcisme. C'est un vrai chrétien, qui se contente de procéder par allusions pour ne choquer personne, mais très désireux de faire partager sa foi. Son texte n'est pas théologique au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Initié à l'Écriture par la catéchèse et ses rapports avec la communauté judéo-chrétienne, Minucius possède de bonnes connaissances scripturaires, et son texte souvent donne possibilité à double interprétation : un lecteur païen, pourvu qu'il soit hostile au scepticisme, le comprend et l'accepte, mais on peut aussi l'interpréter au point de vue chrétien. Là réside l'originalité de l'écrivain<sup>2</sup>.

Même s'il sacrifie passablement au genre moderne et s'il n'appuie pas sur la leçon théologique, ce texte gagne en pureté religieuse et en charme poétique : sa force persuasive n'en

1. Voir B. KYTZLER (éd. Kösel-Verlag, 1965) : si Minucius Felix écrit, c'est précisément parce qu'il est devenu chrétien (Introduction) ; Kytzler vante son goût délicat dans les thèmes de l'enfance et de l'amitié. J. BEAUJEU (Intr., p. xxv) souligne également « l'émotion délicate qui anime le chapitre 1<sup>er</sup> », sur l'amitié des deux hommes.

2. J. FONTAINE, *op. cit.*, p. 112-118, donne des exemples de cette transparence, mais son étude de l'*Octavius* remplit les p. 98-121.

souffre pas. A l'opposé de celle de Sénèque, une telle prose se charge d'un discret lyrisme religieux, où apparaissent la sensibilité humaine et la foi ardente de l'écrivain. Ainsi l'*Octavius* constitue un jalon essentiel dans l'évolution de la prose latine au service du Christianisme. Son souci de la perfection du style et son émotion communicative apparentent Minucius Felix à Cyprien, qui ne présente pas une apologie de la religion chrétienne, mais un exposé de sa doctrine sur une importante vertu.

## B. Cyprien

### 1. Son originalité par rapport à ses devanciers

Comparée à celle de ses deux précurseurs, la présentation du *De bono patientiae* se perfectionne encore. L'auteur est moins « mosaïste » et plus profond théologien que Minucius Felix, car il rédige un traité doctrinal, tout en étant aussi délicatement sensible et suggestif que lui. Il est plus classique que Tertullien surtout celui du *De patientia*, qui n'est pas son meilleur ouvrage, et même dans l'*Apologétique*. Bénéficiant d'un rare équilibre intérieur, psychologique et spirituel, l'évêque de Carthage organise sa pensée et ses émotions en un discours ordonné et vraiment oratoire. C'est le ton du sermon épiscopal qui se développe sans heurts, et avec une éloquence qui, par endroits, ressemble un peu à de la prose paraliturgique. Il est le premier écrivain chrétien à pratiquer avec assez de fidélité les principes exposés par Cicéron, et mis en œuvre dans ses grands ouvrages, sur la composition du discours, fortement charpenté, et sur la *concinmitas*, qu'il s'agisse du choix des mots, de l'ordonnance de la phrase ou de la période. Son style n'est pourtant pas un style néo-classique, car il comporte, admirablement harmonisés, des souvenirs de Sénèque, des paraphrases scripturaires. Il arrive à Cyprien de rapprocher des images empruntées à l'Écriture, à la littérature profane, et parfois personnelles ; si leur éclat n'est pas excessif, elles sont toujours justes et évocatrices. Il y mêle des tours bibliques

et hébraïques. Mais surtout, il n'oublie pas d'instruire ses fidèles et de leur suggérer des directives pratiques.

C'est ainsi que dans le récit de la Passion<sup>1</sup>, auquel il donne une amplification oratoire, il présente une méditation sereine, chargée d'un riche enseignement pour ses ouailles, sur l'Incarnation du Christ, son baptême, les tentations du démon. Le passage sur les outrages qu'il subit lui fournit l'occasion de rappeler la guérison de l'aveugle-né, l'institution de l'eucharistie, ainsi que la palme remise au vainqueur, d'après Paul. Le texte correspondant de Tertullien dans le *De patientia*<sup>2</sup> est beaucoup plus dramatique et exempt de leçon pastorale. Il se caractérise par la virtuosité verbale et par la variété des tons : style diatribique, style évangélique, style prophétique ; le rythme et les clausules contribuent à en augmenter la tension affective ; enfin, l'idée de « la volupté de la patience » chez le Christ est moins expressive que son silence et son immobilité au milieu des phénomènes qui marquent sa mort, chez Cyprien<sup>3</sup>.

On constate dans ces pages du *De bono patientiae*, où tous les éléments sont parfaitement fondus, les progrès réalisés par l'écrivain depuis l'*Ad Donatum*, rédigé une dizaine d'années plus tôt, et où son *ars dicendi* n'atteignait pas la même perfection ni surtout la même unité. Après maints efforts, il a réussi la synthèse de sa culture profane et de sa culture chrétienne, et son classicisme, aidé par sa formation première et par son tempérament, a fait réaliser un nouveau et grand pas à la prose d'art latine-chrétienne.

### 2. Traits particuliers de son style

Voici comment se présente son style dans cet ouvrage. Il est plus oratoire et plus périodique que celui de l'*Ad Donatum*, et ne comporte pas de ces phrases longues, curieusement articulées, mais très expres-

1. Voir *De bono*, chap. 6-7.

2. Voir *De patientia*, 3.

3. J. FONTAINE, *op. cit.*, p. 128-135, étudie en détail cette page de Tertullien ; voir aussi p. 136-148, où il y oppose le texte de Cyprien. Il conjecture même, p. 137, que cet opuscule a tout d'abord été un sermon prononcé. C'est sans doute vrai, pour certains passages au moins.

sives, qui figurent dans ce traité<sup>1</sup>. Les périodes y sont plus abondantes et plus étoffées. Cyprien excelle dans leur agencement, faisant appel aux *hōla*, qu'il utilise avec la même technique et le même art que dans son premier ouvrage. On y relève également de nombreuses « strophes », plus longues et plus complexes. Signalons seulement celle du chapitre 20 ; il s'agit du portrait de la patience<sup>2</sup> :

patientia est

quae nos Deo commendat et seruat

ipsa est

quae iram temperat,

quae linguam frenat,

quae mentem gubernat,

pacem custodit,

disciplinam regit,

tumoris uiolentiam comprimit,

incendium simultatis extinguit,

coercet potentiam diuitum,

inopiam pauperum refouet

tuetur in uirginibus beatam integritatem

in uiduis laboriosam castitatem,

in coniunctis... indiuiduam caritatem,

facit humiles in prosperis

in aduersis fortes

contra iniurias et contumelias mites,

docet delinquentibus cito ignoscere

si ipse delinquas, diu et multum rogare,

temptationes expugnat,

persecutiones tolerat,

passiones et martyria consummat,

ipsa est

quae fidei nostrae fundamenta firmiter munit

ipsa est

quae incrementa spei sublinititer prouehit ;

ipsa actum dirigit,

ut tenere possimus uiam Christi,

dum per eius tolerantiam gradimur

1. Voir *Ad Don.*, 3 *Ego cum in tenebris...*

2. Cet exemple n'a pas échappé aux commentateurs précédents. Voir U. MORICCA, *Storia della letteratura latina cristiana*, I, Turin 1925, p. 470 ; G. E. CONWAY, *op. cit.*, p. 173 ; A. F. MEMOLI, *Studi...*, p. 87. On ne saurait en trouver de meilleur dans cet opuscule.

ipsa efficit

ut perseueremus filii Dei,

dum patientiam patris imitamur<sup>1</sup>.

On voit que l'écrivain fait encore un large emploi de la rhétorique au service d'une pensée vigoureuse, empreinte souvent d'une émotion contenue, ce qui la rend assez naturelle ; le ton s'adapte si bien au sujet que les procédés se remarquent moins. Ils nous valent en tout cas des expressions énergiques, comme celle-ci : « Il est vivifié par le sang du Christ, celui-là même qui a versé le sang du Christ<sup>2</sup>. »

Cyprien y conserve aussi son habitude de coordonner deux termes noms, adjectifs ou verbes, soit pour en préciser le sens : *non dubitat neque cumclatur*<sup>3</sup>, soit pour les renforcer : *ostendit et docuit*<sup>4</sup>. Ici, c'est surtout pour introduire des citations de l'Écriture qu'il utilise ce tour : *posuit et dixit*<sup>5</sup>, *moneat et dicat*<sup>6</sup> ; renchérissant, il ajoute même *dicens* à des verbes ainsi jumelés : *instruit et docet dicens*<sup>7</sup> ; ailleurs *dicens* tient lieu de second verbe : *loquitur dicens*<sup>8</sup>. Là encore, il lui arrive, enfin, de terminer une période par le rejet expressif d'une proposition consécutive avec *ut*. En voici un échantillon qui met heureusement en relief la notion de durée : *Sit patientia... / | ut dominibum... delectet habitare*<sup>9</sup> : « Que la patience habite dans un cœur, et ces vices ne peuvent y trouver place, ou s'ils tentent d'approcher, ils sont aussitôt chassés et ils s'éloignent, / | si bien que subsiste dans ce cœur une demeure pacifique où le Dieu de paix se plaît à résider. » Ce traité en offre trois exemples<sup>10</sup>.

On a souvent reproché à l'évêque de Carthage d'avoir trop travaillé son style. Certains le souhaiteraient plus dépoillé. En fait, sa prose apparaît ici étonnement ample et coulante. Le tempérament, la formation, la charge pastorale de l'écrivain expliquent le genre d'éloquence qu'il adopte. Rompu aux exercices de rhétorique, il

1. Voir aussi 7, 154-164, avec éléments croisés évoquant les outrages subis par le Christ et ses miracles.

2. *De bono*, 8, 184.

3. *Ibid.*, 10, 210.

4. *Ibid.*, 5, 109. Il lui arrive d'en user plusieurs fois dans une même phrase, ainsi en 12, 274 : *Si autem, qui diabolo et mundo renuntiauimus, pressuras et infestationes diaboli et mundi crebrius ac uiolentius patimur, ... adiutrice et comite... !*

5. *Ibid.*, 5, 98.

6. *Ibid.*, 2, 19.

7. *Ibid.*, 13, 299.

8. *Ibid.*, 21, 483.

9. *Ibid.*, 16, 359 s.

10. *Ibid.*, 1, 4 ; 7, 155 ; 16, 361 ; *Ad Don.*, 4, 75 ; 4, 83. Pour l'explication, voir *Ad Don.*, Intr., p. 43 et n. 2.



avait assimilé et enregistré dans sa mémoire de nombreux passages des meilleurs orateurs latins, au point qu'il s'exprimait comme eux, naturellement, sans effort et sans recherche excessive. Enfin, rien n'était trop beau à ses yeux pour présenter aux fidèles la Parole de Dieu. Soigner la forme de ses ouvrages n'était pas pour lui affectation littéraire, mais respect profond pour les idées exposées. Il voulait que son texte fût digne des citations scripturaires qu'il y enchâssait. D'ailleurs Tertullien, dont il se dit le disciple, n'agissait pas autrement, et plus tard Augustin ne méprisera pas, lui non plus, les agréments du style et les charmes de l'expression.

Pour apprécier toute l'influence de Cyprien sur la prose latine dans le domaine qui est le sien, il convient de considérer aussi ce que lui doit le vocabulaire chrétien de la patience.

### 3. Les harmoniques de « *patientia* » dans le « *De bono patientiae* » : la conversion du vocabulaire philosophique païen

À côté de *patientia*, terme fondamental de la famille sémantique exprimant l'idée de « patience », et toujours employé dans ce traité pour désigner la patience chrétienne à l'inverse de Tertullien<sup>1</sup>, on trouve ses dérivés et plusieurs synonymes, noms, adjectifs, ad-verbos ou verbes, empruntés au vocabulaire de la philosophie païenne. Il n'est pas sans intérêt d'examiner avec quelle fréquence Cyprien utilise ces derniers, comment il leur donne une résonance chrétienne en harmonie avec sa conception de la *patientia*, et quels sont ceux qu'il proscriit absolument.

#### 1. Les dérivés

L'adjectif *patiens* « qui supporte ; qui possède la vertu de patience » figure onze fois, à divers « degrés ».

Au positif, il est employé seul en 2, 17 : *esse... patiens* ; 11, 238 s. *patientes esse* ; 13, 299 : *patientes sint* ; 19, 414 : (*Christus*) *patiens inuenitur* ; 10, 214 : (*Isaac*) *patiens inuenitur*. Ailleurs il est en liaison avec *lenis*, *mitis* ou *humilis* : 2, 34 : *si patiens ille est, qui est humilis et mitis* ; 5, 94 s. : *quisque lenis, patiens et mitis est (Dei patris imitator est)* ; 10, 228 : (*Moyse*) *lenis et patiens*. Au superlatif : 23, 531 s. : (*Christus*) *patientissimum silentium tenuit* ; 16, 356 s. : (*Stephanus*) *patientissimae lenitatis imitator*. Au comparatif neutre : 8, 183 (il s'agit du Christ) *quid potest patientius, quid benignius dici ?*

1. Voir *supra*, p. 152 s.

L'adverbe *patienter* connaît à peu près la même fréquence. On le trouve

soit seul : 1, 7 : *si patienter... audiatur* ; 4, 70 s. : (*Deus*) *patienter exspectat* ; 10, 208 (*Abel*) *patienter occiditur* ; 10, 215 : (*Iacob*) *patienter excedit* ; 10, 219 : (*Ioseph*) *patienter ignoscit* ; 18, 408 : (*Tobias*) *patienter caecitatem extulit* ; 7, 154 : *quae... probra patienter audita* ; 21, 476 : *patienter exspectemus* ; soit renforcé, en 13, 310 : *patienter et fortiter perseuerare*. Cyprien emploie une fois le superlatif *patientissime*, en 4, 58 : (*Deus*) *sacra sacrilega patientissime sustinens*.

L'antonyme de *patientia*, *impatientia*, se lit neuf fois, dont sept au chapitre 19, qui traite de ce défaut :

19, 413 : *impatientia diaboli malum est* ; 19, 411 : *quid mali... impatientia importet (allitération)* ; 19, 434 s. : *impatientia etiam in ecclesia haereticos facit* ; 19, 427 : *impatientiae crimen* ; 19, 431 : *nec umquam ab eadem impatientia destitit* ; avec *per* : 17, 387 : *per impatientiam queritur* ; avec un complément au génitif : 19, 424 : *per impatientiam lentis* ; opposé à *patientia* : 20, 442 : *bonis patientiae et impatientiae malis (avec chiasme)* ; 19, 438 s. : *quae patientia... aedificat ad gloriam, impatientia destruit ad ruinam (parallélisme, en fin de chapitre)*.

L'adjectif *impatiens* se rencontre cinq fois.

Seul, en 13, 303 : *ne quis... impatiens deficiat* ; et en 19, 415 : *impatiens semper existit, cuius mentem diaboli nequitia possedit* ; avec le génitif : 19, 419 : *Adam cibi lactalis impatiens* ; 19, 422 : (*Cain*) *sacrificii eius et muneris impatiens* ; 19, 432 : *diuinae administrationis impatiens*.

Cyprien n'emploie l'adverbe *impatienter* qu'une fois : 19, 418 : (*Diabolus*) *hominem... impatienter tulit*.

#### 2. Les synonymes

##### a. Ceux qui signifient « endurer, supporter »

Contrairement à Tertullien dans le *De patientia*, Cyprien n'use jamais de *constans*, *constanter*, *constantissime*, *constantia*, termes trop marqués par la philosophie de Sénèque.

*Aequanimitas*, qui désigne en général « l'impassibilité » stoïcienne, et crée tant de confusion chez Tertullien, n'apparaît que deux fois dans le *De bono patientiae*, et toujours dans le voisinage de *patientia* : on ne saurait se méprendre sur son sens « égalité d'âme chez le chrétien ». En 6, 145, ce mot est parallèle à *patientia*, dans un tour formant chiasme et qualifiant le Christ : *in Iudaeis tolerandis aequanimitas quanta, et quanta patientia !* Le second emploi, 10, 204 s., qui s'applique aux patriarches, aux prophètes et aux justes, n'offre, lui non

plus, aucune difficulté d'interprétation : *patientiam forti et stabili aequanimitate tenuerunt*.

*Tolerantia*, *tolerare*, et *sustinere*; *patientia* ou un second verbe les accompagnent souvent.

*Tolerantia*, « le fait d'endurer, de se résigner, chrétiennement », figure six fois. Ce mot n'apparaît seul qu'en 24, 553-554 : *ad omnem tolerantiam stabiles* (fermes au point de tout endurer). Ailleurs, il est dans le voisinage plus ou moins immédiat de *patientia* : 15, 332 : (*Apostolus tolerantiam illi (caritati) et patientiam iunxit*); 16, 349 : *poterisne ista perferre, nisi patientiae et tolerantiae firmitate ?*; 6, 121 : (*Christus paternam quoque patientiam tolerantiae tenore seruauit* (en maintenant sa résignation)); 15, 341 s. : *nisi mutua tolerantia foueant et... patientia intercedente... custodiant* (seule fois où le mot est accompagné d'une épithète); 20, 467 : *dum per eius (Christi) tolerantiam gradimur* (tant que nous marchons dans sa résignation; et Cyprien ajoute, en parallèle : *dum patientiam patris imitamur*).

*Tolerare* présente une fréquence analogue (sept emplois) : en 13, 280, dans une citation de l'Écriture, ce verbe vise directement le salut : *qui tolerauerit usque ad finem, hic saluus erit*; pour la nuance de durée, il convient de rapprocher cet exemple de 7, 174 : *usque ad finem perseueranter ac iugiter tolerantur omnia* (deux adverbess le renforcent). Deux fois Cyprien l'associe à un autre verbe : 15, 330 : *tolle sustinandi tolerandique substantiam*; 13, 283 : *tolerandum est et perseuerandum*; ailleurs il est en relation avec *patientia* ou un synonyme de ce mot : 6, 145 : *in Iudaeis tolerandis, aequanimitas quanta, et quanta patientia*; 7, 154 s. : *probra patienter audita... tolerata ludibria* (avec chiasme); 12, 278 : *qua (patientia) adiutrice et comite, omnia infesta toleremus*.

*Sustinere*, de même sens — bien éloigné du fameux « sustine et abstine » des stoïciens — se rencontre onze fois (dont deux dans les textes de l'Écriture).

Il est employé seul en 15, 336 : « omnia sustinet » (citation de I Cor. 13, 7), mais en général il voisine avec un verbe synonyme, ainsi en 15, 330 : *sustinendi tolerandique substantiam*; 15, 337 s. : *perseuerare tenaciter... omnia sustinere*; 17, 389 : *in dolore sustine et in humilitate patientiam habe* (il faut retenir aussi ce « patientiam habe » de Sir. 2, 4-5, qui est unique dans ce traité) ou avec *patientia* : 6, 142 : *longa patientia sustinere*; 17, 380 : *quae luctatio... non nisi patientiae potest uiribus sustineri*; il y a double renforcement, verbe et *patientiam* en 4, 72 : *diu tenere patientiam, sustinens scilicet clementer et differens* (« traînant en longueur »; notez l'appui par *clementer*, voir un exemple suivant). Trois fois il est seulement ac-

compagné d'un adverbe : 4, 58 : *patientissime sustinens*; 6, 148 : *superbos sustinere clementer* (il s'agit du Christ); 15, 338 : *Sustinentes inuicem in dilectione* (vous supportant mutuellement...; citation d'Éphés. 4, 2).

Ce verbe a le sens d'*espérer* (cf. A. Blaise, *Dict. latin...*, s.u.) en 21, 482 s. : *futurae ultionis diem forti patientia sustinere* (il suit *expectare*, attendre; une locution le souligne).

Le substantif *sustinentiam* ne se lit que dans une citation de l'Écriture en 4, 83 : *sustinentiam et patientiam eius contemnis*, mais Augustin en usera souvent.

Signalons, enfin, un emploi de *ferre*, « supporter », avec adverbe : 19, 417 s. : *Diabolus hominem ad imaginem Dei factum impatienter tulit*. Son composé *perferre* aura une nuance différente.

*Pati*, « souffrir, endurer », de même étymologie que *patientia*; deux fois : 6, 127 : (*Christus fieri se mortalem patitur*); 12, 275 s. : *infestationes diaboli et mundi crebrius ac uiolentius patimur*, avec adverbess.

#### b. Verbes exprimant la durée, la persistance, la persévérance dans l'action de supporter (aspect duratif).

*Perferre*, « supporter totalement » et « supporter jusqu'au bout » : en 16, 349 : *poterisne ista perferre ?* (il s'agit des soufflets reçus, du pardon à accorder sans limite aux injures, etc.; ici le préverbe *per-*suffit à souligner la nuance); ailleurs ce verbe est renforcé par *patienter* : 18, 408 : (*Tobias in quantum patienter caecitatem pertulit*); ou par *patientia* : 12, 271 : *fide et uirtute* (l'efficacité) *patientiae perferenda* (Cyprien vient d'énumérer les diverses tortures du martyre).

*Tenere*, « garder, conserver, maintenir » (un certain temps, ou, en permanence), quatre fois seulement, et dans l'expression *tenere patientiam* : en 12, 277 : 4, 72, avec l'adverbe *diu*; en 10, 204 s., avec *forti et stabili aequanimitate*; 20, 444, avec *plena obseruatione*.

Même emploi de *seruare* avec *patientiam*, une fois, et avec renforcement : 6, 121 : *paternam quoque patientiam, tolerantiae tenore seruauit*.

*Perseuerare* survient aussi trois fois : en 13, 283, avec un autre verbe, *tolerandum est et perseuerandum*; ou avec des adverbess : 15, 337 : *tenaciter*; 13, 310 : *patienter et fortiter* (où les *t* suggèrent une nuance d'obstination).

Notons l'unique *insistere*, « persévérer avec ardeur » et « sans défaillance », dans l'appel terminal aux chrétiens : 24, 552 : *insistamus potius et laboremus*.

c. Termes exprimant l'idée complémentaire d'attente (chrétienne) : *expectare* et *expectatio*, avec *patientia*, *patienter* :

*Expectare* s'applique au jour du Jugement : 21, 476 : *patienter expectemus ultionis diem* ; 4, 70 : (*Deus*) *patienter expectat retributionis diem* ; 21, 481 s. : *expectare nos iubet Dominus* ; 21, 491 : *expectare adhuc iubentur* ; 24, 538 : *hunc expectemus iudicem*. *Expectatio* apparaît deux fois : en 13, 293 : *expectatio et patientia necessaria est* (le singulier *est* suggère le rapport étroit des deux termes) ; et en 24, 550 : *huius aduentui expectationis obsequium praebeamus*.

Pour être complet, citons enfin, quoique d'un moindre intérêt, les expressions avec *patientiam* : 21, 492 : *praebere patientiam* ; 1, 13 : *patientiam maxime tota observatione tueamur* ; de même 3, 52 : *sectemur patientiam Domini* ; 2, 15 : *hanc (patientiam) se sectari philosophi profitentur* ; ainsi que les quelques emplois de *esse* avec *patiens* signalés plus haut, à propos de cet adjectif.

Cyprien élimine donc avec soin les termes trop marqués par la philosophie païenne, tels *constantia*, *constans*, *constanter*. Quand il les utilise exceptionnellement, comme *aequanimitas* — ou un peu plus largement, c'est le cas pour *sustinere* —, il le fait avec une prudence extrême, évitant les pièges où tombèrent parfois ses devanciers. Il les entoure de mots plus clairs : *patientia*, *patienter*, d'autres adverbos ou verbes qui ne sauraient prêter à confusion. C'est sa manière de les exorciser, car il ne voudrait induire en erreur ni ses lecteurs initiés aux philosophies profanes ni ses ouailles moins cultivées. A coup sûr, ces accumulations de termes servent aussi à orner son discours ; si bien que la conscience de l'évêque et les goûts de l'ancien rhéteur y trouvent également leur compte<sup>1</sup>.

Sur la prose métrique du *De bono patientiae* comparée à celle de l'*Ad Donatum* écrit dix ans plus tôt, cf. notre article de la *Revue des Études augustiniennes*, 1981, XXVII, 3-4, p. 226-244.

1. A un autre point de vue, selon S. DELÉANI, *Christum sequi*, p. 31, Cyprien emploie toujours l'expression *sequi Christum* et jamais *sequi Deum*, qui est une formule courante chez Sénèque et chez les stoïciens sous la forme *sequi deum*, avec l'accent sur l'obéissance à celui qui commande (*De vit. beat.*, II, 2 *sequi parentis, regere imperantis*). Là encore l'évêque de Carthage cherche nettement à éviter toute confusion avec la philosophie païenne. Pour lui, demeure fils de Dieu celui qui imite la patience du Père (*De bono*, 5, 108 s. et 20, 468).

## V

INFLUENCE ET SURVIE DU *DE BONO PATIENTIAE*

Il serait superflu d'insister longuement sur l'intérêt qu'offrait le *De bono patientiae* pour ses destinataires directs, qui avaient grand besoin d'être réconfortés dans leurs épreuves, rappelés à la charité et à l'unité après la querelle sur le baptême des hérétiques, invités à ne pas se venger eux-mêmes, mais à attendre la venue du souverain Juge. Le clergé y trouvait un choix de textes pour la prédication, d'opportuns conseils pour la pastorale, la direction des âmes, la mystique même. Cyprien présentait ses directives avec une extrême délicatesse et ne choquait personne ; il s'exprimait en termes nets et concrets pour être compris de tous, même des plus humbles. De là les exemples nombreux qu'il rappelle ; voulant montrer la nécessité de la patience, il commence par ce qui parle le mieux au lecteur moyen : les peines de la vie dès la naissance, le travail, les tentations, les persécutions ; c'est ensuite seulement qu'il montre ses rapports avec l'espérance, la foi, la charité.

Rien d'étonnant si du vivant même de l'auteur on aimait à lire et à diffuser ce traité, en en faisant des copies<sup>1</sup>. Son influence contribua sans doute pour une bonne part au rayonnement et à la célébrité de l'évêque de Carthage. On sait qu'autour de son nom se forma une véritable école de lettrés et de chrétiens qui lui survécut quelque temps. Des schismatiques même, qu'il avait pourtant combattus avec force, le prirent pour modèle. C'est ainsi que Novatien chercha à imiter sa pensée et son tour de phrase ; d'autres écrivains aussi et de nombreux traités parurent sous le nom de Cyprien, se mêlant à ses œuvres authentiques. L'un des plus célèbres, le *De Trinitate*, est précisément attribué à Novatien par S. Jérôme<sup>2</sup>. Le diacre Pontius, compa-

1. Voir *supra*, p. 57 et n. 7.

2. Voir *De vir. ill.*, 70 : *Novatianus... scripsit... de Trinitate grande uolumen, quod plerique, nescientes, Cypriani existimant*.

gnon d'exil du saint évêque, écrivit sa biographie en 37 chapitres<sup>1</sup>. Une foule immense assista à son martyre et en fut vivement impressionnée. Il fut inscrit au calendrier de l'Église de Carthage, et chaque année, le XVIII des kalendes d'Octobre, on célébra très solennellement son anniversaire. On lui éleva des basiliques et sa renommée ne fit que grandir. Nous avons vu en quels termes élogieux et enthousiastes les écrivains du début du IV<sup>e</sup> siècle parlent de lui : Lactance, Prudence, S. Paulin de Nole<sup>2</sup>.

L'évêque d'Hippone cite textuellement plusieurs passages importants du *De bono patientiae* dans le *Contra duas epistolas Pelagianorum ad Bonifacium* ; ainsi le chapitre 3, 46-49 de Cyprien en 4, 25 ; le chapitre II, 236-250, en 4, 22 ; puis le chapitre 17, 375-381 à la suite. Dans le *Contra Gaudentium Donatistarum episcopum*, 2, 5 s., il l'appelle *uenerabilis Cyprianus, beatus Cyprianus*, « *beatissimus Cyprianus* », et dans le *Contra Cresconium Donatistam*, 2, 40, il le loue en ces termes : *cuius laudem assequi non ualeo, cuius multis litteris mea scripta comparo, cuius ingenium diligo, cuius ore delector*. De même dans le sermon 313, 1 : *Cuius reuerendi episcopi et uenerandi martyris laudibus nulla lingua sufficeret, nec si se ipse laudaret*. Dans un autre sermon, *Guelferb.*, 26, 2 il écrit plus longuement : ... *Christi namque bonum odorem longe lateque diffudit docendo, uiuendo, moriendo ; docendo de Christo, uiuendo in Christo, moriendo pro Christo*...<sup>3</sup>. Dans un autre passage de même sermon il donne, un peu à la manière de la *Vita Pontii* (7), un résumé de ses traités mais sans les nommer expressément : *Contra doctrinam Christi oblatrantium ora confudit (Ad Dem.) ; uirgines*

1. Voir aussi H. KOCH, « La sopravvivenza di Cipriano nell' antica letteratura cristiana », *Ricerche Religiose*, 6, Roma 1930, p. 304-316, 492-501 ; 7, 1931, p. 122-132, 313-335 ; 8, 1932, p. 6-15, 317-337, 505-523 ; 9, 1939, p. 502-522.

2. Voir *supra*, p. 142 et n. 1 et 2.

3. Suite de la citation du Sermon 313, 1 : « ... *Quae enim regio in terris inueniri potest, ubi non eius eloquium legitur, doctrina laudatur, caritas amatur, uita praedicatur, mors ueneratur, passionis festiuitas celebratur ? Quam multos contra diabolum praeliatores ad exemplum passionis tuba sermonis eius accendit ! Quam multi postea, non solum dicta eius legentes, uerum etiam famam mirantes, a quo discendo amauerunt, amando secuti sunt ! Alios itaque docendo praemisit imitandos, alios patiando praecessit imitatuos.*

*Christo pulchras, non corporibus et coloribus, sed moribus redidit (De hab. uirg.)*...<sup>1</sup>. Augustin prononcera aussi plusieurs fois son panégyrique à Carthage, et sans doute près de son tombeau, à Hippone<sup>2</sup>.

A l'exemple de l'évêque de Carthage, il écrira même un *De patientia*, mais très personnel, où il s'en prend à l'esprit d'indépendance des pélagiens qu'il cherche à instruire et à former pour les ramener à la saine doctrine ; aussi ne s'adresse-t-il qu'à l'intelligence de ses lecteurs, dans un traité essentiellement didactique, alors que, le but de Cyprien étant d'exhorter ses fidèles à la pratique de la patience, l'écrivain parle à leur cœur autant qu'à leur raison. Si la structure des deux traités diffère totalement, le style d'Augustin ne reproduit aucune expression du *De bono patientiae*, il se distingue même de celui de ses autres écrits, au point que l'on a pu penser que cet ouvrage n'était pas de lui ; mais, dans sa lettre 213 à Darius, l'auteur le cite bien parmi ses œuvres<sup>3</sup>.

Avec Tertullien et Augustin, Cyprien demeurera jusqu'à l'invasion arabe l'un des maîtres de la pensée et du style dans l'Église d'Afrique. Au Moyen Age on le lira beaucoup en Europe comme l'attestent son influence sur la discipline ecclésiastique<sup>4</sup>

1. Suite de ce sermon, *Guelferb.*, 26, 2 (*Misc. Agust.*, I, 530-531) : ... *zeli et liuoris confregit aculeos, et uenena compressit (De zel.) ; de dominica oratione salubriter disputans ut quod postulamus intellegamus (De domin. orat.) ; et fecit lapsis libellum, pastoraliter consulens clementerque compatiens, ut contemntes ad humilitatem doloris deposuit, et dolentes de profundo desperationis erexit (De laps.) ; patientiam laudauit, persuasit, exhibuit (De bono) ; haereticorum frontes unitatis demonstratione et praedicatione contriuit (De unit. eccl.) ; eo de mortalitate tractante, et immortalis uitae gaudia commendante, in animis fidelium omnis morientium luctus erubuit (De mort.) ; idolorum uanissimum et perniciosissimum cultum etiam litterarum saecularium attestacione conuicit (De idol.) ; ad eleemosynarum maximam utilitatem et lucra caelestia, terrena auaritia confutata, christianos animos inflammauit (De eleem.)* ».

2. POSSIDIUS en cite quatre « de natale Sancti Cypriani » (*Indiculum* X<sup>e</sup> 184, ed. Wilmart, in *Misc. Agust.*, II, 206), mais il y en a davantage, cf. *Serm.*, 309-313 ; voir aussi Dom C. LAMBOT, « Les sermons de saint Augustin pour les fêtes des martyrs », in *Analecta Bollandiana*, 67 (1940), p. 249-266, surtout p. 261.

3. Cf. *Admonitio*, sur le *De patientia*, PL 40, 610.

4. Voir A. BORIAS, « L'influence de saint Cyprien sur la règle de saint

et les nombreuses éditions de ses ouvrages à cette époque, où le *De bono patientiae* figure toujours en bonne place<sup>1</sup>. Longtemps aussi les prédicateurs aimeront à citer des passages de cet opuscule, si l'on en juge par les *Exempla Sanctorum Patrum*, et par Defensor, *Liber Scintillarum*, dont nous avons cité les textes<sup>2</sup>.

De nos jours même, ce traité, l'un des plus inspirés par l'actualité, n'a pas perdu tout intérêt. Outre qu'il nous fournit de précieux renseignements sur la vie de l'Église d'Afrique au III<sup>e</sup> siècle, sa portée universelle rend toujours utiles sa lecture et sa méditation.

### Commodien imitateur du *De bono patientiae*

Commodien, qui s'est inspiré de l'*Ad Donatum* et des autres traités de Cyprien<sup>3</sup>, n'a pas oublié le *De bono patientiae*, encore que J. Martin, dans son édition de l'œuvre du poète, n'en cite que quatre exemples : *Instructiones*, II, 13, 1 : « Cum Dominus dicat, in gemitum edere panem » ; auquel nous devons ajouter 13, 5 : « Si deus omnipotens cum sudore uiuere iussit » ; de la même pièce il indique en second lieu 13, 17 : « Excurre, labora, suda, cum tristitia pugna. » Effectivement tous ces vers reproduisent des expressions des chapitres 11 et 12 du *De bono patientiae*. En *Instr.*, II, 17, 2, il note aussi l'exemple d'Abel dont nous parlerons plus bas. Il cite enfin le v. 261 du *Carmen Apo-*

Benoît », *Revue Benedictine*, 74, Maredsous 1964, p. 54-97. E. MANNING, « A propos de l'influence de S. Cyprien sur la Règle de S. Benoît », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 60, Louvain 1965, p. 66-68. L. EIZENHÖFFER, « Neue Parallelen zur Regel Benedikts aus Cyprien », *Viv dei Benedictus*, Beuron 1947, p. 254-261. Fr. GLORIE, « La culture lérinienne. Notes de lecture », *Sacris erudiri*, 20, Steenbrugge 1969, p. 71-76.

1. Voir *supra*, *Ad Don.*, p. 63-65 ; CCL III A, pars II, p. 137-139.

2. Soit trois passages assez longs des *Exempla...* (5, 113 à 6, 133 ; 7, 152 à 8, 184 ; 22, 507 à 23, 537), et cinq de deux ou trois lignes du *Liber...* (1, 6-7 ; 2, 17-18 ; 5, 94-95 ; 10, 231-232 ; 14, 313-314). Voir aussi en Annexe la page récapitulative des *Testimonia*.

3. Voir « Commodien imitateur de l'*Ad Donatum* », *supra*, p. 51-53.

*logeticum* : « gens ceruicosa nimis semperque rebellans », qui vise les Juifs. Mais, sur ce seul thème, il y a d'autres vers à signaler.

Cyprien, qui aborde ce sujet en 6, les déclare *incredulos...*, *superbos...*, *adversus Deum semper rebelles...*, *prophetarum interfectores* ; au chapitre 19, il leur reproche de réclamer à Moïse des dieux sacrilèges, de ne pas se soumettre à Dieu, et à nouveau de faire périr les prophètes et les justes. Commodien reprend fidèlement tous ces griefs : *Carmen*, v. 229 : *inprovidi semper et dura ceruice recalces* ; vers réinséré dans *Instr.*, I, 38, 1, où le poète remplace seulement le premier mot par *inprobi* ; *Instr.*, I, 40, 1 : *incredulus populus* ; *Carmen*, v. 396 : « *contra suum Dominum rebellant...* » ; v. 431 : *si respuunt certe omnia supra dicta rebelles* ; v. 479 : *superbi*. Quant à leurs dieux il déclare, *Instr.*, I, 2, 3-4 : *Nolite, inquit, adorare deos inanes | de manibus uestris factos ex ligno uel auro* ; *Carmen*, v. 749 s. : *quisque deos ergo sequitur fabricatos in auro | argento uel lapide, ligno uel aeramine factos*. Les mots *prophetarum interfectores* lui ont vraisemblablement inspiré les vers 221 et 222 du *Carmen* : *Esaiam serrant, lapidant Hieremiam erecti, | Iohanem decollant, iugulant Zachariam ad aras*. Il reprendra ces exemples sous une autre forme aux vers 513-516. Commodien paraphrase, enfin, cette expression de Cyprien, *docilitatis et diuinæ administrationis impatiens*, dans le *Carmen*, v. 120 : *dum nollet accipere frenum disciplinae caelestis*.

Le premier poète chrétien reprend aussi, en les adaptant au rythme de l'hexamètre, plusieurs tours des chapitres 2 et 3 du *De bono patientiae*, où Cyprien s'en prend aux philosophes païens dont il récuse la sagesse, car il ne les trouve « sages » qu'en paroles : *stultus fiat ut fiat sapiens* ; (nos) qui philosophi *non uerbis sed factis sumus*. » On lit dans Commodien, v. 614 du *Carmen* : *Sit stultus aliis, sapiens dum sit Deo summo* ; et *Instr.* II, 26, 12 : *uerbis non opus est... sed benefactis* ; de même, v. 14 : *satagit non uerbis, sed esum potumque requirit ille*.

Comme Cyprien au chapitre 10, il nous parle aussi des saints personnages qui préfiguraient le Christ : Abraham que Dieu éprouve en lui demandant de sacrifier son fils ; *Carmen*, v. 621 s. : *Hic crudele nefas imperat de unico nato, | ut probaret Abraham* ; Abel, ainsi que nous l'avons dit, J. Martin cite II, 17, 2 : *Abel qualis erat, esto, aut magis Isaac ipse*. Mais il faut ajouter *Instr.*, I, 39, 9 : *Et Abel pastorem, priscus immaculatus offertor | in fratris saeuitie qui fuit maclatus a fratre*.

I'un et l'autre évoquent aussi le démon en des termes analogues. Cyprien, en 10, écrit : « *Diabolus hominem ad imaginem Dei factum impatienter tulit : inde et perit primus et perdidit.* » Et Commodien,

*Carmen*, v. 154 : « (diabolus) qui dum inuidetur homini perit ipse priorque. » En 12, Cyprien désigne Satan comme l'ennemi inueteratus ; *Carmen*, v. 181, son imitateur dit : « errabant indocti ueteris fallacia hostis ». Les deux écrivains énumèrent ensuite ses victimes, les trois mêmes en plus des Juifs que nous avons déjà cités. Adam, Cyprien, chapitre 19 : *Adam contra caeleste praeceptum cibi letalis impatiens in mortem cecidit* ; Commodien, *Carmen*, v. 323 s. : *Adam degustato pomo mori iussus abiit ; | cuius de peccato morimur* ; *Instr.*, I, 35, 7 : *gustato pomo ligni mors intravit in orbem* ; I, 35, 12 : *mors unde prouenit neglecta lege primordi*. Ésaü, Cyprien (*ibid.*), « Ésaü de maioribus ad minora descendit, primatus suos... amisit » ; Commodien, *Carmen*, v. 251-252 : « Non fuit adtonitus Ésaü dilectus a patre, | iunior quod frater primitia tolleret ille ? » Il en va de même pour Caïn : Cyprien (*ibid.*) : *ut fratrem Cain perimeret* ; Commodien est aussi bref : *Instr.*, I, 36, 6 : « Cain iunior occisit nequam reper-tus. »

On relève aussi quelques exemples parallèles au sujet du Christ, avec des expressions voisines, malgré l'adaptation indispensable du vocabulaire à la mesure métrique ; sur sa naissance : Cyprien, chapitre 6, « non aspernatur Dei filius carnem hominis induere » ; *Carmen*, v. 281 : « carnaliter nasci se fecit ». Sur ses miracles : en 7, Cyprien évoque la guérison de l'aveugle-né : *qui sputo suo caeci oculos paulo ante formasset* ; le poète écrit au v. 648 : (fecit) *et caecum ex utero natum, ut uideret in auras*. A propos de la passion du Seigneur, Cyprien, en 7, note : *aceto potaretur*, Commodien écrit de même, simplement, au v. 418 : « *Quem et potauerunt secundum Scripturas aceto.* »

C'est en citant exactement les mêmes textes que l'un et l'autre parlent du retour du Christ et du Jugement final. Ceux de Cyprien figurent aux chapitres 22 et 23. Commodien les reprend avec fidélité : *Instr.*, I, 43, 5 : « *Ecce diu tacui sufferens tanto tempore uestra* » ; *Carmen*, v. 1004 : « *Quamdiu me ferre putasti ?* » Les vers 463-464 de ce poème : « *nunc exurgam, ait Dominus, nunc clarificabor ; | nunc exaltabor, humilem quem ante uidistis* », rappellent le chapitre 23 du *De bono patientiae* (« *cum in humilitate prius fuerit occultus, ueniet in potestate manifestus* ») ; *Carmen*, v. 353 : « *contumax non sum, ait, neque contradico nocenti* » (Cyprien : « *qui non fuit contumax nec contradixit* ») ; v. 354 : *Dorsum meum posui ad flagella caedendum* (Cyprien : *dorsum suum poneret ad flagella*) ; v. 355-356 : « *maxillasque meas palmis feriendas iniquis | praebui nec faciem auerti sputis eorum* » (Cyprien : « *poneret maxillas suas ad palmas, faciem autem suam non auerteret a foeditate sputorum* »). Même texte d'Isaïe chez les deux écrivains : *Carmen*, v. 415 s. : « Ésaïas ait : *Tamquam ouis ductus*

*ast ad aram, | nec uoce clamauit, patienter omnia gessit* » ; v. 341 : « *qui, uexaretur, tacuit sicut agnus ad aras*<sup>1</sup>. Même évocation du feu au jour du Jugement : chez Cyprien, tout le chapitre 22 ; Commodien, *Instr.*, I, 43, 9 : *In flamma ignis Dominus iudicabit iniquos* ; *Carmen*,

1. Ces dernières citations, depuis *nunc exurgens, ait Dominus* jusqu'à *ad aras*, qui s'inscrivent dans la 2<sup>e</sup> partie du *Carmen*, vers 265-494, remontent selon J. DANIELOU (« Les testimonia de Commodien », dans *Forma futuri. Studi in onore di Michele Pellegrino*, Torino, Bottega d'Erasmus, 1975, p. 59-69) à des *testimonia* plus anciens que ceux de l'*Ad Quir.* de Cyprien, et auxquels l'évêque de Carthage se serait lui-même référé. Il en va de même pour les vers 323 et 324 que nous avons cités à propos d'Adam. L'auteur de l'article rappelle celui de B. DOMBERT (« Über die Bedeutung Commodians für die Textkritik der Testimonia Cyprians », dans *Hist. Théol.*, 1879, p. 275 s.) qui a démontré que sur 60 *testimonia* figurant dans cette partie du *Carmen*, 54 seulement se trouvent dans l'*Ad Quir.* Il indique ensuite que plusieurs d'entre eux se lisent chez Justin, ou chez Irénée, Clément d'Alexandrie, Tertullien, etc., et que vers la fin du II<sup>e</sup> s., ou au début du III<sup>e</sup>, il y avait une tradition des *testimonia*. A l'aide de quelques exemples probants il rapproche certains passages de Commodien de divers textes des écrivains chrétiens précédents et il les compare à ceux de Cyprien. Il constate alors que Commodien emploie la forme archaïque des *testimonia* : ils sont composés, présentés avec des additions ou des coupures, des fusions, tandis que l'évêque de Carthage rétablit un texte en harmonie avec la version reçue à son époque, en comblant les lacunes et en supprimant les surcharges.

En ce qui concerne les *testimonia* de la partie relative au Christ, il faut donc admettre le point de vue de J. Daniélou, mais en observant toutefois que la lecture d'Isaïe (50, 5 pour les vers 253-256 ; 53, 7 pour 415-416 ; 33, 10 s. pour 463-464), celle de *Rom.* 5, 12 pour 323-324, ou celle des traités de Cyprien, ont pu les lui rappeler, spécialement le *De bono* et la lettre 13, 4, où figurent ensemble les vers que nous citons. Quant aux autres réminiscences de Cyprien, et elles sont multiples, force est bien de reconnaître que Commodien doit beaucoup à son prédécesseur.

D'ailleurs A. SALVATORE (« L'enigma di Commodiano. Considerazioni su la scrittore, il suo ambiente e la sua epoca », *Vichiana* III, 1974, p. 50-81) voit de nombreuses ressemblances entre l'œuvre de Cyprien et les poèmes de Commodien, en particulier dans les passages relatifs à la persécution de Dèce, aux *lapsi* et au schisme de Felicissimus. Signalons, enfin, un autre article d'A. SALVATORE, « Adnotazioni sul Carmen Apologeticum », qui figure également dans les « Mélanges » offerts au Cardinal M. Pellegrino, p. 395-415. Il y étudie six groupes de vers (5-6 ; 16-24 ; 45-56 ; 469-470 ; 537-544 ; 959-990), mais nous n'y avons pas relevé de rapprochements avec l'*Ad Donatum* ou avec le *De bono patientiae*.

v. 995 : *cum coeperit autem iudicare mundum per ignem* ; v. 999 : *ut ueniat dies detestabilis, ardens.*

Citons aussi le chapitre 16 où Cyprien recommande successivement le pardon des ennemis en citant longuement l'exemple d'Étienne priant pour ses bourreaux, condensé par Commodien en un seul vers, *Instr.*, II, 17, 13 : *rectam delegit Stephanus sibi uiam in iter* ; l'absence de colère (« *Quid dicam de ira, de discordia... quae in christiano esse non debent ?* ») thème repris dans *Instr.*, II, 35, 4 : « *irasci nolite sine causa fratri deuoto* » ; II, 2, 1 : *fratres ne odia tollant* ; l'invitation de Cyprien à ne pas se venger (*nec malum pro malo reddere liceat nec odisse*) figure dans *Instr.*, II, 3, 17 : *uim ultro non facere nec factam reddere contra.*

Dans une transition, avant de parler des méfaits de Satan, Cyprien écrit (chapitre 19) *exordia... uideamus* ; Commodien transpose, *Instr.*, II, 18, 14 : « *Aspice principium, unde perit inuidiis hostis* », où il s'agit aussi du démon.

Commodien, enfin, nomme quatre fois la patience : *Instr.*, I, 28, 12 : *pax et patientia uera | uiuere post fata faciunt* ; II, 3, 18 : *mens patiens fueris* ; II, 24, 3 : *Sit patiens rector* ; *Carmen*, v. 416 : *patienter omnia gessit* ; ce dernier exemple est particulièrement intéressant parce qu'il s'agit du Christ au cours de sa passion, et que le poète ajoute ces mots au texte d'Isaïe que nous venons de citer, alors que dans le chapitre 23, où il le paraphrase, Cyprien ne parle qu'une seule fois de la patience du Christ, à propos de son silence « *patientissimum* ». S'ajoutant aux nombreux rapprochements que nous avons signalés, ces derniers emplois de *patientia* attestent que Commodien avait bien assimilé le *De bono patientiae*, et qu'il appréciait particulièrement cet ouvrage. C'est une preuve de plus de son influence dès cette époque<sup>1</sup>.

1. Parmi les prédécesseurs immédiats de Cyprien, J. Martin n'invoque que 17 fois l'imitation de Minucius Felix, jamais celle de Tertullien : nous pensons que le poète chrétien devait se défier d'un écrivain qui avait versé dans le montanisme.

## VI

## VARIANTES

Comme pour l'*Ad Donatum* (cf. p. 66), nous introduisons ici quelques variantes dans le texte du *CCL*.

Ligne 53 : *oportet esse* au lieu de *esse oportet*, voir p. 187, n. 3 ; li. 182 : *sed et* au lieu de *sed*, voir p. 201, n. 5 ; li. 258, nous ponctuons ainsi : « *et procellas mundi ingreditur, in exordio statim suo, ploratu et gemitu... testatur* », voir p. 211, n. 2 ; li. 519 : *communitet* au lieu de *comminuet*, voir p. 240, n. 1 ; li. 528, nous ajoutons *suas* après *maxillas*, voir p. 242, n. 1 ; enfin, li. 553, *laboremus* au lieu du composé, voir p. 244, n. 3.

## BIBLIOGRAPHIE

Pour la bibliographie générale, voir l'*Ad Donatum*, supra p. 67-71.

Ouvrages et articles plus directement en rapport avec le « *De bono patientiae* ».

- A. d'ALÈS, « La question baptismale au temps de S. Cyprien », *RQH*, 88, Paris 1908, p. 33-400.  
 — *Dictionnaire Apologétique de la Foi Catholique*, art. « Le baptême des hérétiques : le conflit baptismal au temps de Cyprien », fasc. II, Paris 1909, col. 390-418.
- M. T. BALL, *Nature and Vocabulary of Nature in the Works of St Cyprian*, Washington 1946 (*Patristic Studies*, 75), p. 82.
- E. W. BENSON, *Cyprian, His Life, His Times, His Works*, Londres 1897.
- P. CAPELLE, *Le texte du psautier latin en Afrique*, *Collectanea Biblica Latina*, 4, Rome 1913, p. 23 à 30 surtout.
- G. E. CONWAY, *Cypriani De bono patientiae. A Translation with an Introduction and a Commentary*, *Patristic Studies*, 92, Washington 1957.
- L. DUQUENNE, *Chronologie des lettres de S. Cyprien. Le dossier de la persécution de Dèce*, *Subs. Hag.*, 54, Bruxelles 1972.
- M. A. FAHEY, *Cyprian and the Bible. A Study in Third Century Exegesis*, *Beitr. zur Gesch. der bibl. Hermeneutik*, IX, Tübingen 1971 ; spécialement p. 555-627.
- J.-C. FREDOUILLE, *Tertullien et la conversion de la culture antique*, *Études Augustiniennes*, Paris 1972.
- H. GUELZOW, *Cyprian und Novatian. Der Briefwechsel zwischen den Gemeinden in Rom und Karthago zur Zeit der Verfolgung des Kaisers Decius*, *Beitr. zur histor., Theol.*, XLVIII, Tübingen 1975.
- J. HEINDENREICH, *Der neutestamentliche Text bei Cyprian verglichen mit dem Vulgata-Text*, Bamberg 1900.
- R. KADERSCHAFKA, *Quae ratio et rerum materiae et generis dicendi intercedere uideantur inter Cypriani librum « De bono patientiae » et Tertulliani librum « De patientia »*, Pilsen 1913.
- J. A. KNAAKE, « Die Predigten des Tertullian und Cyprian », *Theologische Studien und Kritiken*, 76, Gotha 1903, p. 606-639.
- H. KOCH, « Tertullian und Cyprian als religiöse Persönlichkeit », *Internationale Kirchliche Zeitschr.*, 10, Berne 1920, p. 45-61.
- D. LANG-HINRICHSEN, « Die Lehre von Geduld in der Patristik und bei Thomas von Aquin, II, Cyprian », *Geist und Leben*, 24, Würzburg 1951, p. 219-222.
- Th. SAGI-BUNTIÉ, « Ecclesia sola baptizat. Sententia Tertulliani et S. Cypriani », *Lawentianum*, 2, Rome 1961, p. 261-273.
- M. SPANNEUT, « Patience et temps chez saint Cyprien de Carthage », *Mélanges de science religieuse*, 23, Lille 1966, p. 7-12.  
 — « La non-violence chez les Pères africains avant Constantin », *Kyriakon. Festschrift Johannes Quasten*, I, Münster-in-West. 1970, p. 36-39.
- A. STENZEL, « Cyprian und die Taufe im Namen Jesu », *Scholastik*, 30, Fribourg-en-Br. 1955, p. 372-387.
- H. VON SODEN, *Das lateinische Neue Testament in Africa zur Zeit Cyprians*, *TU* 33, Leipzig 1909.
- J. H. WASZINK, « Eine Ennius-Reminiszenz bei Cyprian ? », *Mnemosyne, series III*, 1, Leyde 1933/34, p. 232-233.
- E. W. WATSON, *The Style and Language of St. Cyprian*, *Studia Biblica et Ecclesiastica*, 4, Oxford 1896, p. 189-324.
- C. ZIWSA, « Ueber Entstehung und Zweck der Schrift Cyprians *De bono patientiae* », *Festschr. I. Vahlen*, Berlin 1900, p. 543-549.
- N. ZERNOV, « Saint Stephen and the Roman Community at the Time of the Baptismal Controversy », *The Church Quarterly Review*, 118, Londres 1934, p. 304-336.

Voir aussi dans la Bibliographie de l'*Ad Donatum*, A. F. MEMOLI, rubrique n° 3 « grammaire, langue, style » ; C. MORESCHINI, rubrique n° 2 « sur les mss de Cyprien » ; ainsi que la rubrique n° 4 sur les clausules ; M. SPANNEUT, rubrique n° 5 sur les ouvrages plus directement en rapport avec l'*Ad Donatum*.



## DE BONO PATIENTIAE

1. De patientia locuturus, fratres dilectissimi, et utilitates eius et commoda praedicaturus, unde potius incipiam quam quod nunc quoque ad audientiam uestram patientiam uideo esse necessariam, ut nec hoc  
5 ipsum quod auditis et discitis sine patientia facere possitis ? Tunc enim demum sermo et ratio salutaris efficaciter discitur, si patienter quod dicitur audiatur. Nec inuenio, fratres dilectissimi, inter ceteras disciplinae

---

1, 3-6. Cf. TERT., I, 1 : *Confiteor ad dominum deum satis temere me, si non etiam impudenter de patientia componere ausum...* — I, 4 : *Itaque (uelut) solacium erit disputare super eo quod frui non datur, uice languentium qui cum uacent a sanitate de bonis eius tacere non norunt.*

1, 8-13. Cf. TERT., I, 6 : *Ita praeposita dei rebus ut nullum praeceptum obire quis, nullum opus domino complacitum perpetrare extraneus a patientia possit.* — 12, 4... *Non licet nobis una die sine patientia manere.*

---

**Test.**, I, 6-7 (Tunc enim ... audiatur) DEFENSOR, *Liber Scintillarum* 77, 19 (SC 86, p. 282).

---

1. Pour le titre voir *supra*, p. 136. Avec le *De patientia* de Tertullien, il y aura aussi un *De patientia* d'Augustin, voir p. 171 ; Migne cite également, selon le témoignage de Gennade (PL 4, 622, en note), un autre ouvrage, du même titre, d'un certain évêque Paul ; mais il s'agit plutôt d'un *De paenitentia* ; voir GENNADE, *De vir. ill.*, 31 : *Paulus, episcopus, scripsit « de Paenitentia » libellum, in quo dat legem paenitentibus...* Il existe aussi un *De patientia* de Zénon de Vérone, évêque de cette ville au IV<sup>e</sup> siècle ; il figure dans PL 11, 311-318 (*Traité*s, Livre I, n° 6). Zénon y compare la patience à sept vertus qu'il énumère sèchement ; puis il la qualifie simplement de : *matura semper, humilis, cauta, prudens,*

## LA VERTU DE PATIENCE<sup>1</sup>

1. Exorde Au moment de parler de la patience, frères très aimés, et de proclamer son utilité et ses avantages, par où commencer plutôt que par cette constatation : maintenant aussi je vois que vous avez besoin de la patience pour écouter, au point que sans la patience vous ne pouvez pas même faire ceci précisément, écouter et apprendre<sup>2</sup>. En effet, c'est alors seulement que l'on apprend efficacement la Parole et la méthode du salut, quand on écoute avec patience ce qui est dit<sup>3</sup>. Et je ne trouve pas, frères très aimés, parmi toutes les autres voies de

---

*prouida, omni necessitate contenta*, etc. Il vante ensuite les mouvements ordonnés du soleil, de la lune, de la mer, les migrations régulières des oiseaux, pour conclure : *Solus homo praeceps, solus impatiens, prauis quotidie mobilitatibus gaudet*. Il cite alors les exemples d'Adam, de Caïn, des Juifs, des martyrs, d'Abel, de Noé, d'Abraham, de Jacob, et de Job, puis il ajoute, curieusement, qu'il n'ose pas rappeler la patience du Seigneur. Le dernier chapitre, qui sert de péroraison, est un hymne grandiloquent à la patience. Il n'y a pas dans l'ouvrage un seul mot d'exhortation.

2. *utilitates et commoda* : cette expression se trouve également dans *De hab. uirg.*, 21 : *audite utilitatibus et commodis uestris fideliter consulentem.* **unde potius** : réminiscence de CICÉRON, *Verr.*, 4, 3 : *unde potius incipiam quam ab ea ciuitate quae...* De plus, à la fin d'une période, on trouve plusieurs fois, comme ici, dans ce traité, un élargissement introduit par *ut* consécutif, voir p. 163, n° 9.

3. **efficaciter discitur, si patienter quod dicitur audiatur** : comparer AUGUST., *Serm.*, 274 : *nouimus quia patienter auditis, et diu stando et audiendo tanquam martyres compassi estis.* ZÉNON DE VÉRONE, *Traité* n° 6, *De pat.*, 1 : *sine qua (patientia) nec audiri nec concipi, nec disci quidquam poterit, nec doceri* ; l'un des rarissimes rapprochements à faire.

caelestis uias, quibus ad consequenda diuinitus praemia  
 10 spei ac fidei nostrae secta dirigitur, quid magis sit  
 uel utilius ad uitam uel maius ad gloriam quam ut  
 qui praeceptis dominicis obsequio timoris ac deuotionis  
 innititur patientiam maxime tota obseruatione tuea-  
 mur.

15 2. Hanc se sectari philosophi quoque profitentur,  
 sed tam illic patientia falsa est quam et falsa sapientia  
 est. Vnde enim uel sapiens esse uel patiens possit  
 qui nec sapientiam nec patientiam Dei nouit ? Quando  
 ipse de his qui sibi sapere in mundo uidentur moneat  
 20 et dicat : *Perdam sapientiam sapientium et prudentiam  
 prudentium reprobabo*<sup>a</sup> ; item beatus apostolus Paulus,  
 plenus Spiritu sancto et uocandis formandisque gentibus  
 missus, contestetur et instruat dicens : *Videte ne qui uos  
 depraedetur per philosophiam et inanem fallaciam secun-*  
 25 *dum traditionem hominum, secundum elementa mundi*

2, 15-17. Cf. TERT., I, 7 : *philosophi quidem... cum inter se... discordent, ... omnem sapientiae ostentationem de patientia praeferunt.* — I, 8 : *Grande testimonium eius est cum etiam uanas saeculi disciplinas ad laudem et gloriam promouet !...* — I, 9 : *Sed uiderint illi quos mox sapientiae suae cum saeculo destructae ac dedecorate pudebit.*

Test., 2, 17-18 (Vnde enim ... nouit) DEFENSOR, *Lib. Scient.*, 18, 111 (SC 77, p. 286).

a. Is. 29, 14b

1. nec inuenio... disciplinae caelestis : cf. H. MARROU, « *Doctrina et Disciplina* dans la langue des Pères de l'Église », *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, 9, 1934, p. 5-25. ad gloriam : cf. *De hab. uirg.*, 21 : *Arta et angusta est uia quae ducit ad uitam, durus et arduus limes quae tendit ad gloriam.* obsequio : cf. *De hab. uirg.*, 2 : *per omnia seruitutis obsequia* ; *De bono* 3, 45-46 : *obsequiis spiritualibus* ; *ibid.* 24, 550 : *plenum expectationis obsequium* ; *idem*, *Ep.* 12, 1 ; 40, 1 ; 61, 4 ; 76, 4. timoris : *De hab. uirg.*, 2 ; *Ep.*, 4, 2 : *ut qui Deum timemus cum omni obseruatione disciplinae diuinae praecepta teneamus.*

2. Hanc se sectari philosophi... falsa sapientia est : Les philosophes ont

la discipline céleste qui règlent la manière de faire pour acquérir au nom de Dieu les récompenses de notre espérance et de notre foi, ce qu'il y a de plus utile pour la vie ou de plus important pour la gloire, pour nous qui nous appuyons sur les préceptes du Seigneur dans une soumission faite de crainte et de respect, que de sauvegarder la patience au plus haut point avec un soin extrême<sup>1</sup>.

2. La fausse patience Cette vertu, les philosophes aussi des philosophes déclarent la pratiquer, mais chez eux la patience est aussi fausse qu'est également fausse la sagesse<sup>2</sup>. Comment, en effet, pourrait être ou sage ou patient celui qui ne connaît ni la sagesse ni la patience de Dieu ? Car lui-même, à propos de ceux qui se croient sages dans le monde, formule cet avertissement : « J'anéantirai la sagesse des sages et je rejetterai la prudence des prudents<sup>a</sup> » ; de même le bienheureux apôtre Paul, rempli de l'Esprit-Saint et envoyé pour appeler et instruire les Gentils, déclare avec force<sup>3</sup> et enseigne : « Prenez garde que l'on ne vous dépouille par la philosophie et une vaine supercherie, selon une science tout humaine, selon les élé-

toujours reconnu la valeur et la nécessité de la patience et de la sagesse humaines : PLATON, *Rep.*, 604 B ; CICÉRON, *Tusc.*, 2, 65 : *patientia dolorum... in omni genere se acquabilem praebeat* ; *De inu.*, 2, 163 : *patientia est honestatis aut utilitatis causa rerum arduarum et difficilium uoluntaria ac diuturna perpessio*. Les stoïciens ont prôné l'apatheia ou l'eupatheia ; ainsi SÈNÈQUE, *Ep.*, 66, 36 ; 66, 47 ; 67, 4 ; 67, 6 ; 67, 10 ; *De const.*, 3, 2. Les épicuriens disent : l'ataraxia. C'était aussi un thème rebattu chez les prédicateurs populaires. Mais cette sagesse et cette patience humaines n'ont rien à voir avec la sagesse chrétienne que recommande Cyprien. La véritable sagesse, c'est évidemment pour lui l'Esprit de Dieu et son Verbe : *Christum Dei uirtutem et Dei sapientiam* (I Cor. 1, 24).

3. contestetur : emploi du composé pour le simple ; Jérôme fera de même, mais Ambroise et Augustin éviteront cet échange. Voir L. BAYARD, *op. cit.*, p. 43-44 et E. W. WATSON, *op. cit.*, p. 307-308. Cet usage de Cyprien pourrait parfois prêter à confusion ; ainsi, en 7, 157, *formare* pour *reformare* pourrait faire croire que le Christ a façonné un œil à l'aveugle, alors qu'il l'a simplement perfectionné.

et non secundum Christum, quia in ipso habitat omnis plenitudo divinitatis<sup>b</sup>. Et alio loco : Nemo se, inquit, decipiat. Si qui putat sapientem se esse in vobis, mundo huic stultus fiat ut fiat sapiens. Sapientia enim mundi  
 30 huius stultitia est apud Deum. Scriptum est enim : reprehendens sapientes in astutia ipsorum. Et iterum : Cognovit Deus cogitationes sapientium quia sunt stultae<sup>c</sup>. Quare si sapientia illic vera non est, esse non potest et vera patientia. Nam si sapiens ille est qui est humilis et  
 35 mitis, philosophos autem nec humiles videmus esse nec mites sed sibi multum placentes et hoc ipso quod sibi placeant Deo displicentes, apparet illic non esse patientiam, ubi sit insolens affectatae libertatis audacia et exerti ac seminudi pectoris inuerecunda iactantia.

2, 34-36. Cf. TERT., II, 6 : *Quis autem humilis nisi patiens ?*

b. Col. 2, 8-9      c. I Cor. 3, 18-20

1. **depraedari**, « faire du butin, piller, dépouiller » : c'est le verbe *κυλαγωγῆσαι* de la version grecque, « emporter comme butin, enlever ». Cyprien conserve ici le verbe de la Bible d'Afrique, qui correspond au grec mais pas à la Vulgate (*decipiat* qui signifie a/ « prendre » ; b/ « surprendre, tromper, abuser ») ; pour cette citation et la suivante *Nemo se...* (même texte en *Quiv.*, 3, 69, 15 s.), voir, en annexe, « Confrontation des textes scripturaires ». Pour un chrétien, retomber dans les erreurs anciennes, ce serait renier le Christ, en se laissant « dépouiller de lui » par une vaine supercherie de la philosophie. Les éléments ou les rudiments du monde : Paul vise probablement ici les maximes terrestres et les rites primitifs des Juifs qui constituaient les premières notions religieuses de l'humanité avant l'enseignement du Christ. Il cite diverses observations : *Gal.* 4, 10 ; *Col.* 2, 16. Mais il s'agit aussi des éléments matériels du monde dont la Loi réglait minutieusement l'usage : *Gal.* 4, 3, « durant notre enfance nous étions asservis aux éléments du monde », et verset 9, « mais maintenant... comment retourner à ces éléments sans force ni valeur ? » Pour Paul, ils englobent aussi les esprits célestes qui les régissent et croient les maintenir sous leur tutelle : *Gal.* 3, 19 ; *Col.* 2, 15, où il cite les Principautés et les Puissances « traînées (par le Christ) dans son cortège triomphal » ; et verset 18 s. où il met en garde ses lecteurs contre des pratiques qui ont trait aux esprits célestes et aux éléments de ce monde matériel. JÉRÔME, *Comment. in Ep. ad Gal.*, c. 397, 401 et 404, indique les trois sens possibles de l'expression « elementa mundi » : les

ments du monde, et non selon le Christ, car en lui habite toute la plénitude de la divinité<sup>b1</sup>. » Et dans un autre passage : « Que nul ne s'abuse, dit-il. Si quelqu'un se croit sage parmi vous aux yeux de ce monde, qu'il se fasse fou pour devenir sage. Car la sagesse de ce monde est folie devant Dieu. Il est écrit en effet : celui qui prend les sages à leur propre astuce. Et encore : Dieu connaît que les pensées des sages sont folles<sup>c</sup>. » C'est pourquoi si chez eux la sagesse n'est pas véritable, la patience non plus ne peut être véritable. Effectivement, si être patient c'est être humble et doux, si par contre nous voyons que les philosophes ne sont ni humbles ni doux<sup>2</sup>, mais qu'ils se complaisent fort en eux-mêmes et que du seul fait qu'ils se complaisent en eux-mêmes ils déplaisent à Dieu, il est clair qu'il n'y a point patience là où il y a audace excessive d'une liberté affectée et orgueil impudent d'une poitrine découverte et à demi-nue<sup>3</sup>.

rudiments, les lettres ; les rites primitifs des Juifs ; les éléments du monde, les astres divinisés, les idoles. En lui réside la plénitude de la divinité : en effet, dans le Christ ressuscité se rassemble tout le monde divin auquel il appartient par son être préexistant et glorifié ; en somme, toute la plénitude de l'être, et tout le monde créé qu'il a assumé par son Incarnation et sa Résurrection. Le chrétien participe à la plénitude du Christ, en tant que membre de son corps.

2. **si sapientia... et vera patientia** : cf. AUGUST., *Serm.*, 153, 1 : *non inuenit locum sapientia, ubi non est patientia. humilis et mitis* : cf. *infra*, 10, 205 s. : *Abel... non resistit, non reluctatur, sed humilis et mitis patienter occiditur* ; 20, 459 s. : *(patientia) facit humiles in prosperis, in aduersis fortes, contra iniurias et contumelias mites* ; *Ep.*, 5, 2 : *mites et humiles* ; 18, 2 : *mites et humiles* ; et à propos de Paul, 14, 2 : *circa omnia mitis et humilis perseverauerit* ; à propos du Christ, 14, 2 : *non superior sed humilior fuit* ; 40, 1 : *mites et humiles* ; 41, 1 : *humiles et mites*. AMBROISE aussi souligne les rapports entre patience et humilité : *In psalm.*, 118, 10, 3.

3. **affectatae libertatis** : TERT., *Ad nat.*, I, 4, 5 : *ueritatem... philosophi quidam affectant, possident autem Christiani. exerti ac seminudi pectoris* : allusion aux philosophes cyniques dont on connaît l'originalité ; ils avaient précisément coutume de laisser dénudée l'une de leurs épaules. Les satiriques s'en moquaient, cf. LUCIEN, *Le Cynique*, 1 : « Pourquoi portez-vous la barbe et laissez-vous pousser vos cheveux ? pourquoi n'avez-vous pas de chemise et montrez-vous votre peau ? pourquoi allez-vous nu-pieds ? » Voir PRUDENCE, *Hamart.*, I, 402-403.

40 3. Nos autem, fratres dilectissimi, qui philosophi  
non uerbis sed factis sumus, nec uestitu sapientiam  
sed ueritate praeferimus, qui uirtutum conscientiam  
magis quam iactantiam nouimus, qui non loquimur  
magna sed uiuimus, quasi serui et cultores Dei patien-  
45 tiam quam magisteriis caelestibus discimus obsequiis  
spiritalibus praebeamus. Est enim nobis cum Deo  
uirtus ista communis. Inde patientia incipit, inde  
claritas eius et dignitas caput sumit. Origo et magni-  
tudo patientiae Deo auctore procedit. Diligenda res  
50 homini quae Deo cara est : bonum quod amat maiestas  
diuina commendat. Si dominus nobis et pater Deus  
est, sectemur patientiam domini pariter et patris,  
quia et seruos oportet esse obsequentes et filios non  
deceat esse degeneres.

3, 40-46. Cf. TERT., 2, 1 : *Nobis exercendae patientiae auctoritatem non adfectatio humana caninae aequanimitatis stupore formata sed uiuae ac caelestis disciplinae diuina dispositio delegat deum ipsum ostendens patientiae exemplum.*

3, 46-51. Cf. TERT., 3, 11 : ... *patientiam dei esse naturam, effectum et praestantiam ingenitae cuiusdam proprietatis.* — 5, 3 ... *patientia in deo... nata atque comperta sit.*

3, 51-54. Cf. TERT., 4, 1 : ... *quanto magis nos secundum dominum moratos inueniri oportet, seruos scilicet dei uiui.*

Test., 3, 46-49 (Est enim ... procedit) AUGUSTINUS, *Contra duas epistulas Pelagianorum* IV, 9, 25 (CSEL 60, p. 522).

1. **non uerbis sed factis** : voir *Ad Quir.*, 3, 96, où il cite diverses paroles de l'Écriture (*Sir.* 4, 29 ; *I Cor.* 4, 20 ; *Rom.* 2, 13 ; *Matth.* 5, 19 ; 7, 24 et 27) ; *Ad Fort.* 5, 26 ; *De unit., eccl.* 2, 15 s. ; *De laps.*, 7, 23 ; *De domin. or.*, 29, 1 ; *Ep.*, 11, 1 ; 61, 2 ; 66, 10 ; 76, 6. Voir aussi TERTULLIEN, *Apol.*, 46, 18 ; *quid simile philosophus et christianus ?... uerborum et factorum operator* ? L'idée figurait déjà dans ATHÉNAGORE, *Suppl.*, 31, 1 et dans *I Clem.*, 82, 2. Comparer aussi SÉNÈQUE, *Ep.*, 8, 42 ; 16, 3 : *non in uerbis sed in rebus (philosophia)* ; 24, 15 ; 95, 13 ; H. KOCH, *op. cit.*, p. 304 ; E. W. BENSON, *Cyprian...*, p. 199. **nec uestitu... sed ueritate** : cf. MIN. FELIX, *Oct.*, 38, 6 : *nos non habitu sapientiam, sed mente praeferimus* ; Cyprien remplace *habitu* par *uestitu*, allitérant avec *ueritatem*.

### 3. La patience vient de Dieu

Mais nous, frères très aimés, qui ne sommes pas philosophes en paroles mais en action, et qui ne portons pas la sagesse avec ostentation comme un vêtement mais en vérité<sup>1</sup>, qui avons la connaissance intime des vertus plutôt que de nous en vanter, qui ne mettons pas la grandeur dans nos discours mais dans notre vie, montrons par une soumission spirituelle, en serviteurs et en adorateurs de Dieu, la patience que nous enseignent nos maîtres du ciel. Cette vertu nous est en effet commune avec Dieu. De lui vient la patience, de lui elle tire son éclat et sa dignité. L'origine et la grandeur de la patience ont Dieu pour auteur. L'homme doit aimer un bien qui est cher à Dieu : une vertu qu'elle aime, la majesté divine la recommande. Dieu est pour nous un maître et un Père, recherchons également la patience du maître et celle du Père, car s'il faut que les serviteurs obéissent, il ne convient pas que les fils dégénèrent<sup>2</sup>.

2. Nous adoptons ici *oportet esse* d'après *V P h* ; *V* est en effet pour ce chapitre le ms. le plus ancien, en l'absence de *S* ; selon P. PETITMENGIN, « Cinq manuscrits de Saint Cyprien et leur ancêtre », *RHT*, II, 1972, p. 197-230, *P* et *h* remontent à un archétype assez ancien qu'il décrit p. 224 s. M. BÉVENOT, qui parle avec estime de ces deux manuscrits en deux endroits de son ouvrage (p. 37-39, et p. 29, n. 2), retient *P*, le plus ancien, dans sa sélection finale ; et P. CAPELLE, *op. cit.*, p. 24, considère *h* comme un témoin important pour les textes du N.T., mais il est aussi fort valable pour le reste. L'accord de ces trois mss nous conserve peut-être ici le texte de Cyprien. D'autant plus qu'avec *oportet* c'est en général la place occupée par le prédicatif qui fixe celle de *esse* : chez Cyprien, comme chez les écrivains classiques, il a tendance à s'en rapprocher. On lit dans le *De eccl. cath. unit.*, 24, 13-14 (éd. CCL) : *Pacificos esse oportet Dei filios* ; mais, pour le passage qui nous occupe, le prédicatif étant le dernier terme de l'énoncé, *V P h* comportent normalement *seruos oportet esse obsequentes*. C'est aussi la place habituelle de *esse* avec un auxiliaire du type *potest, uelle, malle* : *De domin. or.*, 10, 21 : *nec peccator populus potest esse filius* ; 23, 23 : *ut... Deus possit esse pacatus*. Il y a évidemment quelques exceptions au rapprochement de *esse* avec le prédicatif préposé, mais dans ce cas *esse* figure en général après l'auxiliaire : *De laps.*, 16, 6-7 : *pacem putant esse quam...* ; *De domin. or.*, 15, 12 :

55 4. Qualis uero in Deo et quanta patientia, quod  
 in contumeliam suae maiestatis et honoris instituta  
 ab hominibus profana templa et terrena figmenta  
 et sacra sacrilega patientissime sustinens, super bonos  
 et malos aequaliter facit diem nasci et lumen solis  
 60 oboriri, et cum imbris terras rigat, nemo a benefi-  
 ciis eius excluditur quominus iustis similiter et iniustus  
 indiscretas pluuias largiatur ! Videmus inseparabili  
 aequalitate patientiae nocentibus et innoxiiis, religiosis  
 et impiis, gratias agentibus et ingratis Dei nutu tempora  
 65 obsequi, elementa famulari, spirare uentos, fontes  
 fluere, grandescere copias messium, fructus mitescere  
 uinearum, exuberare pomis arbusta, nemora frondes-  
 cere, prata florere. Et cum crebris immo continuis  
 exacerbetur offensis Deus, indignationem suam tempe-  
 70 rat et praestitutum semel retributionis diem patienter  
 exspectat, cumque habeat in potestate uindictam,

4, 55-76. Cf. TERT., 2, 1 et 2 : ... *deum ipsum ostendens patientiae exemplum, iam primum qui florem lucis huius super iustos et iniustos aequaliter spargit, qui temporum officia elementorum seruitia totius genturae tributa dignis simul et indignis patitur occurrere, sustinens ingratissimas nationes... ut sua sibi patientia detrahat...*

*coheredem Christi uelle esse.* Enfin, quand une phrase comme celle qui nous intéresse comporte deux fois *esse*, Cyprien ne change rien à son habitude, il les conserve tous deux en postposition : *De domin. or.*, 24, 17 : *Non potest esse cum Christo qui imitator Iudae maluit esse quam Christi.* Ajouté à celui de l'ancienneté des miss, l'argument tiré de la place courante de *esse* avec un verbe auxiliaire nous invite à choisir cette variante, qui ne rompt pas la symétrie, si recherchée par l'écrivain au terme d'un important développement, devenu fin de chapitre comme c'est ici le cas ; il s'agit aussi de deux *hōla* introduits l'un et l'autre par *et* : ils réclament un certain parallélisme. Enfin, les éditeurs ont souvent adopté cette variante (cf. *CCL*, III A, pars II, p. 137, n° 46).

1. *Qualis... et quanta patientia* : cf. *De bono*, 5, 113 : *qualis et quanta felicitas* ; 8, 185 : *talis est Christi : ac tanta patientia* ; 24, 546 : *qualis Iesus Dominus et quanta patientia* ; *Ad Fort.*, 13 ; *Ad Don.*, 2 ; *De op.*, 1 ;

#### 4. La patience de Dieu

De fait, quelle immense patience en Dieu ! Supportant très patiemment ce qu'a établi l'homme pour outrager sa majesté et sa gloire, les temples non consacrés, les figurations terrestres et les cultes idolâtres<sup>1</sup>, il fait naître le jour et se lever la lumière du soleil également sur les bons et sur les méchants<sup>2</sup> ; et lorsqu'il arrose de pluie la terre, nul n'est exclu de ses bienfaits : il prodigue sans distinction des ondées semblables aux justes et aux pécheurs. Nous voyons, par un effet de sa patience égale et sans faille pour les coupables et pour les innocents, pour les gens pieux et pour les impies, pour ceux qui témoignent de la reconnaissance et pour les ingrats, sur un signe de Dieu les saisons obéir, les éléments accomplir leur service, les vents souffler, les sources couler, les moissons croître en abondance, les raisins de la vigne mûrir, les arbres se charger de fruits, les bois se couvrir de feuilles, les prés de fleurs<sup>3</sup>. Et bien que Dieu soit douloureusement affecté par nos péchés fréquents, que dis-je ? continuel, il maîtrise son indignation et attend patiemment le jour de la rétribution, fixé d'avance une fois pour toutes ; et bien qu'il tienne la vengeance en son pouvoir il préfère

*Ep.*, 37, 3 ; 58, 10 ; 59, 5 ; 61, 4. *terrena figmenta* : cf. *Ad Dem.*, 16 : *figmenta terrena* ; *De bono*, 19, 430 : *terrestre figmentum* ; voir E. W. WATSON, *op. cit.*, p. 288. *sacra sacrilega* : Cyprien ne développe pas ce thème qui remonte à l'A.T. Il occupe une bonne partie du *Protreptique* de CLÉMENT D'ALEXANDRIE, ainsi les chapitres 4, 5, 10.

2. Sur la façon dont Cyprien développe cette idée, voir, en Annexe, « Cyprien mosaïste ». *super bonos et malos aequaliter facit diem nasci...* figure d'abord dans *Matth.* 5, 45 : *qui solem suum oriri facit super bonos et malos et pluit super iustos et iniustos.* Voir CYPRIEN, *De domin. or.*, 17 ; *De op.*, 25 ; cf. SÉNÈQUE, *De benef.*, 4, 4-5 ; 4, 28 ; AUGUSTIN, *Ciu.*, 1, 8 ; *In psalm.*, 32, 16 ; également Chr. MOHRMANN « Problèmes stylistiques dans la littérature chrétienne », *Vigiliae Christianae*, IX, 4 (1955), p. 222-246 ; M. T. BALL, *Nature...*, p. 82.

3. L'expression *inseparabili aequalitate* semble unique en latin, cf. *Thesaurus L.L.*, I, 1, col. 1002-1004 ; *elementa famulari* se lit encore dans *Quod idol.*, 13 : *elementa famulari, seruire uentos, qui, dans l'Ad Dem.*, 8, lui a probablement suggéré *elementa deseruiant.*

mauult diu tenere patientiam, sustinens scilicet clementer et differens, ut, si fieri potest, multum malitia protracta aliquando mutetur et homo in errorum et  
 75 scelerum contagio uolutatus uel sero ad Deum conuertatur ipso monente et dicente : *Nolo mortem morientis, quantum ut reuertatur et uiuat*<sup>d</sup>. Et iterum : *Reuertimini ad Dominum Deum uestrum, quoniam misericors et pius est et patiens et multae miserationis et qui sententiam*  
 80 *flectat aduersus malitias irrogatas*<sup>e</sup>. Quod beatus apostolus Paulus commemorans et peccatorem ad paenitentiam reuocans proponit et dicit : *An numquid opulentiam bonitatis eius et sustinentiam et patientiam contemnis ignorans quoniam patientia et bonitas Dei ad paenitentiam te adducit ? Tu autem secundum duritiam tuam*  
 85 *et cor impaenitens thesaurizas tibi iram in diem irae et reuelationis iusti iudicii Dei qui reddet unicuique secundum opera sua*<sup>f</sup>. Iustum iudicium Dei dixit esse, quia serum est, quia diu multumque differtur ut  
 90 homini ad uitam longa Dei patientia consulatur. Tunc repraesentatur poena impio et peccatori, quando iam non potest paenitentia prodesse peccati.

5. Atque ut plenius intellegere possimus, fratres dilectissimi, quia patientia Dei res est et quisque lenis,

Test., 5, 94-95 (Quisque lenis ... imitator est) DEFENSOR, *Lib. Scint.*, 2, 58 (SC 77, p. 82).

d. Éz. 18, 32 e. Joël 2, 13b f. Rom. 2, 4-6

1. Cf. CYPRIEN, *De bono*, 12, 277 ; *De laps.*, 18, 10 : *patientiam tenere* ; *Ep.*, 16, 1, 1 : *diu patientiam meam tenui* ; LACTANCE, *Inst.*, 5, 13, 11.

2. *nolo mortem... et uiuat* : Éz. 18, 32 et 33, 11 ; cité dans *De laps.*, 36. *reuertimini... irrogatas* : Joël 2, 13 b ; cf. *De laps.*, 36 ; *Ep.*, 55, 22. *an numquid... opera sua* : Rom. 2, 4-6 ; cité dans *Ad Quir.*, 3, 35.

conserver longtemps la patience<sup>1</sup>, supportant et retardant avec une évidente clémence pour que, si possible, la méchanceté, à force d'avoir duré, se transforme un jour, et que l'homme, après s'être vautré dans les égarements et les crimes contagieux, revienne à Dieu : « Je ne veux pas la mort<sup>2</sup> de celui qui meurt, mais qu'il se convertisse et qu'il vive<sup>d</sup>. » Et de nouveau : « Revenez au Seigneur votre Dieu, car il est compatissant et bon, et patient, et rempli de pitié, et capable de mitiger son arrêt vis-à-vis des châtements qu'il inflige<sup>e</sup>. » Le bienheureux apôtre Paul, rappelant cette vérité et cherchant à ramener le pécheur au repentir, déclare avec force : « Ou bien alors méprises-tu les richesses de sa bonté et sa résignation et sa patience, sans savoir que la patience et la bonté de Dieu te poussent au repentir ? Mais toi, à cause de ton endurcissement et de l'impénitence de ton cœur, tu amasses contre toi un trésor de colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu qui rendra à chacun selon ses œuvres<sup>f</sup>. » Il a dit juste le jugement de Dieu, car il est tardif, car il est différé bien longtemps pour qu'il soit pourvu au salut de l'homme par la longue patience de Dieu<sup>3</sup>. Le châtement n'est appliqué à l'impie et au pécheur qu'au moment où le repentir du péché ne peut plus être utile.

### 5. La patience du Christ

Et pour que nous puissions mieux comprendre, frères très aimés, que la patience est un attribut de Dieu,

3. *diu multumque* : alliance d'un adverbe de temps et d'un adverbe de quantité ; cf. *De bono*, 20, 462 ; *Ep.*, 54, 3. *ad uitam... consulatur* : cf. *Ep.*, 4, 2 : *ad uitam singulis fideliter consulere* ; *salutem est plus fréquent* : *Ep.*, 4, 5 : *et singulis ad salutem suam consulas* ; *De mort.*, 19 ; *De hab. uirg.*, 4 ; *De domin. or.*, 2.

95 patiens et mitis est Dei patris imitator est, cum in  
 euangelio suo Dominus praecepta in salutem daret  
 et diuina monita depromens ad perfectum discipulos  
 erudiret, posuit et dixit : *Audistis quia dictum est :*  
*diliges proximum tibi et odio habebis inimicum tibi.*  
 100 *Ego autem dico uobis : diligite inimicos uestros et orate*  
*pro eis qui uos persequuntur, ut sitis filii patris uestri*  
*qui in caelis est, qui solem suum oriri facit super bonos*  
*et malos et pluit super iustos et iniustos. Si enim dilexeritis*  
 105 *eos qui uos diligunt, quam mercedem habebitis ? Nonne*  
*et publicani sic faciunt ? Et si salutaueritis fratres*

5, 95-III. Cf. TERT., 6, 4 : *Nam olim et oculum pro oculo et dentem pro dente repetebant...* — 6, 5 : *Qui postquam superuenit et gratiam fidei patientia composuit...* — 6, 6 : *dicente Christo : « Diligite inimicos uestros et maledicentibus benedicite et orate pro persecutoribus uestris, ut filii sitis patris uestri caelestis. » Vides quem nobis patrem patientia adquirat !*

1. **depromens** : qui signifie « tirer de, puiser dans » à l'époque classique, a ici le sens de « publier, proclamer », pour la première fois, semble-t-il ; c'est l'avis de E. W. WATSON, *op. cit.*, p. 311 ; BLAISE, *s.u.*, ne cite aucun exemple antérieur. CYPRIEN emploie toujours cette acception nouvelle, u.g. en *De mort.*, 20 : *fidem quam sermone et uoce depromimus* ; *De zel.*, 13 : *Paulus cum pacis et caritatis merita depromeret* ; *De laps.*, 4 ; *Ep.*, 66, 2. **ad perfectum** : nous entendons « en vue de la perfection, pour être parfait », alors que L. BAYARD, *Le latin...*, p. 140 et BLAISE, *s.u.*, considèrent ces mots comme une expression adverbiale, « très bien, au mieux ». L'emploi des substantifs verbaux est fréquent chez Cyprien. Le sens est plus satisfaisant ainsi. G. Conway interprète aussi de cette façon : « unto perfection ».

2. **Audistis... perfectus est**. Cette citation (*Matth.* 5, 43-48) est reprise en partie dans *De zel.*, 15, 9 (versets 43-45) et dans *Ad Quir.*, 3, 49 (44-45). Tertullien, *De pat.* 6, 6, a le texte que nous citons ci-dessus.

3. **proximum tibi** : A propos du Psautier africain, P. CAPELLE, *Le texte...*, p. 32, fait remarquer que *proximus sibi* est une forme plus africaine que *proximus suus*. Cette observation se vérifie ici également pour le N.T. dans la citation que fait Cyprien en 5, 99 de *Matth.* 5, 43, où la Bible africaine a *proximum tibi*, tandis que la Vulgate écrit *proximum tuum*. La remarque vaut également pour *inimicum tibi* (contre *inimicum tuum*)

et que quiconque est bon, patient et doux imite Dieu le Père, lorsque dans son évangile le Seigneur donnait des préceptes pour le salut et apprenait à ses disciples à être parfaits en leur prodigant des conseils divins<sup>1</sup>, il a proclamé : « Vous avez entendu qu'il a été dit<sup>2</sup> : tu aimeras ton prochain et tu haïras ton ennemi<sup>3</sup>. Mais moi je vous dis : aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent, afin d'être les fils de votre Père du ciel, qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et pleuvoir sur les justes et sur les pécheurs. Car, si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense obtiendrez-vous ? Les publicains aussi n'agissent-ils pas de même ? Et si vous ne saluez que

qui suit. Il en va de même pour l'expression *proximus esse* plus africaine que *prope*, notée par P. CAPELLE (*ibid.*, p. 30) et que Cyprien emploie en 21, 485, en citant *Apoc.* 22, 10, où la Vulgate a *prope*. P. Capelle déclare que *ambulare* est plus africain que *ire* : en effet, *Jn* 2, 6 cité par Cyprien en 9, 193 comporte le premier de ces verbes, mais la Vulgate aussi. Par contre, il présente *odio habere* comme locution de la langue africaine dans le Psautier par opposition à *odisse* mais en 5, 99 (*Matth.* 5, 43) nous avons dans le N.T. *odio habebis* pour la Vulgate et pour le texte du *De bono*, alors que la Bible africaine a *odibis*. Même divergence avec l'emploi dans le Psautier, à propos de *Jn* 8, 31 cité par Cyprien en 13, 281, pour *sermo* donné pour plus africain que *uerbum* : dans ce passage du N.T. la Bible africaine a *in uerbo meo*, et la Vulgate *in sermone meo*. Pour toutes ces citations voir notre « Confrontation des textes scripturaires », en annexe. Mais la remarque de P. Capelle se justifie aussi à propos de deux textes d'*Isaïe* : 66, 15 cité en 22, 516 pour *procella* plus africain que *tempestas* (il y a aussi *procella*, 5 lignes plus haut, dans la traduction du *ps.* 50 (49), 3) ; et *Is.* 43, 13 cité en 22, 519 pour *bellum* plus africain que *praelium* ; elle est également exacte pour *pressura* en 11, 240 et 12, 275, en dehors d'un texte scripturaire, plus africain que *tribulatio* ; *pressura*, « peine, épreuve » et surtout « persécution », figure aussi dans les autres traités et dans les lettres, mais dans ces dernières *tribulatio* (persécution) se lit également. Pour *saeculum*, plus africain que *mundum*, cf. p. 208, n. 1. Et c'est très judicieusement que l'auteur du « Texte du Psautier latin en Afrique » conclut (p. 33) que la langue de cette version est « moins littéraire, plus plébéienne que celle des textes d'Europe : elle est fruste, mais plus énergique... (ses expressions) ont une saveur que les expressions correspondantes dans les autres versions ne possèdent pas. Tout cela donne à la version africaine une physionomie qui la distingue totalement des autres... »

uestros tantum, quid amplius facitis ? Nonne et ethnici  
 id ipsum faciunt ? Eritis itaque vos perfecti, quomodo  
 pater uester caelestis perfectus est<sup>2</sup>. Sic perfectos dixit  
 fieri Dei filios, sic consummari ostendit et docuit cae-  
 110 lesti natiuitate reparatos, si patientia Dei patris maneat  
 in nobis, si similitudo diuina quam peccato Adam  
 perdiderat manifestetur et luceat in actibus nostris.  
 Quae gloria est similem Deo fieri, qualis et quanta  
 felicitas habere in uirtutibus quod diuinis laudibus  
 115 possit aequari !

6. Nec hoc, fratres dilectissimi, Iesus Christus Dominus  
 et Deus noster tantum uerbis docuit, sed impleuit  
 et factis. Et qui ad hoc descendisse se dixerat ut uolun-  
 tatem patris faceret, inter cetera mirabilia uirtutum  
 120 quibus indicia diuinae maiestatis expressit pater-  
 nam quoque patientiam tolerantiae tenore seruauit.  
 Omnis denique actus eius ab ipso statim aduentu

6, 122-151. Cf. TERT., 3, 2 : *Nasci se deum patitur : ... a seruo suo linguatur, et temptatoris congressus solis uerbis repellit...* — 3, 5 : *... ipse lauandis discipulorum pedibus ministravit...* — 3, 7 : *Parum hoc si non etiam proditorem suum secum habuit nec constanter denotauit.* — 3, 5 : *nullum uolentem sibi adhaerere non suscepit, nullius mensam tectumque despexit...* — 3, 6 : *non peccatores, non publicanos aspernatus est, non illi ciuitati quae eum recipere noluerat iratus est, cum etiam discipuli tam contumelioso oppido caelestes ignes praesentari uoluissent : ingratos curauit, insidiatoribus cessit.*

Test., 5, 113 à 6, 133 (Quae gloria ... saturentur) *Exempla Sanctorum Patrum*, cap. 82 (CC 85, p. 120).

g. Matth. 5, 43-48

1. **reparatos** : cf. *De domin. or.*, 10. **similes Deo fieri** : *De domin. or.*, 17 ; *De zel.*, 18. Imite effectivement le Père celui qui s'arme de patience tous les jours de sa vie : c'est un aspect du martyre non sanglant ; voir aussi *infra*, 20, 467 s. **laudibus** : « à ce qui est louable, aux mérites, aux titres de gloire de Dieu » ; cf. *Ep.*, 28, 2 : *bonorum militum laudes*

vos frères, que faites-vous de plus qu'eux. Les païens ne le font-ils pas aussi ? Vous serez donc parfaits, vous, comme votre Père céleste est parfait<sup>2</sup>. » C'est à cette condition, comme il l'a dit, que deviennent parfaits les fils de Dieu, à cette condition, comme il l'a montré dans son enseignement, qu'atteignent leur complet achèvement ceux qu'a restaurés une naissance céleste, si la patience de Dieu le Père demeure en nous, si la ressemblance divine, que le péché avait fait perdre à Adam, éclate et brille dans nos actions. Quel immense bonheur de devenir semblable à Dieu, de posséder dans ses vertus ce qui peut s'égaliser aux titres de gloire divins<sup>1</sup> !

6. **Son incarnation** Cette doctrine au surplus, frères très aimés, Jésus-Christ, notre Seigneur et Dieu, ne s'est pas contenté de l'enseigner par des paroles, mais il l'a aussi réalisée par des actes. Et lui, qui avait déclaré être descendu pour faire la volonté du Père, parmi toutes les vertus admirables grâce auxquelles il a fourni la preuve de sa divine majesté, a également conservé la patience de son Père par sa ténacité à tout endurer<sup>2</sup>. C'est ainsi que tous ses actes, dès son avènement même<sup>3</sup>, sont marqués

*et glorias spirituales copiosa uarietate distribuit.*

2. **tolerantiae tenore** : « courage à supporter, résignation » ; cf. *De mort.*, 10 ; 11 ; *De laps.*, 2 ; AUGUST., *Sermo habitus Tuneba* « De patientia et De lectione euangelii de uillico » : *Sive patientia, sive sustinentia, sive tolerantia nominetur, pluribus uocabulis eandem rem significat.* **Tenor**, « durée » à l'époque classique, prend chez les auteurs chrétiens le sens de « persévérance », cf. CYPRIEN, *Ep.*, 28, 2 ; 55, 20 ; 54, 1 ; 74, 9 ; etc.

3. **Denique**, « enfin, bref, en somme », a évolué un peu avant l'époque de Cyprien vers un sens voisin de *itaque* ou *enim*, « ainsi, en conséquence ; en effet ». C'est le cas ici, de même qu'en *De domin. or.*, 24 ; *De mort.*, 13 ; etc. Mais il conserve parfois son sens classique, encore que rarement selon L. BAYARD, *Le latin...*, p. 164-165. **ab ipso statim aduentu** : E. W. WATSON, *The Style...*, p. 238, donne de nombreuses locutions semblables avec *statim* chez Cyprien ; citons : *De bono*, 12, 258 : *in exordio statim suo* ; *Ad Fort.*, 11 : *in origine statim mundi* ; *De domin. or.*, 9 ; *De zel.*, 4 ; et dans les lettres : *Ep.*, 6, 2 ; 20, 1 ; 58, 6 ; etc. Voir aussi p. 211, n. 2.



patientia comite signatur, quod primum de illa sublimitate caelesti ad terrena descendens non aspernatur  
 125 Dei filius carnem hominis induere et cum peccator ipse non esset aliena peccata portare; immortalitate interim posita fieri se mortalem patitur ut innocens pro nocentium salute perimatur. Dominus baptizatur a seruo et remissam peccatorum daturus ipse non  
 130 dedignatur lauacro regenerationis corpus abluere<sup>h</sup>. Diebus quadraginta ieiunat per quem ceteri saginantur : esurit et famem sentit ut qui in fame sermonis et gratiae fuerant caelesti pane saturentur. Cum diabolo temptante concreditur et inimicum tantum uicisse contentus nihil ultra uerba conatur. Discipulis  
 135 non ut seruis dominica potestate praefuit, sed benignus et mitis fraterna eos caritate dilexit, dignatus etiam pedes apostolorum lauare, ut dum circa seruos talis est dominus exemplo suo doceret qualis circa compares  
 140 et aequales debeat esse conseruus. Nec mirandum quod circa obaudientes talis extiterit qui Iudam potuit usque ad extremum longa patientia sustinere, cibum cum inimico capere, hostem domesticum scire nec palam ostendere, traditoris osculum non recusare.  
 145 In Iudaeis uero tolerandis aequanimitas quanta et quanta patientia ! Incredulos ad fidem suadendo

h. Cf. Tite, 3, 5

1. **carnem hominis induere** : Comparer Rom. 13, 14 : *induimini Domini Iesum Christum*; Gal. 3, 27; Col. 3, 10 : *induentes nouum (hominem)*; I Cor. 15, 53 : *oportet corruptibile hoc induere incorruptionem*; De bono, 9, 189 : *si ipsum induimus*; De hab. uirg., 13; TERT., *Adu. Marc.*, 5, 19. **peccata portare** : cf. De laps., 17; Ep., 11, 5 : *nostra peccata portaret*; 63, 13 : *qui et peccata nostra portabat*; 73, 5 : *qui peccata nostra portauerit*.

2. **lauacro regenerationis** : Tite, 3, 5 : *per lauacrum regenerationis et renouationis*; cf. De laps., 24; De hab. uirg., 2; *ibid.*, 23; De op., 2; TERT., *De pudic.*, 1. **caelesti pane** : cf. Ep., 69, 14; TERT., *De pudic.*, 9, 15.

du sceau de la patience, sa compagne : d'abord, descendant de la haute situation du ciel vers celle de la terre, il ne répugne pas, Fils de Dieu, à revêtir la chair de l'homme et, alors qu'il n'était pas pécheur lui-même, à assumer les péchés des autres<sup>1</sup>; quittant pour un temps l'immortalité, il endure de se faire mortel pour être mis à mort, lui non coupable, pour le salut des coupables. Tout Maître qu'il est, un serviteur le baptise, et, bien que destiné à accorder le pardon des péchés, il ne dédaigne pas personnellement de laver son corps dans le bain de la régénération<sup>h</sup>. Quarante jours il jeûne, celui qui nourrit les autres : il éprouve l'envie de manger et ressent la faim pour que ceux qui avaient faim de la Parole et de la grâce soient rassasiés du pain du ciel<sup>2</sup>. Il entre en lutte avec le diable qui le tente, et satisfait d'avoir seulement vaincu l'ennemi, il n'essaie rien de plus que des paroles. Quant à ses disciples il ne les a pas commandés comme des serviteurs avec l'autorité d'un Maître, mais, dans sa bienveillance et sa bonté, il les a aimés d'une affection fraternelle<sup>3</sup>; il daigna même laver les pieds des apôtres pour enseigner par son exemple, le Maître se comportant ainsi avec ses serviteurs, quel doit être avec ses pareils et ses égaux un compagnon de service. Et il n'est pas étonnant qu'il ait eu un tel comportement avec ceux qui lui obéissaient<sup>4</sup>, lui qui put supporter Judas jusqu'à la fin avec une longue patience, prendre sa nourriture avec un ennemi, savoir qu'il avait chez lui quelqu'un d'hostile sans le révéler ouvertement, ne pas refuser le baiser du traître. Et pour endurer les Juifs, quelle grande égalité d'âme et quelle grande patience !

3. **fraterna... caritate** : cf. De laps., 4; De unit. eccl., 14; De zel., 6. D'après VON SODEN, *Neue Testam.*, p. 68, *dilectio* figure 46 fois dans son œuvre, *caritas* 34 fois. H. PÉTRÉ, *Caritas, Étude sur le vocabulaire de la Charité, Spicilegium Sacrum Louaniense* 22, Louvain 1948, p. 70, constate que Cyprien emploie *caritas* quand il y a déjà *diligere* dans la phrase.

4. **obaudientes** : cf. De laps., 27; De domin. or., 14; TERT., *Adu. Marc.*, 2, 2, 7; il figure déjà dans APULÉ, *Met.*, 3, 5.

150 flectere, obsequio ingratos fouere, contradicentibus respondere leniter, superbos sustinere clementer, humiliter persequentibus cedere, prophetarum interfec-  
tores et aduersus Deum semper rebelles usque ad crucis et passionis horam uelle colligere !

7. Sub ipsa autem passione et cruce, priusquam ad crudelitatem necis et effusionem sanguinis ueniretur, quae conuiciorum probra patienter audita, quae contumeliarum tolerata ludibria, ut insultantium sputamina exciperet qui sputo suo caeci oculos paulo ante formasset, et cuius nomine a seruis nunc eius diabolus cum angelis suis flagellatur flagella ipse pateretur, coronaretur spinis qui martyras floribus coronat aeternis, palmis in faciem uerberaretur qui palmas ueras uincens tribuit, spoliaretur ueste terrena qui indumento immortalitatis ceteros uestit, cibaretur felle qui cibum caelestem dedit, aceto potaretur qui salutari poculo propinauit. Ille innocens, ille iustus, immo  
165 innocentia ipse et ipse iustitia inter facinorosos depu-

7, 152-167. Cf. TERT., 3, 9: *Taceo quod figitur, in hoc enim uenerat: numquid tamen subiendae morti etiam contumeliosi opus fuerat? Sed saginari patientiae uoluptate discessurus uolebat: despuitur, uerberatur, deridetur, foedis uestitur, foedioribus coronatur.* Tertullien reviendra sur la uoluptas patientiae, en 8, 7, à propos d'un simple particulier: *Hic iam de patientiae uoluptate. ... telum aliquod in petra constantissimae duritiae libratum et obtusum... in eum qui emisit reciproquo impetu saeuiet.*

Test., 7, 152 à 8, 185 (Sub ipsa ... sanguinem Christi) *Exempla Sancti Patr., cap. 83* (p. 120-121).

1. incredulos: cf. *De laps.*, 1: *incredulis ac perfidis.* rebelles: cf. *Ep.*, 55, 12; 58, 10; 59, 5; 69, 8; *rebellem*: 66, 1.

2. Sub ipsa passione et cruce: cf. *Ad Dem.*, 25: *sub ipso licet exitu.*

3. Formare: voir p. 183, n. 5.

4. martyras coronat: à rapprocher de Paul, *I Cor.* 9, 25: *illi... ut corruptibilem coronam accipiant, nos autem incorruptam*; cf. *De bono,*

Il amenait les incrédules à la foi par la persuasion, entourait les ingrats de prévenances, répondait aux contradicteurs avec courtoisie, tolérait les orgueilleux avec indulgence, s'inclinait humblement devant les persécuteurs, voulait jusqu'à la dernière heure de la croix et de la passion rassembler les meurtriers des prophètes et les éternels révoltés contre Dieu<sup>1</sup> !

### 7. Sa passion

D'ailleurs, à l'heure même de la passion et de la croix<sup>2</sup>, avant que l'on en vienne à la cruauté de la mort et à l'effusion du sang, que de sarcasmes outrageants entendus avec patience, que de moqueries injurieuses endurées, au point de recevoir les crachats de ceux qui l'insultaient, lui qui de sa propre salive avait rectifié peu auparavant les yeux de l'aveugle<sup>3</sup>; de subir le fouet, lui au nom de qui ses serviteurs fouettent aujourd'hui le diable et ses anges; de se voir couronné d'épines, lui qui couronne les martyrs de fleurs éternelles<sup>4</sup>; frappé au visage avec la paume des mains, lui qui décerne les palmes véritables aux vainqueurs<sup>5</sup>; dépouillé de son vêtement terrestre, lui qui revêt les autres de l'habit de l'immortalité; nourri de fiel, lui qui a donné une nourriture céleste; abreuvé de vinaigre, lui qui a fait boire à la coupe du salut<sup>6</sup>. Lui l'innocent, lui, le juste, ou plutôt, lui, l'Innocence et la

10, 231: *ad caelestes coronas... Neque... dolorum et passionum corona; ibid.*, 13, 311: *ut qui ad coronam laude nititur durante patientia coronetur.*

5. On a parfois entendu « avec des branches de palmes », alors qu'après les crachats, les fouets, la couronne d'épines, il s'agit des soufflets reçus, de la « paume de la main » sens très classique. Nous n'allons cependant pas jusqu'à souligner le jeu de mots en conservant la forme ancienne « palme », reprise pourtant par Lamartine dans *La chute d'un ange*, 7<sup>e</sup> vision: « Et de ses maigres mains les deux palmes dressées », cette tentative pour remettre le mot à la mode étant restée sans lendemain.

6. *terrena* opposé à *immortalitatis* forme un tour taciteen, voir *supra*, p. 79, n. 7. *cibaretur felle*: cf. *Matth.* 27, 34: *dederunt ei unum bibere cum felle mixtum.* *salutari poculo propinauit*: cf. CYPR., *Ep.*, 63, 7, 2: *quo (calice) credentibus propinaret*; JÉRÔME, *Ier.*, 5, 25, 15: *propinabis de illo (calice) cunctis gentibus.*

tatur<sup>1</sup> et testimoniis falsis ueritas premitur, iudicatur  
iudicaturus et Dei sermo ad uictimam tacens ducitur<sup>1</sup>.  
Et cum ad crucem Domini confundantur sidera,  
elementa turbentur, contremescat terra, nox diem  
170 cludat, sol ne Iudaeorum facinus aspicere cogatur  
et radios et oculos suos subtrahat, ille non loquitur  
nec mouetur nec maiestatem suam sub ipsa saltem  
passione profitetur; usque ad finem perseueranter  
ac iugiter tolerantur omnia ut consummetur in Christo  
175 plena et perfecta patientia.

8. Et post ista adhuc interfectores suos, si conuersi ad  
eum uenerint, suscipit et patientia salutari ad conse-  
ruandum benignus ecclesiam suam nemini cludit.  
Illos aduersarios, illos blasphemos, illos nominis sui  
180 semper inimicos, si paenitentiam delicti agant, si  
admissum facinus agnoscant, non solum ad indulgen-  
tiam criminis sed et ad praemium regni caelestis

Justice mêmes, est mis au rang des criminels<sup>1</sup>; de faux  
témoignages écrasent la Vérité; on juge celui qui doit juger,  
et la Parole de Dieu est conduite au sacrifice en se taisant<sup>1</sup>.  
Puis, alors qu'au moment de la croix du Seigneur les astres  
s'éclipsent, que les éléments se troublent, que la terre tremble,  
que la nuit intercepte la lumière du jour, que le soleil, pour  
n'être pas contraint de regarder le crime des Juifs, dérobe  
les rayons de ses yeux, lui ne parle pas<sup>2</sup>, ne bouge pas,  
ne révèle pas sa majesté, pas même au moment de sa passion :  
jusqu'à la fin il supporte tout avec une constance inépuisable  
pour que trouve son achèvement dans le Christ la patience  
pleine et parfaite.

### 8. Le pardon à ses meurtriers

Après quoi, il accueille encore ses  
meurtriers, s'ils se convertissent et  
reviennent à lui, et grâce à sa patience  
qui procure le salut, bienveillant quand il s'agit de sauver,  
il ne ferme son Église à personne<sup>3</sup>. Ces adversaires, ces  
blasphémateurs, ces ennemis éternels de son nom, s'ils se  
repentent de leur faute, s'ils reconnaissent le forfait commis,  
il ne les admet pas seulement au pardon de leur crime<sup>4</sup>,  
mais aussi à la récompense du royaume céleste<sup>5</sup>. Que peut-

**indulgentia criminis** : désignant le pardon, expression où *criminis* est très rare, voir cependant AUGUST., *Ep.*, 104, 9.

5. **non solum... sed** : Après *sed* en corrélation avec *non solum*, il convient d'ajouter et donné par les dix mss cités dans l'apparat du CCL à la suite de *V*, malgré les cinq (dont *S*) qui l'omettent. Effectivement dans dans le *De bono*, on a toujours *sed et* en pareil cas, ainsi dans 10, 219; 14, 314; 16, 356; etc. Voir aussi *De mort.*, 23, 5; *Ad Dem.*, 12, 12; 21, 7; *De op.*, 6, 4; *De domin. or.*, 29, 1; etc. L'omission, sans doute involontaire, de ce monosyllabe dans *S* n'est pas surprenante : et manque en effet chez lui dans 10, 201 : (*et*) *patriarchas*; 10, 227 : (*et*) *tamen*; 11, 237 : (*et*) *datae*; 15, 326 (*et*) *spe*; 16, 356 : *sed (et)*; 16, 359 (*et*) *haec*. Enfin, dans ce même chapitre 8, 184, il omet qui devant *fudit*. Sur les distractions de ce copiste, voir l'apparat critique de G. Hartel, pour chacun de ces passages.

i. Cf. Lc 22, 37 b j. Cf. Is. 53, 7

1. **facinorosos** : cf. *Ad Quir.*, 2, 15 : *inter facinorosos deputatus* (tiré d'Is. 53, 12 : *et cum sceleratis reputatus est*); *Ep.*, 67, 3. **ueritas premitur** : cf. MIN. FEL., Oct., 5, 13 : *incerta nobis ueritas occultatur et premitur*. Pour *sermo* plus africain que *uerbum*, voir *supra* p. 193, n. 3.

2. **ille non loquitur... patientia** : cette phrase ne comporte que des verbes passifs et déponents : *loquitur* - *mouetur* - *profitetur* - *tolerantur* - *consummetur*; E. W. WATSON en faisait déjà la remarque, *The Style...*, p. 214. Pour l'attitude silencieuse du Christ plus suggestive que la « volupté de la patience » chez TERTULLIEN, cf. *supra*, p. 161.

3. **Et... adhuc** : expression pléonastique; cf. *Ep.*, 73, 18 : *quando adhuc idem repetat et dicat*; *De bono*, 10, 216 : *adhuc magis*; *ibid.*, 10, 229 : *adhuc insuper*; *De domin. or.*, 30 : *adhuc amplius*; etc. SÈNÈQUE, *Ep.*, 52, 4 : *praeter haec adhuc*; *Dial.*, 5, 8, 5 : *magis adhuc*. **conuersi** : *Ad Quir.*, 1, 2 : *conuertatur unusquisque a uia mala*. **ecclesiam suam nemini cludit** : cf. *Ep.*, 57, 1 : *nec... permittebat... ecclesiam pulsantibus cludi*; 59, 16 : *nec ecclesia istic cuiquam cluditur*.

4. **illos blasphemos** : cf. *I Tim.* 1, 3 : *blasphemus fui et persecutor*. **admissum... admittit** : le même mot est pris en deux emplois différents.

admittit. Quid potest patientius, quid benignius dici ?  
 Viuificatur Christi sanguine etiam qui fudit sanguinem  
 185 Christi. Talis est Christi ac tanta patientia : quae nisi  
 tanta et talis existeret, Paulum quoque apostolum  
 ecclesia non haberet.

9. Quodsi et nos, fratres dilectissimi, in Christo  
 sumus<sup>k</sup>, si ipsum induimus, si ipse est salutis nostrae  
 190 uia qui Christum uestigiis salutaribus sequimur  
 per Christi exempla gradiamur, sicut Iohannes aposto-  
 lus instruit dicens : *Qui dicit se in Christo manere  
 debet quomodo ille ambulauit et ipse ambulare*<sup>l</sup>. Item  
 Petrus super quem ecclesia Domini dignatione fundata  
 195 est<sup>m</sup> in epistula sua ponit et dicit : *Christus passus  
 est pro uobis relinquens uobis exemplum, ut sequamini  
 uestigia eius qui peccatum non fecit, nec dolus inuentus  
 est in ore eius, qui cum malediceretur non remaledixit,  
 cum pateretur non minabatur, tradebat autem se iudicanti  
 200 iniuste<sup>n</sup>.*

k. Cf. II Cor. 5, 17      l. I Jn 2, 6      m. Cf. Matth. 16, 18  
 n. I Pierre 2, 21-23

1. si ipsum induimus : voir *supra*, p. 196, n. 1. si ipse est salutis  
 nostrae uia : cf. *Ep.*, 11, 5 : *Dominus... ipse disciplinae magister et exempli  
 nostri uia...* uestigiis salutaribus : cf. *De unit. eccl.*, 2 : *uestigiis Christi  
 uincens insistere ; De zel.*, 11 : *qui uestigia eius atque itinera sectatur ;  
 Ep.*, 13, 4 : *qui Dominum secuntur... et... uestigia eius imitentur.* gradia-  
 mur : cf. *De bono*, 20, 467 s. : *gradimur ; De hab. uirg.*, 21 : *gradiuntur ;  
 Ad Fort.*, 11 : *gradiantur ; De unit. eccl.*, 15 : *gradiatur ; Ep.*, 76, 7 : *gra-  
 dientium.*

2. qui dicit... ipse ambulare : I Jn 2, 6 ; de même *Ad Quir.*, 3, 11 ;  
*De hab. uirg.*, 7 ; *Ep.*, 58, 1. dignatione fundata est : le sens classique  
 de *dignatio*, « considération », s'enrichit, chez les auteurs chrétiens, de  
 celui de « condescendance », cf. *Ep.* 6, 12 ; 11, 6, 2 ; 28, 2, 4. Christus...

on citer de plus patient, de plus bienveillant ? Il est vivifié  
 par le sang du Christ, celui-là même qui a versé le sang  
 du Christ. Telle est, et aussi grande, la patience du Christ ;  
 et si elle n'était pas aussi grande et telle, l'Église ne posséde-  
 rait pas non plus l'apôtre Paul.

### 9. Suivons ses exemples

Et si, nous aussi, frères très aimés,  
 nous sommes dans le Christ<sup>k</sup>, si nous  
 l'avons revêtu, s'il est personnellement  
 la voie de notre salut, nous qui suivons le Christ dans ses  
 traces rédemptrices, marchons selon les exemples du Christ<sup>l</sup>,  
 comme l'enseigne l'apôtre Jean : « Celui qui prétend demeurer  
 dans le Christ doit marcher lui aussi comme il a marché<sup>l</sup>. »  
 De même Pierre, sur qui la condescendance du Seigneur  
 a fondé l'Église<sup>m</sup>, s'exprime ainsi dans son épître : « Le  
 Christ a souffert pour vous, vous laissant un modèle pour  
 que vous suiviez ses traces, lui qui n'a pas commis de faute,  
 et dans la bouche duquel il ne s'est pas trouvé de fourbe-  
 rie<sup>2</sup>, lui qui insulté ne rendait pas l'insulte, souffrant ne  
 menaçait pas, mais se livrait à celui qui le jugeait injuste-  
 ment<sup>n</sup>. »

iniuste : le premier verset est aussi en *De zel.*, 11, 19-20 ; *Ad Quir.*, 3,  
 39, 2 s. texte complet. Voir *supra*, p. 146, n. 2, le thème du **Christum  
 sequi** chez Cyprien, et le rapprochement unique aux II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles  
 de ces deux textes scripturaires (S. DELÉANI, *Christum sequi*, p. 63-64) ;  
 pour les divers sujets abordés par cet écrivain, cf. M. A. FAHEY, *Cyprian  
 and the Bible...*, p. 555-627, où l'auteur présente des séries de « types »  
 toujours développés de la même façon, en citant les textes où les emploie  
 l'évêque de Carthage ; pour les citations bibliques, voir *Biblia Patristica.  
 Index des citations et allusions bibliques...*, t. 2. De plus, cette métaphore  
 occupe une place importante dans la structure du traité. Elle vient en  
 conclusion de la première partie, qui est une exhortation à imiter les  
 personnes divines que Cyprien a longuement présentées ; il va parler  
 ensuite des avantages de la patience. Enfin, ce chapitre nous montre  
 un exemple heureux de renforcement par répétition synonymique dans une  
 métaphore.

10. Inuenimus denique et patriarchas et prophetas et iustos omnes qui figuram Christi imagine praeuente portabant nihil magis custodisse in laude uirtutum suarum quam quod patientiam forti et stabili aequanimitate tenuerunt. Sic Abel originem martyrii et passionem iusti initians primus et dedicans aduersus fratrem parricidam non resistit nec reluctatur, sed humilis et mitis patienter occiditur. Sic Abraham Deo credens et radicem ac fundamentum fidei primus instituens, temptatus in filio non dubitat neque cunc-

10, 208-212. Cf. TERT., 6, 1 : *Denique Abraham Deo credidit... cum filium immolare iussus est...* — 6, 2 : *tam graue praeceptum, quod nec domino perfici placebat, patienter et audiuit et, si deus uoluisset, implesset. Merito ergo benedictus quia et fidelis, merito fidelis quia et patiens !* — 6, 3 : *Ita fides patientia illuminata, cum in nationes seminaretur per semen Abrahae quod est Christus... ea sola iustitiae doctrinam defuisset.*

1. **denique**, voir p. 195, n. 3. **patriarchas... et iustos omnes** : dans ce chapitre Cyprien, pour les personnages retenus, suit CLÉMENT DE ROME dans *Ad Corinthios epistulae*, 1, 4 : Abel, Jacob, Joseph, Moïse et David ; il ajoute Abraham et Isaac, alors que Tertullien, dans le passage parallèle, cite seulement Abraham (il nommera Caïn pour l'impudence). Cyprien désignera encore Abel, Jacob, Joseph et David comme exemples de victimes de la jalousie en ajoutant Caïn, dans *De zel.*, 5. Voir H. KOCH, *Ricer. Relig.*, 5, 1929, p. 159. **figuram imagine praeuente portabant** : Pour exprimer une « préfiguration », *imago* est fréquent chez CYPRIEN, u.g. *Ad Fort.*, 7 ; *Ad Dem.*, 22 ; *Ep.*, 63, 3 ; 63, 4. **Portabant** semble inspiré par Paul, *I Cor.* 15, 49 (*Ad Quir.* 2, 10, 22) : *quomodo portauimus imaginem...* ; ce verbe chez CYPRIEN accompagne aussi *figuram* et *typum*, mais il est rare chez les autres écrivains ecclésiastiques. **forti et stabili** au sing. apparaît encore dans *Ad Fort.*, 13 ; *De mort.*, 1 ; *Ep.*, 11, 8 ; 67, 8 ; au pluriel dans *De unit. eccl.*, 2 ; *Ep.*, 4, 2 ; 6, 1 ; 10, 1. **aequinimitas** est dans TÉRENCE, *Phorm.*, 34, *Ad.*, 24 ; pour Tertullien et Cyprien, voir *Introd.* p. 164 s. : « Les harmoniques de *patientia* ». Dans cette phrase, **praeire** conserve sa valeur spatiale. G. BACHELARD, *La poétique de l'espace*, Paris 1957, fait figurer parmi les images spatiales celle de la voie et du cheminement. G. MATORE, *L'espace humain. L'expression de l'espace dans la vie, la pensée et l'art contemporains*, Paris 1962, déclare aussi

### 10. La patience des patriarches, des prophètes, des justes

Aussi trouvons-nous que les patriarches et les prophètes et tous les justes qui portaient la préfiguration du Christ, son image marchant devant eux, n'ont rien surveillé davantage, parmi leurs glorieuses vertus, que la pratique de la patience avec une égalité d'âme courageuse et ferme<sup>1</sup>. Ainsi Abel, le premier à inaugurer et à consacrer l'origine du martyr et la passion du juste, ne regimbe pas et n'oppose pas de résistance devant son frère meurtrier, mais humble et doux il se laisse égorger patiemment<sup>2</sup>. Ainsi Abraham, qui croit en Dieu, et le premier à établir la racine et le fondement de la foi, mis à l'épreuve en la personne de son fils, n'hésite pas,

que les formules fossilisées peuvent redevenir expressives (p. 29-45, surtout p. 41). *Imagine* semble personnifié et évoquer le Christ, qui guide ceux qui le suivent tout en le portant en figure : c'est aussi l'interprétation de S. DELÉANI, *op. cit.*, p. 136 et n. 623. On doit également souligner qu'il marche devant eux, dès avant sa venue sur terre, et que la place de *Christi* entre *figuram* et *imagine* est significative. Il convient, enfin, de rapprocher *praeuente* de *praeuere* (*Stephanus*) au chapitre 16, 355 du *De bono*, également spatial : il courait devant les martyrs à venir.

2. **Abel originem martyrii** : l'exemple d'Abel figure encore dans *De domin. or.*, 24 ; *Ep.*, 58, 5 ; 59, 2. Voir *infra*, à propos d'Abraham, l'expression voisine, *radicem ac fundamentum fidei primus instituens*, à rapprocher d'APULÉE, *De Plat.*, 2, 26 : *originis eius principia et fundamenta disponit ; Met.*, 4 : *clementorum origo initialis ; Apol.*, 64 : *totius rerum naturae causa et ratio et origo initialis*. **parricidam** : ainsi qu'il ressort de la loi *Pompeia de parricidiis*, et de la définition de QUINTILIEN, *Inst.*, 8, 6, 35, « *parricidium* » désigne non seulement le meurtrier d'un *parens*, père, mère, grands-parents mais aussi celui d'un frère, d'une sœur, d'un oncle ou d'une tante. Les termes *fratricida*, *sororicida* existent aussi ; ils figurent à côté de *parricida* dans le *Pro domo sua*, 26, de CICÉRON. Dans le *De patientia* de TERTULLIEN, 5, 16, on lit : *Caïn ille primus homicida et primus fraticida*. Ici tous les mss de Cyprien portent *parricidam*, il faut donc le conserver. A propos de Caïn, l'auteur écrit de même dans *De zel.*, 5, 1 s. : *hinc parricidia nefanda coeperunt, dum Abel iustum Caïn zelat iniustus ;* et dans *De mort.*, 17, 11 : *parricidium*. Le droit français réserve le mot « *parricide* » pour celui qui tue ses père ou mère légitimes, naturels ou adoptifs, ou tout autre de ses ascendants légitimes. Voir aussi *Ad Don.*, 7, 160.

tatur, sed praeceptis Dei tota patientia deuotionis obsequitur<sup>o</sup>. Et Isaac ad hostiae dominicae similitudinem praefiguratus quando a patre immolandus offertur, patiens inuenitur; et Iacob fugatus a fratre de  
 215 terra sua patienter excedit et maiore patientia postmodum supplex adhuc magis impium et persecutorem muneribus pacificis ad concordiam redigit<sup>p</sup>. Ioseph uenumdatus a fratribus et relegatus non tantum patienter ignoscit, sed et gratuita uenientibus frumenta  
 220 largiter et clementer impertit<sup>q</sup>. Moyses ab ingrato et perfido populo contemnitur frequenter et paene lapidatur, et tamen lenis et patiens pro eisdem Dominum deprecatur<sup>r</sup>. In Daudid uero, ex quo secundum carnem Christi natiuitas oritur, quam magna et mira et christiana patientia habuisse in manu saepe ut Saul regem  
 225 persequentem se et interficere concupiscentem posset occidere et tamen subditum sibi et traditum maluisse seruare nec rependisse inimico uicem, sed occisum adhuc insuper et uindicasse<sup>s</sup> ! Tot denique prophetae  
 230 interfecti, tot martyres gloriosis mortibus honorati, qui omnes ad caelestes coronas patientiae laude uenerunt ! Neque enim potest accipi dolorum et passionum corona, nisi praecedat in dolore et passione patientia.

**Test.**, 10, 232-233 (Neque enim ... patientia) DEFENSOR, *Lib. Scint.*, 2, 55 (SC 77, p. 82).

o. Cf. Gen. 4, 3 s. (Abel); Gen. 22, 1-19 (Abraham) p. Cf. Gen. 28, 1-5; 32, 14-21; 33, 1-16 q. Cf. Gen. 37, 12-28; 42, 19 et 25-28  
 r. Cf. Ex., 15, 24; 16, 2; 17, 2-3; Nombr. 14, 2 s.; 20, 2 s. s. Cf. I Sam. 24; 26, 7-12 et 21-25; II Sam. 1, 1-16

1. L'exemple d'Abraham figure dans *De mort.*, 12; *Ep.*, 58, 5. **Deo credens**: se lit deux fois dans *Ep.*, 63, 4. **tota patientia deuotionis obsequitur**:

ne tempore pas, mais obéit aux ordres divins avec toute la patience de son dévouement courageux<sup>o</sup>. C'est ensuite Isaac, préfigurant le Seigneur victime par sa ressemblance avec lui, quand son père l'offre en sacrifice, que l'on trouve patient<sup>1</sup>; puis Jacob qui, chassé par son frère, se résigne à quitter son pays, et avec une patience plus grande par la suite supplie et amène à la concorde par des cadeaux pacifiques son persécuteur encore plus impie<sup>p</sup>. Joseph vendu par ses frères et exilé ne se contente pas de pardonner patiemment, mais quand ils viennent à lui il leur distribue du blé gratuitement avec une indulgente libéralité<sup>q</sup>. Moïse est souvent méprisé et presque lapidé par un peuple ingrat et sans foi, et pourtant, doux et patient, il prie pour lui le Seigneur<sup>r</sup>. Et chez David dont la lignée donne naissance au Christ selon la chair, quelle patience immense et admirable et chrétienne<sup>2</sup> ! Il fut souvent en son pouvoir de faire mourir le roi Saul qui le poursuivait et désirait ardemment le tuer, et pourtant, une fois qu'il lui fut soumis et livré, il préféra le garder sain et sauf, et au lieu de payer son ennemi de retour, quand il fut assassiné, il le vengea<sup>s</sup> ! Enfin, tant de prophètes massacrés, tant de martyrs honorés d'une mort glorieuse, qui tous parvinrent à la couronne céleste par les mérites de la patience ! On ne peut en effet recevoir la couronne des douleurs et des souffrances que si l'on a enduré patiemment au préalable la douleur et la souffrance.

*deuotio* désigne à cette époque « le dévouement courageux » ainsi *Ep.*, 55, 9 exemple du pape Corneille; 58, 5 : *dum Deo fide deuotionis obsequitur* (exemple d'Abraham) **praefiguratus**: voir *Ad Fort.*, 7 : *Iudaicus populus ad umbram nostri et imaginem praefiguratus*; *Ep.*, 63, 4.

2. **christiana**: chez les auteurs chrétiens l'adjectif est plus rare que le nom; cependant, chez CYPRIEN, *De unit. eccl.*, 3: *christiani nominis*; *Ep.*, 69, 5: *unanimitem christianam*; 67, 8: *christianae uirtutis*.

11. Quam sit autem patientia utilis et necessaria,  
 235 fratres dilectissimi, ut manifestius possit et plenius nosci,  
 Dei sententia cogitetur quam in origine statim mundi  
 et generis humani Adam praecepti immemor et datae  
 legis transgressor accepit. Tunc sciemus quam patien-  
 tes esse in isto saeculo debeamus, qui sic nascimur  
 240 ut pressuris istic et conflictationibus laboremus. *Quia*  
*audisti*, inquit, *uocem mulieris tuae et manducasti ex*  
*illa arbore, de qua sola praeceperam tibi ne manducares,*  
*maledicta terra erit in omnibus operibus tuis, in tristitia*  
*et gemitu edes ex ea omnibus diebus vitae tuae. Spinās et*  
 245 *tribulos eiciet tibi et edes pabulum agri. In sudore*  
*uultus tui edes panem tuum, donec reuertaris in terram*  
*de qua sumptus es : quoniam terra es et in terram ibis*.  
 Huius sententiae uinculo colligati omnes et constricti  
 sumus, donec morte expuncta de isto saeculo rece-  
 250 damus. In tristitia et gemitu simus necesse est omnibus

II, 234-247. Cf. TERT., 5, 9, où il rappelle le récit d'Ève tentant Adam après avoir été séduite par le démon : *Conuenta statim illi (diabolo) mulier... per conloquium ipsum eius afflata est spiritu impatientia infecto...* — 5, 10 : *Quid quod non sustinuit sola conuenta est apud Adam, nondum maritum, nondum aures sibi debentem, impatiens etiam tacendi...* — 5, 11 : *Perit igitur et alius homo per impatientiam alterius, perit mox et ipse per impatientiam suam utrobique commissam* (CYPR., 19 418 : *et perit primus et perdidit*).

Test., II, 236-250 (Dei sententia ... recedamus) AUGUSTINUS, *Contra duas ep.*, Pel. IV, 8, 22 (p. 545).

t. Gen. 3, 17-19

1. datae legis transgressor : Jac. 2, 1 : *factus es transgressor legis* ; cf. TERT., *De resurr. carn.*, 39. in isto saeculo : cf. Luc 16, 8 : *filius huius saeculi* ; De domin. or., 13 : *qui in saeculo...* ; selon VON SODEN, *Das lat...*, p. 69-71, *saeculum* serait plus africain que *mundum* ; ce dernier terme est néanmoins assez fréquent chez Cyprien, ainsi *infra*, 12, 263, mais on a *saeculum* en *Ad Quir.*, 3, 11 ; *Ad Fort.*, 7 : *saeculi* ; *De hab. uirg.*, 7 (2 fois *saeculo*) ; *De domin. or.*, 13 : *saeculo* ; *De laps.*, 2 : *saeculi* ; *ibid.*, 8 : *saeculo* ; *Ep.*, 13, 5. Pour l'emploi de *mun-do* : P. DE PUNNET, dans l'article « Baptême » (*Dict. d'archéologie chrétienne et de liturgie*, de Cabrol-Leclercq,

### 11. Nécessité de la patience

Mais, frères très aimés, afin de pouvoir connaître plus clairement et plus complètement combien la patience est utile et nécessaire, que l'on pense à l'arrêt divin qui, dès l'origine du monde et du genre humain, a frappé Adam pour avoir oublié le commandement et violé la loi donnée. Nous saurons alors combien nous devons nous armer de patience en ce monde, nous que la naissance destine à peiner ici-bas dans les tribulations et les combats<sup>1</sup>. « Parce que, dit l'Écriture, tu as écouté la voix de ta femme et que tu as mangé du seul arbre dont je t'avais interdit de manger, la terre sera maudite en toutes tes œuvres ; c'est dans la tristesse et les gémissements que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie. Elle produira pour toi des épines et des chardons et tu mangeras l'herbe des champs. A la sueur de ton visage tu mangeras ton pain, jusqu'à ce que tu retournes à la terre d'où tu fus tiré : car tu es terre et tu retourneras à la terre<sup>2</sup>. »

Le lien de cet arrêt nous attache tous et nous enchaîne ensemble jusqu'à ce que, notre dette payée à la mort, nous nous retirions de ce monde<sup>3</sup>. C'est une nécessité pour nous

Paris 1907-1959), pense que Cyprien a subi l'influence de la formule du sacrement : *renuntiare diabolo et pompae et angelis suis*, où les derniers mots évoquent l'idée du monde. *pressuris* : cf. p. 193, n. 3. Autres exemples du mot lié à un autre : *Ad Fort.*, 11 : *per pressuras et iniurias* ; *Ep.*, 11, 5 : *pressuris et angustiis* ; 60, 5 : *pressuras et angustias* ; employé seul : *Ep.*, 6, 2 : *pressurae iustorum* ; 11, 1 : *pressurae istius* ; 11, 7 : *praesentis pressurae* ; 58, 2 : *pressuris argentibus* ; *De laps.*, 1 : *tempestate pressurae*. Au sens de « besoin » : avec *necessitas* ou *egestas* : *Ep.*, 5, 1 : *necessitates et pressuras* ; *De domin. or.*, 33 : *in necessitate pressurae* ; *De op.*, 15 : *pressuras et angustias egestatis*.

2. *Quia audisti... terram ibis* : même citation en *Ad Quir.*, 3, 58. *morte expuncta* : cf. *De mort.*, 3 : *quando expuncta hac morte ad immortalitatem uenimus* ; TERT., *De resurr. carn.*, 14, 8 : *idque iudicium resurrectionis expunget* ; *ibid.*, 41, 6. L. BAYARD, *Le latin...*, p. 89, explique ainsi l'histoire de ce verbe : dans un ms., des points auprès d'un mot ou d'un chiffre indiquaient une suppression (*puncta delentia*) ou une correction à faire ; d'où le sens métaphorique de ce terme « mettre ordre à, régler quelque chose, s'acquitter de ».

diebus uitae nostrae, edamus panem necesse est cum sudore et labore.

12. Vnde unusquisque cum nascitur et hospitio mundi huius excipitur, initium sumit a lacrimis et quamvis  
 255 adhuc omnium nescius et ignarus nihil aliud nouit in illa ipsa prima natiuitate quam flere. Prouidentia naturali lamentatur uitae mortalis anxietates, et labores et procellas mundi quas ingreditur, in exordio statim suo, ploratu et gemitu rudis anima testatur. Sudatur  
 260 enim quamdiu istic uiuitur et laboratur; nec sudantibus et laborantibus possunt alia magis quam patientiae subuenire solacia: quae cum apta sint et necessaria in isto mundo uniuersis, tunc magis nobis qui diabolo

12, 263-267. Cf. TERT., II, 1: ... *Lata atque diffusa est operatio mali multiplicia ipsius incitamenta iaculantis et modo paruula et modo maxima; ubi minor iniuria, ibi nulla necessitas impatientiae, at ubi maior iniuria, ibi necessarius iniuriae medela, patientia.*

I. **unusquisque cum nascitur... anima testatur**: il y a ici combinaison de plusieurs textes; pour *hospitio* voir CICÉRON, *Cato M.*, 84: *hospitium miseriarium*; SÉNÈQUE, *Consol. ad Marc.*, 21, 1. Pour les larmes et la situation précaire de l'enfant: LUCRÈCE, 5, 222-227; SÉNÈQUE surtout: *Consol. ad Polyb.*, 4, 3: *quae (natura) primum nascentium hominum fletum esse uoluit?*; *Ep.*, 64, 6: *in primo statim natiuitatis suae ortu plorantes et flentes*; 102, 26: *gemis, ploras: et hoc ipsum flere nascentis est, ... rudis et imperitus omnium ueneras*; PLINE L'ANCIEN, *Nat. Hist.*, 7, pr. 2: *hominem nudum in nuda humo... ad uagitus statim et ploratum*. Enfin TERTULLIEN, *De anima*, 19, 8: *de prospectu lacrimabilis uitae... presciens... ab ingressu natiuitatis, nedum intellegens*; *Adv. Marc.*, 4, 21: *nec statim lucem auspicatus*. H. KNOCK, *Cypr. Unters.*, p. 305, ne cite que SÉNÈQUE. Après Cyprien, on lira encore sur le même thème: LACTANCE, *De opif. Dei*, 3, 1: *naturam non matrem esse humani generis sed nouercam... inops et infirmus... nihil aliud possit quam fragilitatis suae condicionem ploratu ac fletibus ominari*; JÉRÔME, *Ep.*, 22, 19, 3: *quos uagitus delectat infantum in ipso lucis exordio fletu lugentium quod nati sunt*; AUGUSTIN, *De ciu. Dei*, 21, 14: *quae (infantia) quidem quod non a risu sed a fletu orditur hanc lucem, quid malorum ingressa sit nasciens prophetat quodam modo*.

Pour les anciens (Socrate, Lucrèce) les pleurs des nouveaux-nés proviennent de leur premier contact avec l'air ambiant. SÉNÈQUE estime qu'ils sont, de plus, causés par le toucher d'une main rude: *Ep.*, 102, 26: *emissum adflauit aura liberior (un afflux d'air libre), deinde offendit*

d'être dans la tristesse et les gémissements tous les jours de notre vie, une nécessité de manger notre pain en suant et en peinant.

**12. La vie durant, elle est indispensable** Aussi chaque individu, lors de sa naissance et de son accueil dans l'hôtellerie de ce monde, commence-t-il

par des larmes; et bien qu'absolument ignorant de tout encore, il ne sait rien autre en ces premiers instants de sa naissance que pleurer<sup>1</sup>. Par une prévision instinctive, il gémit sur les angoisses de la vie mortelle, et son âme sans expérience atteste dès le début, par des pleurs et des vagissements, les fatigues et les orages du monde dans lequel il entre<sup>2</sup>. Il sue effectivement tant qu'il vit ici-bas et il peine; or à qui transpire et peine aucune autre consolation ne peut mieux venir en aide que la patience; et puisque ce réconfort est utile et indispensable à tous en ce monde, il l'est davantage alors à nous que les assauts du diable

*durae manus tactus*. C'est d'abord Tertullien (*auspicatus*) et Cyprien (*testatur*), puis Lactance (*ominari*) et Augustin (*prophetat*) qui voient en eux le présage des maux à venir. Selon Jérôme enfin, les enfants déplorent le fait même de leur naissance (*quod nati sunt*). **prima natiuitate**: Nous entendons cette expression avec le même sens que dans SÉNÈQUE, *Consol. ad Polyb.*, 4, 3: *in primo... natiuitatis suae ortu*, « aux premiers instants de sa naissance »; dans ce passage l'écrivain n'oppose pas « la première naissance » à la « seconde », le baptême, *secunda natiuitas*; expression courante chez lui, *u.g. Adv. Don.*, 4, 71, mais aussi chez d'autres écrivains: TERT., *Exh. cast.*, 1; *An.*, 41; etc. Voici des exemples où Cyprien parle également de « la vie naturelle »: *De laps.*, 9; *De domin. or.*, 17; et, avec *secunda*, de la vie engendrée par le baptême, *ibid.*, 23; *Ep.*, 74, 5.

2. **punctuation**: malgré la ponctuation de CCL et de CSEL qui coupent ainsi: *quas ingreditur in exordio, statim suo ploratu...*, il faut lier *in exordio statim suo*, et rattacher cette expression à *testatur* et non pas à *ingreditur* avec lequel elle ferait double emploi; on ne saurait placer *suo* devant *ploratu*, car sa place est après le nom, ici après *exordio*. Comparer d'autres tours semblables, *supra*, II, 236; *in origine statim mundi*; 6, 122: *ab ipso statim aduentu*. Ils sont imités de SÉNÈQUE, *Ep.* 64, 6: *in primo statim natiuitatis suae ortu*; *Consol. ad Polyb.*, 4, 3. Voir aussi *supra*, p. 195, n. 3.



impugnante plus quatinur, qui in acie cotidie stantes  
 265 inueterati et exercitati hostis colluctationibus fatiga-  
 mur<sup>1</sup>, quibus praeter uarias et adsiduas temptationum  
 pugnas in persecutionum quoque certamine patri-  
 monia relinquenda sunt, subeundus carcer, portandae  
 270 catenae, animae impendendae, gladius, bestiae, ignes,  
 cruces, omnia denique tormentorum ac poenarum  
 genera fide et uirtute patientiae perferenda, Domino  
 ipso instruente et dicente : *Haec locutus sum uobis,*  
*ut in me pacem habeatis, in saeculo autem pressuram :*  
*sed fideite, quoniam ego uici mundum*<sup>2</sup>. Si autem qui  
 275 diabolo et mundo renuntiauimus pressuras et infes-  
 tationes diaboli et mundi crebrius ac uiolentius patimur,  
 quanto magis patientiam tenere debemus qua adiutrice  
 et comite omnia infesta toleremus !

13. Domini et magistri nostri salutare praeceptum  
 280 est : *Qui tolerauerit usque ad finem hic saluus erit*<sup>3</sup>. Et  
 iterum : *Si permanseritis in uerbo meo, uere discipuli mei*  
*estis : et cognoscetis ueritatem, et ueritas liberabit uos*<sup>4</sup>.

12, 268-271. Cf. TERT., 13, 8 : *ut ignem, ut crucem, bestias, gladium constantissime toleret, quae prophetae, quae apostoli sustinendo uicerunt.*

u. Cf. Éphés. 6, 11-12      v. Ju 16, 33      w. Matth. 10, 22 b  
 x. Ju 8, 31-32

1. *nec sudantibus et laborantibus* : cf. *Ad Quir.*, 3, 6 (titre) ; *Ad Fort.*, 11 ; *De laps.*, 2 ; *ibid.*, 7 ; *De mort.*, 1 ; *ibid.*, 11 et 16 ; *Ep.*, 6, 2 ; 13, 2 ; 19, 2 ; 37, 1. *subuenire solacia* : comparer à *De zel.*, 9, 3 : *medella subueniente* ; et à 9, 13 : *nec solacia tibi ulla subueniunt*. Les ligues qui suivent dans le *De bono* sur la présence du diable en nous, *inueterati... hostis* (enraciné et entraîné), évoquent aussi celles qui dans le *De zel.* figurent entre les deux citations que nous venons d'en faire ; on y lit justement des expressions très fortes : 9, 8 : *nullius magis quam tuae salutis inimicus es... tu te non potes fugere* ; 9, 10 : *Vbicumque fueris, aduersarius tuus tecum est, hostis semper in pectore est*. Voir *Ad Fort.*, praef. 2 : *Aduersarius uetus est et hostis antiquus qui diabolo... plus quatinur* : *Ad Quir.*, 3, 117 : *Fortem congressionem esse aduersus diabolum...* ; *De bono*, 18, 393 s. ;

ébranlent plus<sup>1</sup>, à nous qui chaque jour debout sur la ligne de bataille sommes exténués par des corps-à-corps avec un ennemi implanté depuis longtemps et entraîné<sup>2</sup>, à nous qui, en plus des combats divers et incessants des tentations, devons aussi abandonner notre patrimoine dans la bataille des persécutions, endurer la prison, porter des chaînes, sacrifier notre vie, subir sans défaillance l'épée, les bêtes, le feu, la croix, bref toute espèce de tortures<sup>3</sup> et de supplices, grâce à la foi et à l'efficacité de la patience, selon l'enseignement du Seigneur lui-même qui déclare : « Je vous ai dit ces choses pour qu'en moi vous ayez la paix ; dans le monde, par contre, vous aurez des tribulations ; mais confiance : j'ai vaincu le monde<sup>4</sup>. Et si nous qui avons renoncé au diable et au monde nous ressentons plus fréquemment et plus violemment les attaques acharnées du diable et du monde, combien plus devons-nous conserver la patience : son aide et sa compagnie nous permettraient de supporter tout ce qui est hostile !

13. Elle ouvre la voie Il y a un précepte de notre Seigneur  
 à l'espérance et Maître relatif au salut : « Celui qui  
 et à la foi aura supporté jusqu'au bout, celui-là  
 sera sauvé<sup>5</sup>. » Et encore : « Si vous  
 demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples :  
 vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres<sup>6</sup> 4. »

*ibid.*, 19, 413 ; *De unit. eccl.*, 1 ; *ibid.*, 20, 22, 27 ; *De mort.*, 4 ; *ibid.*, 5, 9 ; *De zel.*, 3 ; *Ep.*, 43, 3 ; 58, 9 ; 59, 2.

2. *omnia tormentorum genera* : Cyprien les énumère encore dans *De hab. uirg.*, 6 ; *Ad Dem.*, 12 ; *Ep.*, 55, 9.

3. *Haec locutus... uici mundum* : texte cité aussi en *Ad Quir.*, 3, 6, 15 s. ; *Ad Fort.*, 11, 18 ; mais l'un et l'autre avec *saeculo* au lieu de *mundo* comme ici. Effectivement l'écrivain emploie plus rarement ce dernier terme, cf. p. 208, n. 1.

4. « *Qui tolerauerit... saluus erit* » : verset cité encore en *Ad Quir.*, 3, 16 ; *Ad Fort.*, 8, 8 avec *perseuerauerit* au lieu de *tolerauerit* ; *De unit. eccl.*, 21 ; *Ep.*, 12, 1 ; 14, 2. « *Si permanseritis... liberabit uos* » : texte cité encore en *Ad Fort.*, 8, 9.

Tolerandum est et perseuerandum, fratres dilectissimi, ut ad spem ueritatis et libertatis admissi ad ueritatem  
 285 et libertatem ipsam peruenire possimus, quia hoc ipsum quod christiani sumus fidei et spei res est. Ut autem peruenire spes et fides ad fructum possint sui patientia opus est. Non enim praesentem gloriam sequimur sed futuram, secundum quod et Paulus  
 290 apostolus monet dicens : *Spe saluati sumus. Spes autem quae uidetur non est spes. Quod enim uidet quis, quid sperat ? Si autem quod non uidemus speramus, per expectationem speramus*<sup>1</sup>. Expectatio et patientia necessaria est, ut id quod esse coepimus impleamus  
 295 et quod speramus et credimus Deo repraesentante capiamus.

Denique alio in loco idem apostolus iustos et operantes et de diuini faenoris incremento caelestes sibi thesauros recondentes ut patientes quoque sint instruit et docet  
 300 dicens : *Ergo dum tempus habemus, operemur quod bonum est ad omnes, maxime uero ad domesticos fidei. Bonum autem facientes non deficiamus : tempore enim suo metemus*<sup>2</sup>. Admonet ne quis impatientis in operatione

13, 287-296. Cf. TERT., II, 5 : *Vndique igitur adstricti sumus officio patientiae administrandae, quia qua ex parte aut erroribus nostris aut mali indisiis aut admonitionibus domini interuenimus. Eius officii magna merces, felicitas scilicet.* Elle est nécessaire, poursuit-il, pour mériter les béatitudes. On le voit, ce n'est pas nettement l'idée de foi et d'espérance comme chez Cyprien, encore que la pensée en soit voisine. Pour la foi il faut également citer, pensons-nous, 6, 4 : ... *nondum enim patientia in terris, quia nec fides scilicet.*

y. Rom. 8, 24-25      z. Gal. 6, 10 ; 9

1. **spes et fides** : cf. *Ad Quir.*, 3, 45 ; *De domin. or.*, 1.

2. Malgré les bons mss *Ph*, et *h B*, et bien que les textes du N.T. cités dans ce traité ressemblent sept fois à la Vulgate (voir en Annexe), nous conservons ici, avec le *CCL*, le texte probable de la Bible d'Afrique.

3. **Deo repraesentante** : à l'actif, ce verbe signifie « rendre de nouveau

Il faut supporter et persévérer, frères très aimés, pour qu'admis à l'espérance de la vérité et de la liberté nous puissions parvenir à la vérité et à la liberté elles-mêmes, car, si nous sommes chrétiens, c'est l'œuvre de la foi et de l'espérance. Or pour que l'espérance et la foi puissent arriver à leur fruit, elles ont besoin de la patience<sup>1</sup>. Effectivement ce n'est pas la gloire présente que nous poursuivons, mais celle à venir, selon l'avertissement que nous donne aussi l'apôtre Paul : « C'est l'espérance qui nous sauve. Or une espérance dont on voit l'objet n'est pas une espérance. Ce que l'on voit, en effet, comment l'espérer ? Tandis que si nous espérons ce que nous ne voyons pas, nous espérons tant que dure notre attente<sup>2</sup>. » Attente et patience sont indispensables pour achever ce que nous avons commencé d'être et pour saisir, avec l'aide de Dieu<sup>3</sup>, l'objet de notre espérance et de notre foi.

C'est ainsi que dans un autre passage, le même apôtre enseigne et apprend aux justes et à ceux qui font des bonnes œuvres et à ceux qui, grâce aux intérêts que Dieu majore, s'amassent des trésors dans le ciel, à être également patients : « Ainsi, tant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien à l'égard de tous, mais surtout de nos frères dans la foi. Ne nous laissons pas de faire le bien : en son temps nous récolterons<sup>4</sup>. » Il engage à ne pas interrompre les bonnes

présent » ; mais ici, comme souvent, le composé est un équivalent plus personnel du simple *praesentare* : « rendre présent, réaliser telle chose » ; cf. L. BAYARD, *Le latin...*, p. 107. D'où « Dieu aidant, agissant, intervenant, avec le secours de Dieu ». Au passif, Cyprien écrit, *supra* 4, 91 : *repraesentatur poena impio*, le châtement est rendu présent (appliqué) à l'impie ; et dans *Ep.*, 43, 7, 2 : *ut repraesentent uobis post Paschae diem cum collegis meis*, « (la persécution touche à sa fin) si bien que je serai présent parmi vous après Pâques avec mes collègues. » Ici, à l'actif, il ne peut pas signifier « se rendre présent ».

4. **de diuini faenoris incremento** : « grâce aux intérêts que Dieu majore », car nos mérites personnels grandissent par suite des mérites immenses obtenus par le Christ et qui leur sont appliqués gratuitement.  
**Ergo... metemus** : cf. *De op.*, 24.

deficiat, ne quis temptationibus aut auocatus aut uictus  
 305 in medio laudis et gloriae itinere desistat et pereant  
 praeterita, dum quae coeperant desinunt esse perfecta,  
 sicut scriptum est : *Iustitia iusti non liberabit eum*  
*in quocumque die exerrauerit<sup>a</sup>*, et iterum : *tene quod*  
 310 *habes, ne alius accipiat coronam tuam<sup>b</sup>*. Quae uox  
 adhortatur patienter et fortiter perseuerare, ut qui  
 ad coronam laude iam proxima nititur durante patientia coronetur.

14. Patientia autem, fratres dilectissimi, non tantum  
 bona custodit, sed et repellit aduersa. Spiritui sancto  
 315 fauens et caelestibus ac diuinis cohaerens contra  
 facta carnis et corporis quibus anima expugnatur et  
 capitur uirtutum suarum propugnaculo reluctatur.  
 Inspiciamus denique pauca de multis, ut de paucis  
 intellegantur et cetera. Adulterium, fraus, homicidium  
 320 mortale crimen est. Sit fortis et stabilis in corde patientia,  
 nec adulterio sanctificatum corpus et Dei templum  
 polluitur nec iustitiae dicata innocentia contagio

14, 314-320. En 5, 16, Tertullien parle de l'homicide à propos de Caïn, puis de la chasteté : *Caïn ille primus homicida...* — 5, 20 : *quis adulterium sine libidinis impatientia subiit ? ...* — 5, 21 : *omne peccatum impatientiae adscribendum. Malum impatientia est boni. Nemo impudicus non impatientis pudicitiae, et improbus probitatis, et impius pietatis, et inquietus quietis.*

14. 318-319. TERT., 5, 25 : *Ac ne singula peruagemur*, a probablement inspiré à Cyprien *Inspiciamus denique pauca...* Malgré tout, ce chapitre reste assez personnel, les critiques ne semblent pas y avoir pris garde.

Test., 14, 313-314 (Patientia ... aduersa) DEFENSOR, *Lib. Scint.*, 2, 57 (SC 77, p. 82).

a. Éz. 33, 12      b. Apoc. 3, 11

1. ne quis... deficiat : Cyprien recommande encore les bonnes œuvres dans *De laps.*, 35 ; *De domin. or.*, 33, et surtout dans le *De op.*, dont c'est le sujet : 1 ; 4 ; etc. *auocatus* terme assez fréquent, cf. *Quod idol.*, 7 :

œuvres par manque de patience, à ne pas s'arrêter à mi-chemin de la louange et de la gloire, ou détourné ou vaincu par les tentations, en perdant les mérites passés, tandis que cesse d'être parfait ce qui avait commencé à l'être, ainsi qu'il est écrit : « La justice du juste ne le délivrera pas au jour de ses errements<sup>a</sup> » ; et encore : « Tiens bien ce que tu possèdes, de crainte qu'un autre ne reçoive ta couronne<sup>b</sup> 1. » Cette parole nous invite à persévérer avec patience et courage, pour que celui dont l'effort vers la couronne approche déjà de la gloire soit couronné grâce à la continuité de sa patience.

#### 14. Elle repousse ce qui nous est contraire

La patience d'ailleurs, frères très aimés, ne se contente pas de préserver les mérites, mais elle repousse également ce qui nous est contraire. Favorable à l'action de l'Esprit-Saint et étroitement liée aux réalités célestes et divines, grâce au rempart de ses vertus elle oppose de la résistance aux entreprises de la chair et du corps qui prennent l'âme d'assaut et la font prisonnière<sup>2</sup>. Examinons en effet un petit nombre d'exemples parmi une multitude, pour que ce petit nombre nous fasse comprendre aussi le reste. L'adultère, l'acte frauduleux, l'homicide sont péchés mortels. Que la patience soit forte et ferme dans un cœur, le corps sanctifié et devenu le temple de Dieu n'est pas profané par l'adultère, l'innocence vouée à la

*auocare* ; *De mort.*, 13 : *auocant* ; *De domin. or.*, 31 : *auocat*. Voir H. KOCH, *Ricer. Relig.*, 7, 1931, p. 127. *in medio laudis et gloriae itinere* : expression analogue dans *Ep.*, 13, 3, 1. *iustitia... exerrauerit* : cf. *Ad Fort.*, 8, 6. *tene... coronam tuam* : cf. *Ad Fort.*, 8, 30.

2. *carnis et corporis* : expression formée de deux synonymes dans une phrase qui en comporte trois (*caelestibus ac diuinis* ; *expugnatur et capitur*) ; même allitération dans *De hab. uirg.*, 23 ; *De mort.*, 13 ; *ibid.*, 26 ; et sans allitération en *De hab. uirg.*, 5 et 6 (2 fois dans ce dernier chapitre) ; *Ad Dem.* 18 et 21. Même groupe allitérant chez TERTULLIEN, *De resurr. carn.*, 37, 8 ; *Adu. Marc.*, 5, 10, 4.

fraudis inficitur nec post gestatam eucharistiam manus gladio et cruore maculatur.

325 15. Caritas fraternitatis uinculum est, fundamentum pacis, tenacitas ac firmitas unitatis, quae et spe et fide maior est<sup>c</sup>, quae et opera et martyria praecedat, quae nobiscum semper aeterna<sup>d</sup> in regnis caelestibus permanebit. Tolle illi patientiam, et desolata non durat, 330 tolle sustinendi tolerandique substantiam, et nullis radicibus ac uiribus perseuerat. Apostolus denique cum de caritate loqueretur, tolerantiam illi et patientiam iunxit. *Caritas, inquit, magnanima est, caritas benigna est, caritas non aemulatur, non inflatur, non 335 irritatur, non cogitat malum, omnia diligit, omnia credit, omnia sperat, omnia sustinet*<sup>e</sup>. Ostendit inde

15, 325-336. Cf. TERT., 12, 8 : *Nam dilectio, summum fidei sacramentum, Christiani nominis thesaurus, quam apostolus totis uiribus sancti spiritus commendat* ; 12, 9 : « *Dilectio inquit magnanimis est* » : *id a patientia sumit* ; « *benefica est* » : *malum patientia non facit* ; « *non aemulatur* » : *id quidem inpatientiae proprium est* ; ... « *non inflatur, non proteruit* » (I Cor. 13, 4) : *non enim ad patientiam pertinet* ; ... — « *dilectio omnia sustinet, omnia tolerat* » (I Cor. 13, 7), *utique quia ipse patiens* ; 12, 10 : *Merito numquam excidet. Nam cetera euacuabuntur* (I Cor. 13, 8) : *exhauriuntur linguae scientiae, prophetiae, permanent autem fides spes dilectio* (I Cor. 13, 13), *fides quam Christi patientia induxit, spes quam hominis patientia expectat, dilectio quam deo magistro patientia comitatur*.

c. Cf. I Cor. 13, 13 d. Cf. I Cor. 13, 8 s. e. I Cor. 13, 4.5.7.

1. *adulterium, frus... mortale crimen est* : *mortale crimen* ne figure qu'ici chez Cyprien. TERTULLIEN *Adu. Marc.*, 4, 9, 6, cite ces fautes dans la liste des sept péchés capitaux : *idolatria, blasphemia, homicidio, adulterio, stupro, falso testimonio, fraude*. Pour *homicidium*, cf. aussi *Ad Don.*, 6. *post gestatam eucharistiam* : Les fidèles recevaient dans la main, et parfois emportaient chez eux, le pain eucharistique distribué par le prêtre. Comparer *De lapsi.*, 15, 11 s. : *A diaboli aris... ad sanctum Domini sordidis et infectis nidore manibus incedunt* ; 16, 4 s. : *plus modo in Dominum manibus atque ore delinquent quam cum Dominum negauerunt* ; 22, 6 s. : *quod non statim Domini corpus inquinatis manibus accipiat* ; 26, 12 s. ; *Ep.*, 58, 9, 2. TERT., *De idolatr.*, 7 parle de cette coutume.

justice n'est pas contaminée par l'acte frauduleux, la main qui a porté l'eucharistie<sup>1</sup> n'est pas souillée par l'épée et par le sang.

### 15. Elle favorise la charité

La charité est le lien entre les frères, le fondement de la paix, le maintien et la consolidation de l'unité ; c'est elle qui est plus grande que l'espérance et la foi<sup>c</sup>, qui vient avant les œuvres et le martyre, qui demeurera avec nous éternellement, au royaume des cieux<sup>d</sup>. Enlevez-lui la patience et, restée seule, elle ne subsiste pas ; enlevez-lui le soutien du courage et de la résignation, et elle reste sans racines et sans forces. L'apôtre, enfin, parlant de la charité, lui associa le support mutuel et la patience. « La charité, dit-il, est longanime ; la charité est bienveillante ; la charité n'est pas jalouse ; elle ne se rengorge pas, elle ne s'irrite pas, elle ne pense pas au mal ; elle aime tout, croit tout, espère tout, supporte tout<sup>e</sup> 2. » Il montre par là qu'elle

Voir aussi CABROL-LECLERCQ, *Dict. d'archéologie chrétienne...*, déjà cité, art. « COMMUNION » ; et VACANT-MANGENOT-AMANN, *Dict. de théologie catholique*, Paris 1899-1950, art. « Communion ». Aussi *gestatam* est-il préférable à *gustatam* de R<sup>2</sup> D a e.

2. *Caritas... fundamentum pacis... firmitas unitatis* : Cyprien insiste sur ces points, car il redoutait des divisions chez ses fidèles troublés par la question des *lapsi* et par les discussions sur le baptême des hérétiques. On ne saurait trop admirer la délicatesse dont il fait preuve en donnant des conseils fraternels. Le texte de base de tout le développement « *Caritas... sustinet* » se lit encore dans *Ad Quir.*, 3, 3, 23 ; *De zel.*, 13 ; *De unit. eccl.*, 14, 13. H. PÉTRÉ (*op. cit. supra*, p. 197, n. 3), p. 303, fait remarquer que *caritas* est souvent lié à *pax*, et p. 335 à *unitas*. Effectivement l'évêque de Carthage les mentionne souvent ensemble ; avec *pax* : *De unit. eccl.*, 14 ; *ibid.*, 12, 24 ; *De zel.*, 6 ; *ibid.*, 11, 12, 13, 16 ; *Ep.*, 69, 1 ; 76, 7 ; avec *unitas* (*unanimes, concordés*) ; *De zel.*, 18 ; *De domin. or.*, 8 (2 fois), 23, 30 ; *Ep.*, 51, 1 ; 54, 4 ; 55, 24 (2 fois, et avec *pacem*) ; 72, 2. *magnanima* figure aussi dans le passage correspondant de l'*Ad Quir.*, alors que la Vulgate porte *patiens*, et le grec μακροθυμῆ, « avoir de la longanimité ». Il faut évidemment conserver ce mot de la Bible africaine ; quant à *tolerantiam* qui précède, il est repris par *omnia sustinet*, et désigne « le courage à supporter » : *infra*, chap. 24, 553 s. : *ad omnem tolerantiam*

illam perseuerare tenaciter posse, quod nouerit omnia  
sustinere. Et alio loco : *sustinentes*, inquit, *inuicem*  
*in dilectione, satis agentes seruare unitatem spiritus*  
340 *in coniunctione pacis*<sup>f</sup>. Probauit nec unitatem seruari  
posse nec pacem, nisi se inuicem fratres mutua toleran-  
tia foueant et concordiae uinculum patientia interce-  
dente custodiant.

16. Quid deinde, ut non iures neque maledicas, ut tua  
345 ablata non repetas, ut accepta alapa et alteram maxillam  
uerberanti praebeas<sup>g</sup>, ut fratri in te peccanti non tantum  
septuagies septies sed omnia omnino peccata dimittas<sup>h</sup>,  
ut diligas inimicos tuos, ut pro aduersariis et persecutori-  
bus precem facias<sup>i</sup>, poterisne ista perferre nisi patientiae  
350 et tolerantiae firmitate ? Quod factum uidemus in  
Stephano qui cum a Iudaeis ui et lapidibus necaretur<sup>j</sup>  
non sibi uindictam sed interfectores ueniam postu-  
labat dicens : *Domine, ne statuas illis hoc peccatum*<sup>k</sup>.  
Sic esse oportuit primum martyrem Christi qui martyras  
355 secuturos gloriosa morte praecurrens non tantum  
praedicator esset dominicae passionis sed et patientissi-  
mae lenitatis imitator.

16, 344-350. Cf. TERT., 8, 2 : *Si manu quis te temptauerit prouocare praesto est dominica moneta* : « *Verberanti, inquit, in faciem etiam alteram genam obuorte* » (Matth. 5, 39). *Fatigetur improbitas patientia tua.* — 12, 1 : *... quis omnino impatientiae natus uel semel ignoscet fratri suo non dicam septies et septuagies septies ?* (Matth. 18, 22).

16, 350-357. Cf. TERT., 14, 1 : *His patientiae uiribus secatur Esaias et de domino non tacet* (cf. *Ascensio Isaiae* 5, 14), *lapidatur Stephanus et ueniam hostibus suis postulat.*

f. Ephés. 4, 2b-3      g. Cf. Matth. 5, 39      h. Cf. Matth. 18, 22  
i. Cf. Matth. 5, 44      j. Cf. Act. 7, 57 s.      k. Act. 7, 59a

*stabiles* ; *De mort.*, 10, 21 : *ad omnem tolerantiam passionis* ; *De laps.*, 2, 6 : *armati ad tolerantiam mortis* ; mais il s'applique spécialement ici au « support mutuel », Rappelons CIC., *Par.*, 4, 1, 27 : *tolerantia rerum humanarum.*

peut se maintenir fermement, car elle sait tout endurer. Et dans un autre passage : « vous supportant, dit-il, les uns les autres charitablement, vous efforçant de conserver l'unité spirituelle par le lien de la paix<sup>b</sup> 1. » Preuve que l'on ne peut sauvegarder ni l'unité ni la paix, si les frères ne s'encouragent pas réciproquement par un support mutuel et ne conservent pas le lien de la concorde par l'entremise de la patience.

**16. Impossible,  
sans elle,  
de pratiquer  
les préceptes  
et les conseils  
du Christ**

Et puis ? Ne pas jurer ni maudire, ne pas réclamer ce que l'on t'a dérobé, un soufflet reçu présenter aussi l'autre joue à qui te frappe<sup>g</sup>, pardonner au frère qui commet des fautes à ton égard, non seulement soixante-dix fois sept fois mais absolument toutes ses fautes<sup>h</sup>, aimer tes ennemis<sup>2</sup>, prier pour tes adversaires et tes persécuteurs<sup>i</sup>, pourras-tu te soumettre continuellement à ces contraintes, sinon avec une patience et une résignation solides ? C'est ce que nous voyons réalisé chez Étienne : mis à mort par les Juifs avec violence et à coups de pierres<sup>j</sup>, il ne demandait pas la vengeance pour lui-même, mais le pardon pour ses meurtriers<sup>3</sup> : « Seigneur, ne leur en fais pas un péché<sup>k</sup>. » Tel dut être le premier martyr du Christ, qui, par une mort glorieuse courant devant les martyrs à venir, n'était pas seulement le prédicateur de la passion du Seigneur, mais aussi l'imitateur de sa très patiente douceur.

1. *sustinentes... pacis* : citation figurant dans *De unit. eccl.*, 8 ; *Ep.*, 55, 24 ; 75, 24.

2. *ut non iures neque maledicas* : *Ad Quir.*, 3, 12 ; 3, 13 ; *De mort.*, 4. *ut accepta alapa... praebeas* : sur la même idée : ne pas rendre le mal pour le mal, voir *Ad Quir.*, 3, 22 ; 3, 23 ; 3, 106. *ut diligas inimicos tuos* : *Ad Quir.*, 3, 49 : *inimicos quoque diligendos.*

3. *precem (facias)* : mot rare en prose, il figure pourtant en *De unit. eccl.*, 17, 22 : *De laps.*, 14, 6 ; *ibid.*, 25, 11 ; *De domin. or.*, 34, 10 *ul et lapidibus* : même alliance d'un terme abstrait et d'un terme concret dans *Ep.*, 57, 4 ; 58, 4 ; 58, 11 ; 59, 11 ; etc.

Quid dicam de ira, de discordia, de simultate, quae in christiano esse non debent ? Sit patientia in corde, et  
 360 haec illic locum habere non possunt, aut si adire temptauerint, cito exclusa discedunt, ut domicilium pacificum perseueret in corde, ubi Deum pacis delectet habitare. Admonet denique apostolus et docet dicens : *Nolite contristare Spiritum sanctum Dei in quo signati estis in*  
 365 *diem redemptionis. Omnis amaritudo et ira et indignatio et clamor et blasphemia auferantur a uobis*<sup>1</sup>. Si enim christianus a furore et contentione carnali tamquam de maris turbinibus excessit et tranquillus ac lenis in portu Christi esse iam coepit, nec iram nec discordiam  
 370 debet intra pectus admittere cui nec malum pro malo reddere liceat<sup>m</sup> nec odisse.

17. Nec non ad uaria quoque carnis incommoda et crebros corporis duosque cruciatus quibus humanum genus cotidie fatigatur et quatitur patientia necessaria  
 375 est. Nam cum in illa prima transgressione praecepti

**Test.**, 17, 375-381 (Nam cum ... sustineri) AUGUSTINUS, *Contra duas ep. Pel.*, IV, 8, 22 (p. 545-546).

1. Éphés. 4, 30-31 m. Cf. Rom. 12, 17a

1. **ubi Deum pacis delectet habitare** : *De hab. uirg.*, 2 : *ne offensus sedem quam inhabitat delinquat* ; *Ad Don.*, 15, 354 : *domum... in qua Spiritus sanctus coepit habitare*. **nolite... a uobis** : cité aussi en *Ad Quir.*, 3, 7 ; VON SODEN, *Das lat.*, p. 50, suggère de changer *diem* en *die* (d'après WG) ainsi que *auferantur* en *auferantur* (*Ad Quir.* a aussi *auferantur*). L'édition du CCL le suit pour *auferantur*, mais elle garde *diem*. Nous-mêmes également. **contristare** : L'Esprit-Saint qui est le lien du Corps Unique du Christ est « contristé » par tout ce qui nuit à l'unité de ce Corps. L'idée est complétée trois lignes plus bas par *nec iram nec discordiam debet intra pectus admittere*, qui rappelle SÈNÈQUE, *De ira*, 2, 14, 1 : *numquam ira admittenda*.

2. **in portu Christi** : métaphore fréquente dans la littérature chrétienne, ainsi CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Protrept.*, 118, 4 fr. 4. Cyprien l'utilise aussi dans l'*Ad Don.*, 14, 321 s. : *una... fida tranquillitas... si*

Que dirai-je de la colère, de la discorde, de la rivalité, qui ne doivent pas exister chez un chrétien ? Que la patience habite dans un cœur, et ces vices ne peuvent y avoir place, ou s'ils tentent d'approcher, ils sont aussitôt chassés et ils s'éloignent, si bien que subsiste dans ce cœur une demeure pacifique où le Dieu de paix se plaît à résider. L'apôtre en effet nous donne un avertissement et une leçon : « Ne contristez pas l'Esprit-Saint de Dieu<sup>1</sup> dont vous avez reçu le sceau pour le jour de la rédemption. Que toute espèce d'aigreur, de colère, d'irritation, de cri et de parole outrageante soit extirpée de chez vous<sup>1</sup>. » Effectivement, si un chrétien a échappé aux égarements et aux assauts de la chair, comme à une mer en furie, et si, paisible et calme, il aborde déjà au port du Christ<sup>2</sup>, il ne doit laisser pénétrer en son cœur ni colère ni discorde, lui qui n'a le droit ni de rendre le mal pour le mal<sup>m</sup>, ni de haïr.

**17. Elle permet de supporter la maladie et les épreuves de l'existence** La patience n'est pas moins nécessaire aussi face aux divers ennuis causés par la chair et aux souffrances physiques fréquentes et pénibles, qui accablent et ébranlent chaque jour le genre humain<sup>3</sup>. Effectivement, puisque, dès le premier

*qui, ab his inquietantis saeculi turbinibus extractus, salutaris portus statione fundetur*. Mais elle figure d'abord dans la littérature profane, u.g. CICÉRON, *Pro Caecin.*, 34, 100 : *exsiliium non supplicium sed perfugium portusque supplicii* ; *Cato M.*, 19, 75 ; SÈNÈQUE, *Dial.*, 12, 9, 6-7 : *omnis uita supplicium est... ; ... nullus portus nisi mortis est*. Voir Campbell BONNER, « Desired Haven », *Harvard Theological Review*, 34, 1941, p. 49-67 (cité par G. CONWAY, *Cypriani...*, p. 160), qui résume l'emploi de *portus* dans les littératures grecque et latine. Sur l'usage du mot chez les chrétiens, cf. aussi R. A. BROWN, *S. Aureli Augustini De beata uita*, Washington 1944, p. 117-119.

3. **carnis incommoda... cruciatus** : cf. *Ad Fort.*, 11, un long chapitre insistant sur les avertissements que nous donne le Seigneur. **quatitur** : pour l'emploi du mot au sens figuré, désignant l'action du démon, voir encore : *supra* 12, 264 : *quatimur* ; *De laps.*, 26 : *quatuntur* ; *De mort.*, 2 : *quateret* ; *Ép.*, 59, 3 : *quatimur* ; 69, 16 : *quatuntur*.

firmitas corporis cum immortalitate discesserit et cum morte infirmitas uenerit nec possit firmitas recipi nisi cum recepta et immortalitas fuerit, oportet in hac fragilitate atque infirmitate corporea luctari semper  
380 et congredi, quae luctatio et congressio non nisi patientiae potest uiribus sustineri.

Examinandis autem nobis atque explorandis diuersi importantur dolores et multiplex temptationum qualitas irrogatur de iacturis facultatum, de ardoribus febrium,  
385 de cruciatibus uulnerum, de amissione carorum. Nec aliud magis iniustos discernit et iustos quam quod in aduersis per impatientiam queritur et blasphematur iniustus, patientia iustus probatur, sicut scriptum est :  
390 *In dolore sustine et in humilitate tua patientiam habe, quoniam in igne probatur aurum et argentum*<sup>n</sup>.

18. Sic Iob examinatus est et probatus et ad summum fastigium laudis patientiae uirtute prouectus<sup>o</sup>. Quanta aduersus eum diaboli iacula emissa, quanta admota

17, 378-381. Cf. TERT., 13, 7 : « Si spiritus promptus sed caro » — sine patientia — « infirma » (Matth. 26, 41)... — 13, 8 : quid ei firmandae opus sit ostendis, patientia scilicet.

17, 382-385. Cf. TERT., 14, 3 : ... ut neque damnis saecularium nec amissionibus carissimorum nec corporis quidem conflictationibus succidamus.

18, 392-405. Cf. TERT., 14, 2 : O felicissimum quoque... quem non abacti greges, non illi in pecore diuitiae, non filii, uno ruinae impetu ademti... — 14, 3 : corporis in uulnere cruciatus... — 14, 5 : cum Iob immundam ulceris sui redundantiam magna aequinimitate destringeret, cum erumpentes bestiolas inde in eisdem specus et pastus refossae carnis ludendo reuocaret (à l'inverse de Cyprien, Tertullien prend plaisir à cette description réaliste). — 14, 6 : retusus omnibus iaculis temptationum... — 14, 7 : Et si filios quoque restitui uoluisset, pater iterum uocaretur... sustinuit iam uoluntariam orbitatem, ne sine aliqua patientia uiueret (rien là-dessus chez Cyprien). — 14, 4 : nihil ex ore promeret nisi « Deo gratias ! », cum uxorem iam malis delassatam, et ad praua remedia suadentem execraretur.

instant où fut transgressé l'ordre, la santé du corps s'en est allée avec l'immortalité, qu'avec la mort est venue la maladie, et que la santé ne peut être recouvrée avant que soit recouvrée aussi l'immortalité, il faut toujours lutter et combattre en cet état de débilité et de faiblesse physique ; et cette lutte et ce combat, seules les forces que donne la patience peuvent les soutenir<sup>1</sup>.

D'ailleurs pour nous sonder et nous tester, on nous impose des souffrances variées, on nous inflige de multiples espèces d'épreuves : perte de nos biens, feu de la fièvre, blessures douloureuses, disparition d'êtres chers. Et rien ne distingue mieux les pécheurs des justes que leur attitude dans le malheur : faute de patience le pécheur se plaint et blasphème, c'est à la patience que l'on reconnaît le juste, ainsi qu'il est écrit : « Dans l'affliction supporte, dans ta basse condition prends patience, car c'est dans le feu que l'on éprouve l'or et l'argent<sup>n 2</sup>. »

### 18. Exemples de Job et de Tobie

C'est ainsi que Job fut sondé et éprouvé, puis élevé au faite de la gloire par l'efficacité de la patience<sup>o</sup>. Que de traits du diable lancés contre lui, que de moyens de

n. Sir. 2, 4-5

o. Cf. Job, prol. chap. 1 et 2

1. Nam cum... uiribus sustineri : dans ce passage, reproduit *in extenso* par Augustin, corporea est remplacé par corporis. Même emploi de infirmitas dans Ep., 8, 3 ; 55, 13. luctatio et congressio : le second terme figure dans De domin. or., 16, avec colluctatio ; L. BAYARD, Le latin..., p. 83, le cite dans les lettres.

2. examinandis... explorandis : cf. MEN. FEL., Octau., 36, 9 : in aduersis unumquemque explorat et examinat (Deus) ; Cyprien écrit encore, De mort., 16 : explorat... et... examinat ; Ep., 62, 4 : ad explorandam... caritatem et examinandam... in aduersis... probatur : même idée dans De mort., II, 13. in dolore... et argentum : texte cité en De mort., 9 ; cf. aussi Zach. 13, 9.

tormenta ! Iactura rei familiaris infligitur, numerosasae  
 395 subolis orbitas irrogatur : diues in censu dominus et in  
 liberis pater ditior, nec dominus repente nec pater est.  
 Accedit uulnerum uastitas et tabescentes ac fluentes  
 artus uermium quoque edax poena consumit. Ac  
 ne quid omnino remaneret quod non Iob in suis temp-  
 400 tationibus experiretur, armat diabolus et uxorem,  
 illo antiquo nequitiae suae usus ingenio, quasi omnes  
 per mulierem decipere posset et fallere, quod fecit  
 in origine. Nec tamen Iob grauibus et densis conflictationibus  
 405 pressuras Dei benedictio uictrix patientia praedicetur.

Tobias quoque post iustitiae et misericordiae suae  
 opera magnifica<sup>p</sup> luminum amissione temptatus, in  
 quantum patienter caecitatem pertulit in tantum  
 granditer Deum patientiae laude promeruit.

p. Cf. Tobie 2, 3-9

1. Voir *Job*, prol. chap. 1 et 2 ; *Ad Quir.*, 3, 6, 9 s., où sont cités longuement à son sujet : *Job* I, 21-22 ; *Matth.* 5, 4 ; *Jn* 16, 33 ; *II Cor.* 12, 7-9 ; *Rom.* 5, 2-5 ; *Matth.* 7, 13-14 ; et à propos de Tobie : *Job* 2, 14 ; *Prou.* 28, 28. **diaboli iacula** : *Ad Fort.*, praef. 2, 4 : *diaboli tela et iacula* ; *De mort.*, 4 ; *De zel.*, 16 ; *TERT.*, *De fug.*, 3 : *ignea iacula diaboli*. **tormenta** : *tormentum* chez SÉNÈQUE, *Nat.*, 2, 9, désigne une machine à refouler l'eau. Il a le même sens concret de « pression » dans TERTULLIEN, *An.*, 14 : *tormentum aquae*, l'impulsion de l'eau dans l'orgue hydraulique ; *Scorp.*, 1 : *tormenti ratione*, à la manière d'un appareil à pression, à détente. Il est employé métaphoriquement dans MIN., *Octau.*, 27,5 : (*daemones*) *tormentis uerborum... de corporibus exiguntur* ; dans CYPRIEN, *Ad Dem.*, 15, 2 : *uerborum tormentis*, sous la pression des mots (de l'exorciste). D'où ici « moyens de pression ».

pression employés<sup>1</sup> ! Il subit la ruine de son patrimoine, se voit imposer la perte d'une nombreuse descendance : propriétaire riche en biens et père plus riche en enfants, il n'est plus soudain ni propriétaire ni père. Survient une plaie énorme, puis le mal dévorant de la vermine ronge aussi ses membres qui s'infectent et suppurent<sup>2</sup>. Et pour qu'il ne reste absolument rien que Job n'ait expérimenté dans ses épreuves, le diable arme également sa femme, usant de son vieux fonds de malice, comme si par l'entremise d'une femme il pouvait abuser et tromper tout le monde, ce qu'il fit à l'origine. Et pourtant Job ne se laisse pas abattre par des luttes pénibles et fréquentes : au milieu de ces tourments et de ces tribulations il n'en proclame pas moins la louange de Dieu par la victoire de sa patience.

Tobie également, après avoir accompli des actes remarquables de justice et de charité<sup>p</sup>, fut mis à l'épreuve par la perte de la vue<sup>3</sup> ; c'est dans la mesure où il supporta patiemment la cécité qu'il obtint de grandes faveurs divines grâce à sa patience digne d'éloges.

2. *tabescentes... uermium...* : Cyprien est beaucoup plus discret que Tertullien dont nous rappelons le réalisme un peu trop accusé : « quel spectacle ! Dieu était rayonnant, le Malin se tordait de rage, lorsque Job tranquillement râclait ce qui coulait de ses plaies, et, comme en se jouant, prenait les vers qui sortaient de sa chair ulcérée et les rendait à leurs trous et à leur pâture. » De Job il sera encore question dans *De laps.*, 19, 19 ; *De mort.*, 10, 1 s., où l'auteur reprend cet exemple, souvent avec les mêmes mots : *Sic Job post rerum damna...*, etc.

3. Tobie enterrait les morts la nuit ; au retour de son fils, longtemps attendu avec patience, ce dernier lui appliqua du fiel de poisson et « lui ôta une petite peau du coin des yeux » ; alors, il recouvra la vue.



410 19. Atque ut magis, fratres dilectissimi, patientiae bonum luceat, quid mali e contrario impatientia importet consideremus. Nam ut patientia bonum Christi est, ita contra impatientia diaboli malum est, et sicut in quo habitat et manet Christus patiens

415 inuenitur, ita impatiens semper existit cuius mentem diaboli nequitia possedit. Exordia denique ipsa uideamus. Diabolus hominem ad imaginem Dei factum impatienter tulit : inde et perit primus et perdidit. Adam contra caeleste praeceptum cibi letalis impatiens

420 in mortem cecidit nec acceptam diuinitus gratiam patientia custode seruauit ; et ut fratrem Cain perimeret sacrificii eius et muneris impatiens fuit ; et quod Esau de maioribus ad minora descendit, primatus suos per impatientiam lentis amisit.

425 Quid Iudaicus populus circa beneficia diuina perfidus et ingratus ? Nonne quod a Deo primum recessit impatientiae crimen fuit ? Dum Moysi cum Deo colloquantis moras non potest ferre, profanos deos ausus est postulare, ut itineris sui duces nuncuparet caput

19, 410-413. Cf. TERT., 5, 1 : *Verumtamen producere disputationem de necessariis fidei non est otiosum quia nec infructuosum...* — 5, 2 : *Itaque si de aliquo bono sermo est res postulat contrarium eius quoque boni recensere : quid enim sectandum sit magis illuminabis...* — 5, 3 : *Consideremus igitur de impatientia, an sicut patientia in deo, ita aduersaria eius in aduersario nostro nata atque comperta sit...* — 5, 5 : *Igitur natales impatientiae in ipso diabolo deprehendo...* Mais il faut ajouter aussi 6, 4 : *... Interim impatientia occasionibus legis fruebatur — facile erat absente domino patientiae et magistro* (le Christ n'était pas encore venu apporter la foi, c'était la loi du talion).

19, 416-418. Cf. TERT., 5, 5 : *... iam tunc cum dominum deum uniuersa opera sua quae fecisset imagini suae, id est homini, subiecisse impatienter tulit.*

19, 419-421. Cf. TERT., 5, 9 : *conuenta statim illi mulier...*

19, 421-424. Cf. TERT., 5, 16 : *Cain ille primus homicida et primus fratricida...* (Rien sur Esau).

### 19. Effets pernicioeux de l'impatience

De plus, frères très aimés, pour que resplendisse davantage la vertu de patience, considérons les maux qu'à l'opposé entraîne l'impatience. Car, de même que la patience est un bien qui vient du Christ, de même au rebours l'impatience est un mal qui vient du diable ; et comme celui en qui le Christ habite en permanence est patient, ainsi est toujours impatient celui dont la malice du diable occupe l'esprit. Examinons en effet les origines mêmes du genre humain. Le diable n'eut pas la patience de supporter l'homme créé à l'image de Dieu : aussi du même coup le premier il périt et perdit l'homme<sup>1</sup>. Adam, malgré le commandement divin, impatient devant le fruit fatal, tomba au pouvoir de la mort et n'usa pas de la protection de la patience pour conserver la grâce reçue de Dieu ; et si Caïn fit mourir son frère, c'est qu'il s'impatienta au sujet de son sacrifice et de son offrande ; et si Esau<sup>2</sup> déchet du premier rang au dernier, c'est pour avoir perdu son droit d'aînesse par une envie impatiente de lentilles.

Que dire du peuple juif sans foi ni reconnaissance à l'égard des bienfaits divins ? N'est-ce pas le péché d'impatience qui le fit se séparer de Dieu pour la première fois ? Ne pouvant supporter le retard de Moïse qui s'entretenait avec Dieu, il osa demander des dieux sacrilèges pour les proclamer guides de sa marche : une tête de bœuf et une représentation

19, 425-427. Cf. TERT., 5, 22 ... *An non ipsum quoque Israel semper in deum deliquisse manifestum est ?* — 5, 23 : *Exinde cum, oblitus brachii caelestis quo Aegyptiis afflictationibus fuerat extractus, de Aaron deos sibi duces postulat...*

19, 427-435. Cf. TERT., 5, 23 : *... iam necessarias enim Moysi cum domino congregantis impatienter exceperat moras !*

1. Pour *denique*, voir p. 195, n. 3. *Diabolus hominem... et perdidit* : cf. *De zel.*, 4, 1 : *diabolus... et perit primus et perdidit* ; il ajoute ici *hominem ad imaginem Dei factum*.

430 bubulum et terrestre figmentum, nec umquam ab eadem impatientia destitit quominus semper docilitatis et diuinae administrationis impatiens prophetas suos et iustos quosque perimendo ad cruce[m] quoque et sanguinem Domini prosiliret. Impatientia etiam in  
 435 ecclesia haereticos facit et ad Iudaeorum similitudinem contra Christi pacem et caritatem rebelles ad hostilia et furiosa odia compellit. Et ne longum sit singula recensere, omnia omnino quae patientia operibus suis aedificat ad gloriam impatientia destruit ad  
 440 ruinam.

20. Quare, fratres dilectissimi, et bonis patientiae et impatientiae malis diligenter expensis patientiam, per quam in Christo manemus et uenire cum Christo ad Deum possumus, plena obseruatione teneamus :  
 445 quae copiosa et multiplex non angusto fine concluditur nec breuib[us] terminis coeretur. Late patet patientiae uirtus, et ubertas eius et largitas de unius quidem

19, 437-440. Cf. TERT., 5, 25 : *Ac ne singula peruagemur : nunquam non per impatientiam delinquendo perierunt...* Il nous paraît indiqué de citer encore : 7, 6 : *si damno adfecti impatienter senserimus...* — 7, 7 : *Qui damni impatientia concitatur terrena caelestibus anteposando...* — 9, 1 : *Ne illa quidem impatientiae species excusatur, in amissione nostrorum...* « *Ne contristemini dormitione cuiusquam sicut nationes quae spe carent* » (I Thess. 4, 13). — 9, 2 : *Et merito : credentes enim in resurrectionem Christi, in nostram quoque credimus...* — 9, 3 : *Cur enim doleas si perisse non credis ? Cur impatienter feras subductum interim quem credis reuersurum ? ...* — 10, 1 : *Est et alius summus impatientiae stimulus, ultionis libido, negotium curans aut gloriae aut malitiae...* et il s'étend alors sur l'idée que la patience exclut le désir de vengeance, thème qui correspondra au chapitre 21 de Cyprien.

20, 445-451. Cf. TERT., 15, 4 : *Age iam, si et effugiem habitumque eius comprehendamus : uultus illi tranquillus et placidus, frons pura nulla mae-roris aut irae rugositate contracta ; remissa aequè in laetum modum super-cilia ; oculi humilitate, non infelicitate deiecti ;* — 15, 5 : *os taciturnitatis honore signatum, color quasi securis et inoxiis, motus frequens capitibus in diabolum et minax risus ; ceterum amictus circum pectora candidus et corpori impressus ut qui nec inflatur nec inquietatur.* — 15, 6 : *Sedet enim*

terrestre<sup>1</sup>, et il ne se départit jamais du même manque de patience : sans cesse irrité contre la doctrine et l'économie divines, en faisant périr ses prophètes et tous les justes, il se précipita également vers la croix et le sang du Seigneur. C'est aussi l'impatience qui dans l'Église fait les hérétiques et pousse ceux qui, à l'image des Juifs, se rebellent contre la paix et la charité du Christ, à des haines funestes et démentes. Et pour ne pas allonger en passant en revue chaque détail<sup>2</sup>, absolument tout ce que la patience construit par ses œuvres pour la gloire, l'impatience le détruit pour la ruine.

## 20. Éloge de la patience

Aussi, frères très aimés, avoir pesé avec soin d'un côté les avantages de la patience, de l'autre les inconvénients de l'impatience, pratiquons avec un zèle extrême la patience qui nous permet de demeurer dans le Christ et de parvenir avec le Christ jusqu'à Dieu ; riche et complexe, elle ne se laisse pas enfermer dans des limites étroites et enserrer dans des frontières exigües. Elle s'étend sur un vaste domaine l'efficacité de la patience, et sa généreuse fécondité découle de la source d'un nom à coup sûr unique, mais,

*in throno spiritus eius mitissimi et mansuetissimi qui non turbine glomeratur, non nubilo liuet, sed est tenerae serenitatis, apertus et simplex, quem tertio uidit Helias (cf. III Rois 19, 12). Nam ibi deus, ibi et alumna eius, patientia scilicet...*

1. **profanos deos... postulare** : cf. TERT., *Adu. Jud.*, 1 : *processisse eis bubulum caput ;* et plus bas : *huic figmento uniuersus Israel relicto Deo honorem dederunt, dicentes : Hi sunt Dei qui nos eiecerunt de terra Aegypti. itineris duces* se réfère à Exode 32. Dans *Ad Fort.*, 7, Cyprien établit un rapprochement explicite entre l'Exode historique et l'exode spirituel. L'expression *itineris dux* figure dans SALLUSTE, *Jug.*, 93, 6 ; TITELIVE, 21, 29, 6 ; 26, 45, 9 ; PÉTRONE, 8, 2.

2. **Et ne longum sit singula recensere** : *Ad Fort.*, 3 : *ne in longum sermonem meum extenderem ; Ep.*, 73, 5 : *ne longum sit per haereses uniuersas decurrere.* Comparer TERT., *De pat.*, 5, 25 : *Ac ne singula peruagemur.*

nomini fonte proficiscitur, sed exundantibus uenis per multa gloriarum itinera diffunditur, nec proficere aliquid in actibus nostris potest ad consummandam laudem, nisi inde consummationis accipiat firmitatem.

Patientia est quae nos Deo et commendat et seruat : ipsa est quae iram temperat, quae linguam frenat, quae mentem gubernat, pacem custodit, disciplinam regit, libidinis impetum frangit, tumoris uolentiam comprimit, incendium similitatis extinguit, coercet potentiam diuitum, inopiam pauperum refouet, tuetur in uirginibus beatam integritatem, in uiduis laboriosam castitatem,

20, 452-469. Cf. TERT., 15, 1 : ... Quantum patientiae licet ut deum habeat debitorem ! — 15, 2 : Nec inmerito : omnia enim placita eius tuetur, omnibus mandatis eius interuenit : fidem munit, pacem gubernat, dilectionem adiuuat, humilitatem instruit, paenitentiam expectat, exhomologesin adsignat, carnem regit, spiritum seruat, linguam frenat, manum continet, temptationes inculcat, scandala pellit, martyria consummat. — 15, 3 : pauperem consolatur, diuitem temperat, infirmum non extendit, ualentem non consumit, fidelem delectat, gentilem inuitat ; seruum domino, dominum deo commendat, feminam exornat, uirum adprobat ; amatur in puero, laudatur in iuene, suspicitur in sene ; in omni sexu, in omni aetate formosa est ! — 13, 5 : Iam si altiores et feliciores gradus corporalis patientiae digeramus, eadem sanctitati quoque procurat continentia carnis : haec et uiduam tenet, et uirginem adsignat et uoluntarium spadonem ad regna caeli leuat.

1. quae copiosa et multiplex... Late patet... : Dans ce passage, *uirtus* associé à *ubertas* et à *largitas* a le sens de *uires*, « force, dynamisme » ; cet emploi, qui figure plusieurs fois dans le *De bono*, se trouve également dans *De domin. or.*, 9, 2-3 : breuiter in sermone collecta, sed in uirtute spiritualiter copiosa, « condensée en peu de mots, mais riches en efficacité spirituelle » : il s'agit des « sacramenta » orationis dominicae, c'est-à-dire des vérités mystérieuses, des enseignements sacrés et cachés qu'elle contient. On relève un développement semblable dans divers traités de Cyprien : *Ad Don.*, 5 : Ceterum si tu innocentiae, si iustitiae uiam... Profluens largiter spiritus, nullis finibus premitur... Manat iugiter, exuberat adfluenter ; *De zel.*, 6 : Non est autem quod aliquis existimet matum istud... contineri aut breuibis terminis et angustio fine concludi. Late patet zeli multiplex... etc. Inflat superbia, exacerbat saeuitia... ; *De unit. eccl.*, 5 :

des canaux la déversant à flots, elle se répand par de nombreux cheminements qui mènent à la gloire<sup>1</sup> ; et rien dans nos actions ne peut servir à parfaire le mérite, s'il ne reçoit d'elle la stabilité de l'achèvement.

C'est la patience qui en même temps nous fait valoir aux yeux de Dieu et nous garde pour lui ; c'est elle qui apaise la colère, qui retient la langue, qui guide l'esprit, défend la paix, fixe une règle de vie, brise l'élan des passions, réprime la violence de l'orgueil, éteint l'incendie de la haine, limite le pouvoir des riches, reconforte les pauvres dans leur dénue-ment, protège chez les vierges la bienheureuse intégrité, chez les veuves la chasteté qui exige des efforts<sup>2</sup>, chez les

Sic et ecclesia Domini... unum lumen est quod ubique diffunditur... ; copia ubertatis extendit, profluentes largiter riuos latius pandit ; unum tamen caput est et origo una et una mater fecunditatis successibus copiosa. De même *Ep.*, 28, 2 : Dignationem suam Dominus multiplici genere largitatis infudit... copiosa uarietate distribuit ; *Ad Dem.*, 3 : et fons qui exundantibus prius uenis largiter profluerebat... ; *Quod idol.*, 9 : unus est (Deus) et ubique ipse diffusus est. TERTULLIEN lui-même, *De pat.*, 11, avait écrit : ... lata atque diffusa est operatio mali. Et bien avant eux, on lisait dans le *Pasteur* d'HERMAS, *Manđ.*, 5, 2, 3 (34, 3) : aequanimitas autem ualida est et fortis, et habet uirtutem magnam, et sedet in amplitudine magna, voir J.-C. FREDOUILLE, *op. cit.*, p. 63-64. LACTANCE, *De opif. Dei*, 1, 12, se souviendra peut-être de ce passage du *De bono* : materiam late patientem angustis finibus terminauit ; de même AUGUSTIN, *Ord.*, 2, 34 : Quod late ac paene in omnes artes operaque humana diffunditur ; et FULGENCE, *Ep.*, 7, 15 : late patet uirtus ista, per plura et plura iustitiae itinera funditur. exundantibus uenis... diffunditur : voir *supra*, *Ad Don.*, p. 86 s., n. 2. Il importe d'observer que, si l'écrivain utilise ici une image traditionnelle, il la renouvelle en l'appliquant à une seule vertu, la patience, et en insistant sur les nombreux cheminements de cette eau merveilleuse.

2. patientia est quae... : voir Introduction, p. 162-163, pour la comparaison avec le *De patientia* et pour les strophes, où nous analysons celle-ci. in uirginibus beatam integritatem, in uiduis laboriosam castitatem : TERTULLIEN s'exprime de même dans *De uirg. uel.*, 10, 3 s. : continentia... laboratior ; il établit ensuite une comparaison entre les vierges et les veuves : uirginitas gratia constat, continentia uirtute. Non concupiscendi cui concupiscendo inoleueris grande certamen est. Cuius autem concupiscendi ignoraueris fructum, facile non concupisces, aduersarium non habens, concupiscentiam fructus.

in coniunctis et maritatis indiuiduam caritatem. Facit  
 460 humiles in prosperis, in aduersis fortes, contra iniurias  
 et contumelias mites; docet delinquentibus cito ignos-  
 cere, si ipse delinquas, diu et multum rogare. Temp-  
 tationes expugnat, persecutiones tolerat, passiones  
 et martyria consummat. Ipsa est quae fidei nostrae  
 465 fundamenta firmiter munit; ipsa est quae incrementa  
 spei sublimer prouehit. Ipsa actum dirigit, ut tenere  
 possimus uiam Christi, dum per eius tolerantiam gra-  
 dimur; ipsa efficit ut perseueremus filii Dei, dum  
 patientiam patris imitamur.

470 21. Et quoniam plurimos scio, fratres dilectissimi,  
 uel pondere iniuriarum argentium uel dolore de eis qui  
 aduersum se grassantur et saeuunt uindicari uelociter  
 cupere, nec illud in extrema parte reticendum est, ut  
 in istis fluctuantis mundi turbinibus et Iudaeorum siue  
 475 gentilium et haeticorum quoque persecutionibus  
 constituti patienter expectemus ultionis diem nec  
 ad uindictam doloris nostri querula festinatione prope-  
 remus, cum scriptum sit: *Exspecta me, dicit Dominus,  
 in diem resurrectionis meae in testimonium, quoniam*

21, 476-489. Cf. TERT., 10, 6: *Quid ergo credimus iudicem illum si non et ultorem? Hoc se nobis promittit dicens: « Vindictam mihi et ego uindicabo », id est patientiam mihi et ego patientiam remunerabo. — 10, 7: Cum enim dicit « nolite iudicare et non iudicemini », nonne patientiam flagitat? Quis enim non iudicabit alium nisi qui patiens erit defendendi?*

1. **in coniunctis et maritatis**: se rapporte vraisemblablement aux femmes mariées, *maritatae* (mieux qu'à tous les gens mariés), car ce mot figure après *uirginibus* et *uiduis*. Le *Thesaurus* et le *Dict.* de Blaise donnent cet emploi. LACTANCE, *Inst.*, 1, 11, 9, oppose *maritatae* à *uirgines*; de même JÉRÔME, *Adv. Iouin.*, 1, 29; *Ep.*, 50, 3; AUGUSTIN, *Ep.*, 78, 6. On peut rapprocher TERT., *De uirg. uel.*, 6, 3: « *mulier* » dicta... *Maria, non qua femina, sed qua maritata.*

2. **fidei nostrae fundamenta**: même expression dans *Ad Quir.*, 3, 20:

femmes mariées l'amour sans partage<sup>1</sup>. Elle rend modeste dans la prospérité, dans le malheur courageux, calme devant les injures et les insultes; elle apprend à accorder le pardon sans retard à ceux qui t'offensent; si tu offensais toi-même, à le demander longtemps et instamment. Elle triomphe des tentations, supporte les persécutions, couronne les souffrances et les martyres. C'est elle qui fortifie solidement les bases de notre foi<sup>2</sup>, elle qui fait monter bien haut les progrès de notre espérance. Elle règle notre conduite de manière à nous permettre de suivre la voie du Christ, tant que nous marchons en conservant sa résignation; elle fait que nous restons fils de Dieu, tant que nous imitons la patience du Père.

21. Ne soyons  
 pas impatients  
 de nous venger

Et comme un très grand nombre d'entre vous, je le sais, frères très aimés, soit sous le poids des injures qui les oppressent, soit par suite de la souffrance occasionnée par ceux qui s'acharnent avec fureur à les attaquer, désirent une vengeance rapide, je ne dois pas terminer sans examiner aussi ce point, pour que, au milieu de ces tempêtes d'un monde agité et des persécutions des Juifs ou des Gentils et même des hérétiques, nous attendions patiemment le jour de la vengeance et ne nous hâtons pas de venger notre douleur avec une précipitation chagrine<sup>3</sup>, alors qu'il est écrit: « Attends-moi, dit le Seigneur, jusqu'au jour où je surgirai de nouveau pour témoigner,

*fundamentum et firmamentum spei et fidei esse timorem; De hab. uirg.*, 2: *fundamentum omne religionis ac fidei de obseruatione ac timore proficiscitur.*

3. **in istis fluctuantis mundi turbinibus**: cf. *Ad Don.*, 6: *fluctuantis mundi turbines*; *ibid.*, 14: *inquietantis saeculi turbiniibus*; *De mort.*, 3. **querula festinatione**: autres expressions voisines, *De bono*, 24, 551: *irreligiosa et inuerecunda festinatione*; *De laps.*, 18: *praepropera festinatione*; *Ep.*, 19, 1: *temeraria festinatione* (même épithète en 20, 2); 64, 1: *inmaturum tempore et praepropera festinatione.*

480 *iudicium meum ad congregationes gentium, ut excipiam reges et effundam super eos iram meam*<sup>1</sup>. Exspectare nos iubet Dominus et futurae ultionis diem forti patientia sustinere, qui et in Apocalypsi loquitur dicens : *Ne signaueris uerba prophetiae libri huius, quia iam tempus*  
 485 *in proximo est : et hi qui perseuerant nocere, noceant, et qui in sordibus est sordescat adhuc, iustus autem adhuc iustiora faciat, similiter et sanctus sanctora. Ecce uenio cito, et merces mea mecum est, reddere unicuique secundum facta sua*<sup>2</sup>. Vnde et clamantes martyres  
 490 et ad uindictam suam dolore erumpente properantes exspectare adhuc iubentur et temporibus consummandis implendisque martyribus praebere patientiam. *Et cum aperuisset, inquit, quintum signum, uidi sub ara Dei animas occisorum propter uerbum Dei et martyrium suum, et clamauerunt magna uoce dicentes : Quousque, Domine sanctus et uerus, non iudicas et uindicas sanguinem nostrum de his qui in terris inhabitant ? Et data est eis singulis stola alba et dictum est ut requiescerent*

q. Soph. 3, 8

r. Apoc. 22, 10-12 ; cf. Is. 40, 10 ; Ps. 62, 13

1. « *Exspecta me... iram meam* » : cette citation figure dans *Ad Quir.*, 3, 106, 5 s., avec les mêmes termes. *In testimonium* : pour porter témoignage contre mes ennemis, pour les accuser ; le texte correspond ici aux versions grecques et syriaques « en accusateur », alors que le texte hébreu comporte « pour le pillage » (ou « pour toujours »). *La Bible de Jérusalem*, éd. 1973, précise que ce passage annonce le châtement de Juda devant les païens, en concluant les versets 6-7 de ce chapitre, mais que le texte hébreu actuel annonce le châtement des nations. C'est ainsi que l'entend Cyprien. Après « de réunir les nations », la traduction poursuit : « de rassembler les royaumes pour déverser sur vous ma fureur » ; mais nous traduisons le texte latin de Cyprien. — Pour le thème de la non-violence chez les Pères Africains avant Constantin, voir l'article de M. SPANNEUT cité avec ses références dans la Bibliographie du *De bono patientiae*.

2. « *Ne signaueris... facta sua* » : texte cité dans *Ad Quir.*, 3, 23, 4 s. Quelle que soit la conduite de l'homme, le plan divin s'accomplira. De plus, Dieu rendra à chacun selon ses œuvres : c'est la doctrine de la rétri-

car ma décision est de réunir les nations pour en saisir les rois et déverser sur eux ma colère<sup>1</sup>. » Le Seigneur nous ordonne d'attendre et d'espérer avec une ferme patience le jour de la vengeance à venir, lui qui dit encore dans l'Apocalypse : « Ne scelle pas les paroles prophétiques de ce livre, car voici que le temps approche : que le pécheur endure pèche encore, et que l'homme souillé se souille encore, mais que le juste accomplisse encore des actions plus justes, et pareillement le saint des actions plus saintes. Voici que je viens sans tarder, et j'ai avec moi le salaire pour rendre à chacun selon ses œuvres<sup>2</sup>. »

Aussi l'ordre est-il donné aux martyrs qui crient et qui se hâtent vers leur vengeance, quand éclate leur douleur, d'attendre encore et de montrer de la patience pour que les temps soient révolus et complet le nombre des martyrs<sup>3</sup>. « Et lorsqu'il eut ouvert le cinquième sceau, dit l'Écriture, je vis sous l'autel de Dieu les âmes de ceux qui furent égorgés à cause de la parole de Dieu et de leur propre témoignage ; puis ils crièrent ainsi d'une voix forte : Jusques à quand, Maître saint et vrai, resteras-tu sans faire justice et sans tirer vengeance de notre sang sur les habitants de la terre ? Et l'on donna à chacun une robe blanche, puis on leur dit de rester en repos encore un peu de temps, jusqu'à ce que

butio personnelle enseignée par les Prophètes (cf. surtout *Éz.* 14, 12 s. ; 18, 1 s. ; 33, 10-20), les Psalmistes (cf. *Ps.* 37 (36), 1 s.) et le N.T. (*Matth.* 16, 27 ; *Apoc.* 2, 23). Enfin, pour *in proximo est*, cf. p. 192, n. 3.

3. *exspectare adhuc iubentur et... praebere patientiam* : comparer *De laps.*, 18, 10 : *requiescere ac patientiam tenere adhuc iubentur*. *temporibus consummandis* : c'est un datif final. Cet emploi, fréquent en latin ancien et dans la langue administrative (type *decemuiri legibus faciendis*, « des décemvirs pour la rédaction des lois »), connaît un regain de faveur dans la langue littéraire à l'époque impériale. Cyprien le pratique plusieurs fois dans le *De bono*, u.g. 2, 22 s., en liaison avec *missus (uocandis formandisque gentibus missus)*. J. SCHRIJNEN und Chr. MOHRMANN, *Studien zur Syntax...*, t. I, p. 43 et 44, en citent huit exemples tirés de la Correspondance, notamment *Ep.*, 59, 16, 2 : *per prouinciam... fratribus spoliandis pererrant* ; 69, 8, 2 : *ultionis diuinae memoriam corrigendis posteris exhiberent*.

breui adhuc tempore, donec impleatur numerus conseruorum et fratrum eorum quique postea occidentur exemplo ipsorum<sup>s</sup>.

22. Quando autem ueniat sanguinis iusti diuina uindicta declarat per Malachin prophetam Spiritus sanctus dicens : *Ecce dies Domini uenit ardens uelut*  
 505 *clibanus, eruntque omnes alienigenae et omnes iniqui stipula, et succendet illos adueniens dies, dicit Dominus<sup>t</sup>.*  
 Quod item legimus in psalmis, ubi Dei iudicis praedicatur aduentus censurae suae maiestate uenerandus :  
*Deus manifestus ueniet Deus noster et non silebit. Ignis*  
 510 *ante eum ardebit et in circuitu eius procella nimia. Vocabit caelum susum et terram ut separet populum suum. Colligite illi iustos eius, eos qui disponunt testamentum eius in sacrificiis. Et nuntiabunt caeli iustitiam eius, quoniam Deus iudex est<sup>u</sup>.* Et Esaias eadem

Test., 22, 507 à 23, 537 (Quod item ... in potestate manifestus) *Exempla Sanct. Patr., cap. 84* (p. 121-122).

s. Apoc. 6, 9-11      t. Mal. 3, 19      u. Ps. 50 (49), 3-6

1. **Et cum aperuisset... ipsorum** : Même texte dans *Ad Quir.*, 3, 16, 44 s. Voir en annexe les variantes de la Vulgate pour cette citation et la précédente. **quique** : mot donné à la fois par la *Vetus Ital.* (éd. Brepols, Turnhout 1976, t. 3) *quique postea occidentur*, et par la Bible africaine (VON SODEN, *Das Lateinische Neue Testament...*, p. 580) qui a exactement le même texte ; mais la Vulgate (éd. R. Weber, Stuttgart 1969) diffère : a/ *impleantur conserui eorum...* b/ *qui interficiendi sunt sicut et illi.* La Bible de Jérusalem traduit simplement « ... et de leurs frères qui doivent être mis à mort... ». Ici *quique* ne saurait introduire une tripartition (*quique = et qui*) inexplicable. Il s'agit plutôt du nominatif plur. de *quisque* fréquent chez Cyprien au sens des relatifs *quicumque* ou *quisquis* : « quel que soit celui qui », « quiconque », « tout homme qui » ; nous l'avons déjà signalé dans *Ad Don.*, 8, 183 (p. 96, n. 2), et dans *De bono* 5, 94. G. HARTEL, t. 3, p. 448-449, en relève de nombreux emplois chez notre écrivain, même au nomin. plur., ainsi *De hab. uirg.*, 21, 16 : *iusti quique gradiuntur.* L. BAYARD, *Le latin de saint Cyprien*, p. 135-136, admet

soit au complet le nombre de leurs compagnons de service et de leurs frères, ceux qui seront mis à mort par la suite, à leur exemple<sup>s1</sup>. »

**22. Quand viendra le jour du Jugement** Et quand viendra pour le sang du juste la vengeance divine, l'Esprit-Saint le fait savoir par le prophète Malachie : « Voici que vient le jour du Seigneur, brûlant comme un four, et ils seront de la paille tous les étrangers et tous les ennemis, et le jour qui arrive les embrasera, dit le Seigneur<sup>t2</sup>. » Nous lisons pareillement dans les Psaumes, où nous est annoncé l'avènement de Dieu Juge, avènement vénérable par la majesté de sa sentence : « C'est en Dieu éclatant qu'il viendra, notre Dieu, et il ne se taira pas. Un feu brûlera devant lui, et autour de lui il y aura bourrasque violente. Il appellera les cieux d'en haut et la terre pour le jugement de son peuple. Rassemblez pour lui les justes, ceux qui scellent son alliance en sacrifiant. Et les cieux annonceront sa justice, car Dieu est le juge<sup>u3</sup>. » Isaïe aussi

cette acception et il renvoie à la liste du critique viennois. C'est un usage populaire et familier, à en juger par sa présence chez PLAUTE, *Merc.*, 20 : *quemque attigit* ; *Mil.*, 160 : *quemque... hominem.* H. RÖNSH, *Itala und Vulgata*, Marburg 1875<sup>2</sup>, p. 336, le signale dans les traductions bibliques. Les classiques ne l'utilisent pas, mais il se maintient en Afrique, comme en témoignent certaines inscriptions u.g. *C.I.L.*, VIII, 1027, 3727. On le trouve aussi chez MIN. FELIX, 13, 1 ; APULÉE, *Met.*, 7, 9 ; TERTULLIEN, *De uirg. uel.*, 13 ; *Adv. Iud.*, 7 ; etc.

2. « **Ecce dies... dicit Dominus** » : même citation dans *Ad Quir.*, 2, 28, 2, et dans *Ad Dem.*, 22, 7. *Alienigenae* désigne les étrangers à la foi, les païens. *Iniqui* signifie déjà « ennemis » dans CICÉRON, *Ad fam.*, 11, 27, 7 : *iniqui mei* ; *Verr.*, 2, 167 : *omnes iniquissimi mei* ; TIRE-LIVE, 22, 26, 5 : *aequi atque iniqui*, « partisans et adversaires. »

3. « **Deus manifestus... iudex est** » : cité encore dans *Ad Quir.*, 2, 28, 7 s., mais avec plusieurs variantes dans CCL : *uocauit* au lieu de *uocabit*, *adnuntiabunt* au lieu de *nuntiabunt*. **manifestus** : « Dieu éclatant », au sens où RACINE écrivait, *Bajazet*, IV, 7, « mérite éclatant » ; et dans *Athalie* I, 1 : « Oui, c'est un Dieu caché... / mais tout caché qu'il est, pour révéler sa gloire / quels témoins éclatants devant lui rassemblés ! »

515 praenuntiat dicens : *Ecce enim Dominus sicut ignis ueniet, et sicut procella currus eius retribuere in ira uindictam. In igne enim Domini iudicabuntur et in gladio eius uulnerabuntur*<sup>v</sup>. Et iterum : *Dominus Deus uirtutum prodibit et communiat bellum, excitabit certamen*  
520 *et clamabit super inimicos suos cum fortitudine : tacui, numquid semper tacebo*<sup>w</sup> ?

23. Quis autem est hic qui tacuisse se prius dicit et non semper tacebit ? Vtique ille qui sicut ouis ad uictimam ductus et sicut agnus coram tondente sine  
525 uoce non aperuit os suum<sup>x</sup>. Vtique ille qui non clamauit neque in plateis uox eius audita est<sup>y</sup>. Vtique ille qui non fuit contumax neque contradixit, cum dorsum suum poneret ad flagella et maxillas suas ad palmas,

23, 522-533. Cf. TERT., 3, 4 : *Non contendit, non reclamauit nec quisquam in plateis uocem eius audiuit* (Is. 42, 2). — 3, 7... *Cum uero traditur, cum adducitur ut pecus ad uictimam — sic enim « non magis aperit os quam agnus sub tondentis potestate »* (Is. 53, 7).

v. Is. 66, 15-16    w. Is. 42, 13-14a    x. Cf. Is. 53, 7    y. Cf. Is. 42, 2

1. *Dominus Deus... tacebo* ? : même citation dans *Ad Quir.*, 2, 28, 12 s. Ici *comminuet*, texte probable de la Bible africaine (alors que la *Vetus latina* comporte *conteret*) fait difficulté. P. Petitmengin nous a fait remarquer très justement que ce verbe correspond pourtant au grec des Septante συντρίψει (« il mettra en pièces »). C'est évident, mais le texte de ce passage (*Isaïe* 42, 13) est assez curieux ; le voici d'après A. RAHLFS, *Septuaginta*, t. 2, Stuttgart 1935 : κύριος ὁ θεὸς τῶν δυνάμεων ἐξελεύσεται καὶ συντρίψει πόλεμον, ἐπεγερεῖ ζῆλον καὶ βοήσεται... « Le Seigneur Dieu des puissances sortira et il brisera la guerre, il excitera le combat, il poussera le cri de guerre... » On attend « il allumera la guerre, excitera le combat... » Si bien que la Vulgate, évitant d'employer deux verbes, dira : « Dominus sicut fortis egredietur, sicut uir praeliator suscitabit zelum : uociferabitur... » Rédigée d'après un texte hébreu plus récent, la *Bible de Jérusalem*, éd. 1973, traduit : « Yahvé, comme un héros s'avance,

fait la même prédiction : « Car voici que le Seigneur va venir comme du feu, et comme une bourrasque son char, pour assouvir sa vengeance dans la colère. C'est en effet dans le feu du Seigneur qu'ils seront jugés, par son épée qu'ils seront frappés<sup>v</sup>. » Et encore : « Le Seigneur Dieu des puissances s'avancera et il renforcera la guerre, il ranimera le combat et il criera à ses ennemis avec force : je me suis tu, est-ce que je me tairai toujours<sup>w</sup> ? »

### 23. Le Christ ne se taira pas toujours

Mais quel est celui qui dit s'être tu auparavant et qui ne se taira pas toujours ? Celui assurément qui<sup>2</sup>, conduit au sacrifice comme une brebis et comme un agneau devant celui qui le tond, muet, n'a pas ouvert la bouche<sup>x</sup>. Celui assurément qui ne cria pas et dont on n'entendit pas la voix sur les places publiques<sup>y</sup>. Celui assurément qui ne se rebella pas et ne contesta pas lorsqu'il offrait son dos aux fouets et ses joues aux soufflets, et ne

comme un guerrier, il éveille son ardeur, il pousse le cri de guerre... » Conscient de cette difficulté, et pour résoudre la contradiction en harmonisant les deux verbes, Cyprien, qui n'avait probablement pas la version grecque sous les yeux, peut avoir modifié volontairement le premier ; à moins que, citant de mémoire, il n'ait inconsciemment aligné ces verbes l'un sur l'autre. Il aurait alors écrit *communiat*, « il fortifiera (la guerre) », et les copistes suivants, soit par confusion paléographique, prenant le groupe *-uni-* pour *inu-*, soit pour revenir au texte africain, auraient introduit *comminuet*. *Munire* était bien connu de l'auteur de ce traité, puisqu'il venait de l'utiliser deux pages plus haut, à la fin du chapitre 20 : « ...fundamenta firmiter *munit* », employant le simple qu'il affectionne, car il ne s'agit pas d'une citation de l'Écriture. Nous aurions la trace du verbe choisi par l'écrivain, dans G, assez bon ms. du IX<sup>e</sup> siècle sans parenté connue avec d'autres, qui selon Hartel présente *communiat*. De même, dans le texte correspondant de l'*Ad Quir.* (2, 28, 12 s.), où il admet *comminuet*, l'éditeur du CCL cite en apparat *communiuit* de T<sup>3</sup>. Aussi est-il permis de penser que Cyprien avait écrit *communiat*. Pour *bellum*, ainsi que pour *procella* qui suit, voir p. 193 n. 3 :

2. *Vtique ille qui sicut ouis...* : autre exemple de strophe ; elle n'est pas signalée par A. F. Memoli, mais elle mériterait une étude.

faciem autem suam non auerteret a foeditate sputorum<sup>z</sup>.  
 530 Vtique ille qui cum accusaretur a sacerdotibus et  
 senioribus nihil respondit et mirante Pilato patien-  
 tissimum silentium tenuit<sup>a</sup>. Hic est qui cum in passione  
 tacuerit in ultione postmodum non tacebit. Hic  
 535 est Deus noster, id est non omnium sed fidelium et  
 credentium Deus, qui cum in secundo aduentu mani-  
 festus uenerit non silebit. Nam cum in humilitate prius  
 fuerit occultus, ueniet in potestate manifestus.

24. Hunc exspectemus, fratres dilectissimi, iudicem  
 et uindicem nostrum, ecclesiae suae populum et ab  
 540 initio mundi iustorum omnium numerum secum pariter  
 uindicaturum. Qui ad uindictam suam nimium festinat  
 et properat, consideret quia necdum uindicatus est

z. Cf. Is. 50, 5-6

a. Cf. Matth. 27, 12-14

1. *sicut ouis... sputorum* : Cyprien combine ici trois passages d'Isaïe :

a) Is. 53, 7 : *sicut ouis ad uictimam adductus est, et sicut agnus coram  
 tonante sine uoce, sic non aperuit os suum* ; ce texte est donné par *Ad  
 Quir.*, 2, 15-3-4, dans les mêmes termes. Même sens de *uictima* chez  
 TERT., *De pat.*, 3, 7 ; *De fug.*, 12, 2 ; et chez JÉRÔME, *Comment. sur Jérémie*,  
 2, 11, 18.

b) Is. 42, 2 : *Non clamabit, neque audiet quisquam in plateis uocem  
 eius* ; même texte en *Ad Quir.*, 2, 13, 19.

c) Is. 50, 5-6 : *Non sum contumax neque contradico : dorsum meum  
 posui ad flagella et maxillas meas ad palmas, faciem autem meam non  
 auerti a foeditate sputorum* ; même texte dans *Ad Quir.*, 2, 13, 15 à la  
 première personne (*non sum...*). Les passages a et c se trouvent aussi  
 dans *Ep.*, 13, 4 ; dans tous ces textes, *meas* est exprimé après *maxillas* ;  
*suas* qui lui correspondrait n'apparaît qu'une fois, en V, dans les mss  
 du *De bono*, alors que la plupart ont bien *suum* après *dorsum*, *suam* après  
*faciem autem*. Mais V est le plus ancien pour ce chapitre, et Cyprien  
 exprime *meas* lorsqu'il reprend ces textes dans *Ad Quir.*, 2, 13, ligne 17,  
 et dans *Ep.*, 13, 4, 2. LACTANCE, *Diuin. inst.*, 4, 18, 13, a également  
*dorsum meum posui ad flagella et maxillas meas ad palmas*. Nous avons  
 cru bon d'adopter *suas*, qui offre, de surcroît, l'avantage d'introduire  
 une brève au milieu des dix longues qui terminent ce membre de phrase

détournait pas son visage des hideux crachats<sup>z1</sup>. Celui assuré-  
 ment qui, accusé par les prêtres et les anciens, ne répondit  
 rien et, à l'étonnement de Pilate, garda le silence le plus  
 patient<sup>a</sup>. C'est celui qui, après s'être tu au cours de la passion,  
 ne se taira pas plus tard lors de la vengeance. C'est notre  
 Dieu, c'est-à-dire le Dieu, non pas de tous, mais celui des  
 fidèles et des croyants<sup>2</sup>, qui ne restera pas silencieux quand  
 il viendra se manifester lors du second avènement. Car,  
 après s'être caché une première fois dans son abaissement,  
 il viendra ostensiblement dans sa puissance.

24. Pêroraison Attendons-le, frères très aimés,  
 comme notre juge et vengeur, qui  
 540 vengera en même temps que lui le peuple de son Église  
 et le nombre complet des justes depuis le commencement  
 du monde<sup>3</sup>. Que celui qui court à sa vengeance avec trop  
 de hâte réfléchisse que n'a pas encore été vengé celui-là

(un *kélon*), où l'on évite d'ordinaire les séries de plus de cinq longues —  
 et sans nuire à l'expressivité.

2. *Non omnium sed fidelium... Deus* : On trouve la même idée dans *De  
 domin. or.*, 10, 8 : (*Iudaeos*) *qui iam non possunt patrem Deum uocare,  
 cum Dominus eos confundat...* : « Vos de diabolo patre nati estis... » (*Jn*  
 8, 44 ; la Vulgate porte : *ex patre diabolo*) ; en 18, 4, Cyprien écrit encore :  
*panis uitae Christus est, et panis hic omnium non est, sed noster est*. Dans ces  
 textes il s'agit des pécheurs, mais comme le dit très bien l'auteur dans  
*De bono*, 4, 73 s. : *differens ut... uel sero ad Deum conuertatur...* : « *Nolo  
 mortem morientis, quantum ut reuertatur et uiuat*. » Dieu appelle tous les  
 hommes sans exception ; il n'est pas seulement le Père des chrétiens,  
 mais celui de tout le monde. La théologie catholique n'admet pas non  
 plus, depuis longtemps, l'image du Dieu-guerrier et du Dieu-vengeur  
 sur laquelle insiste Cyprien ici, de même que dans le chapitre suivant,  
 avec les mots : *uindicem, uindicaturum, ad uindictam, uindicatus, uindicat,  
 ille irae et uindictae dies*.

3. Cette pêroraison *Hunc exspectemus...* rappelle la conclusion du  
*De unit. ecd.*, 27, 11 : *Exspectemus solliciti semper et cauti aduentum  
 Domini repentinum...*



ipse qui uindicat. In Apocalypsi angelus Iohanni uolenti adorare se resistit et dicit : *Vide ne feceris, quia conseruus tuus sum et fratrum tuorum. Iesum Dominum adora*<sup>b</sup>. Qualis Iesus Dominus et quanta patientia ut qui in caelis adoratur necdum uindicetur in terris ! Huius patientiam, fratres dilectissimi, in persecutionibus et passionibus nostris cogitemus, huius aduentui plenum exspectationis obsequium praebeamus nec defendi ante Dominum serui irreligiosa et inue-recunda festinatione properemus. Insistamus potius et

24, 546-547. Cf. TERT., 16, 5 : *Ceterum nos amemus patientiam dei, patientiam Christi : rependamus illi quam pro nobis ille dependit, offeramus patientiam spiritus, patientiam carnis, qui in resurrectionem carnis et spiritus credimus.*

b. Apoc. 22, 9

1. Après uindicat, G. Hartel met entre crochets le passage suivant emprunté à *D m e J* : *Pater Deus... inferorum*. L'édition du CCL l'élimine purement et simplement, car il est interpolé. Comme elle, nous le supprimons.

2. « Vide... adora » : ce texte de l'*Apoc.* n'est pas cité ailleurs par Cyprien. Il manque dans deux mss : *m, e*.

3. *laboremus* est le verbe proposé par *V* (et par *h e J B*), alors que les autres *codices* ont *elaboremus*. Pour ce passage, *V* est le ms. le plus ancien, ce chapitre manquant dans *S* ; il n'est pas impossible non plus que le réviseur supposé du *codex Veronensis* ait conservé ici le verbe simple primitif si cher d'ordinaire à Cyprien. En fait, si *elaborare* est fréquent dans la Correspondance de l'évêque de Carthage, c'est surtout le verbe simple qui se lit dans les Traités, spécialement dans le *De bono*. Le composé figure en effet plusieurs fois dans les Lettres au sens de « faire des efforts », comme ici le simple, mais il est renforcé par *quantum potestis* en 65, 4, 2 : *uos quantum potestis elaborate* ; ailleurs par *quibus possumus... uiribus*, ainsi en 62, 2, 1 : *quibus possumus elaborare uiribus et uelociter gerere ut*. Dans deux autres cas, où il est suivi de *ut*, c'est le parallélisme avec *eniti* qui amène le composé : 59, 8, 2 : *si uero id enitimur et elaboramus ut* (d'après G. Hartel, deux mss *C* et *R* donnent d'ailleurs *laboramus*, avec *nitimur* dans *C*) ; 45, 1, 1 : *eniterentur quantum possent et elaborarent ut* (*C* et *R* ont le simple : *C laborarent, R laboraret*). Enfin, on trouve *elaborant*

même qui exerce la vengeance<sup>1</sup>. Dans l'Apocalypse, l'ange résiste à Jean qui veut l'adorer et lui déclare : « Attention, ne le fais pas, car je suis ton compagnon de service et celui de tes frères. C'est le Seigneur Jésus qu'il faut adorer<sup>2</sup>. » Quelle immense patience, le Seigneur Jésus : lui, qui est adoré au ciel, n'est pas encore vengé sur terre ! Pensons à sa patience, frères très aimés, dans nos persécutions et nos souffrances, montrons une pleine soumission à attendre son avènement, et ne nous hâtons pas de nous venger avant le Maître, nous ses serviteurs, avec une précipitation sans scrupule et sans respect. Tenons bon plutôt et faisons effort<sup>3</sup>, et avec la vigi-

*ut* sans renforcement ni parallélisme dans 59, 13, 1. Mais dans les Traités la forme simple se rencontre neuf fois, contre trois seulement pour la forme composée ; encore convient-il de remarquer que l'une d'entre elles, dans le *De zel.*, 1, 14, est renforcée par *omnibus uiribus*, comme nous venons de le voir pour la Correspondance : *omnibus uiribus elaborandum ut* ; les autres dans l'*Ad Don.*, en 8, 180 : *patientiam... elaboratam*, le fait d'endurer laborieusement ; et en 14, 337, où l'écrivain souligne que dans la course aux honneurs et au pouvoir on ne parvient à une très haute situation « qu'au prix d'efforts excessifs » : *hominis summa uel dignitas uel potestas elaborata mole pariatur* ; il s'agit évidemment ici d'une expression péjorative *elaborata mole* : on n'ignore pas la valeur dépréciative de ce verbe dans le style de la rhétorique, où le participe passé signifie « trop travaillé, qui sent l'effort », ainsi Cic., *Or.*, 25, 84 : *elaborata concinitas*, « symétrie où l'on devine l'effort » ; de même QUIN-TILIEN, *Inst.*, 12, 10, 40 : *nihil arcessiti et elaborati*, « rien de recherché et qui trahisse l'excès de travail ». Partout ailleurs Cyprien emploie *laborare*, même pour désigner des efforts patients et soutenus. Il y en a trois exemples dans le *De bono*, 11, 240 : *qui sic nascimur ut pressuris istis et conflictationibus laboremus* ; 12, 260 (forme impersonnelle) : *sudatur enim quamdiu istis uiuitur et laboratur* ; et immédiatement après : *Nec sudantibus et laborantibus* (datifs) *possunt...* Voici les emplois du mot dans les autres traités, où il signifie toujours « faire des efforts, s'appliquer » : *De domin. or.*, 28, 11 : *in disciplina caelesti discentium memoria non laboret* (sujet abstrait) ; *De mort.*, 9, 2 : *sciet* (le chrétien saura) *plus sibi quam ceteris in saeculo laborandum* (forme impersonnelle) ; *Ad Fort.*, deux fois : prologue 5, 48, dans le plan du traité ; 11, 4, dans le titre du chapitre annoncé, avec la nuance « peiner, être dans la difficulté » : *quando ab initio mundi boni laborauerint* ; *De op.*, 6, 23 : *laborantibus uiduis*. Citons à part un texte scripturaire : *Ad Quir.*, 1, 13, 7 s. : *Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis* (*Matth.* 11, 20). Une telle régularité

laboremus et toto corde uigilantes atque ad omnem  
 tolerantiam stabiles dominica praecepta seruemus,  
 555 ut cum ille irae et uindictae dies uenerit non cum  
 impiis et peccatoribus puniamur, sed cum iustis et  
 Deum timentibus honoremur.

dans l'emploi de *laborare* tout au long des divers traités, et spécialement dans le *De bono*, nous rappelle les habitudes stylistiques de Sénèque que Cyprien s'est toujours plu à imiter. Ce dernier emploie surtout le verbe simple *laborare*, même lorsqu'il s'agit de déployer tous ses efforts vers un but unique ; en liaison avec un autre verbe et appuyé par divers renforcements, c'est encore lui qu'il conserve : *Ep.*, 108, 27 : *toto hoc agamus animo et... in rem unam laboremus ne...* Il a même écrit, un peu comme ici, *Ep.*, 71, 36 : *Instemus itaque et perseueremus, ... uolo et mente tota*. Aussi croyons-nous pouvoir rétablir ici la leçon, aussi expressive et plus courante chez Cyprien, du vénérable *codex Veronensis* et des quatre autres mss.

lance de tout notre cœur<sup>1</sup> et une fermeté capable de tout supporter<sup>2</sup>, observons les commandements du Seigneur, pour que le jour venu de la colère et de la vengeance, nous ne soyons pas châtiés avec les impies et les pécheurs, mais glorifiés avec les justes et ceux qui craignent Dieu.

1. **toto corde uigilantes** : l'expression *toto corde* plaisait à Cyprien : *cor* désignant à la fois le cœur, l'âme et l'esprit, il soulignait par là que l'adhésion du chrétien doit être complète, qu'elle est un acte d'amour de tout l'être, ce qu'il réalisa si bien lui-même par sa vie et par son martyre. Aussi revient-elle souvent dans ses écrits : *Ad Don.*, 5 : *uiribus totis et toto corde* ; *De laps.*, 1 : *Deum toto corde et anima et uirtute diligimus* ; *ibid.*, 29 : *toto corde* ; 30 : *ex toto corde* ; 36 : *toto corde* ; *De domin. or.*, 15 : *Dominum toto corde diligere* ; *ibid.*, 31 : *toto corde* ; *De mort.*, 17 : *toto... corde et plena uirtute* ; *De op.*, 16 : *toto corde* ; *ibid.*, 26 : *haec corde toto diligentur* ; *Ep.*, 6, 4 : *toto corde* ; 11, 2 : *de intimo corde et de tota mente* ; 55, 20 *corde toto* ; 55, 23 : *toto corde* ; 55, 29 : *ex toto corde* ; 61, 3 : *total cordis nostri luce* ; 72, 1 : *toto corde credentes*. Le point de départ de cette expression est évidemment *Matth.* 22, 37 : *Diliges Dominum Deum toto corde tuo...* ; voir aussi *Deut.* 26, 16.

2. **ad omnem tolerantiam stabiles** se lit encore dans CYPRIEN, *De mort.*, 10, 20-21 : *stabilis et firmus et ad omnem tolerantiam passionis fide religionis armatus*.

## NOTE COMPLÉMENTAIRE

CYPRIEN « MOSAÏSTE »

La confrontation du *De bono*, 4, 58-68 : *super bonos et malos... prata florere* avec le *De patientia*, 2, 2 est particulièrement instructive : elle nous montre comment Cyprien opère à partir d'une phrase suggestive de son maître. Il lit chez celui-ci (*Deus*) *qui florem lucis huius super iustos et iniustos aequaliter spargit, qui temporum officia, elementorum seruitia, totius geniturae tributa dignis simul et indignis patitur occurrere* ; et il se livre à un travail d'amplification. De la ligne 58 de ce chapitre *super bonos et malos* jusqu'à la ligne 65 *famulari*, l'écrivain reprend, en l'étoffant, le texte assez concis mais riche de son modèle : (*Deus*) *super bonos et malos aequaliter facit*, à dessein il omet l'image *florem lucis... spargit*, remplace *super iustos et iniustos* par *super bonos et malos*, mais conserve précieusement *aequaliter* qui est essentiel au thème qu'il développe : Dieu répand également ses bienfaits sur tous les hommes ; Cyprien introduit alors de nouvelles images : *aequaliter facit diem nasci et lumen solis oboriri et cum imbribus terram rigat* ; énonce clairement sa thèse : *nemo a beneficiis eius excluditur*, puis revient sur la dernière image en l'élargissant dès les premiers mots — ceux-là mêmes de Tertullien (*iustis et iniustis*) — *quominus iustis similiter et iniustis indiscretas pluias largiatur*, avec la double insistance de *similiter* et de *indiscretas*, et l'expressif *largiatur* qui termine la phrase, infiniment plus évocateur de la générosité divine que *patitur* (*patitur* de X est le texte adopté par l'édition de CCL, contre *patiatur* de O M P cité dans l'apparat). Il répète alors l'idée qu'il veut inculquer au lecteur en la rattachant clairement au traité par le mot *patientia* : *Videmus inseparabili aequalitate patientiae* (répétition de *aequalitate* renforcé par un nouvel adjectif), puis il détaille les bénéficiaires en trois séries de compléments au datif : *nocentibus et innoxiiis* (termes familiers à l'ancien juriste), *religiosis et impiis, gratias agentibus et ingratis*, plus expressifs que l'énoncé global *dignis simul et indignis*, pour terminer sur un rythme binaire qui retient deux groupes antithétiques, *temporum officia, elementorum scrutia*, qu'il modifie d'heureuse façon, en les faisant précéder aussi

du rappel de la volonté divine : *Dei nutu tempora obsequi, elementa famulari*, où deux verbes se substituent aux substantifs abstraits *officia* et *seruitia*, tout en opposant, comme eux, le travail des serviteurs distingués à celui des simples *famuli*. Il omet, enfin, le début de la dernière proposition de son modèle. On constate que Cyprien ne perd jamais de vue le texte de Tertullien, mais qu'il l'élabore avec un certain talent.

Après *famulari* commence une nouvelle imitation, celle d'Ennius où le poète latin adapte à sa langue les vers 885 et 903 s. des *Euménides* d'ESCHYLE. Voir J. VAHLEN (*Ennianae poesis reliquiae*, Leipzig 1903, *scenica, Eumenides VII*, 151) et A. ERNOUT (*Recueil de Textes Latins archaïques*, Paris 1938, p. 178). C'est J. H. WASZINK qui le premier a fait ce rapprochement dans un court article paru dans *Mnemosyne* (série III, I, p. 232-233) en 1934. Voici les cinq sénaires iambiques d'Ennius : *caelum mitescere, arbores frondescere, // uites laetificae pampinis pubescere, // rami bacarum ubertate incuruescere, // segetes largiri fruges, flovere omnia, // fontes scaterere, herbis prata conuestirier*, que l'on devine assez facilement à travers le texte de Cyprien : *spirare uentos, fontes fluere, grandescere copias messium, fructus mitescere uinearum, exuberare pomis arbusta, nemora frondescere, prata flovere* : reprise de plusieurs mots, conservation des finales en *-escere*, mais avec discrétion (trois espacées au lieu de quatre successives et toujours en fin de groupe), déplacement d'une allitération, introduction de chiasmes et d'homéotéleutes en *-a* et *-are* ; Cyprien, ici, condense le texte lyrique au lieu de le développer, ce qui n'aurait pas convenu au genre littéraire qu'il pratique. Il forme plus de groupes binaires que son modèle, aussi supprime-t-il *laetificae*, l'unique épithète d'Ennius, puis *herbis*, puis *segetes* dont le sens « champs non ensemencés, guérets », qu'il avait chez Caton, échapperait en outre au plus grand nombre de ses lecteurs, enfin la forme archaïque finale. Observons, de plus, que *largiri (fruges)*, non repris ici, a pu lui suggérer le *largiatur* du passage précédent (*pluuias largiatur*) et que, par contre, il y a sans doute un souvenir de l'image initiale de Tertullien : *florem lucis... spargit*, « il répand l'éclat de la lumière du jour », dans *prata flovere* qui termine sa phrase, en combinant *flovere omnia* et *herbis prata conuestirier* d'Ennius. C'est au surplus une façon habile de relier entre eux les deux textes imités. Enfin, le lettré qu'était l'écrivain ne pouvait pas ignorer ces vers, les ayant probablement lus dans l'œuvre du poète latin ou du moins chez Cicéron qui les cite intégralement dans les *Tusculanes*, I, 69, sans référence à Ennius. Il convient de retenir cette imitation d'un double modèle, assez bien venue, et qui nous montre comment procédait parfois Cyprien.

## CONFRONTATION DES TEXTES SCRIPTURAIRES DU N.T.

<i>De bono patientiae</i>	<i>Bible africaine</i>	<i>Vulgate</i>
	chap. 2 (li. 23-24) : <i>Videte ne...</i> = Col. 2, 8-9	
ne qui depraedetur	ne quis <i>item</i>	ne quis decipiat
	chap. 2 (li. 27-32) : <i>Nemo se...</i> = I Cor. 3, 18-20	
se decipiat si qui putat sapientem se esse in uobis mundo huic mundi huius reprehendens astutia ipsorum cognouit Deus quia sunt stultae	<i>item</i> <i>item</i> <i>item</i> <i>item</i> saeculo huic huius mundi reprehendes <i>item</i> <i>item</i> <i>item</i>	se seducat si quis uidetur inter uos sapiens esse  in hoc saeculo huius mundi comprehendam astutia eorum Dominus nouit quoniam uanae sunt
	chap. 4 (li. 82-88) : <i>An numquid...</i> = Rom. 2, 4-6	
An numquid opulentiam et sustinentiam et patientiam ignorans quoniam patientia et bonitas Dei ad paenitentiam Tu autem secundum	<i>item</i> <i>item</i> <i>item</i> Dei <i>item</i>	an diuitias  et patientiae et longanimitatis ignorans quoniam benignitas Dei ad paenitentiam secundum duritiam autem

cor impaenitens	<i>item</i>	inpaenitens cor
in diem	<i>item</i>	in die
opera sua	<i>item</i>	opera eius

chap. 5 (li. 99-107) : *Audistis...* = Matth. 5, 43-48

proximum tibi	<i>item</i>	proximum tuum
odio habebis	odibus	odio habebis
inimicum tibi	<i>item</i>	inimicum tuum
<i>deficit</i>	<i>deficit</i>	
et orate pro eis	<i>item</i>	benefacite his qui ode-
qui uos persequuntur	<i>item</i>	runt uos
		et orate pro
		persequentibus et ca-
		lumniantibus uos
dilexeritis	<i>item</i>	diligatis
publicani sic	<i>item</i>	publicani hoc
ethnici id ipsum	<i>item</i>	ethnici hoc
Eritis itaque	<i>item</i>	estote ergo
quomodo	<i>item</i>	sicut et

chap. 9 (li. 192-193) : *Qui dicit...* = I Jn 2, 6

in Christo	in eo	in ipso
quomodo	<i>item</i>	sicut
ambulare	<i>item</i>	ambulare

chap. 9 (li. 196-199) : *Christus...* = I Pierre 2, 21-23

pro uobis	pro nobis	pro uobis
relinquens uobis	<i>item</i>	uobis relinquens
nec dolus inuentus est	<i>item</i>	nec inuentus est dolus
non renealedixit	<i>item</i>	non maledicebat
minabatur	<i>item</i>	comminabatur
se iudicanti	<i>item</i>	iudicanti se

chap. 12 (li. 273-274) : *Haec locutus...* = Jn 16, 33

in saeculo autem pres-	<i>item</i>	in mundo pressuram
suram		habebitis
fidite	<i>item</i>	confidite
quoniam ego uici	<i>item</i>	ego uici
mundum	saeculum	saeculum

chap. 13 (li. 280) : *Qui tolerauerit...* = Matth. 10, 22 b

qui tolerauerit	qui autem sustinuerit	qui autem perseue-
		rauerit
		in finem
usque ad finem	<i>item</i>	hic saluus erit
hic saluus erit	hic saluabitur	

chap. 13 (li. 281-282) : *Si permanseritis...* = Jn 8, 31-32

si permanseritis	si uos permanseritis	si uos manseritis
in uerbo meo	<i>item</i>	in sermone meo
estis	eritis	eritis

chap. 13 (li. 290-293) : *Spe saluati...* = Rom. 8, 24-25

per expectationem	<i>item</i>	per patientiam expec-
speramus	<i>item</i>	tamus

chap. 13 (li. 300-303) : *Ergo dum...* = Gal. 6, 10.9

operemur quod bonum	<i>item</i>	place normalement le
est		v. 9 avant le v. 10
		operemur bonum
maxime uero	maxime autem	maxime autem
tempore enim suo	tempore autem suo	tempore enim suo
metemus	<i>item</i>	metemus non deficien-
		tes

chap. 13 (li. 308-309) : *Tene quod...* = Apoc. 3, 11

ne alius accipiat	<i>item</i>	ut nemo accipiat
-------------------	-------------	------------------

chap. 15 (li. 326-327) : *Quae et spe...* = I Cor. 13, 13

(Caritas) quae et spe et	<i>item</i>	nunc autem manet fi-
fide		des spes caritas tria
		haec
maior	<i>item</i>	maior autem his est
		caritas

chap. 15 (li. 333-335) : *Caritas...* = I Cor. 13, 4-5.7

Caritas	agape	caritas
magnanima est,	<i>item</i>	patiens est

caritas benigna est, caritas non aemulatur <i>deficit</i>	agape benigna est agape non aemulatur agape non agit perpe- ram <i>deficit</i>	benigna est caritas non aemulatur non agit perperam  non est ambitiosa non quaerit quae sua sunt non irritatur non cogi- tat malum non gaudet super iniquitatem congaudet autem ueritati omnia suffert <i>deficit</i>
<i>deficit</i>	<i>deficit</i>	
non irritatur, non co- gitat malum (verset omis, volontai- rement sans doute)	<i>item</i> non gaudet super iniustitiam conlaetatur autem in ueritate <i>item</i>	
omnia diligit	<i>item</i>	

chap. 15 (li. 338-340) : *sustinentes...* = Éphés. 4, 2b-3

sustinentes in dilectione satis agentes in conjunctione pacis	<i>item</i> <i>item</i> curantes <i>item</i>	subportantes in caritate solliciti in uinculo pacis
--	---	--

chap. 16 (li. 353) : *Domine...* = Act. 7, 59a

(Les trois textes sont identiques)

chap. 16 (li. 363-366) : *Nolite...* = Éphés. 4, 30-31

nolite contristare auferantur a uobis	<i>item</i> contristari <i>item</i>	et nolite contristare tollatur a uobis
---	---	--

chap. 21 (li. 383-389) : *Ne signaueris...* = Apoc. 22, 10-12

uerba prophetiae quia iam tempus in proximo est et hi qui perseuerant nocere, noceant iustus autem adhuc iustiora faciat similiter et sanctus sanctiora secundum facta sua	uerba profetiae <i>item</i> et hii qui pers. <i>item</i> <i>item</i> <i>item</i> <i>item</i> <i>item</i>	uerba prophetiae tempus enim prope est  qui nocet noceat adhuc  et iustus iustitiam fa- ciat adhuc et sanctus sanctifice- tur adhuc secundum opera sua
---	---	---

chap. 21 (li. 493-501) : *Et cum aperuisset...* = Apoc. 6, 9-11

quintum signum sub ara occisorum et martyrium suum	<i>item</i> <i>item</i> <i>item</i> <i>item</i>	quintum sigillum subtus altare interfectorum et propter testimo- nium quod habebant et clamabant uoce magna usquequo de iis qui habitant in terra et datae sunt illis sin- gulae stolae albae dictum est illis tempus adhuc modi- cum donec impleantur con- serui eorum et fratres eorum qui interficiendi sunt sicut et illi
et clamauerunt magna uoce quousque de his qui in terris inhabitant et data est eis singulis stola alba dictum est eis breui adhuc tempore	<i>item</i> <i>item</i> <i>item</i> <i>item</i> <i>item</i> <i>item</i> <i>item</i> <i>item</i>	
donec impleatur nu- merus conseruorum et fratrum eorum quique postea occiden- tur exemplo ipsorum	<i>item</i> <i>item</i> <i>item</i> <i>item</i>	

chap. 24 (li. 544-546) : *Vide ne...* = Apoc. 22, 9

quia post fratrum tuorum  <i>deficit</i> Jesum Dominum ado- ra	<i>item</i> profetarum seruantium uerba profetae huius magis Deum adora	<i>deficit</i> prophetarum et eorum qui seruant uerba libri huius Deum adora
---	---	--

Pour cette confrontation, où ne figurent que les mots strictement parallèles, le texte de la Bible africaine est celui proposé par VON SODEN, *Das lateinische Neue Testament in Africa zur Zeit Cyprians*, déjà cité ; celui de la Vulgate est le texte établi par R. WEBER, *Biblia Sacra, juxta VULGATAM uersionem*, t. II, *Württembergische Bibelanstalt*, Stuttgart 1969 ; nous citons Cyprien d'après la présente édition, qui sur ce point ne diffère pas de celle du CCL. L'intérêt de cette comparaison est de nous montrer, pour les textes du N.T., à la fois la fidélité de Cyprien à la Bible africaine, son originalité, ses ressemblances avec la Vulgate.

Ce sont évidemment les exemples de fidélité à la Bible d'Afrique qui dominent : il suffit d'un coup d'œil à notre tableau pour en constater les nombreuses ressemblances. Elles sont surtout abondantes au chapitre 5, *Audistis...* de *Matth.* 5, 43-48 ; en 9, *Christus...* de *I Pierre* 2, 21-23 ; en 12, *Haec locutus...* de *Jn* 16, 33 ; en 15, *sustinentes...* d'*Éphés.* 4, 2b-3 ; et en 21, *Ne signaueris...* d'*Apoc.* 22, 10-12 ; *Et cum aperuisset...* d'*Apoc.* 6, 9-11 ; mais aussi en 2, *Nemo se...* de *I Cor.* 3, 18-20 ; et en 4, *An numquid...* de *Rom.* 2, 4-6.

Parfois, même à l'intérieur d'une citation qui en diverge notablement, Cyprien en conserve certains mots ou expressions. Ainsi au chapitre 13, pour *Matth.* 10, 22b, pour *Jn* 8, 31, pour *Rom.* 8, 24-25, pour *Gal.* 6, 10 et 9, et en 24 pour *Apoc.* 22, 9.

Lorsque Cyprien s'éloigne de la Bible africaine,

— tantôt son texte ressemble à la Vulgate, c'est le cas au chapitre 4, pour *Rom.* 2, 4 : *ad (paenitentiam)* ; 5, pour *Matth.* 5, 43 : *odio habebis* ; en 9, pour *I Pierre* 2, 21 : *pro uobis* ; en 13, pour *Matth.* 10, 22b : *hic saluus erit* ; pour *Gal.* 6, 9 : *tempore enim suo* ; en 15, pour *I Cor.* 13, 4 : *caritas* ; et en 16, pour *Éphés.* 4, 30 : *contristare* (soit sept fois).

— tantôt il est original : en 2, pour *I Cor.* 3, 18 : *mundo huic* ; en 4, pour *Rom.* 2, 4 : *patientia et bonitas Dei* ; en 13, pour *Matth.* 10, 22b : *tolerauerit* ; pour *Jn* 8, 31 : *estis* ; pour *Gal.* 10 : *maxime uero* ; et en 15, pour *Éphés.* 4, 3 : *satis agentes* (soit six fois).

Les trois textes coïncident en 15, pour *I Cor.* 13, 5 : *non irritatur, non cogitat malum* ; et en 16 pour *Act.* 7, 59a : *Domine, ne statuas illis hoc peccatum*. Pour *ambulare* seulement, en 9 (*I Jn* 2, 6).

A trois reprises cependant Cyprien s'écarte de la Bible d'Afrique qui ressemble à la Vulgate : au chapitre 2 pour *Videte ne...*, de *Col.* 2, 8, avec *ne qui*, contre *ne quis* dans les deux autres textes, et pour *Nemo se...*, d'*I Cor.* 3, 19 où il a *mundi huius*, et les autres *huius mundi*, c'est peu de chose, surtout s'il cite de mémoire comme c'est probable ; au chapitre 13, pour *Gal.* 6, 10, où il écrit *maxime uero*, en face de *maxime autem* dans les deux autres textes. Cela est vraiment minime.

Rappelons, enfin, que plusieurs citations du *De bono*, reprises dans l'*Ad Quir.* ou dans d'autres traités, comportent des variantes. En voici quelques exemples : *Jn* 16, 23 du chapitre 12 diffère d'*Ad Quir.*, 3, 6, 15 qui est identique à la Bible africaine et à *Ad Fort.*, 11, 18 ; *Matth.* 10, 22 du chapitre 13 diffère d'une part d'*Ad Quir.*, 3, 16, 36 qui comporte *sustinuerit* et *saluabitur*, comme la Bible africaine, et d'autre part d'*Ad Fort.*, 8, 8 et du *De unit. eccl.*, 21, 3 qui

ont les mêmes verbes que la Vulgate : *permanserit* et *saluus erit* ; *Matth.* 5, 43 du chapitre 5 diffère du *De zel.*, 15, 9 qui reproduit la Bible d'Afrique *odibis* ; cette citation ne figure pas dans l'*Ad Quir.*

Que conclure de ces confrontations ? sinon que Cyprien manifeste une certaine indépendance vis-à-vis des textes de l'Écriture, et que les anciens tenaient plus au sens qu'à la lettre des citations qu'ils faisaient : ils étaient moins respectueux que nous de la formulation choisie par leurs modèles.

## INDEX DES CITATIONS ET ALLUSIONS SCRIPTURAIRES

Les chiffres de droite renvoient aux chapitres et aux lignes du *De bono patientiae*.

L'astérisque indique les allusions.

<b>Genèse</b>		<b>Ecclesiastique</b>	
3, 17-19	11, 240-247	2, 4-5	17, 389-390
4, 3 s. ; 22, 1-19	*10, 205-212	<b>Isaïe</b>	
28, 1-5 ; 32, 14-21 ; 33, 1-16	*10, 214-217	29, 14b	2, 21-22
37, 12-28 ; 42, 19.25-28	*10, 217-220	40, 10	*21, 488
		42, 2	*23, 525-526
<b>Exode</b>		42, 13-14a	22, 518-521
15, 24 ; 16, 2 ; 17, 2-3	*10, 220-223	50, 6	*23, 527-529
		53, 7	*7, 167 ;
		66, 15-16	*23, 523-525
			22, 515-518
<b>Nombres</b>		<b>Ézéchiel</b>	
14, 2 s. ; 20, 2 s.	*10, 220-223	18, 32	4, 76-77
		33, 12	13, 307-308
<b>I Samuel</b>		<b>Joël</b>	
24 ; 26, 7-12 et 21-25	*10, 223-229	2, 13b	4, 77-80
<b>II Samuel</b>		<b>Sophonie</b>	
1, 1-16	*10, 223-229	3, 8	21, 478-481
<b>Tobie</b>		<b>Malachie</b>	
2, 3-9	*18, 406 s.	3, 19	22, 504-506
<b>Job</b>		<b>Matthieu</b>	
Prol. chap. 1 et 2	*18, 391-392	5, 39 s.	*16, 345-346
		5, 43-48	5, 98-108
<b>Psaumes</b>		5, 44	*16, 348-349
50 (49), 3-6	22, 509-514	10, 22b	13, 280
62, 13	*21, 488-489		

16, 18	*9, 194	<b>Galates</b>	
18, 22	*16, 346-347	6, 10 ; 9	13, 300-303
27, 12-14	*23, 530-532	<b>Éphésiens</b>	
<b>Luc</b>		4, 2b-3	15, 338-340
22, 37b	*7, 165	4, 30-31	16, 363-366
		6, 11-12	*12, 263-265
<b>Jean</b>		<b>Colossiens</b>	
8, 31-32	13, 281-282	2, 8-9	2, 23-27
16, 33	12, 272-274	<b>Tite</b>	
		3, 5	*6, 130
<b>Actes des Apôtres</b>		<b>I Pierre</b>	
7, 57 s.	*16, 351	2, 21-23	9, 195-300
7, 59a	16, 353	<b>I Jean</b>	
		2, 6	9, 192-193
<b>Romains</b>		<b>Apocalypse</b>	
2, 4-6	4, 82-88	3, 11	13, 308-309
8, 24-25	13, 290-293	6, 9-11	21, 499-501
12, 17a	*16, 370-371	22, 9	24, 544-546
		22, 10-12	21, 483-489
<b>I Corinthiens</b>			
3, 18 s.	2, 27 s.		
13, 4-5-7	15, 333-336		
13, 13	*15, 326-327		
13, 8	*15, 328		
<b>II Corinthiens</b>			
5, 17	*9, 188 s.		



## RECAPITULATION DES « TESTIMONIA »

### *De bono patientiae*

#### AUGUSTINUS

##### *Contra duas epistulas Pelagianorum* (CSEL 60)

IV, 8, 22 (p. 545)	II, 236-250 : Dei sententia... recedamus
(p. 545-546)	II, 375-381 : Nam cum... sustineri
9, 25 (p. 522)	3, 46-49 : Est enim... procedit

#### DEFENSOR

##### *Liber Scintillarum* (SC 77 et 86)

2, 55 (t. I, p. 82)	10, 231-232 : Neque enim... patientia
57 (t. I, p. 82)	14, 313-314 : Patientia... aduersa
58 (t. I, p. 82)	5, 94-95 : Quisque lenis... imitator est
18, III (t. I, p. 286)	2, 17-18 : Vnde enim... nouit
77, 19 (t. II, p. 282)	1, 6-7 : Tunc enim... audiatur

##### *Exempla Sanctorum Patrum* (CC 85)

cap. 82 (p. 120)	5, 113-6, 133 : Quae gloria... saturentur
cap. 83 (p. 120-121)	7, 152-8, 184 : Sub ipsa... sanguinem Christi
cap. 84 (p. 121-122)	22, 507-23, 537 : Quod item... in potestate manifestus

### Correspondance entre les chapitres du *De bono patientiae* de Cyprien et les chapitres du *De patientia* de Tertullien

#### CYPRIEN

#### TERTULLIEN

chap. I	1, 1 ; 1, 4 et 6 ; 12, 4
2	1, 7-9 ; II, 6
3	2, 1 ; 3, 11 ; 5, 3 ; 4, 1
4	2, 1-2
5	6, 4-6
6	3, 2-7
7	3, 9 ; 8, 7
10	6, 1-3
11	5, 9-11
12	11, 1 ; 13, 8
13	11, 5 ; 6, 4
14	5, 16 ; 5, 20-21 ; 5, 25
15	12, 8-10
16	8, 2 ; 12, 1 ; 14, 1
17	13, 7-8 ; 14, 3
18	14, 2-7
19	5 (entier) ; 6, 4 ; 7, 6-7 ; 9, 1-3 ; 10, 1
20	15, 4-6 ; 15, 1-3 ; 13, 5
21	10, 6-7
23	3, 4 ; 3, 7
24	16, 5

## TABLE DES MATIÈRES

### A DONAT

#### INTRODUCTION

I. Occasion et but de l' <i>Ad Donatum</i> . Date .....	9
II. Contenu et structure .....	13
III. Les effets spirituels du baptême d'après l'expérience personnelle de Cyprien .....	16
IV. L' <i>Ad Donatum</i> : tradition et nouveauté .....	21
V. La présentation littéraire : ses problèmes .....	35
VI. Survie de ce traité .....	47
VII. Manuscrits et éditions de Cyprien .....	54
A. Étude des manuscrits .....	54
B. Les éditions .....	63
Bibliographie .....	67
Table des sigles .....	73
TEXTE ET TRADUCTION .....	74
Notes complémentaires .....	119
Allusions à l'Écriture .....	119
Les effets spirituels du baptême dans l'œuvre de Cyprien .....	121

## LA VERTU DE PATIENCE

## INTRODUCTION

I. Occasion, date et but du traité. Titre .....	I29
II. Contenu et structure .....	I37
III. Cyprien et Tertullien .....	I40
IV. La présentation littéraire .....	I56
V. Influence et survie du <i>De bono patientiae</i> .....	I69
VI. Variantes .....	I77
Bibliographie .....	I78
TEXTE ET TRADUCTION .....	I80
Note complémentaire : Cyprien mosaïste .....	249
Confrontation des textes scripturaires du N.T. ....	251
Index des citations et allusions scripturaires .....	258
Récapitulation des « testimonia » .....	260
Correspondance entre les chapitres du <i>De bono patientiae</i> de Cyprien et les chapitres du <i>De patientia</i> de Tertullien .....	261

## SOURCES CHRÉTIENNES

## LISTE COMPLÈTE DE TOUS LES VOLUMES PARUS

N. B. — L'ordre suivant est celui de la date de parution (n° 1 en 1942) et il n'est pas tenu compte ici du classement en séries : grecque, latine, byzantine, orientale, textes monastiques d'Occident ; et série annexe : textes para-chrétiens.

Sauf indication contraire, chaque volume comporte le texte original, grec ou latin, souvent avec un appareil critique inédit.

La mention *bis* indique une seconde édition. Quand cette seconde édition ne diffère de la première que par de menues corrections et des *Addenda et Corrigenda* ajoutés en appendice, la date est accompagnée de la mention « réimpression avec supplément ».

- GRÉGOIRE DE NYSSÉ : Vie de Moïse. J. Daniélou (3<sup>e</sup> édition) (1968).
- bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : *Protreptique*. C. Mondésert, A. Plassart (réimpression de la 2<sup>e</sup> éd., 1976).
- bis. ATHÉNAGORE : Supplique au sujet des chrétiens. *En préparation*.
- bis. NICOLAS CABASILAS : Explication de la divine Liturgie. S. Salaville, R. Bornert, J. Gouillard, P. Périchon (1967).
- DIADOQUE DE PHOTICÉ : Œuvres spirituelles. É. des Places (réimpr. de la 2<sup>e</sup> éd., avec suppl., 1966).
- bis. GRÉGOIRE DE NYSSÉ : La création de l'homme. *En préparation*.
- bis. ORIGÈNE : Homélie sur la Genèse. H. de Lubac, L. Doutreleau (1976).
- NICÉAS STÉTHATOS : Le paradis spirituel. M. Chalandard, *Remplacé par le n° 81*.
- bis. MAXIME LE CONFESSEUR : Centuries sur la charité. *En préparation*.
- IGNACE D'ANTIOCHE : Lettres et Martyre de POLYCARPE DE SMYRNE. P.-Th. Camelot (4<sup>e</sup> édition) (1969).
- bis. HIPPOLYTE DE ROME : La Tradition apostolique. B. Botte (1968).
- bis. JEAN MOSCOUS : Le Pré spirituel. *En préparation*.
- JEAN CHRYSOSTOME : Lettres à Olympas. A.-M. Malingrey. Trad. seule (1947).
- bis. 2<sup>e</sup> édition avec le texte grec et la Vie Anonyme d'Olympas (1968).
- HIPPOLYTE DE ROME : Commentaire sur Daniel. G. Bardy, M. Lefèvre. Trad. seule (1947).  
2<sup>e</sup> édition avec le texte grec. *En préparation*.
- bis. ATHANASE D'ALEXANDRIE : Lettres à Sérapion. J. Lebon. *En préparation*.
- bis. ORIGÈNE : Homélie sur l'Exode. H. de Lubac, J. Fortier. *En préparation*.
- BASILE DE CÉSARÉE : Sur le Saint-Esprit. B. Pruche. Trad. seule (1947).
- bis. 2<sup>e</sup> édition avec le texte grec (1968).
- bis. ATHANASE D'ALEXANDRIE : Discours contre les païens. P.-Th. Camelot (1977).
- bis. HILAIRE DE POITIERS : Traité des Mystères. P. Brisson (réimpression, avec supplément, 1967).
- THÉOPHILE D'ANTIOCHE : Trois livres à Autolytus. G. Bardy, J. Sender. Trad. seule (1948).  
2<sup>e</sup> édition avec le texte grec. *En préparation*.
- ÉTHÉRIE : Journal de Voyage. H. Pétré (réimpression, 1975).
- bis. LÉON LE GRAND : Sermons, t. I. J. Leclercq, R. Dolle (1964).
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Extraits de Théodote (réimpression, 1970).
- bis. PTOLEMÉE : Lettre à Flora. G. Quispel (1966).
- bis. AMBROISE DE MILAN : Des Sacrements. Des Mystères. Explication du Symbole. B. Botte (1961).
- bis. BASILE DE CÉSARÉE : Homélie sur l'Hexaéméron. S. Glat (réimpr. avec suppl., 1968).

- 27 bis. Homélie Pascales, t. I. P. Nautin. *En préparation.*
- 28 bis. JEAN CHRYSOSTOME : Sur l'incompréhensibilité de Dieu. J. Daniélou, A.-M. Malingrey, R. Flacellière (1970).
- 29 bis. ORIGÈNE : Homélie sur les Nombres. A. Méhat. *En préparation.*
- 30 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Stromate I. *En préparation.*
31. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique, t. I. G. Bardy (réimpression, 1965).
- 32 bis. GRÉGOIRE LE GRAND : Morales sur Job, t. I. Livres I-II. R. Gillet, A. de Gaudemaris (1975).
- 33 bis. A. Diognète. H. I. Marrou (réimpr. avec suppl., 1965).
34. IRÉNÉE DE LYON : Contre les hérésies, livre III. F. Sagnard. *Remplacé par les nos 210 et 211.*
- 35 bis. TERTULLIEN : Traité du baptême. F. Refoulé. *En préparation.*
- 36 bis. Homélie Pascales, t. II. P. Nautin. *En préparation.*
- 37 bis. ORIGÈNE : Homélie sur le Cantique. O. Rousseau (1966).
- 38 bis. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Stromate II. *En préparation.*
- 39 bis. LAOTANCE : De la mort des persécuteurs. 2 vol. *En préparation.*
40. THÉODORE DE CYR : Correspondance, t. I. Y. Azéma (1955).
41. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique, t. II. G. Bardy (réimpression, 1965).
42. JEAN CASSIEN : Conférences, t. I. E. Pichery (réimpression, 1966).
43. JÉRÔME : Sur Jonas. P. Antin (1950).
44. PHLOXÈNE DE MABBOUG : Homélie. E. Lemoine. Trad. seule (1956).
45. AMBROISE DE MILAN : Sur S. Luc, t. I. G. Tissot (réimpr. avec suppl., 1971).
46. TERTULLIEN : De la prescription contre les hérétiques. P. de Labriolle et F. Refoulé (1957).
47. PHILON D'ALEXANDRIE : La migration d'Abraham. R. Cadiou (1957).
48. Homélie Pascales, t. III. F. Floéri et P. Nautin (1957).
- 49 bis. LÉON LE GRAND : Sermons, t. II. R. Dolle (1969).
- 50 bis. JEAN CHRYSOSTOME : Huit Catéchèses baptismales inédites. A. Wenger (réimpr. avec suppl., 1970).
- 51 bis. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques. J. Darrouzès. (1980).
- 52 bis. AMBROISE DE MILAN : Sur S. Luc, t. II. G. Tissot (réimpr. avec suppl., 1976).
- 53 bis. HERMAS : Le Pasteur. R. Joly (réimpr. avec suppl., 1968).
54. JEAN CASSIEN : Conférences, t. II. E. Pichery (réimpression, 1966).
55. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique, t. III. G. Bardy (réimpression, 1967).
56. ATHANASE D'ALEXANDRIE : Deux apologies. J. Szymysialk (1958).
57. THÉODORE DE CYR : Thérapeutique des maladies helléniques. 2 volumes. P. Canivet (1958).
- 58 bis. DENYS L'ARÉOPAGITE : La hiérarchie céleste. G. Heil, R. Roques, M. de Gandillac (réimpr. avec suppl., 1970).
59. Trois antiques rituels du baptême. A. Salles. Trad. seule. *Épuisé.*
60. ALRED DE RIEVAULX : Quand Jésus eut douze ans. A. Hoste, J. Dubois (1958).
- 61 bis. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Traité de la contemplation de Dieu. J. Hourlier (1968).
62. IRÉNÉE DE LYON : Démonstration de la prédication apostolique. L. Froidevaux. Nouvelle trad. sur l'arménien. Trad. seule (réimpr. 1971).
63. RICHARD DE SAINT-VICTOR : La Trinité. G. Salet (1959).
64. JEAN CASSIEN : Conférences, t. III. E. Pichery (réimpr., 1971).
65. GÉLASE 1<sup>er</sup> : Lettre contre les Lupercales et dix-huit messes du sacramentaire léonien. G. Pomarès (1960).
66. ADAM DE PERSÈGNE : Lettres, t. I. J. Bouvet (1960).
67. ORIGÈNE : Entretien avec Héraclide. J. Scherer (1960).
68. MARIUS VICTORINUS : Traité théologique sur la Trinité. P. Henry, P. Hadot. Tome I. Introd., texte critique, traduction (1960).
69. Id. — Tome II. Commentaire et tables (1960).
70. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Le Pédagogue, t. I. H. I. Marrou, M. Harl (1960).
71. ORIGÈNE : Homélie sur Josué. A. Jaubert (1960).
72. AMÉDÉE DE LAUSANNE : Huit homélie mariales. G. Bavaud, J. Deshusses, A. Dumas (1960).
- 73 bis. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Histoire ecclésiastique, t. IV. Introd. générale de G. Bardy et tables de P. Périchon (réimpr. avec suppl., 1971).
- 74 bis. LÉON LE GRAND : Sermons, t. III. R. Dolle (1976).
75. S. AUGUSTIN : Commentaire de la 1<sup>re</sup> Épître de S. Jean. P. Agaësse (réimpression, 1966).
76. ALRED DE RIEVAULX : La vie de recluse. Ch. Dumont (1961).
77. DEFENSOR DE LIGUGÉ : Le livre d'étincelles, t. II. H. Rochals (1961).
78. GRÉGOIRE DE NAREK : Le livre de Prières. I. Kéclhchian, Trad. seule (1961).
79. JEAN CHRYSOSTOME : Sur la Providence de Dieu. A.-M. Malingrey (1961).
80. JEAN DAMASCÈNE : Homélie sur la Nativité et la Dormition. P. Voulet (1961).
81. NICÉAS STÉTHATOS : Opuscules et lettres. J. Darrouzès (1961).
82. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Exposé sur le Cantique des Cantiques, J.-M. Déchanet (1962).
83. DIDYME L'AVEUGLE : Sur Zacharie. Texte inédit. L. Doutreleau. Tome I. Introduction et livre I (1962).
84. Id. — Tome II. Livres II et III (1962).
85. Id. — Tome III. Livres IV et V, Index (1962).
86. DEFENSOR DE LIGUGÉ : Le livre d'étincelles, t. II. H. Rochals (1962).
87. ORIGÈNE : Homélie sur S. Luc, H. Crouzel, F. Fournier, P. Périchon (1962).
88. Lettres des premiers Chartreux, tome I : S. BRUNO, GUIGUES, S. ANTHELME. Par un Chartreux (1962).
89. Lettre d'Aristée à Philocrate. A. Pelletier (1962).
90. Vie de sainte Mélanie. D. Gorce (1962).
91. ANSELM DE CANTORBÉRY : Pourquoi Dieu s'est fait homme. R. Roques (1963).
92. DOROTHÉE DE GAZA : Œuvres spirituelles. L. Regnault, J. de Prévillé (1963).
93. BAUDOUIN DE FORD : Le sacrement de l'autel. J. Morson, E. de Solms, J. Leclercq. Tome I (1963).
94. Id. — Tome II (1963).
95. MÉTHODE D'OLYMPÉ : Le banquet. H. Musurillo, V.-H. Debidour (1963).
96. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : Catéchèses. B. Krivochéine, J. Paramelle. Tome I. Introduction et Catéchèses 1-5 (1963).
97. CYRILLE D'ALEXANDRIE : Deux dialogues christologiques. G. M. de Durand (1964).
98. THÉODORE DE CYR : Correspondance, t. II. Y. Azéma (1964).
99. ROMANOS LE MÉLODE : Hymnes. J. Grosdidier de Matons. Tome I. Introduction et Hymnes I-VIII (1964).
100. IRÉNÉE DE LYON : Contre les hérésies, livre IV. A. Rousseau, B. Hemmerding, Ch. Mercier, L. Doutreleau. 2 vol. (1965).
101. QUODVULTDEUS : Livre des promesses et des prédictions de Dieu. R. Braun. Tome I (1964).
102. Id. — Tome II (1964).
103. JEAN CHRYSOSTOME : Lettre d'exil. A.-M. Malingrey (1964).
104. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : Catéchèses. B. Krivochéine, J. Paramelle. Tome II, Catéchèses 6-22 (1964).
105. La Règle du Maître. A. de Vogüé. Tome I. Introduction et chap. 1-10 (1964).
106. Id. — Tome II. Chap. 11-95 (1964).
107. Id. — Tome III. Concordance et Index orthographique. J.-M. Clément, J. Neufville, D. Dameslay (1965).
108. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Le Pédagogue, tome II. Cl. Mondésert, H. I. Marrou (1965).
109. JEAN CASSIEN : Institutions cénobitiques. J.-C. Guy (1965).
110. ROMANOS LE MÉLODE : Hymnes. J. Grosdidier de Matons. Tome II. Hymnes IX-XX (1965).
111. THÉODORE DE CYR : Correspondance, t. III. Y. Azéma (1965).
112. CONSTANCE DE LYON : Vie de S. Germain d'Auxerre. R. Borius. (1965).

113. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : Catéchèses. B. Krivochéine, J. Paramele. Tome III. Catéchèses 23-34. Actions de grâces 1-2 (1965).
114. ROMANOS LE MÉLODE : Hymnes. J. Grosdidier de Matons. Tome III. Hymnes XXI-XXXI (1965).
115. MANUEL II PALÉOLOGUE : Entretien avec un musulman. A. Th. Koury (1966).
116. AUGUSTIN D'HIPPONE : Sermons pour la Pâque. S. Poque (1966).
117. JEAN CHRYSOSTOME : A Théodore. J. Dumortier (1966).
118. ANSELME DE HAVELBERG : Dialogues, livre I. G. Salet (1966).
119. GRÉGOIRE DE NYSSE : Traité de la Virginité. M. Aubineau (1966).
120. ORIGÈNE : Commentaire sur S. Jean. C. Blanc. Tome I. Livres I-V (1966).
121. ÉPHREM DE NISIBE : Commentaire de l'Évangile concordant ou Diatessaron. L. Leloir. Trad. seule (1966).
122. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : Traités théologiques et éthiques. J. Darrouzès. Tome I. Théol. 1-3, Éth. 1-3 (1966).
123. MÉLTON DE SARDES : Sur la Pâque (et fragments) O. Perler (1966).
124. Expositio totius mundi et gentium. J. Rougé (1966).
125. JEAN CHRYSOSTOME : La Virginité. H. Musurillo, B. Grillet (1966).
126. CYRILLE DE JÉRUSALEM : Catéchèses mystagogiques. A. Piédagnel, P. Paris (1966).
127. GERTRUDE D'HELFFA : Œuvres spirituelles. Tome I. Les Exercices. J. Hourlier, A. Schmitt (1967).
128. ROMANOS LE MÉLODE : Hymnes. J. Grosdidier de Matons. Tome IV. Hymnes XXXII-XLV (1967).
129. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : Traités théologiques et éthiques. J. Darrouzès. Tome II. Éth. 4-15 (1967).
130. ISAAC DE L'ÉTOILE : Sermons. A. Hoste, G. Salet. Tome I. Introduction et Sermons 1-17 (1967).
131. RUPERT DE DEUTZ : Les œuvres du Saint-Esprit. J. Gribomont, É. de Solms. Tome I. Livres I et II (1967).
132. ORIGÈNE : Contre Celse. M. Borret. Tome I. Livres I et II (1967).
133. SULPICE SÈVÈRE : Vie de S. Martin. J. Fontaine. Tome I. Introduction, texte et traduction (1967).
134. Id. — Tome II. Commentaire (1968).
135. Id. — Tome III. Commentaire (suite), Index (1969).
136. ORIGÈNE : Contre Celse. M. Borret. Tome II. Livres III et IV (1968).
137. ÉPHREM DE NISIBE : Hymnes sur le Paradis. F. Graffin, R. Lavenant. Trad. seule (1968).
138. JEAN CHRYSOSTOME : A une jeune veuve. Sur le mariage unique. B. Grillet, G. H. Eutlinger (1968).
139. GERTRUDE D'HELFFA : Œuvres spirituelles. Tome II. Le Héraut. Livres I et II. P. Doyère (1968).
140. RUFIN D'AQUILÉE : Les bénédictions des Patriarches. M. Simonetti, H. Rochais, P. Antin (1968).
141. COSMAS INDICOPLÉUSTÈS : Topographie chrétienne. Tome I. Introduction et livres I-IV. W. Wolska-Conus (1968).
142. Vie des Pères du Jura. F. Martine (1968).
143. GERTRUDE D'HELFFA : Œuvres spirituelles. Tome III. Le Héraut. Livre III. P. Doyère (1968).
144. Apocalypse syriaque de Baruch. Tome I. Introduction et traduction. P. Bogaert (1969).
145. Id. — Tome II. Commentaire et tables (1969).
146. Deux homélies anoméennes pour l'octave de Pâques. J. Liébaert (1969).
147. ORIGÈNE : Contre Celse. M. Borret. Tome III. Livres V et VI (1969).
148. GRÉGOIRE LE TRAUMATURGE : Remerciement à Origène. — La lettre d'Origène à Grégoire. H. Crouzel (1969).
149. GRÉGOIRE DE NAZIANZE : La passion du Christ. A. Tullier (1969).
150. ORIGÈNE : Contre Celse. M. Borret. Tome IV. Livres VII et VIII (1969).
151. JEAN SCOT : Homélie sur le Prologue de Jean. É. Jeaneau (1969).
152. TRÉNÈBE DE LYON : Contre les hérésies, livre V. A. Rousseau, L. Doutreleau, C. Mercier. Tome I. Introduction, notes justificatives et tables (1969).
153. Id. — Tome II. Texte et traduction (1969).
154. CHROMACE D'AQUILÉE : Sermons. Tome I. Sermons 1-17. A. J. Lemarié (1969).
155. HUGUES DE SAINT-VICTOR : Six opuscules spirituels. R. Baron (1969).
156. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : Hymnes. J. Koder, J. Paramele. Tome I. Hymnes I-XV (1969).
157. ORIGÈNE : Commentaire sur S. Jean. C. Blanc. Tome II. Livres VI et X (1970).
158. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Le Pédagogue. Livre III. Cl. Mondésert, H. I. Marrou et Ch. Matrari (1970).
159. COSMAS INDICOPLÉUSTÈS : Topographie chrétienne. Tome II. Livre V. W. Wolska-Conus (1970).
160. BASILE DE CÉSARÉE : Sur l'origine de l'homme. A. Smets et M. Van Esbroeck (1970).
161. Quatorze homélies du IX<sup>e</sup> siècle d'un auteur inconnu de l'Italie du Nord. P. Mercier (1970).
162. ORIGÈNE : Commentaire sur l'Évangile selon Matthieu. Tome I. Livres X et XI. B. Girod (1970).
163. GUIGUES II LE CHARTREUX : Lettre sur la vie contemplative (ou Échelle des Moines). Douze méditations. E. Colledge, J. Walsh (1970).
164. CHROMACE D'AQUILÉE : Sermons. Tome II. Sermons 18-41. J. Lemarié (1971).
165. RUPERT DE DEUTZ : Les œuvres du Saint-Esprit. Tome II. Livres III et IV. J. Gribomont, É. de Solms (1970).
166. GUERRIC D'IGNY : Sermons. Tome I. J. Morson, H. Costello, P. Descille (1970).
167. CLÉMENT DE ROME : Épître aux Corinthiens. A. Jaubert (1971).
168. RICHARD ROLLE : Le chant d'amour (Mélos amoris). F. Vandenbroucke et les Montales de Wisques, Tome I (1971).
169. Id. — Tome II (1971).
170. ÉVAGRE LE PONTIQUAISE : Traité pratique. A. et C. Guillaumont. Tome I. Introduction (1971).
171. Id. — Tome II. Texte, traduction, commentaire et tables (1971).
172. Épître de Barnabé. R. A. Kraft, P. Prigent (1971).
173. TERTULLIEN : La toilette des femmes. M. Turcan (1971).
174. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEEN : Hymnes. J. Koder, L. Neyrand. Tome II. Hymnes XVI-XL (1971).
175. CÉSARE D'ARLES : Sermons au peuple. Tome I. Sermons 1-20. M.-J. Delage (1971).
176. SALVIEN DE MARSEILLE : Œuvres. Tome I. G. Lagarrigue (1971).
177. CALINICOS : Vie d'Hypatios. G. J. M. Bartelink (1971).
178. GRÉGOIRE DE NYSSE : Vie de sainte Macrine. P. Maraval (1971).
179. AMBROISE DE MILAN : La Pénitence. B. Gryson (1971).
180. JEAN SCOT : Commentaire sur l'Évangile de Jean. É. Jeaneau (1972).
181. La Règle de S. Benoît. Tome I. Introduction et Chapitres I-VII. A. de Vogüé et J. Neufville (1972).
182. Id. — Tome II. Chapitres VIII-LXXXIII, Tables et concordance. A. de Vogüé et J. Neufville (1972).
183. Id. — Tome III. Étude de la tradition manuscrite. J. Neufville (1972).
184. Id. — Tome IV. Commentaire (Parties I-III). A. de Vogüé (1971).
185. Id. — Tome V. Commentaire (Parties IV-VI). A. de Vogüé (1971).
186. Id. — Tome VI. Commentaire (Parties VII-IX), Index. A. de Vogüé (1971).
187. HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM, BASILE DE SÉLEUCIE, JEAN DE BÉRYTE, PSEUDO-CHRYSOSTOME, LÉONCE DE CONSTANTINOPLE : Homélies pascales. M. Aubineau (1972).
188. JEAN CHRYSOSTOME : Sur la vaine gloire et l'éducation des enfants. A.-M. Malin-grey (1972).
189. La chaîne palestinienne sur le psaume 118. Tome I. Introduction, texte critique et traduction. M. Harl (1972).
190. Id. — Tome II. Catalogue des fragments, Notes et Index. M. Harl (1972).
191. PIERRE DAMIEN : Lettre sur la toute-puissance divine. A. Cantin (1972).
192. JULIEN DE VÉZELAY : Sermons. Tome I. Introduction et Sermons 1-16. D. Vorreau (1972).
193. Id. — Tome II. Sermons 17-27. Index. D. Vorreau (1972).

194. Actes de la Conférence de Carthage en 411. Tome I. Introduction. S. Lancel (1972).
195. Id. — Tome II. Texte et traduction de la Capitulation et des Actes de la première séance. S. Lancel (1972).
196. SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN : Hymnes. J. Koder, J. Paramelle, L. Neyrand. Tome III. Hymnes XLI-LVIII, Index (1973).
197. COSMAS INDIKOPELISTÈS : Topographie chrétienne, t. III. Livres VI-XII, Index. W. Wolska-Conus (1973).
198. Livre (cathare) des deux principes. Ch. Thouzelier (1973).
199. ATHANASE D'ALEXANDRIE : Sur l'Incarnation du Verbe. C. Kannengiesler (1973).
200. LÉON LE GRAND : Sermons. Tome IV. Sermons 65-98, Éloge de S. Léon, Index. R. Dolle (1973).
201. Évangile de Pierre. M.-G. Mara (1973).
202. GUERRIC D'IGNY : Sermons. Tome II. J. Morson, H. Costello, P. Descille (1973).
203. NERSÈS SNOURHANI : Jésus, Fils unique du Père. I. Kéchichian. Trad. seule (1973).
204. LACTANCE : Institutions divines, livre V. Tome I. Introd., texte et trad. P. Monat (1973).
205. Id. — Tome II. Commentaire et index. P. Monat (1973).
206. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Préparation évangélique, livre I. J. Sirinelli, É. des Places (1974).
207. ISAAO DE L'ÉTOILE : Sermons. A. Hosto, G. Sulet, G. Raciti. Tome II. Sermons 18-39 (1974).
208. GRÉGOIRE DE NAZIANZE : Lettres théologiques. P. Gallay (1974).
209. PAULIN DE PELLA : Poème d'action de grâces et Prière. C. Moussy (1974).
210. IRÉNÉE DE LYON : Contre les hérésies, livre III. A. Rousseau, L. Doutreleau. Tome I. Introduction, notes justificatives et tables (1974).
211. Id. — Tome II. Texte et traduction (1974).
212. GRÉGOIRE LE GRAND : Morales sur Joh. Livres XI-XIV. A. Bocognano (1974).
213. LACTANCE : L'ouvrage du Dieu créateur. Tome I. Introduction, texte critique et traduction. M. Perrin (1974).
214. Id. — Tome II. Commentaire et index. M. Perrin (1974).
215. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Préparation évangélique, livre VII. G. Schroeder, É. des Places (1975).
216. TERTULLIEN : La chair du Christ. Tome I. Introduction, texte critique et traduction. J. P. Mahé (1975).
217. Id. — Tome II. Commentaire et Index. J. P. Mahé (1975).
218. HYDACE : Chronique. Tome I. Introduction, texte critique et traduction. A. Tranoy (1975).
219. Id. — Tome II. Commentaire et index. A. Tranoy (1975).
220. SALVIEN DE MARSEILLE : Œuvres. T. II. G. Lagarrigue (1975).
221. GRÉGOIRE LE GRAND : Morales sur Joh. Livres XV-XVI. A. Bocognano (1975).
222. ORIGÈNE : Commentaire sur S. Jean. Tome III. Livre XIII. C. Blanc (1975).
223. GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Lettre aux Frères du Mont-Dieu (Lettre d'or). J. Déchanet (1975).
224. Actes de la Conférence de Carthage en 411. Tome III. Texte et traduction des Actes de la 2<sup>e</sup> et de la 3<sup>e</sup> séance. S. Lancel (1975).
225. DHUODA : Manuel pour mon fils. P. Riché (1975).
226. ORIGÈNE : Philocalle 21-27 (Sur le libre arbitre). É. Junod (1976).
227. ORIGÈNE : Contre Celse. M. Borret. Tome V. Introduction et index (1976).
228. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Préparation évangélique. Livres II-III. É. des Places (1976).
229. PSEUDO-PHILON : Les Antiquités Bibliques. D. J. Harrington, C. Perrot, P. Bogaert, J. Cazeaux. Tome I. Introduction critique, texte et traduction (1976).
230. Id. — Tome II. Introduction littéraire, commentaire et index (1976).
231. CYRILLE D'ALEXANDRIE : Dialogues sur la Trinité. Tome I. Introduction et Dial. I et II. G. M. de Durand (1976).
232. ORIGÈNE : Homélie sur Jérémie. P. Nautin et P. Husson. Tome I. Introduction et homélie I-XI (1976).
233. DIDYME L'AVEUGLE : Sur la Genèse, t. I. P. Nautin et L. Doutreleau (1976).
234. THÉODORE DE CYR : Histoire des moines de Syrie. Tome I. Introduction et Histoire Philothée I-XIII. P. Canivet et A. Leroy-Molinghen (1977).
235. HILAIRE D'ARLES : Vie de S. Honorat. M.-D. Valentin (1977).
236. Rituel cathare. Ch. Thouzelier (1977).
237. CYRILLE D'ALEXANDRIE : Dialogues sur la Trinité. Tome II. Dial. III-V. G. M. de Durand (1977).
238. ORIGÈNE : Homélie sur Jérémie. Tome II. Homélie XII-XX et homélie latines, index. P. Nautin et P. Husson (1977).
239. AMBROISE DE MILAN : Apologie pour David. P. Hadot et M. Cordier (1977).
240. PIERRE DE CELLE : L'école du cloître. G. de Martel (1977).
241. Conciles gaulois du IV<sup>e</sup> siècle. J. Gaudemet (1977).
242. S. JÉRÔME : Commentaire sur S. Matthieu. Tome I. Livres I et II. É. Bonnard (1977).
243. CÉSARE D'ARLES : Sermons au peuple. Tome II. Sermons 21-55. M.-J. Delage (1978).
244. DIDYME L'AVEUGLE : Sur la Genèse. Tome II (sur Genèse V-XVII). Index. P. Nautin et L. Doutreleau (1978).
245. Targum du Pentateuque. Tome I : Genèse. R. Le Déaut et J. Robert. Trad. seule (1978).
246. CYRILLE D'ALEXANDRIE : Dialogues sur la Trinité. Tome III. Dial. VI-VII, index. G. M. de Durand (1978).
247. GRÉGOIRE DE NAZIANZE : Discours 1-3. J. Bernardi (1978).
248. La doctrine des douze apôtres. W. Rordorf et A. Tullier (1978).
249. S. PATRICK : Confession et Lettre à Corotius. R. P. C. Hanson et C. Blanc (1978).
250. GRÉGOIRE DE NAZIANZE : Discours 27-31 (Discours théologiques). P. Gallay (1978).
251. GRÉGOIRE LE GRAND : Dialogues. Tome I. A. de Vogüé (1978).
252. ORIGÈNE : Traité des principes. Livres I et II. Tome I. Introduction, texte critique et traduction. H. Crouzel et M. Simonetti (1978).
253. Id. — Tome II. Commentaire et fragments. H. Crouzel et M. Simonetti (1978).
254. HILAIRE DE POITIERS : Sur Matthieu. Tome I. Introduction et chap. 1-13. J. Dolignon (1978).
255. GERTRUDE D'HELETA : Œuvres spirituelles. Tome IV. Le Héraut. Livre IV. J.-M. Clément, B. de Vregille et les Moniales de Wisques (1978).
256. Targum du Pentateuque. Tome II. Exode et Lévitique. R. Le Déaut et J. Robert. Trad. seule (1979).
257. THÉODORE DE CYR : Histoire des moines de Syrie. Tome II. Histoire Philothée (XIV-XXX), Traité sur la Charité (XXXI) et Index. P. Canivet et A. Leroy-Molinghen (1979).
258. HILAIRE DE POITIERS : Sur Matthieu, t. II. Chap. 14-33, appendice et index. J. Dolignon (1979).
259. S. JÉRÔME : Commentaire sur S. Matthieu. Tome II. Livres III et IV, index. É. Bonnard (1979).
260. GRÉGOIRE LE GRAND : Dialogues. Tome II. Livres I-III. A. de Vogüé et P. Antin (1979).
261. Targum du Pentateuque. Tome III. Nombres. R. Le Déaut et J. Robert. Trad. seule (1979).
262. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Préparation évangélique, livres IV, 1 - V, 17. O. Zink et É. des Places (1979).
263. IRÉNÉE DE LYON : Contre les hérésies, livre I. A. Rousseau, L. Doutreleau. Tome I. Introduction, notes justificatives et tables (1979).
264. Id. — Tome II. Texte et traduction (1979).
265. GRÉGOIRE LE GRAND : Dialogues. Tome III. Livre IV, tables et index. A. de Vogüé et P. Antin (1980).
266. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Préparation évangélique, livres V, 18 - VI. É. des Places (1980).
267. Scolies ariennes sur le concile d'Aquilée. R. Gryson (1980).

268. ORIGÈNE : *Traité des principes*, Tome III. Livres III et IV : Texte critique et traduction. H. Crouzel et M. Simonetti (1980).
269. Id. — Tome IV. Livres III et IV : commentaire et fragments. H. Crouzel et M. Simonetti (1980).
270. GRÉGOIRE DE NAZIANZE : Discours 20-23. J. Mossay (1980).
271. Targum du Pentateuque. Tome IV. Deutéronome, bibliographie, glossaire et index des tomes I-IV. Trad. seule. R. Le Déaut (1980).
272. JEAN CHRYSOSTOME : Sur le sacerdoce (dialogue et homélie). A.-M. Malingrey (1980).
273. TERTULLIEN : A son épouse. C. Munier (1980).
274. *Lettres des premiers Chartreux*, tome II : les moines de Portes. Par un Chartreux (1980).
275. PSEUDO-MACAIRE : Œuvres spirituelles, t. I. V. Desprez (1980).
276. THÉODORE DE CYR : Commentaire sur Isaïe. Tome I : introduction et sections 1-3. J.-N. Guinot (1980).
277. JEAN CHRYSOSTOME : Homélie sur Ozias. J. Dumortier (1981).
278. CLÉMENT D'ALEXANDRIE : Stromate V. Tome I : Introduction, texte et index par A. Le Boulluec ; traduction de P. Voulet (1981).
279. Id. — Tome II : commentaire, bibliographie et index par A. Le Boulluec (1981).
280. TERTULLIEN : Contre les Valentiniens. Tome I : introduction, texte et traduction. J.-C. Fredouille (1980).
281. Id. — Tome II : commentaire et index. J.-C. Fredouille (1981).
282. Targum du Pentateuque. Tome V. Index analytique. R. Le Déaut (1981).
283. ROMANOS LE MÉLODE : Hymnes. J. Grosdidier de Matons. Tome V. Hymnes XLVI-LVI (1981).
284. GRÉGOIRE DE NAZIANZE : Discours 24-26. J. Mossay (1981).
285. FRANÇOIS D'ASSISE : Écrits. Th. Desbonnets, Th. Matura, J.-F. Godet, D. Vorreux, o.f.m. (1981).
286. ORIGÈNE : Homélie sur le Lévitique. M. Borret. Tome I : Introduction et Hom. I-VII (1981).
287. Id. — Tome II : Hom. VIII-XVI, Index (1981).
288. GUILLAUME DE BOURGES : Livre des guerres du Seigneur. G. Dahan (1981).
289. LACTANCE : La colère de Dieu. C. Ingremeau (1982).
290. ORIGÈNE : Commentaire sur J.S. Jean. Tome IV. L. XIX-XX. C. Blanc (1982).
291. CYPRIEN : A Donat et La vertu de patience. J. Molager (1982).
292. EUSÈBE DE CÉSARÉE : Préparation évangélique, livre XI. G. Favrelle et E. des Places (1982).

*Hors série*

- Directives pour la préparation des manuscrits (de « Sources Chrétiennes »). A demander au Secrétariat de « Sources Chrétiennes », 29, rue du Plat, 69002 Lyon.
- La Règle de S. Benoît. VII. Commentaire doctrinal et spirituel. A. de Vogüé (1977).

*SOUS PRESSE*

- IRÉNÉE DE LYON : Contre les hérésies, livre II. A. Rousseau et L. Doutreleau.
- JEAN CHRYSOSTOME : Panégyriques de S. Paul. A. Piédagnel.
- LES Règles des saints Pères. A. de Vogüé.
- ÉGÉRIE : Journal de voyage. P. Maraval.

*PROCHAINES PUBLICATIONS*

- THÉODORE DE CYR : Commentaire sur Isaïe, t. II. J.-N. Guinot.
- ORIGÈNE : Philocalie 1-20 et Lettre à Africainus, M. Harl.
- BASILE DE CÉSARÉE : Contre Eunome. L. Doutreleau, G. M. de Durand, B. Seaboué.
- EUSÈBE DE CÉSARÉE : Préparation évangélique, livres XII-XIII. E. des Places.
- GUILLAUME DE SAINT-THIERRY : Le miroir de la foi. J. M. Déchanet.
- TERTULLIEN : La Pénitence. Ch. Munier.
- JEAN CHRYSOSTOME : Commentaire sur Isaïe. J. Dumortier.

SOURCES CHRÉTIENNES  
(1-292)

- ACTES DE LA CONFÉRENCE DE CARTHAGE : Stromate II : 38.  
194, 196, 224. Stromate V : 278 et 279.
- ADAM DE PERSIGNE. Extraits de Théodote : 23.
- LETTRES, I : 66. CLÉMENT DE ROME.
- ABRÉD DE BEVAULX. Épître aux Corinthiens : 167.
- Quand Jésus eut douze ans : 60. CONCILLES GAULOIS DU IV<sup>e</sup> SIÈCLE : 241.
- La vie de recluse : 76. CONSTANCE DE LYON.
- AMBROISE DE MILAN. Vie de S. Germain d'Auxerre : 112.
- Apologie de David : 239. COSMAS INDICOPLÈUSTÈS.
- Des sacrements : 26. Topographie chrétienne : 141, 159 et 197.
- Des mystères : 26. CYPRIEN.
- Explication du Symbole : 25. A Donat : 291.
- La Pénitence : 179. La vertu de patience : 291.
- Sur saint Luc : 46 et 62. CYRILLE D'ALEXANDRIE.
- AMÉDÉE DE LAUSANNE. Deux dialogues christologiques : 97.
- Huit homélie mariales : 72. Dialogues sur la Trinité : 231, 237 et 246.
- ANSELME DE CANTORBÉRY. Pourquoi Dieu s'est fait homme : 91.
- ANSELME DE HAYEBERG. Dialogues, I : 118.
- APOCALYPSE DE BARUOH : 144 et 145.
- ARISTÉE (LETTRE D') : 89.
- ATHANASE D'ALEXANDRIE. Deux apologies : 66.
- Discours contre les païens : 18.
- Lettres à Sérapion : 15.
- Sur l'Incarnation du Verbe : 199.
- ATHÉNAGORE. Supplique au sujet des chrétiens : 3.
- AUGUSTIN. Commentaire de la première Épître de saint Jean : 75.
- Sermons pour la Pâque : 116.
- BARNABÉ (ÉPÎTRE DE) : 172.
- BASILE DE CÉSARÉE. Homélie sur l'Hexaéméron : 26.
- Sur l'origine de l'homme : 160.
- Traité du Saint-Esprit : 17.
- BASILE DE SÉLEUCIE. Homélie pascale : 187.
- BAUDOIN DE FORD. Le sacrement de l'autel : 93 et 94.
- BENOÎT (RÈGLE DE S.) : 181-186.
- CALLINIGOS. Vie d'Hypatios : 177.
- CASSIEN, voir Jean Cassien.
- CÉSARE D'ARLES. Sermons au peuple : 176, 243.
- LA CHAÎNE PALESTINIENNE SUR LE PSAUM 118 : 189 et 190.
- CHARTREUX. Lettres des premiers Chartreux : 88, 274.
- CHROMAIRE D'AQUILÉE. Sermons : 164 et 164.
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE. Le Pédagogue : 70, 108 et 153.
- Protreptique : 2.
- Stromate I : 30.
- Stromate II : 38.
- Stromate V : 278 et 279.
- Extraits de Théodote : 23.
- CLÉMENT DE ROME. Épître aux Corinthiens : 167.
- CONCILLES GAULOIS DU IV<sup>e</sup> SIÈCLE : 241.
- CONSTANCE DE LYON. Vie de S. Germain d'Auxerre : 112.
- COSMAS INDICOPLÈUSTÈS. Topographie chrétienne : 141, 159 et 197.
- CYPRIEN. A Donat : 291.
- La vertu de patience : 291.
- CYRILLE D'ALEXANDRIE. Deux dialogues christologiques : 97.
- Dialogues sur la Trinité : 231, 237 et 246.
- CYRILLE DE JÉRUSALEM. Catéchèses mystagogiques : 126.
- DEFENSOR DE LIQUÈE. Livre d'épines : 77 et 86.
- DENYS L'ARÉOPAGITE. La hiérarchie céleste : 68.
- DNUODA. Manuel pour mon fils : 226.
- DIADOQUE DE PHOICÉ. Œuvres spirituelles : 6.
- DDYME L'AVEUGLE. Sur la Genèse : 233 et 244.
- Sur Zacharie : 83-85.
- A DIOGNÈTE : 33.
- LA DOCTRINE DES DOUZE APÔTRES : 248.
- DOROTHÉE DE GAZA. Œuvres spirituelles : 92.
- ÉPHREM DE NISIBE. Commentaire de l'Évangile concordant ou Diatessaron : 121.
- Hymnes sur le Paradis : 137.
- ÉTHÉRIE. Journal de voyage : 21.
- EUSÈBE DE CÉSARÉE. Histoire ecclésiastique : 31, 41, 56 et 73.
- Préparation évangélique, I : 206.
- II-III : 228.
- IV - V, 17 : 202.
- V, 18 - VI : 266.
- VII : 215.
- XI : 292.
- ÉVAGRE LE PONTIQUE. Traité pratique : 170 et 171.
- ÉVANGILE DE PIERRE : 201.
- EXPOSITIO TOTIUS MUNDI : 184.
- FRANÇOIS D'ASSISE. Écrits : 285.
- GÉLASE I<sup>er</sup>. Lettre contre les hérétiques et dix-huit messes : 65.
- GRETRUDE D'HELFTA. Les Exercices : 127.

Le Héraut, t. I : 139.  
 — t. II : 143.  
 — t. III : 256.

GRÉGOIRE DE NAREK.  
 Le livre de Prières : 73.

GRÉGOIRE DE NAZIANZE.  
 Discours 1-8 : 247.  
 — 20-23 : 270.  
 — 24-26 : 284.  
 — 27-31 : 250.  
 Lettres théologiques : 208.  
 La Passion du Christ : 149.

GRÉGOIRE DE NYSSÉ.  
 La création de l'homme : 6.  
 Traité de la Virginité : 119.  
 Vie de Moïse : 1.  
 Vie de sainte Macrine : 173.

GRÉGOIRE LE GRAND.  
 Dialogues : 251, 280 et 265.  
 Morales sur Job, I-II : 32.  
 — XI-XIV : 212.  
 — XV-XVI : 221.

GRÉGOIRE LE THAUMATURGE.  
 Remerciement à Origène : 148.

GUERRIC D'IGNY.  
 Sermons : 166 et 202.

GUIGUES II LE CHARTREUX.  
 Lettre sur la vie contemplative : 163.  
 Douze méditations : 163.

GUILAUME DE BOURGES.  
 Livre de guerres du Seigneur : 288.

GUILAUME DE SAINT-THIERRY.  
 Exposé sur le Cantique : 82.  
 Lettre aux Frères du Mont-Dieu : 223.  
 Traité de la contemplation de Dieu : 61.

HERMAS.  
 Le Pasteur : 53.

HÉSYCHIUS DE JÉRUSALEM.  
 Homélie pascales : 187.

HILAIRE D'ARLES.  
 Vie de S. Honorat : 236.

HILAIRE DE POISSERS.  
 Sur Matthieu : 254 et 258.  
 Traité des Mystères : 19.

HIPPOLYTE DE ROME.  
 Commentaire sur Daniel : 14.  
 La Tradition apostolique : 11.

DEUX HOMÉLIES ANONYMES POUR L'OCTAVE DE PAQUES : 146.

HOMÉLIES PASCALES : 27, 36, 48.

QUATORZE HOMÉLIES DU IX<sup>e</sup> SIÈCLE : 161.

HUGUES DE SAINT-VICTOR.  
 Six opuscules spirituels : 155.

HYDACE.  
 Chronique : 218 et 219.

IGNACE D'ANTIOCHE.  
 Lettres : 10.

IRÉNÉE DE LYON.  
 Contre les hérésies, I : 263 et 264.  
 — III : 210 et 211.  
 — IV : 100.  
 — V : 152 et 153.  
 Démonstration de la prédication apostolique : 62.

ISAAO DE L'ÉTOILE.  
 Sermons, 1-17 : 130.  
 — 18-39 : 207.

JEAN DE BÉRYTE.  
 Homélie pascale : 187.

JEAN CASSIEN,  
 Conférences, I-VIII : 42.  
 — VIII-XVII : 54.  
 — XVIII-XXIV : 64.  
 Institutions : 109.

JEAN CHRYSOSTOME.  
 A une jeune veuve : 138.  
 A Théodore : 117.  
 Homélie sur Ozias : 277.  
 Huit catéchèses baptismales : 50.  
 Lettre d'exil : 103.  
 Lettres à Olympias : 13.  
 Sur l'incompréhensibilité de Dieu : 28.  
 Sur la Providence de Dieu : 79.  
 Sur la vaine gloire et l'éducation des enfants : 188.  
 Sur le mariage unique : 138.  
 La Virginité : 125.  
 Sur le sacerdoce : 272.

PSEUDO-CHRYSOSTOME.  
 Homélie pascale : 187.

JEAN DAMASOÈNE.  
 Homélie sur la Nativité et la Dormition : 80.

JEAN MOSCHUS.  
 Le Pré spirituel : 12.

JEAN SCOT.  
 Commentaire sur l'évangile de Jean : 180.  
 Homélie sur le prologue de Jean : 151.

JÉRÔME.  
 Commentaire sur S. Matthieu : 242 et 269.  
 Sur Jonas : 43.

JULIEN DE VÉZELAY.  
 Sermons : 192 et 193.

LACTANCE.  
 De la mort des persécuteurs : 39 (2 vol.).  
 Institutions divines, V : 204 et 205.  
 La colère de Dieu : 289.  
 L'ouvrage du Dieu créateur : 213 et 214.

LÉON LE GRAND.  
 Sermons : 22, 49, 74 et 200.

LÉONCE DE CONSTANTINOËLE.  
 Homélie pascale : 187.

LIVRE DES DEUX PRINCIPES : 198.

PSEUDO-MACAIRE.  
 Œuvres spirituelles, I : 275.

MANUEL II PALÉOLOGUE.  
 Entretien avec un musulman : 115.

MARIUS VICTORINUS.  
 Traités théologiques sur la Trinité : 68 et 69.

MAXIME LE CONFESSEUR.  
 Centuries sur la Charité : 9.

MÉLANIE : voir VIE.

MÉLTON DE SARDES.  
 Sur la Pâque : 123.

MÉTHODE D'OLYMPÉ.  
 Le banquet : 95.

NERSÈS SNORHALL.  
 Jésus, Fils unique du Père : 203.

NICÉTAS STÉTHATOS.  
 Opuscules et Lettres : 81.

NICOLAS CABASILAS.  
 Explication de la divine liturgie : 4.

ORIGÈNE.  
 Commentaire sur S. Jean : 120, 157, 222, 290.  
 Commentaire sur S. Matthieu, X-XI : 162.  
 Contre Celse : 132, 136, 147, 150 et 227.  
 Entretien avec Héraclide : 67.  
 Homélie sur la Genèse : 7.  
 Homélie sur l'Exode : 16.  
 Homélie sur le Lévitique : 286, 287.  
 Homélie sur les Nombres : 29.  
 Homélie sur Josué : 71.  
 Homélie sur le Cantique : 37.  
 Homélie sur Jérémie : 232 et 238.  
 Homélie sur saint Luc : 87.  
 Lettre à Grégoire : 148.  
 Philocalie 21-27 : 226.  
 Traité des principes : 252, 253, 268, 269.

PATRICK.  
 Confession : 249.  
 Lettre à Coroticus : 249.

PAULIN DE PELLA.  
 Poème d'action de grâces : 209.  
 Prière : 209.

PHILON D'ALEXANDRIE.  
 La migration d'Abraham : 47.

PSEUDO-PHILON.  
 Les Antiquités Bibliques : 229 et 230.

PHILOXÈNE DE MABBOUG.  
 Homélie : 44.

PIERRE DAMIEN.  
 Lettre sur la toute-puissance divine : 191.

PIERRE DE CELLE.  
 L'école du cloître : 240.

POLYGARPE DE SMYRNE.  
 Lettres et Martyre : 10.

PTOLÉMÉE.  
 Lettre à Flora : 24.

QUODVULDEUS.  
 Livre des promesses : 101 et 102.

LA RÈGLE DU MAÎTRE : 105-107.

RICHARD DE SAINT-VICTOR.  
 La Trinité : 63.

RICHARD ROLLE.  
 Le chant d'amour : 168 et 169.

RITUELS.  
 Rituel cathare : 236.  
 Trois antiques rituels du Baptême : 59.

ROMANOS LE MÉLODE.  
 Hymnes : 99, 110, 114, 128, 283.

RURIN D'AQUILÉE.  
 Les bénédictions des Patriarches : 140.

RUPERT DE DEUTZ.  
 Les œuvres du Saint-Esprit : 131, 165.

SALVIEN DE MARSEILLE.  
 Œuvres : 176 et 220.

SCOLLES ARIENNES SUR LE CONCILE D'AQUILÉE : 267.

SULPICE SÈVÈRE.  
 Vie de S. Martin : 133-135.

SYMÉON LE NOUVEAU THÉOLOGIEN.  
 Catéchèses : 96, 104 et 113.  
 Chapitres théologiques, gnostiques et pratiques : 51.  
 Hymnes : 156, 174 et 196.  
 Traités théologiques et éthiques : 122 et 129.

TARGUM DU PENTATEUQUE : 245, 256, 261, 271 et 282.

TERTULLIEN.  
 Contre les Valentiniens : 280 et 281.  
 A son épouse : 273.  
 De la prescription contre les hérétiques : 46.  
 La chair du Christ : 216 et 217.  
 La toilette des femmes : 173.  
 Traité du baptême : 35.

THÉODORE DE CYR.  
 Commentaire sur Isaïe, I : 276.  
 Correspondance, lettres I-LII : 40.  
 — lettres 1-95 : 93.  
 — lettres 96-146 : 111.  
 Hist. des moines de Syrie : 234 et 257.  
 Thérapeutique des maladies héliéniques : 57 (2 vol.).

THÉODOTE.  
 Extraits (ICément d'Alex.) : 23.

THÉOPHILE D'ANTIOCHE.  
 Trois livres à Autolyces : 20.

VIE D'OLYMPIAS : 13.

VIE DE SAINTE MÉLANIE : 90.

VIE DES PÈRES DU JURA : 142.